

Thermomètre Solidaris-
Rapport d'enquête

***Santé et Travail : perceptions de la population belge
francophone***

Avril 2025



TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

TABLE DES MATIERES

5. Perceptions du marché du travail

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. Les acteurs de la santé au travail

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités

8. Synthèse

9. Les pistes de recommandations de Solidaris

10. L'analyse de Cohézio

11. La fiche technique de cette étude

INTRODUCTION

INTRODUCTION

- ▶ En 2012, Solidaris a consolidé son engagement d'être un acteur social et citoyen au sein de son projet d'entreprise, poursuivant ainsi sa volonté de contribuer activement au bien-être de la société. Dans ce cadre, la mutualité a lancé le "Thermomètre Solidaris". Ce programme d'enquêtes sociales et politiques a pour objectif d'aborder de manière approfondie et sans tabou des problématiques sociétales qui sont aujourd'hui des enjeux majeurs pour l'avenir. Solidaris considère que ces questions sont déterminantes pour le bien-être global des individus.
- ▶ En nous basant sur nos quatre valeurs fondamentales - le respect, l'engagement, la solidarité et la proximité - nous explorons des sujets de société en interrogeant la population à travers des sondages. Pour analyser les résultats obtenus, nous adoptons une méthodologie scientifique rigoureuse, spécifique aux enquêtes sociétales et nous collaborons avec des partenaires experts dans les domaines concernés.
- ▶ En tant que corps intermédiaire nous jouons un rôle actif dans la vie sociale et politique du pays, agissant comme un lien entre les citoyens et les autorités publiques.
- ▶ Étant une organisation représentant plus de 3 millions de personnes, nous considérons qu'il est de notre devoir de prendre position sur les questions qui marquent notre époque, d'exprimer notre opinion, celle de nos membres, sur les débats de société. Nous devons présenter des revendications et des propositions de changement, faire entendre notre voix en faveur d'une amélioration des conditions de vie de nos affiliés et de la société dans son ensemble.

INTRODUCTION

- ▶ Les précédents sujets traités ont été les suivants :
 - Juin 2012 : Le bien-être psychologique de la population belge francophone - Comment allons-nous ?
 - Décembre 2012 : Le stress au travail de la population belge francophone, salariée et indépendante - Et si on attaquit le mal à la racine ?
 - Juin 2013 : La construction des adolescents belges francophones dans notre société - Comment vont les adolescents ?
 - Décembre 2013 : La question du rapport à l'alimentation - Comment percevons-nous l'offre de produits alimentaires ?
 - Avril 2014 : La question du rapport aux médicaments - Comment vivons-nous avec les médicaments ?
 - Novembre 2014 : Que vivent les 18 – 30 ans ?
 - Mai 2015 : Que vivent les retraité(e)s récents ?
 - Décembre 2015 : Comment vont les parents de jeunes enfants – 0 à 3 ans - ?
 - Octobre 2016 : Le travail protège-t-il du risque de la précarité financière, voire de la pauvreté ?
 - Mai 2017 : Comment vont les personnes de 80 ans et plus ?
 - Novembre 2018 : Où en sont les inégalités aujourd'hui ?
 - Janvier 2020 : Comment percevons-nous l'impact du réchauffement climatique et des pollutions environnementales sur notre santé ?
 - Février 2021 : Comment percevons-nous la protection sociale et la solidarité collective ?
 - Juin 2022 : Comment a-t-on perçu la pandémie et comment envisage-t-on la prévention des risques futurs sur nos santés ?
 - Octobre 2023 : Comment les Belges francophones perçoivent-ils l'incidence du logement sur leurs santés ?

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le travail occupe une place centrale dans la vie de nombreuses personnes. Il structure les journées, façonne les interactions sociales et contribue à l'identité personnelle. C'est aussi un opérateur de différenciation sociale et de distinction sociale. Au sens bourdieusien du terme : le travail est un marqueur de l'identité sociale, contribue à positionner les individus dans la "structure sociale" et à reproduire des formes de domination (capital économique, culturel, social). Cependant, son impact sur la santé est complexe et multiforme, oscillant entre bénéfiques et risques.

À côté de cela, il y a ceux qui ne travaillent pas, soit parce que le marché du travail ne leur permet pas de s'y intégrer, soit parce qu'ils choisissent de ne pas y participer, soit parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas ou plus travailler. L'absence de travail peut aussi affecter la santé, notamment à travers l'isolement social, la précarité ou encore l'angoisse de l'inactivité.

Alors que l'on observe que le rapport au travail est en plein changement, les chercheurs et les institutions nous alertent sur l'émergence de nouvelles problématiques liées à l'organisation du travail, comme le stress chronique ou les troubles musculosquelettiques et les débats s'intensifient autour de la santé mentale et physique des travailleurs.

En Belgique, les récents chiffres de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) montrent une augmentation significative des congés maladie de longue durée, souvent associés à des causes professionnelles. Cette tendance soulève une question cruciale : dans quelle mesure le travail, qu'il soit facteur de valorisation ou de pression, influence-t-il notre bien-être et notre santé ?

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Des penseurs comme Christophe Dejours, pionnier en psychodynamique du travail, ont démontré que si le travail peut être une source de reconnaissance et d'accomplissement, il peut aussi engendrer souffrance et épuisement. Dans un monde et un marché de l'emploi en mutation rapide, les conditions et l'organisation du travail modèlent de façon inédite les dynamiques de santé publique.

Cette étude vise donc à explorer ces liens, en mettant notamment en lumière les interactions complexes entre conditions de travail, organisation et santé, afin de contribuer à une réflexion collective sur les politiques à adopter pour protéger les travailleurs tout en favorisant un épanouissement durable.

Pour ce faire, nous avons interrogé les Belges francophones âgés de 18 à 64 ans à l'exception des étudiants et des pensionnés. Aussi, en parallèle, nous avons questionné des médecins du travail afin de connaître leurs perceptions. Pour faciliter votre lecture, ces résultats « médecine du travail » sont intégrés et présentés sur un autre fond de couleur ou dans un encadré du même coloris (voir ci-dessous).



Medecine du travail

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- ▶ Le **premier objectif** de cette recherche fait écho aux travaux investiguant les relations entre le travail et la santé en s'attachant ici à la population belge francophone. Un autre objectif de cette étude est de montrer en quoi le travail est un déterminant social et, plus précisément, en quoi il est un déterminant social de la santé. Par ailleurs, la confiance dans le marché du travail est aujourd'hui de plus en plus questionnée. Enfin, la prévention est sans doute l'une des pistes d'action qui n'est pas suffisamment exploitée. À cet égard, nous posons les hypothèses suivantes :
 - L'état de santé est corrélé à la qualité de l'emploi occupé et aux facteurs de risque liés à ce dernier
 - Le rapport au travail est en crise de confiance et peut lui aussi engendrer des problèmes de santé
 - La prévention est identifiée par la population et la médecine du travail comme un véritable levier d'action

- ▶ En tant qu'acteur majeur de la Sécurité Sociale, il est important que Solidaris s'engage sur la question du travail en vue d'améliorer la santé des citoyens, de diminuer les inégalités qui en découlent et de réduire également les coûts (évitables) sur notre système de santé.

Nous n'utilisons pas l'écriture inclusive dans la rédaction de ce rapport afin de favoriser la lisibilité du contenu, tout en respectant la sensibilité de chacun.

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

LE TRAVAIL COMME DETERMINANT SOCIAL DE LA SANTE

- ▶ **Qu'est-ce qu'un déterminant social de la santé ?** Si l'idée que la santé des individus est déterminée socialement constitue une intuition centrale de la tradition socialiste (on pense ici aux considérations des utopistes et de Marx & Engels sur la condition ouvrière), la formalisation de la notion de « déterminants sociaux de la santé » (DSS) comme concept opérationnel en santé publique est une entreprise relativement récente.
- ▶ Jusqu'au milieu du 20e siècle, la santé était principalement conçue comme l'absence de maladie ou de trouble, centrée sur la capacité biologique de l'individu à se défendre. Cette conception biomédicale a été progressivement remise en question, notamment avec la définition proposée par l'OMS en 1946, qui élargit la notion de santé à un état de complet bien-être physique, mental et social. ». C'est à partir des années 70 qu'on a vu l'émergence d'une **conception globale de la santé** (Alla 2016, p.15). Le paradigme dominant intègre la dimension préventive de la santé : celle-ci ne passe plus uniquement par le soin aux corps, mais également par la limitation de l'exposition à des facteurs de risque. Commencent alors à être pris en compte des déterminants non-médicaux de la santé : l'environnement, les habitudes de vie, l'organisation des soins de santé, etc.
- ▶ Le développement de cette perspective socio-environnementale va de pair avec l'émergence de la promotion de la santé comme pratique institutionnelle en matière de santé publique. Ainsi, la charte d'Ottawa, acte de naissance de **la promotion de la santé**, fait mention de « facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux, comportementaux et biologiques » qui peuvent favoriser ou porter atteinte à la bonne santé (Organisation Mondiale de la Santé 1986, p.2). Il faudra néanmoins attendre 2009 et la publication du rapport d'une commission des DSS pour qu'en soit formulée une définition de référence :

LE TRAVAIL COMME DETERMINANT SOCIAL DE LA SANTE

- ▶ À partir de cette période, l'OMS insistera à plusieurs reprises sur la nécessité d'agir sur les DSS dans une optique de réduction **des inégalités de santé** (Organisation Mondiale de la Santé 2009c, 2011, 2016). Ces dernières peuvent-être définies comme « les différences évitables et injustes entre groupes de personnes ou communautés en ce qui concerne leur état de santé » (Organisation Mondiale de la Santé 2021, p.1).
- ▶ À ce stade, l'acception de la notion de DSS est plutôt large : tout facteur non médical influençant la santé des individus peut être considéré comme tel. Le modèle développé au sein du bureau régional de l'OMS en Europe par Göran Dahlgren et Margaret Whitehead constitue encore à ce jour une référence mondiale en la matière (Dahlgren et Whitehead 2021). Les auteurs proposent de répartir les diverses influences de la santé en plusieurs couches concentriques :



Source: adapted from Dahlgren and Whitehead, 1991

Fig. 1. The main determinants of health.

LE TRAVAIL COMME DETERMINANT SOCIAL DE LA SANTE

- ▶ On observe **la présence des conditions de travail, de l'environnement de travail et du non-travail** dans ce modèle.
- ▶ Dès le rapport de la Commission des déterminants sociaux de la santé en 2009, l'OMS a souligné que les conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent sont déterminantes pour leur santé. **Le travail, à la fois en tant qu'activité économique et expérience sociale, a été identifié comme un facteur influençant non seulement les revenus mais aussi la santé mentale, la cohésion sociale et le sentiment de dignité personnelle** (Marmot et al., 2008).
- ▶ Le concept de « santé au travail » a également été renforcé par **la Stratégie mondiale pour la santé au travail** (OMS, 2007), qui visait à promouvoir des environnements de travail sûrs et sains. Ce cadre élargi reconnaissait non seulement les risques physiques et chimiques au travail mais également les effets psychosociaux, tels que le stress chronique et les inégalités dans l'accès à des conditions de travail équitables. Elle visait à réduire les maladies professionnelles et à promouvoir le bien-être psychologique. Parmi **les objectifs prioritaires figuraient la réduction du stress au travail et la promotion de l'équité dans les environnements** professionnels
- ▶ Sous la direction de Michael Marmot, le rapport sur les déterminants sociaux de la santé (2009) a mis l'accent sur les **inégalités de santé liées aux conditions de travail**. Il a également souligné que les emplois précaires, le chômage et les environnements de travail toxiques contribuent à **l'augmentation des maladies chroniques, des troubles musculosquelettiques et des problèmes de santé mentale** (Marmot et al., 2008).

LE TRAVAIL COMME DETERMINANT SOCIAL DE LA SANTE

- ▶ En 2015, **l'intégration du travail comme facteur clé dans les Objectifs de développement durable (ODD)** a renforcé son rôle dans la santé globale. L'ODD 8, « Travail décent et croissance économique », reconnaît explicitement l'importance de créer des environnements de travail sains et équitables pour promouvoir la santé et le bien-être (ONU, 2015).
- ▶ Récemment, la pandémie de la covid-19 a mis en évidence l'interdépendance entre travail et santé. Plus particulièrement encore, les travailleurs de première ligne, souvent exposés à des conditions dangereuses et à un stress accru, ont illustré **la nécessité de renforcer les protections sociales** et de réévaluer les normes de santé au travail (OMS, 2021).
- ▶ Depuis les années 2020, l'OMS a mis l'accent sur **l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, les impacts du télétravail et la prévention de l'épuisement professionnel (« burn-out »)**, classé comme un phénomène lié au travail dans la Classification internationale des maladies (CIM-11) depuis 2019 (OMS, 2019).

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

LE TRAVAIL, UN INCONTOURNABLE DE NOTRE SOCIÉTÉ MODERNE

- ▶ Le travail occupe une position centrale dans les sociétés occidentales contemporaines. Il façonne nos modes de vie, structure nos journées, et constitue souvent un pilier essentiel de nos identités individuelles et collectives. Cette place n'est pas simplement le produit d'une contrainte économique, mais résulte d'un long processus historique et culturel. Max Weber, au début du XXe siècle, dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, montre comment l'ascétisme protestant, en valorisant la discipline, le labeur et l'accumulation méthodique des richesses, a donné naissance à un ethos capitaliste où le travail devient à la fois une obligation morale et qui se traduit par une éléction divine. Progressivement, cette éthique s'est sécularisée, participant à l'avènement d'un capitalisme désenchanté, où la rationalité économique l'emporte sur le sens religieux initial. Ce processus a contribué à faire du travail un élément si profondément intégré dans nos cultures qu'il semble difficile, voire impensable, de s'en affranchir — bien que cette évidence soit aujourd'hui remise en question par certains courants critiques.
- ▶ Ce rôle hégémonique du travail dépasse largement sa fonction économique de subsistance : il conditionne nos trajectoires individuelles, structure nos rythmes quotidiens et façonne nos aspirations. Il est omniprésent, non seulement comme activité productive, mais également comme référentiel de valorisation sociale et personnelle. On peut considérer le travail comme un fait social total au sens où il met en branle toutes les dimensions sociales. Il impose sa propre logique, et elle est acceptée comme telle par la société. La « centralité du travail », selon l'expression de Dominique Méda (*Le Travail, une valeur en voie de disparition?*), ne se limite pas à ceux qui sont occupés professionnellement. Même les individus hors du marché du travail — chômeurs, retraités ou inactifs — restent définis par leur rapport au travail, qu'il s'agisse d'une quête de réintégration, d'une justification de leur inactivité, ou d'une critique de l'ordre économique dominant.

LE TRAVAIL, UN INCONTOURNABLE DE NOTRE SOCIÉTÉ MODERNE

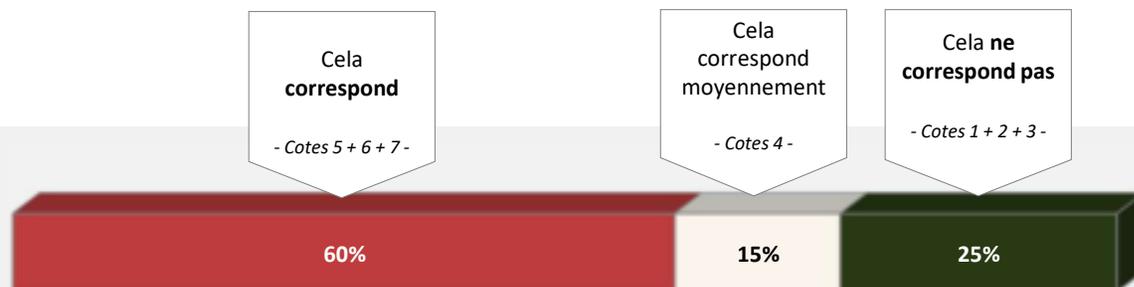
- ▶ Ainsi, le travail s'impose comme un principe organisateur des sociétés modernes, à la fois moteur d'intégration sociale et marqueur des inégalités. À travers les normes, les institutions et les représentations qui l'entourent, il oriente nos existences et contribue à définir les contours mêmes de ce que nous percevons comme « une vie réussie ». Pourtant, comme le souligne Hannah Arendt dans *Condition de l'homme moderne*, cette centralité du travail s'accompagne d'une aliénation : en plaçant au sommet de la hiérarchie humaine l'activité du labour, la société moderne enferme l'homme dans le cycle de la nécessité, au détriment de l'œuvre durable et de l'action politique, qui seules ouvrent à une véritable liberté et à la réalisation de soi.

LE TRAVAIL, UN INCONTOURNABLE DE NOTRE SOCIETE MODERNE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Vous avez le sentiment qu'aujourd'hui on n'existe pas pour la société quand on n'a pas de travail**



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 78%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 53%
- parviens juste à boucler mon budget 62%
- mets un peu d'argent de côté 56%
- mets beaucoup d'argent de côté 53%

ETAT DE SANTE

- bon 55%
- ni bon ni mauvais 62%
- mauvais 69%

+	femme	62%
+	monoparentale	70%
-	issu d'une famille aisée	56%
+	issu d'une famille pauvre	71%
-	actifs	55%
+	chômeurs	70%
+	incapacité	71%
+	anxiété svt ou très svt	71%
-	anxiété rare ou jms	47%
+	actuellement en burnout	81%
+	intérim	74%
+	stress au W très svt	68%
+	impact du W sur santé très svt	74%
+	inv au travail très élevé	64%

Médecin du travail : 78%

- ▶ **En Belgique francophone, le travail constitue pour la population un puissant vecteur d'appartenance sociale et un élément central dans la construction de nos identités individuelles.**
- ▶ **Ces deux facteurs jouent un rôle fondamental dans le renforcement de la cohésion sociale et de la participation à la vie collective.** (*Pierre Bourdieu, La Distinction; Émile Durkheim, De la division du travail social; ou encore Hannah Arendt, Condition de l'homme moderne*).
- ▶ **Si la majorité des répondants expriment ce ressenti, on remarque que les profils les plus modestes et les plus fragilisés sont nettement plus nombreux à partager cette perception. Par ailleurs, lorsque le travail est une source de stress ou de problèmes de santé, cette proportion augmente aussi par rapport au résultat moyen.**

60 % des Belges francophones estiment qu'aujourd'hui, l'absence de travail signifie ne pas exister pour la société. Cette proportion atteint environ 70 % chez les chômeurs et les personnes en incapacité de travail, 78 % chez ceux qui redoutent la précarité, et 81 % chez ceux qui sont actuellement en burn-out.

Alors, si le travail occupe une place aussi centrale pour les individus et ce qui fait société, quel impact exerce-t-il sur la santé ?

**EVALUATION DE LA PERCEPTION DE LA QUALITE DU
TRAVAIL ET DES RISQUES LIES AU TRAVAIL : UNE
ANALYSE BASEE SUR DEUX SCORES QUI METTENT EN
EVIDENCE DES INEGALITES ENTRE LES PROFILS**

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

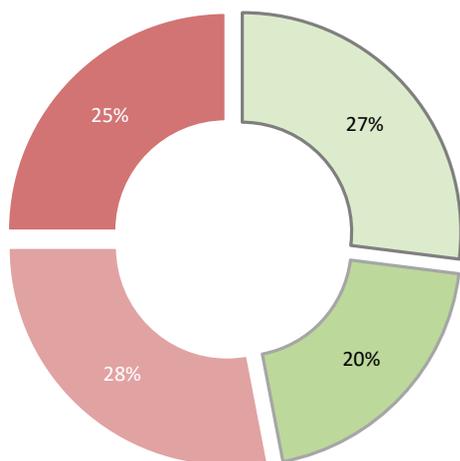
4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

METHODOLOGIE – LES SCORES

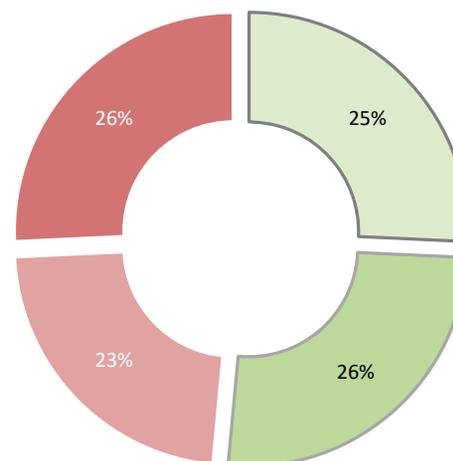
- ▶ Un élément important de notre enquête réside dans la définition de la qualité de l'emploi.
- ▶ Pour déterminer ce dernier, nous nous sommes basés sur notre recherche exploratoire et nous avons soumis plusieurs questions à notre panel de répondants. Nous avons isolé la satisfaction de son emploi et la présence de facteurs de risques pour la santé lié directement à l'occupation professionnelle actuelle.
- ▶ Pour évaluer la satisfaction au travail, nous nous sommes appuyés sur une analyse approfondie de la littérature existante. Nous avons ainsi identifié les principales dimensions fondamentales, telles que la satisfaction des relations avec les collègues, la qualité du management, la rémunération, le temps de déplacement ou encore par exemple, les opportunités de développement. Au total, c'est la perception de chaque individu sur 16 items différents qui définira son score de satisfaction au travail.
- ▶ Concernant les facteurs de risque pour la santé au travail, nous avons repris les critères définis par l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) de 2021. Ces facteurs, au nombre de sept, couvrent divers types de risques, tels que l'adoption de positions douloureuses ou fatigantes, ou encore le travail avec des ordinateurs, ordinateurs portables, tablettes et smartphones.
- ▶ Sur base de la note attribuée par chaque répondant sur chacun des items, nous calculons un score global de sa satisfaction de son emploi et un score qui reflète la présence ou non des facteurs de risque tels que définis par l'EWCS.
- ▶ Une fois nos deux indicateurs construits et calculés pour chaque répondant, nous avons opté pour la méthode des quartiles afin de diviser notre échantillon en 4 parts égales.
- ▶ **Nos scores, basés sur la perception des répondants, représentent la position de l'emploi d'un répondant par rapport à l'ensemble des emplois.**

FACTEURS DE RISQUE



■ Risque très faible ■ Risque faible ■ Risque élevé ■ Risque très élevé

SATISFACTION



■ Très satisfaits ■ Satisfaits ■ Insatisfaits ■ Très insatisfaits

- Le coefficient de corrélation entre les deux scores est de -0,44, indiquant une relation négative modérée entre la présence de facteurs de risques pour la santé au travail et la satisfaction au travail. Cela signifie que, généralement, à mesure que les facteurs de risques pour la santé augmentent, la satisfaction au travail tend à diminuer. Cependant, cette relation n'étant pas extrêmement forte, nous avons choisi de conserver les deux scores dans notre analyse.

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

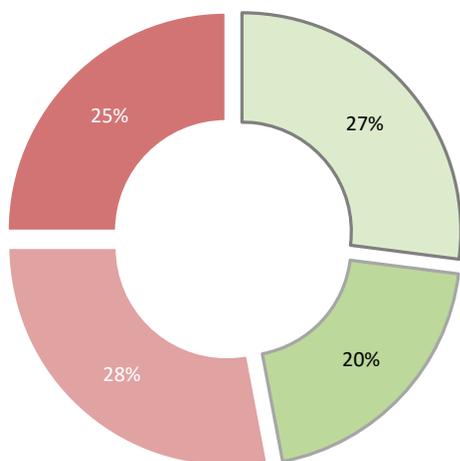
- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

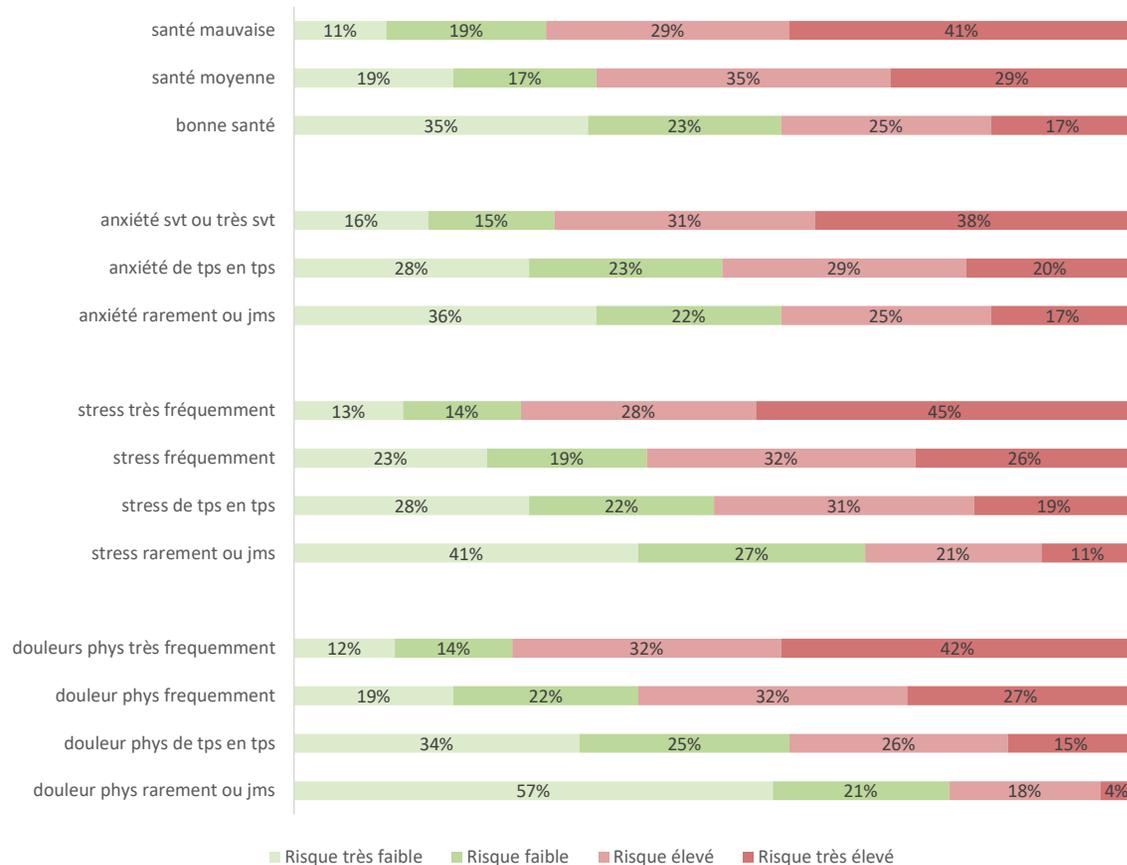
- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

IMPACT SUR LA SANTE – LES FACTEURS DE RISQUE AU TRAVAIL

FACTEURS DE RISQUE



■ Risque très faible
 ■ Risque faible
 ■ Risque élevé
 ■ Risque très élevé

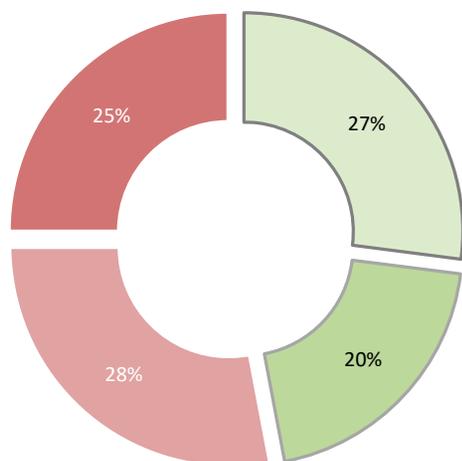


■ Risque très faible
 ■ Risque faible
 ■ Risque élevé
 ■ Risque très élevé

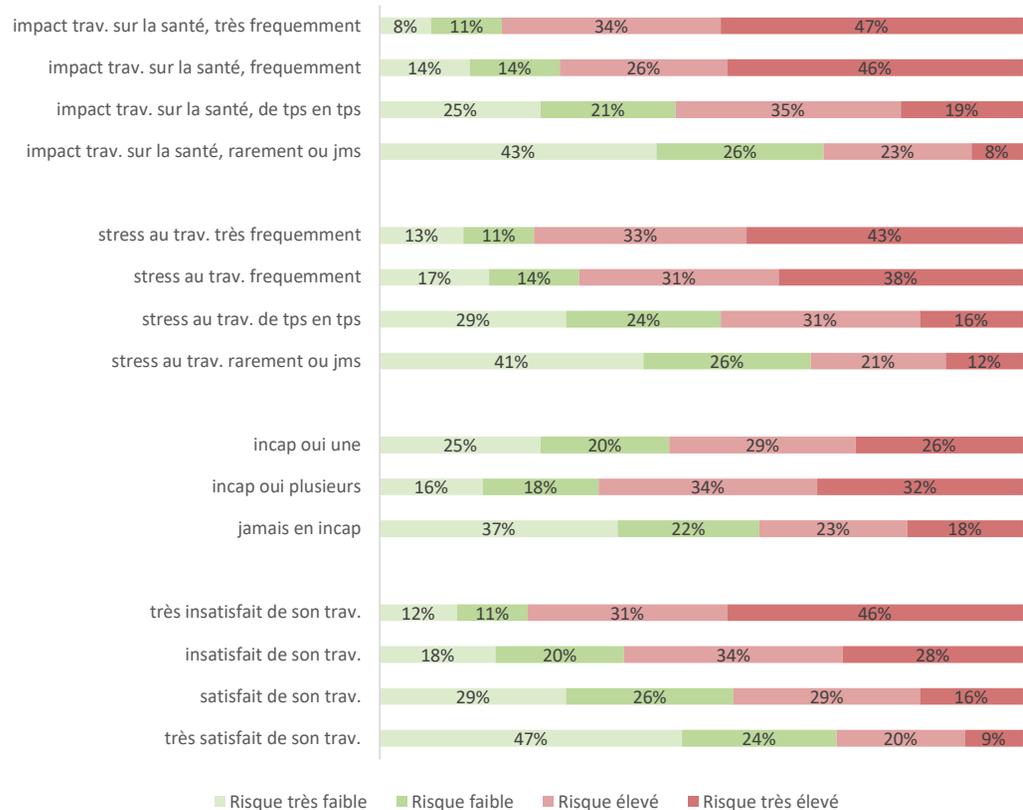
Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

IMPACT SUR LA SANTE – LES FACTEURS DE RISQUE AU TRAVAIL

FACTEURS DE RISQUE



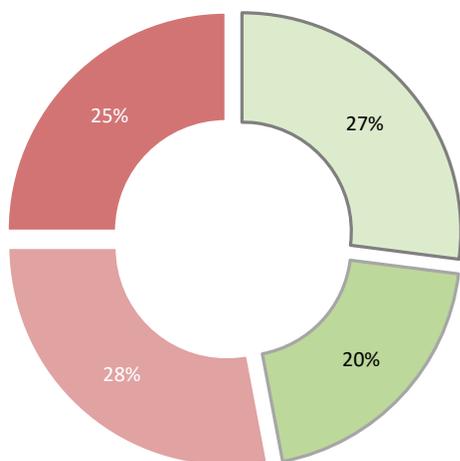
■ Risque très faible
 ■ Risque faible
 ■ Risque élevé
 ■ Risque très élevé



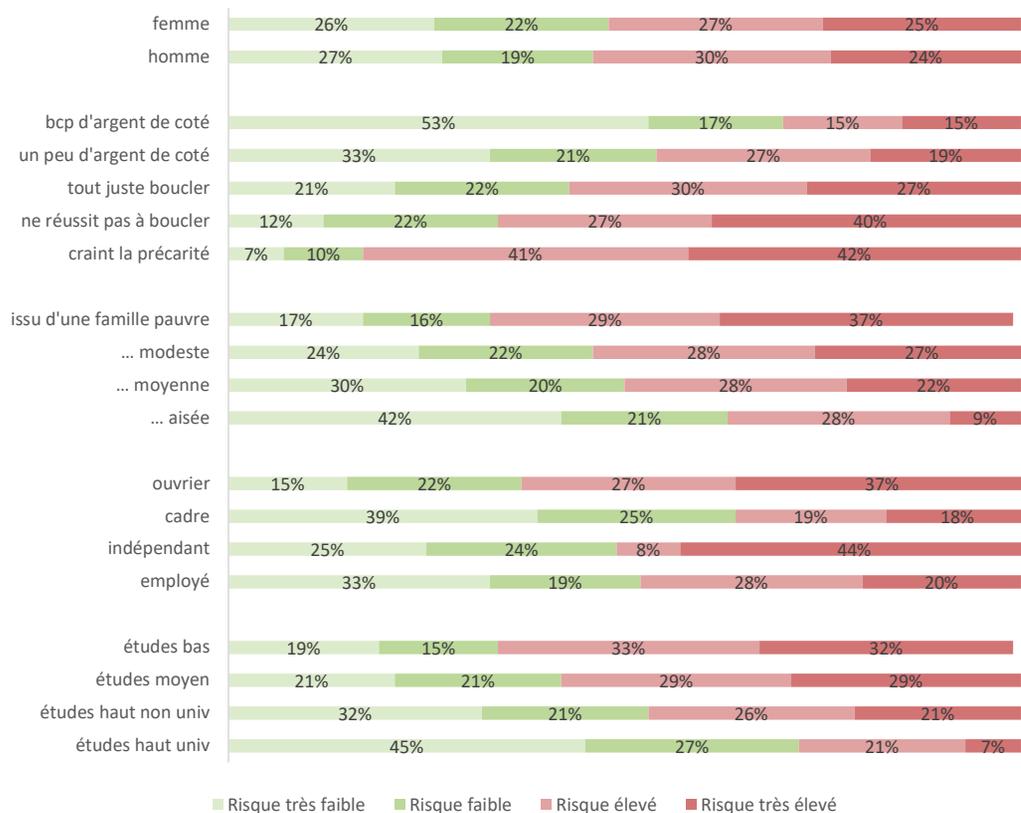
Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

IMPACT SUR LA SANTE – LES FACTEURS DE RISQUE AU TRAVAIL

FACTEURS DE RISQUE



■ Risque très faible
 ■ Risque faible
 ■ Risque élevé
 ■ Risque très élevé

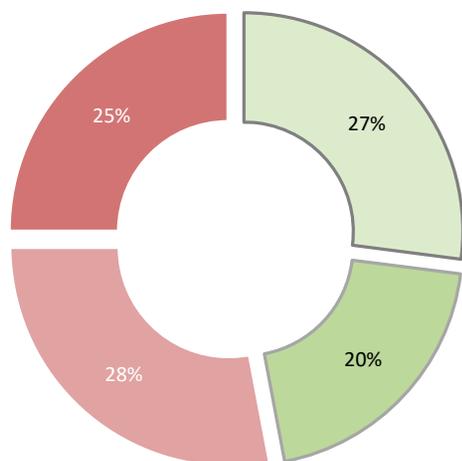


■ Risque très faible
 ■ Risque faible
 ■ Risque élevé
 ■ Risque très élevé

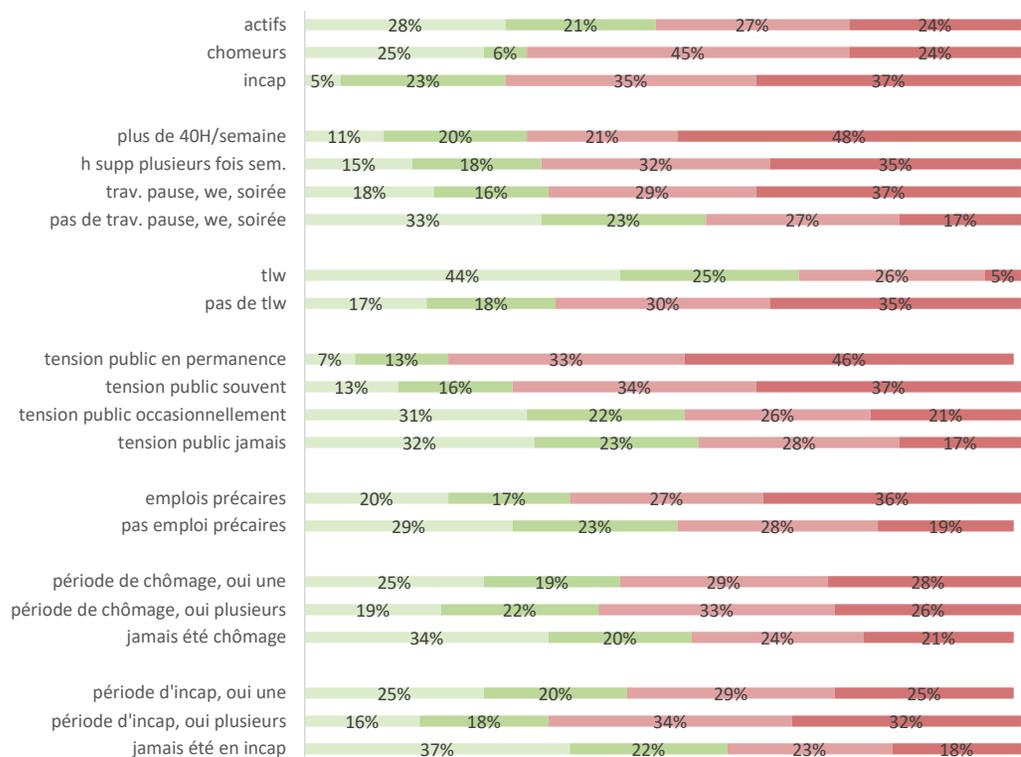
Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

IMPACT SUR LA SANTE – LES FACTEURS DE RISQUE AU TRAVAIL

FACTEURS DE RISQUE



■ Risque très faible
 ■ Risque faible
 ■ Risque élevé
 ■ Risque très élevé



■ Risque très faible
 ■ Risque faible
 ■ Risque élevé
 ■ Risque très élevé

Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

-
- ▶ **Le lien entre les facteurs de risques au travail et la santé n'est plus à prouver. Par exemple, pas plus tard qu'en décembre 2024, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a publié une actualisation des connaissances épidémiologiques qui confirme les liens entre les expositions psychosociales au travail et divers problèmes de santé. Cette étude s'appuie sur l'analyse de plus de 800 travaux scientifiques internationaux. On pourrait également mentionner les travaux de Michel Gollac et Marceline Bodier, qui ont catégorisé les risques psychosociaux en six familles et démontré leurs effets sur la santé mentale et physique.**
 - ▶ **Ce que nous pouvons donc apporter de plus à ce lien clairement et scientifiquement établi, ce sont des résultats propres aux Belges francophones mais aussi notre déclinaison par profils.**

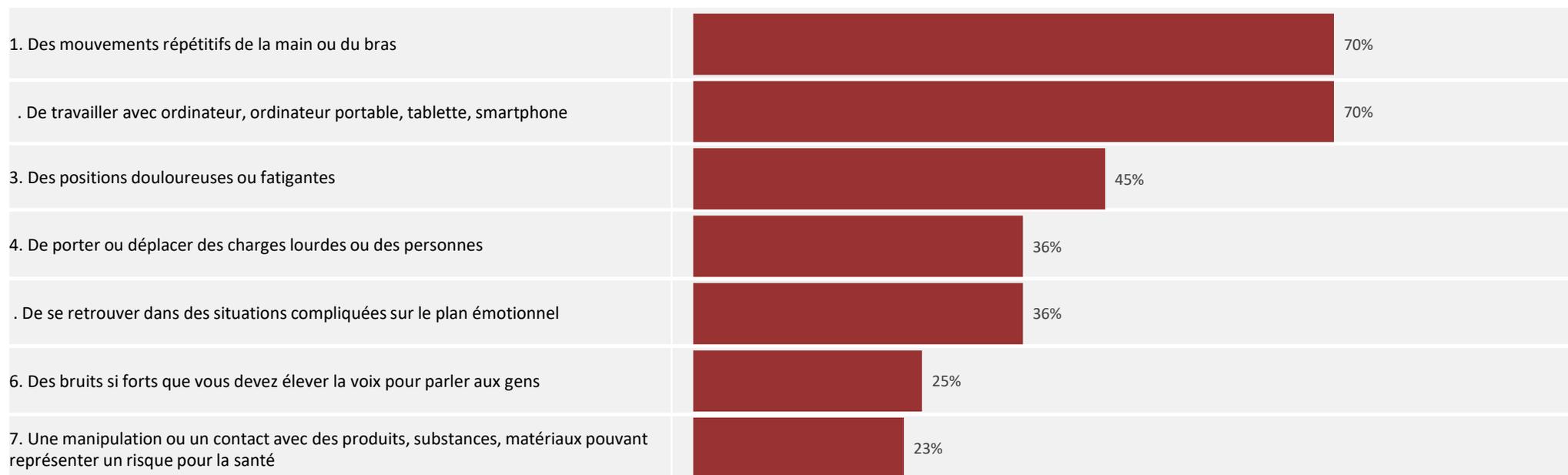
Sans exception, les individus exerçant un emploi comportant de nombreux facteurs de risque sont plus exposés aux problèmes de santé physique et mentale. Par exemple, parmi ceux qui se déclarent en mauvaise santé, 70 % occupent un emploi à risques élevés ou très élevés. De plus, 81 % des répondants ayant un travail à risques élevés ou très élevés déclarent que, au cours des 12 derniers mois, leur travail a eu un effet négatif sur leur santé. À l'inverse, 69 % des sondés ayant une fonction à risques faibles ou très faibles affirment que, durant la dernière année, leur travail a rarement ou jamais eu d'impact négatif sur leur santé.

Il est également important de noter l'effet direct des périodes d'incapacité de travail au cours de la carrière. Lorsque la population a connu plusieurs périodes d'incapacité de travail, 66% d'entre elle rencontre des facteurs de risque au travail élevés ou très élevés. Ce chiffre tombe à 55 % pour une seule période d'incapacité et à 41 % pour ceux n'ayant jamais été concernés par une incapacité de travail supérieure à un mois.

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

- ▶ Dans quelle mesure votre travail implique-t-il...
 - Jamais / Rarement / Parfois / Souvent / Toujours

Souvent / Toujours

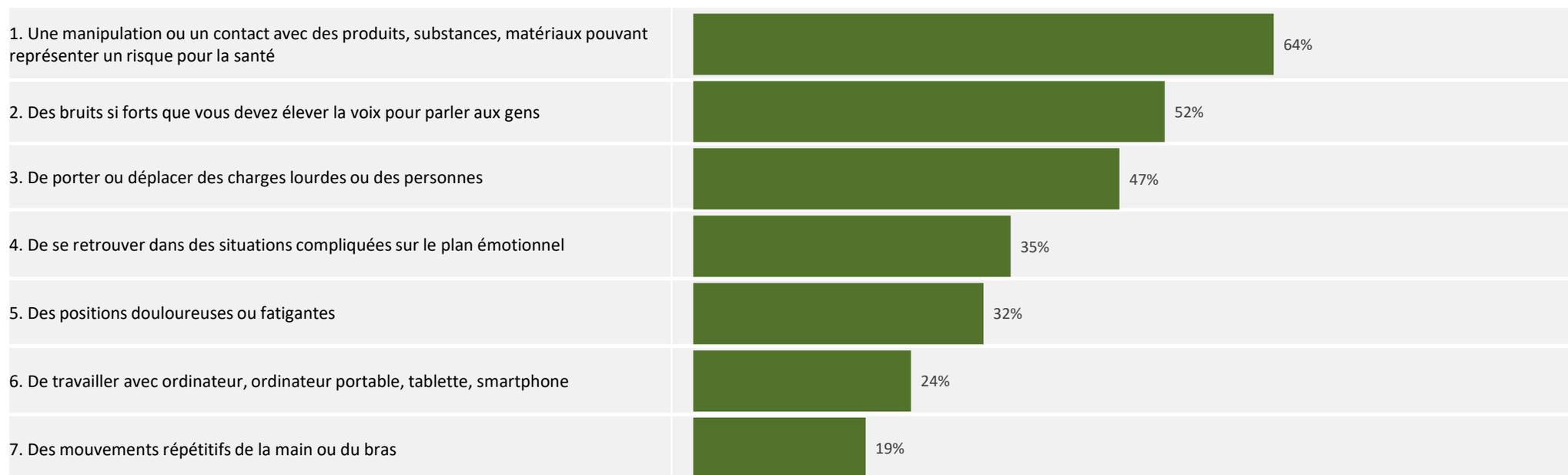


Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

- ▶ Dans quelle mesure votre travail implique-t-il...
 - Jamais / Rarement / Parfois / Souvent / Toujours

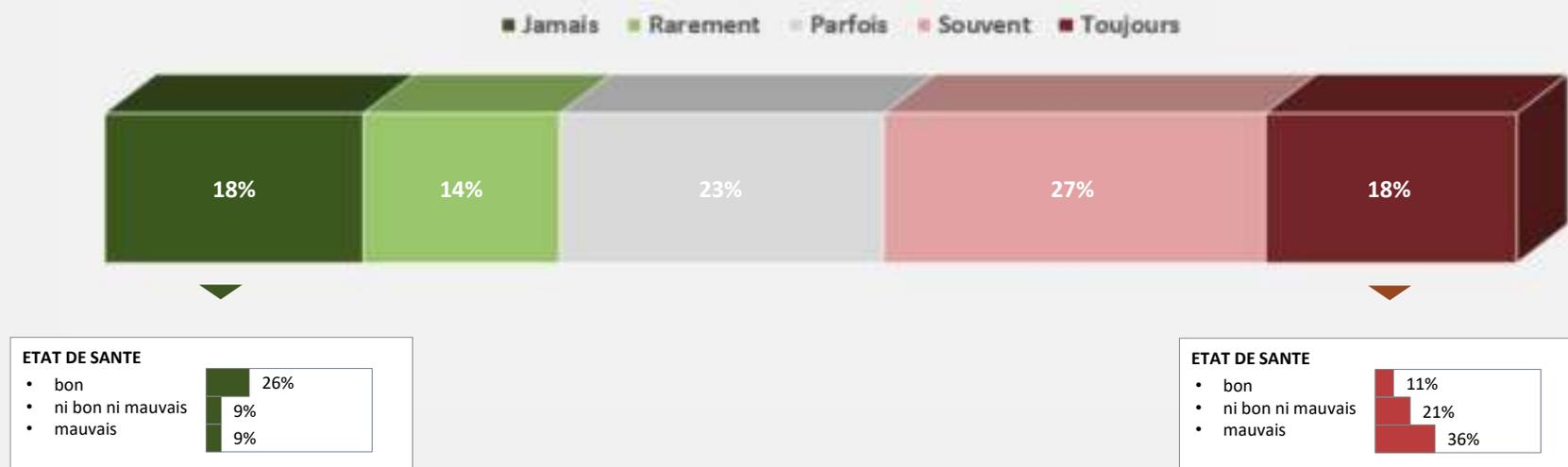
Rarement /Jamais



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – *Fédération Wallonie - Bruxelles* –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

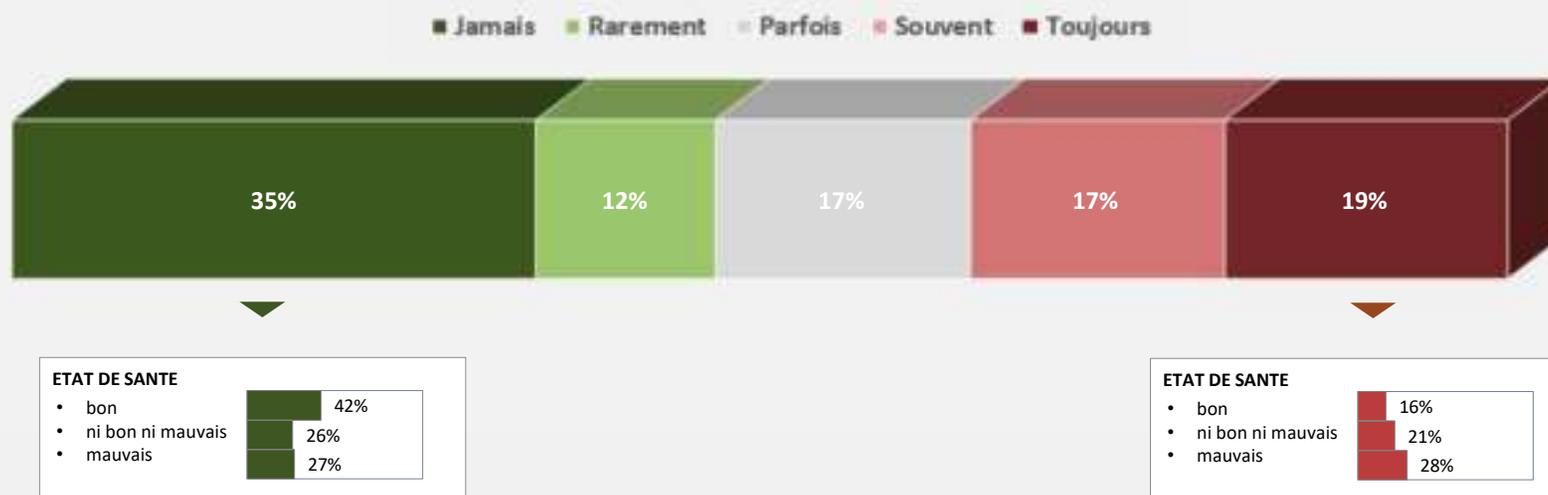
▪ Dans quelle mesure votre travail implique-t-il... - Des positions douloureuses ou fatigantes



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

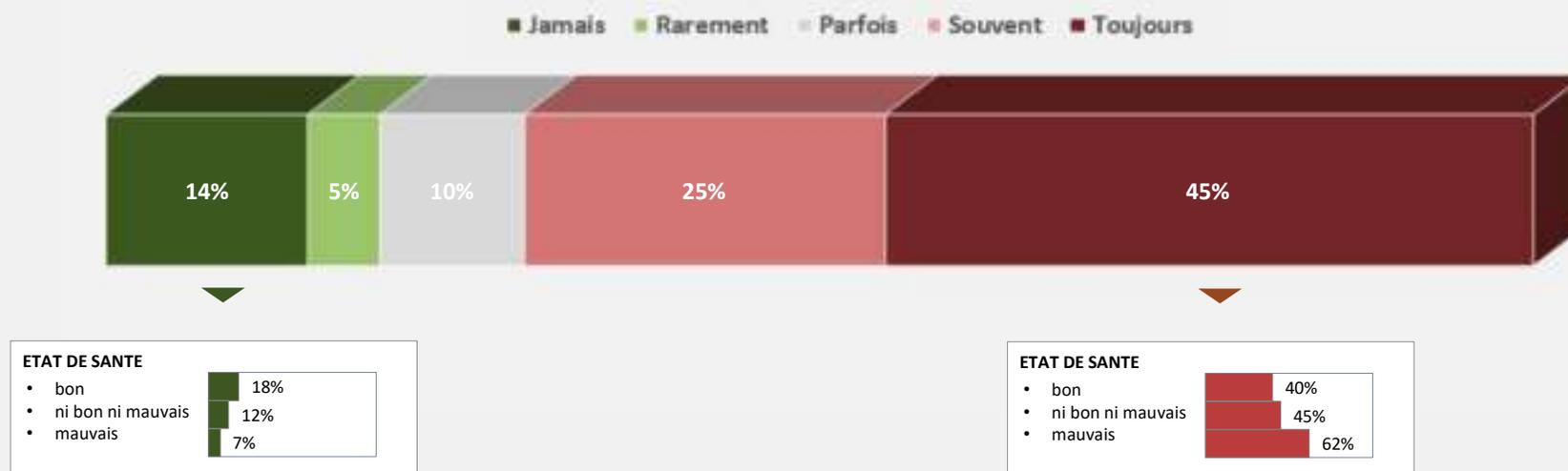
- Dans quelle mesure votre travail implique-t-il... - De porter ou déplacer des charges lourdes ou des personnes



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

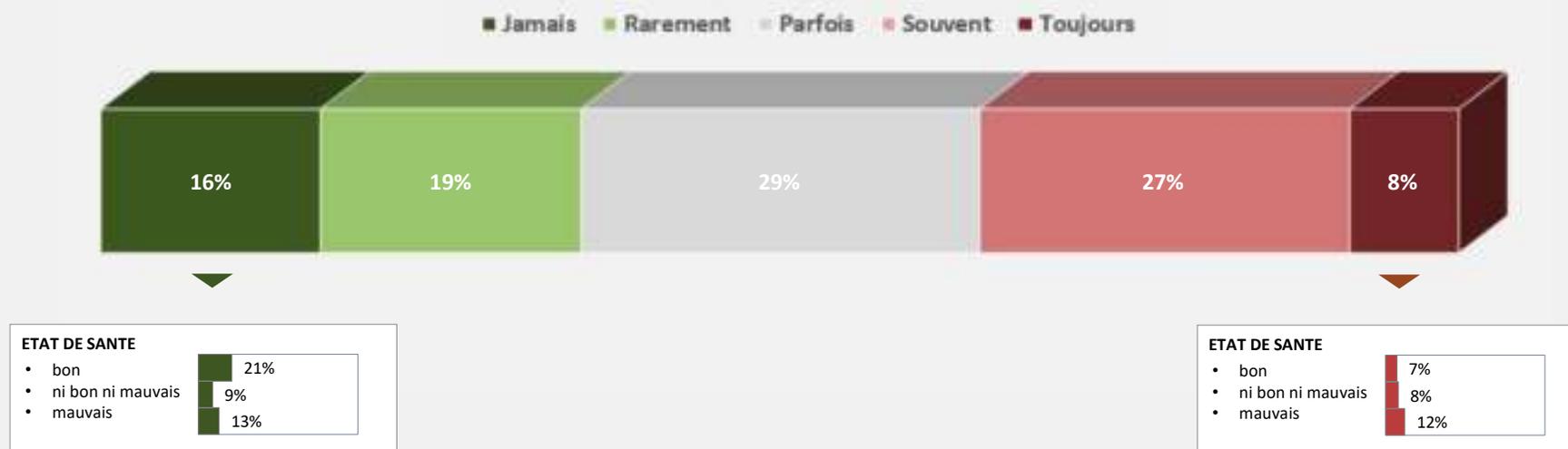
- Dans quelle mesure votre travail implique-t-il... - Des mouvements répétitifs de la main ou du bras



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

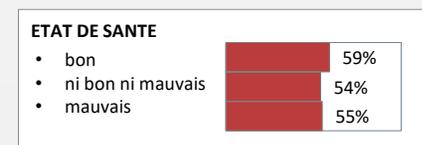
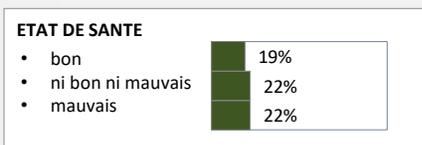
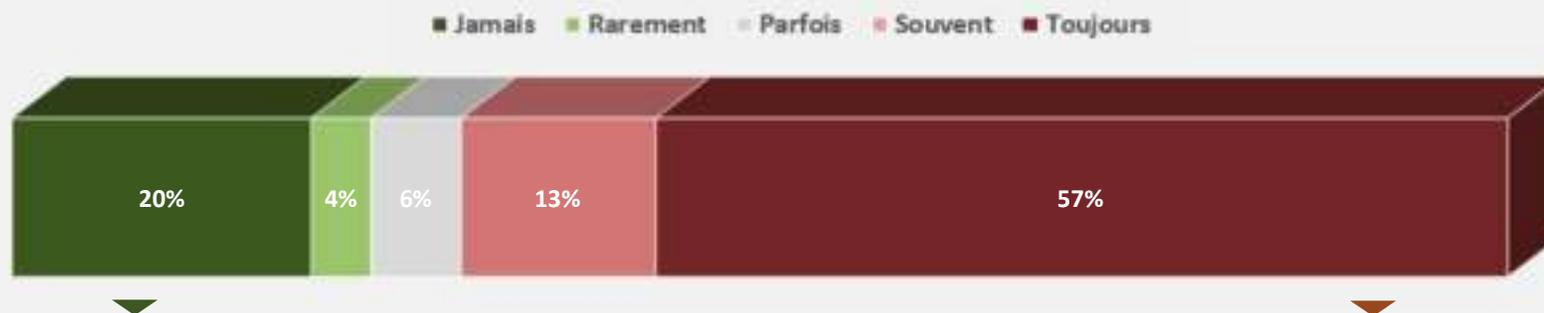
- Dans quelle mesure votre travail implique-t-il... - De se retrouver dans des situations compliquées sur le plan émotionnel



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

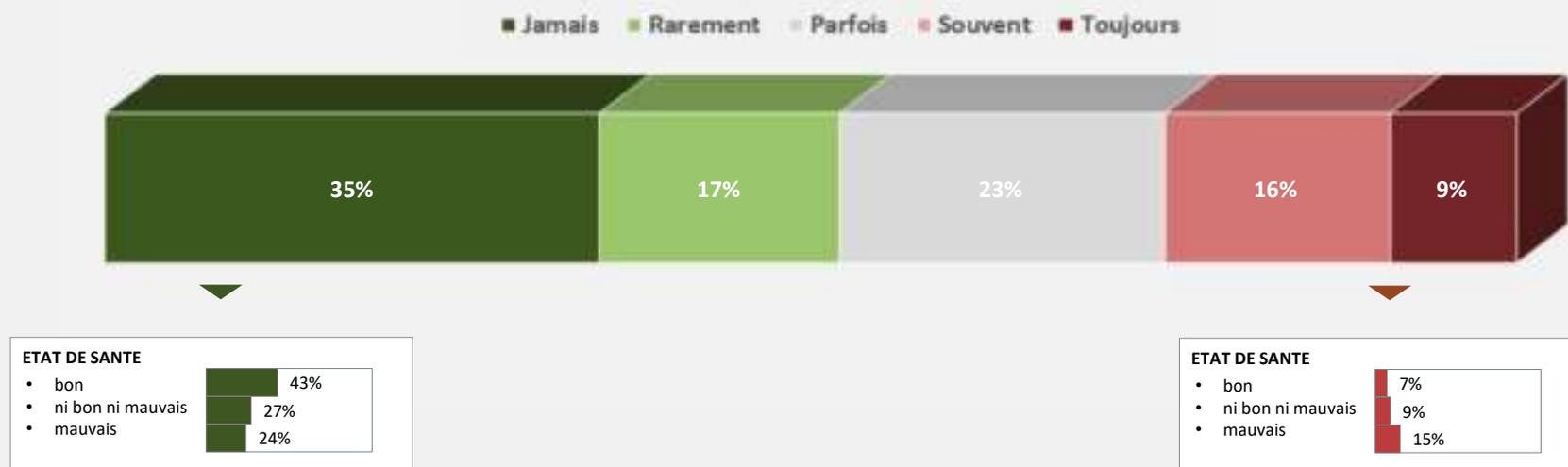
- Dans quelle mesure votre travail implique-t-il... - De travailler avec ordinateur, ordinateur portable, tablette, smartphone



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

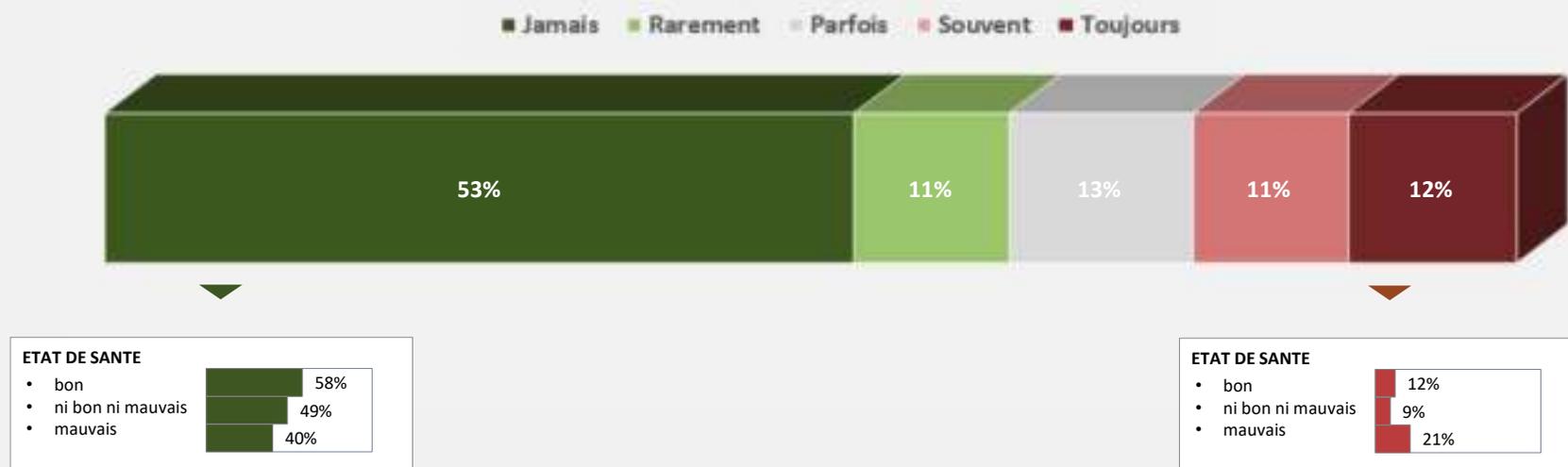
- Dans quelle mesure votre travail implique-t-il... - Des bruits si forts que vous devez élever la voix pour parler aux gens



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LES FACTEURS DE RISQUE POUR LA SANTE AU TRAVAIL

- Dans quelle mesure votre travail implique-t-il... - Une manipulation ou un contact avec des produits, substances, matériaux pouvant représenter un risque pour la santé



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

-
- ▶ **De manière générale, on peut constater que la population belge francophone est relativement souvent exposée à des facteurs de risque pour la santé dans leur occupation professionnelle.**
 - ▶ **Mis à part le travail sur ordinateur, tablette ou smartphone, la fréquence à laquelle ces facteurs sont rencontrés détériorent l'état de santé perçu des personnes ayant participé à notre enquête.**

Les positions fatigantes ou douloureuses (45% de la population concernée par ces risques souvent ou toujours) est l'un des facteurs les plus déterminants.

- ▶ **Les facteurs psychologiques et leurs impacts sur la santé ne sont pas à négliger. Une majorité de la population en Belgique francophone rencontrent ces types de risques dans leur emploi.**

36% des Belges francophones s'y sentent confrontés souvent ou toujours dans l'exercice de leur profession. On peut même y ajouter 29% des sondés qui déclarent aussi se retrouver parfois dans des situations compliquées sur le plan émotionnel dans leur métier. Les femmes sont assez nettement plus exposées à ce facteur de risque.

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

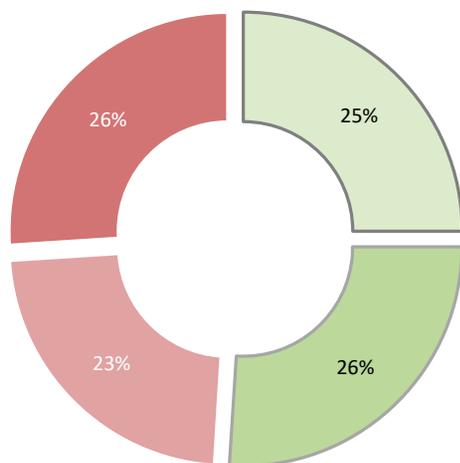
- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

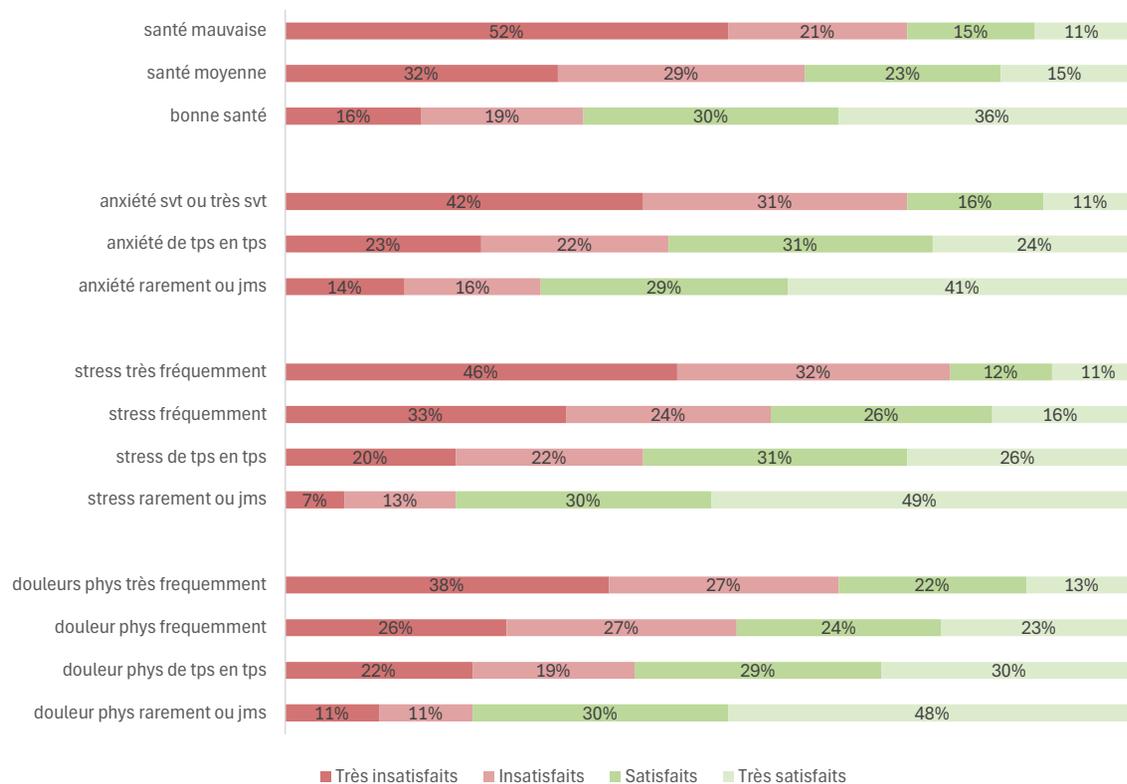
- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

IMPACT SUR LA SANTE – LA SATISFACTION DE SON EMPLOI

SATISFACTION



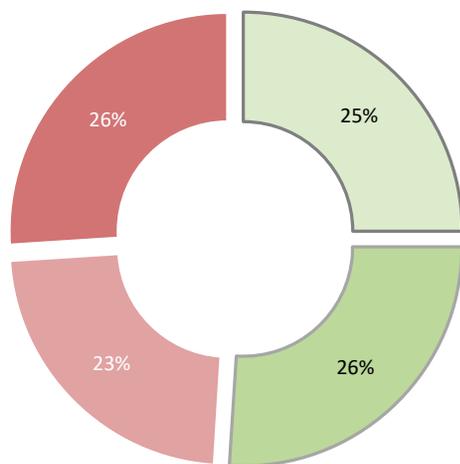
■ Très satisfaits
 ■ Satisfaits
 ■ Insatisfaits
 ■ Très insatisfaits



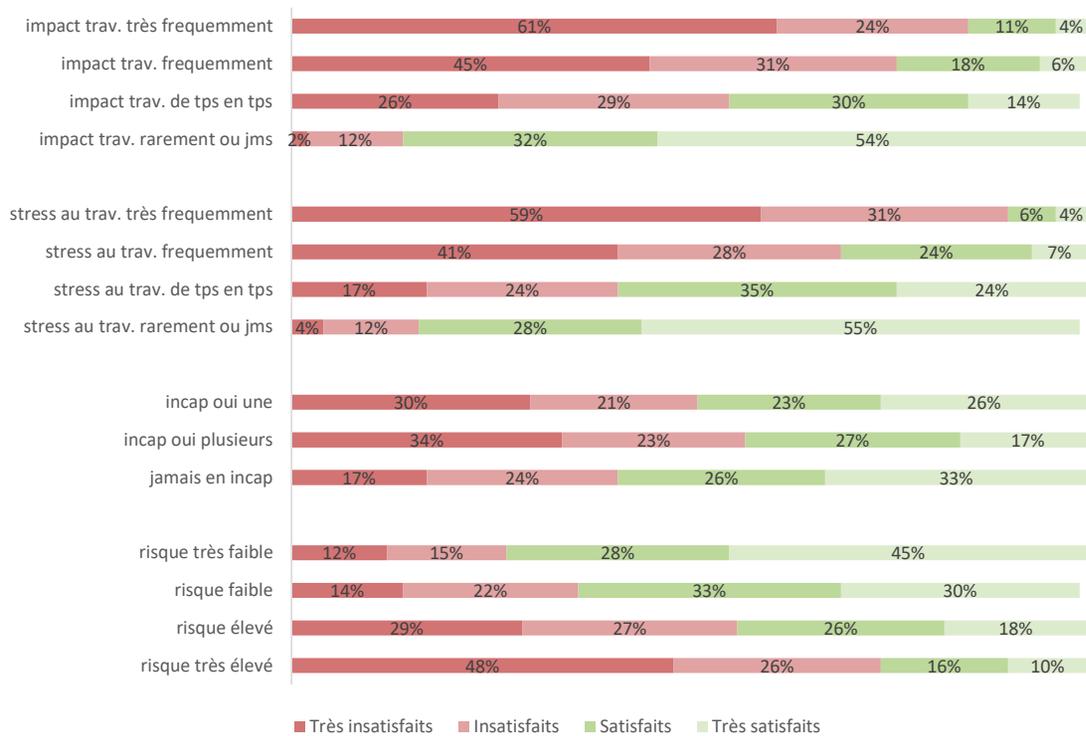
Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

IMPACT SUR LA SANTE – LA SATISFACTION DE SON EMPLOI

SATISFACTION



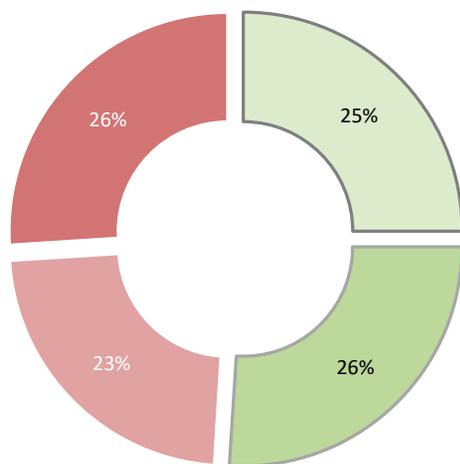
■ Très satisfaits ■ Satisfaits ■ Insatisfaits ■ Très insatisfaits



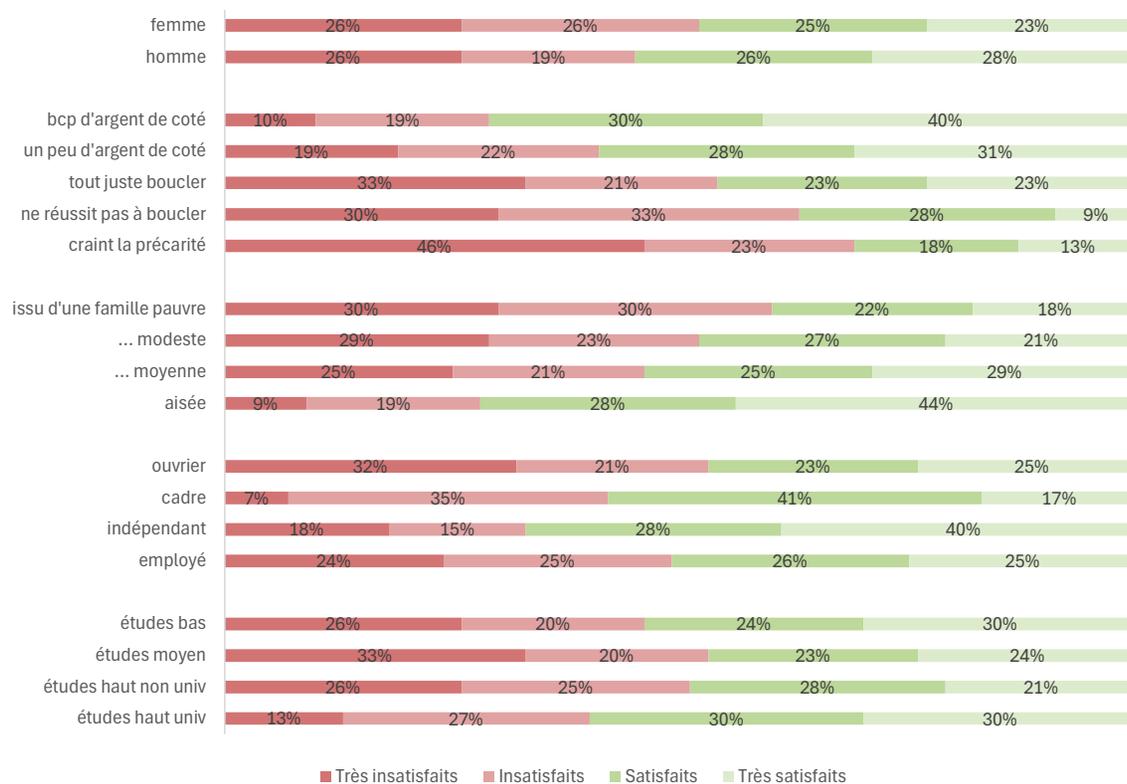
Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

IMPACT SUR LA SANTE – LES FACTEURS DE RISQUE AU TRAVAIL

SATISFACTION



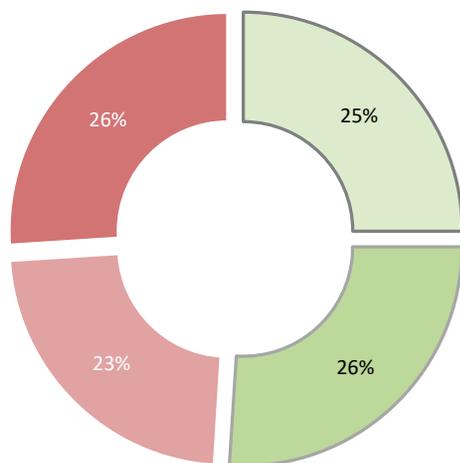
■ Très satisfaits
 ■ Satisfaits
 ■ Insatisfaits
 ■ Très insatisfaits



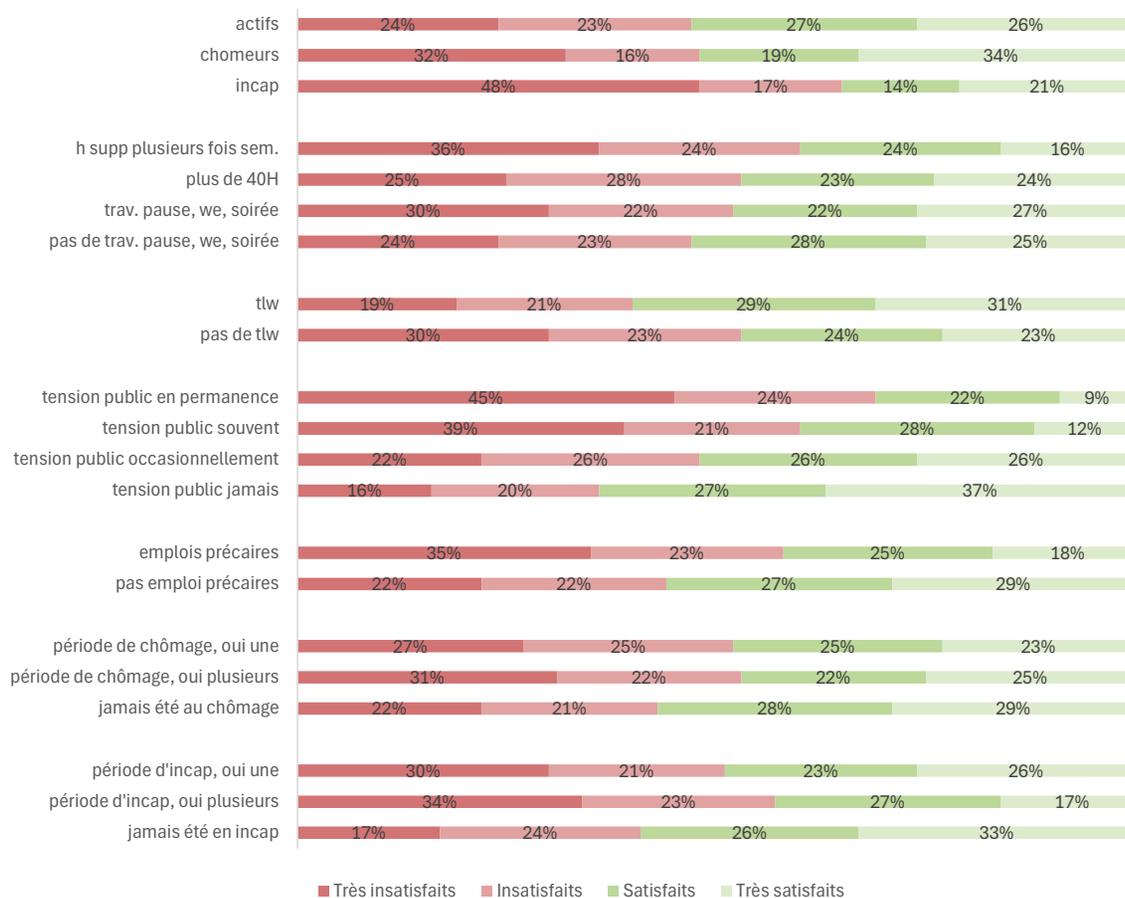
Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

IMPACT SUR LA SANTE – LES FACTEURS DE RISQUE AU TRAVAIL

SATISFACTION



■ Très satisfaits
 ■ Satisfaits
 ■ Insatisfaits
 ■ Très insatisfaits



Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

-
- ▶ **Le lien entre la satisfaction au sein de son travail et la santé bénéficie de moins de productions scientifiques que les facteurs de risque. Toutefois, plusieurs chercheurs ont démontré cette interrelation. Nous pouvons notamment citer :**

Alice Le Flanchec, Astrid Mullenbach et Jacques Rojot, dans "Favoriser la satisfaction au travail : les apports de l'enquête REPONSE 2011 » (2011)

Véronique St-Gelais, Eric Gosselin et Roland Foucher dans "Liens entre les satisfactions au travail et dans la vie : identification d'une typologie de profils« (2020)

- ▶ **Et, les résultats de notre enquête abondent dans ce sens. L'impact de la satisfaction ressentie de son emploi sur la santé physique et mentale est très significatif en Belgique francophone.**

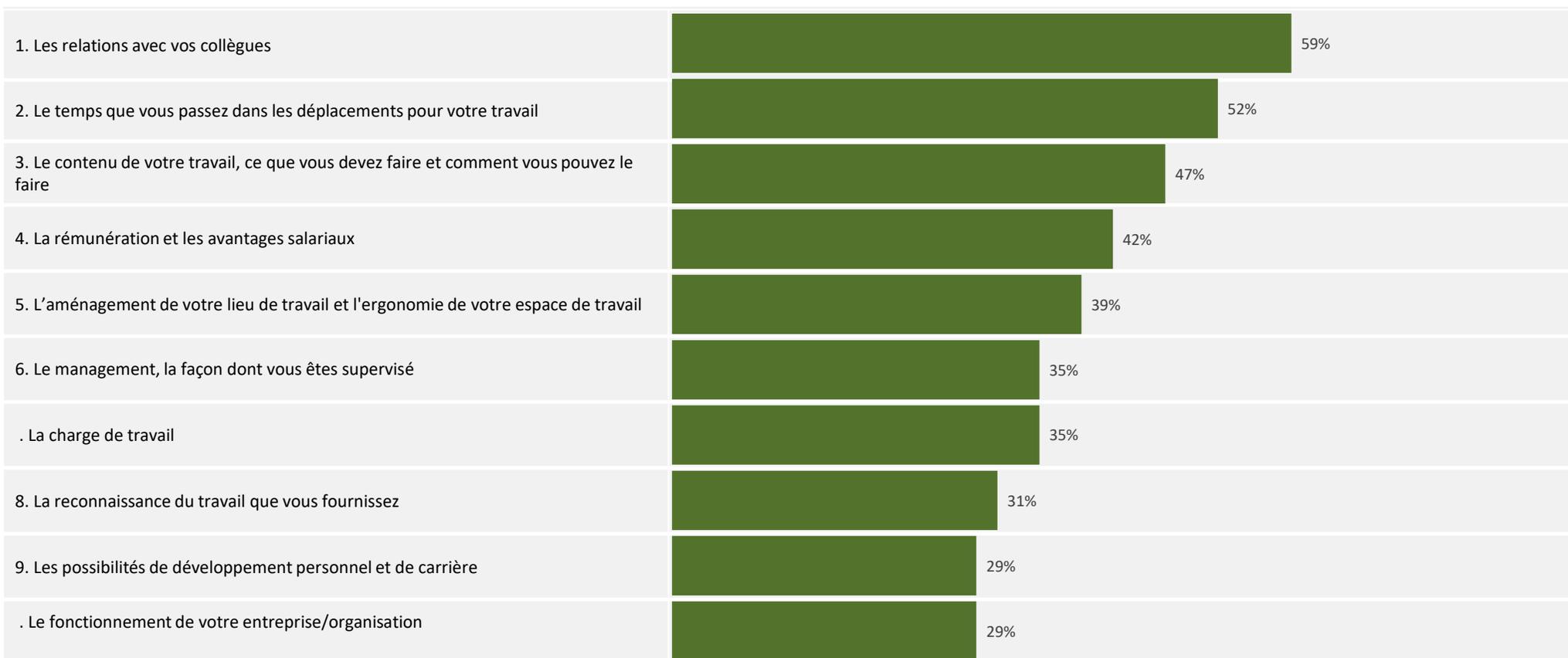
Si on observe la totalité des répondants qui se déclarent en mauvaise santé, 52% d'entre eux sont très insatisfaits de leur travail et 21% sont insatisfaits. À l'inverse, 11% des répondants qui se disent en mauvaise santé sont très satisfaits de leur emploi.

Au cours des 12 derniers mois, 4% des sondés qui sont très satisfaits dans leur occupation professionnelle déclarent que leur métier a un impact sur leur santé; les très insatisfaits sont 61% ! Le constat se situe dans les mêmes proportions concernant le stress au travail.

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

Très satisfaits

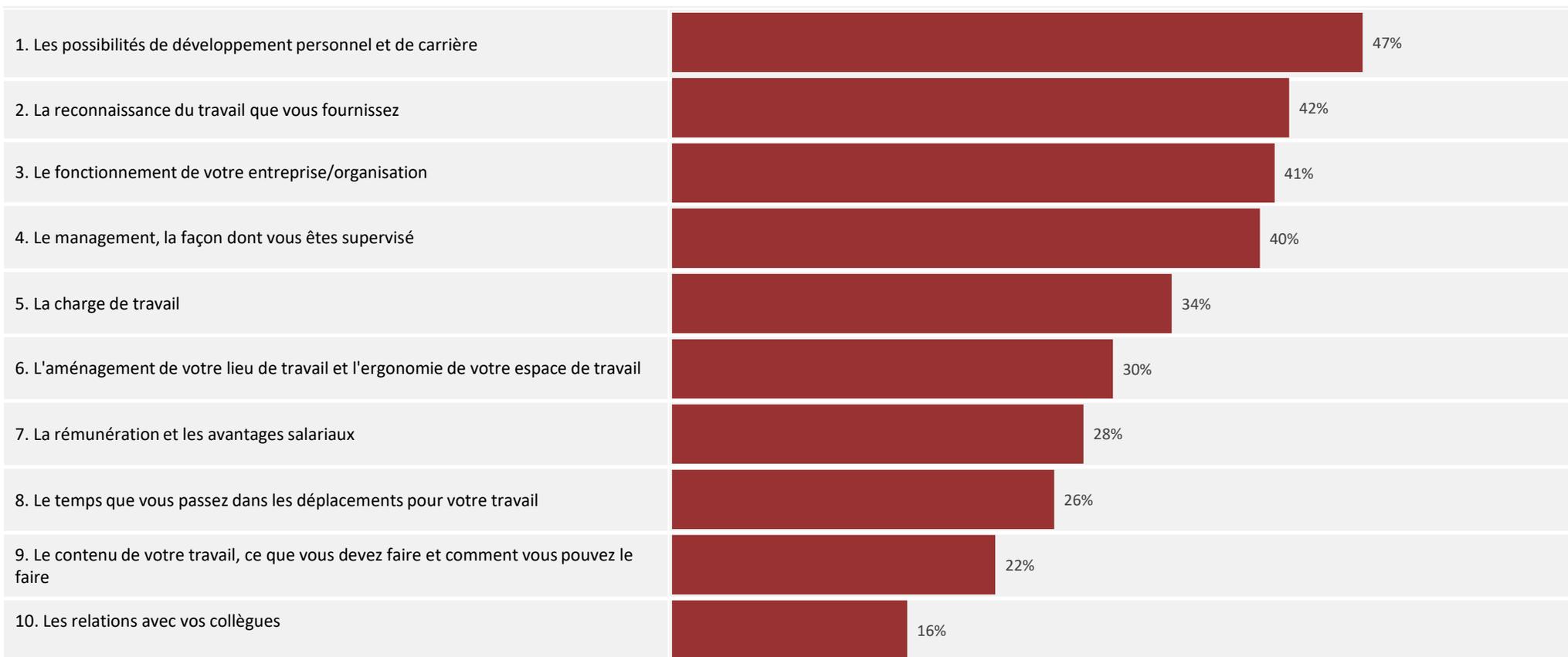


Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

Très insatisfaits

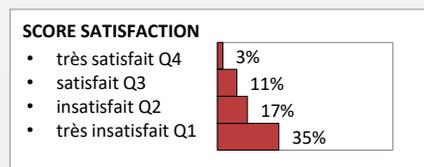
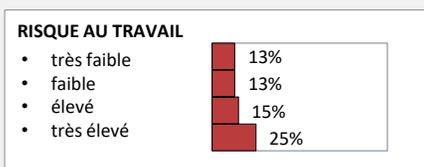
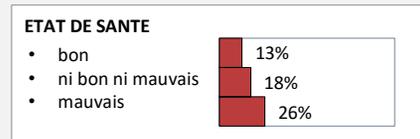
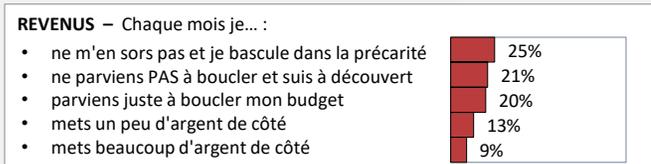


Base : 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

▪ Les relations avec vos collègues



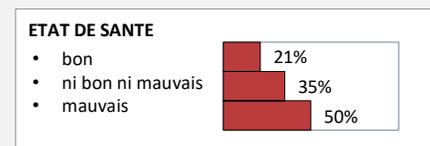
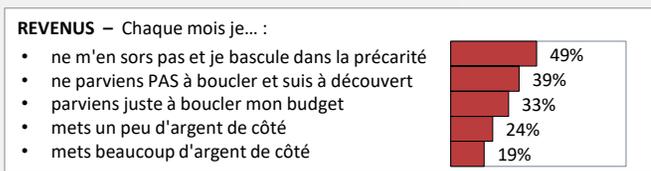
+	ouvrier	23%
+	cantril < 6	26%
-	cantril > 8	10%
+	actuellement en burnout	29%
+	a déjà été en burnout	24%
+	h supp plusieurs fois/sem	20%
+	tension av public en perm.	26%
+	stress au W très svt	37%
+	impact du W sur santé très svt	33%
+	emploi précaire	27%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

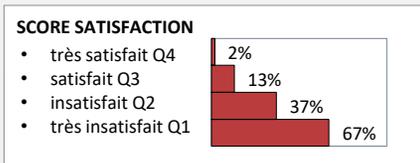
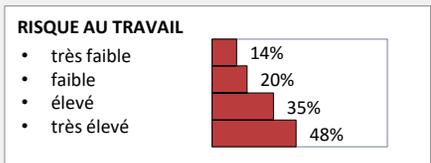
- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :



- **L'aménagement de votre lieu de travail et l'ergonomie de votre espace de travail**



+	incapacité	61%
+	douleur phys. très svt	43%
+	actuellement en burnout	57%
+	W à pause, en soirée, wkd	35%
+	h supp plusieurs fois/sem	35%
+	tension av public en perm.	50%
+	stress au W très svt	52%
+	impact du W sur santé très svt	59%
+	emploi précaire	42%



LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

Très satisfaits

- De 8 à 10/10 -

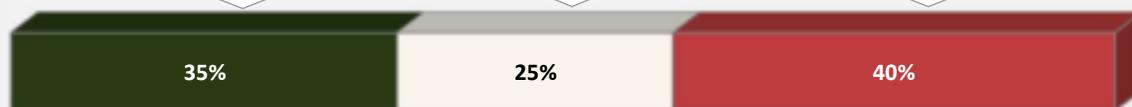
Moyennement satisfaits

- De 6 à 7/10 -

Insatisfaits

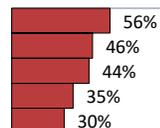
- Inférieur à 6/10 -

- **Le management, la façon dont vous êtes supervisé**



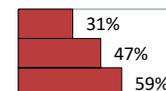
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



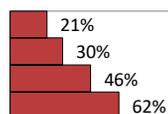
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



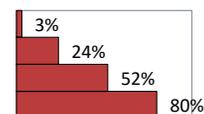
RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4
- satisfait Q3
- insatisfait Q2
- très insatisfait Q1



+	incapacité	63%
+	anxiété svt ou très svt	55%
-	anxiété rare ou jms	29%
+	cantril < 6	60%
-	cantril > 8	24%
+	douleur phys. très svt	51%
+	actuellement en burnout	69%
+	W à pause, en soirée, wkd	43%
+	h supp plusieurs fois/sem	52%
+	tension av public en perm.	61%
+	stress au W très svt	67%
+	impact du W sur santé très svt	70%
+	emploi précaire	43%
+	imp. marché du W pas bon	48%
-	secteur associatif	32%
+	facteur = orga du W par entp	45%
+	grande entreprise	45%
+	anc. prof. + de 25 ans	48%
+	facteur = orga du W par entp	45%
+	manager	43%
-	pas manager	37%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

Très satisfaits

- De 8 à 10/10 -

Moyennement satisfaits

- De 6 à 7/10 -

Insatisfaits

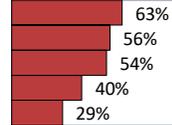
- Inférieur à 6/10 -

- **Les possibilités de développement personnel et de carrière**



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



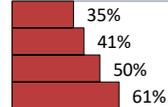
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



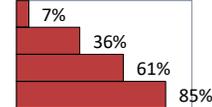
RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4
- satisfait Q3
- insatisfait Q2
- très insatisfait Q1



NIVEAU D'ETUDES

- bas
- moyen
- haut non univ
- haut univ

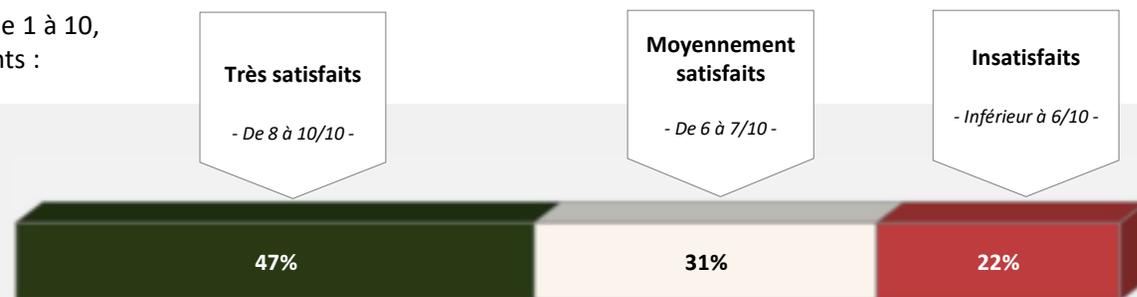


+	incapacité	75%
+	chômeurs	52%
-	indépendant	16%
-	cadre	29%
+	cantril < 6	70%
-	cantril > 8	29%
-	secteur associatif	38%
+	actuellement en burnout	74%
+	CDI	50%
-	CDD	44%
-	interim	39%
+	stress au W très svt	68%
+	impact du W sur santé très svt	77%
+	emploi précaire	49%
+	imp. marché du W pas bon	57%
-	grande entreprise	42%
+	invest. au W normal	52%
-	travail très important	42%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

- **Le contenu de votre travail, ce que vous devez faire et comment vous pouvez le faire**



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 50%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 28%
- parviens juste à boucler mon budget 23%
- mets un peu d'argent de côté 15%
- mets beaucoup d'argent de côté 14%

ETAT DE SANTE

- bon 14%
- ni bon ni mauvais 26%
- mauvais 40%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 10%
- faible 14%
- élevé 25%
- très élevé 36%

SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4 1%
- satisfait Q3 9%
- insatisfait Q2 23%
- très insatisfait Q1 53%

+	incapacité	42%
+	chômeurs	25%
-	indépendant	15%
-	cadre	15%
+	cantril < 6	44%
-	cantril > 8	9%
-	secteur associatif	11%
+	actuellement en burnout	43%
+	stress au W très svt	43%
+	impact du W sur santé très svt	52%
+	emploi précaire	30%
+	imp. marché du W pas bon	28%

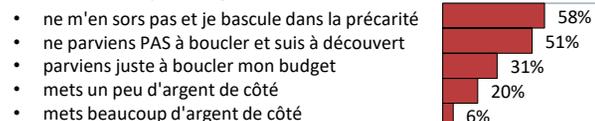
LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :



La rémunération et avantages salariaux

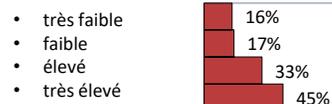
REVENUS – Chaque mois je... :



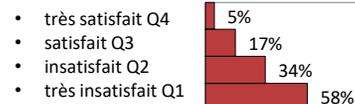
ETAT DE SANTE



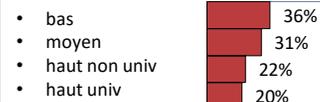
RISQUE AU TRAVAIL



SCORE SATISFACTION



NIVEAU D'ETUDES



+	40-44ans	35%
+	incapacité	47%
+	chômeurs	36%
+	indépendant	42%
-	cadre	15%
+	ouvrier	43%
+	cantril < 6	52%
-	cantril > 8	14%
+	stress au W très svt	43%
+	impact du W sur santé très svt	47%
+	emploi précaire	43%
+	imp. marché du W pas bon	37%
-	imp. marché du W bonne	19%
+	invest. au travail très élevé	33%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

Très satisfaits

- De 8 à 10/10 -

Moyennement satisfaits

- De 6 à 7/10 -

Insatisfaits

- Inférieur à 6/10 -

Le fonctionnement de votre entreprise

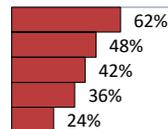
29%

30%

41%

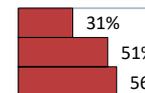
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



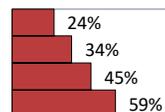
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



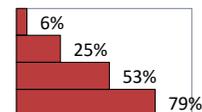
RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



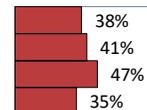
SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4
- satisfait Q3
- insatisfait Q2
- très insatisfait Q1



NIVEAU D'ETUDES

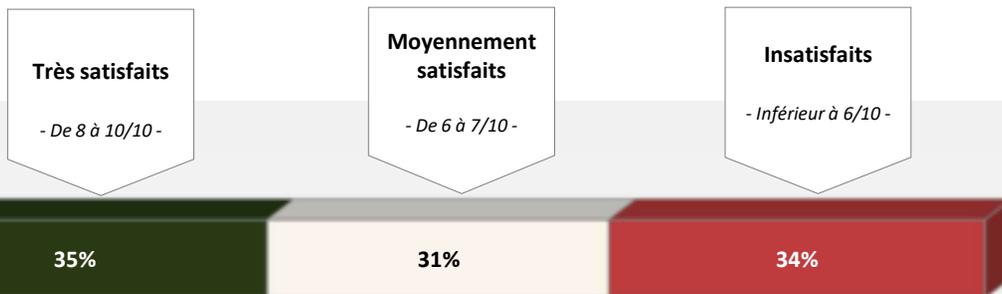
- bas
- moyen
- haut non univ
- haut univ



-	18-24ans	27%
+	incapacité	61%
+	chômeurs	55%
+	anxiété svt ou très svt	53%
-	anxiété rare ou jms	29%
+	actuellement en burnout	69%
+	facteur = orga du W par entp	48%
+	cantril < 6	68%
-	cantril > 8	23%
+	stress au W très svt	73%
+	impact du W sur santé très svt	72%
+	emploi précaire	46%
+	imp. marché du W pas bon	51%
-	imp. marché du W bonne	29%
=	manager	42%
=	cadre	39%
-	indépendant	26%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :



La charge de travail

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité: 50%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert: 41%
- parviens juste à boucler mon budget: 40%
- mets un peu d'argent de côté: 26%
- mets beaucoup d'argent de côté: 26%

ETAT DE SANTE

- bon: 26%
- ni bon ni mauvais: 42%
- mauvais: 48%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible: 19%
- faible: 29%
- élevé: 37%
- très élevé: 51%

SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4: 6%
- satisfait Q3: 20%
- insatisfait Q2: 46%
- très insatisfait Q1: 66%

+	55-59ans	41%
+	monoparentale	47%
+	incapacité	51%
+	chômeurs	37%
+	anxiété svt ou très svt	49%
-	anxiété rare ou jms	21%
+	actuellement en burnout	60%
+	facteur = orga du W par entp	39%
+	cantril < 6	54%
-	cantril > 8	17%
+	stress au W très svt	60%
+	impact du W sur santé très svt	57%
+	emploi précaire	37%
+	imp. marché du W pas bonne	38%
-	imp. marché du W bonne	30%
+	manager	38%
+	invest. au tW très élevé	42%
-	invest. au W normal	30%
+	h supp plusieurs fois/sem	44%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

Très satisfaits

- De 8 à 10/10 -

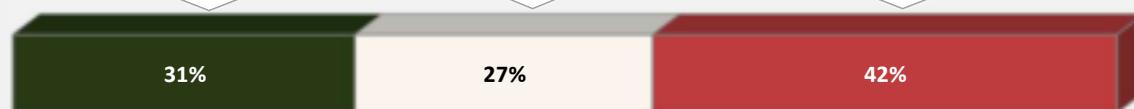
Moyennement satisfaits

- De 6 à 7/10 -

Insatisfaits

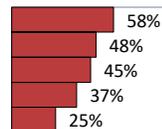
- Inférieur à 6/10 -

- **La reconnaissance du travail que vous fournissez**



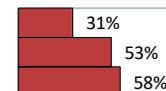
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



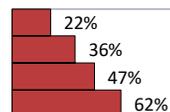
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



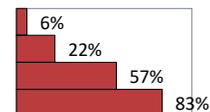
RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4
- satisfait Q3
- insatisfait Q2
- très insatisfait Q1

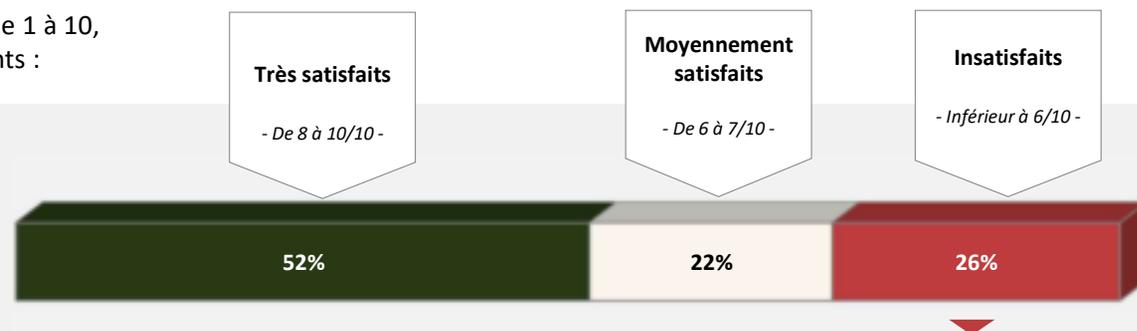


-	indépendant	17%
+	monoparentale	47%
+	incapacité	63%
+	chômeurs	46%
+	anxiété svt ou très svt	57%
-	anxiété rare ou jms	29%
+	actuellement en burnout	72%
+	facteur = orga du W par entp	48%
+	cantril < 6	67%
-	cantril > 8	22%
+	stress au W très svt	75%
+	impact du W sur santé très svt	75%
+	emploi précaire	52%
+	imp. marché du W pas bon	51%
-	imp. marché du W bonne	32%
+	manager	48%
+	h supp plusieurs fois/sem	55%
+	tension av. public en perm	60%
+	secteur publique	48%
-	secteur associatif	27%
+	anc. prof. + de 15 ans	50%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

- Par rapport à votre travail, pouvez-vous nous dire sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous êtes satisfaits ou non des éléments suivants :

- Temps que vous passez dans les déplacements pour votre travail



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 26%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 32%
- parviens juste à boucler mon budget 28%
- mets un peu d'argent de côté 23%
- mets beaucoup d'argent de côté 21%

ETAT DE SANTE

- bon 22%
- ni bon ni mauvais 27%
- mauvais 37%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 21%
- faible 24%
- élevé 26%
- très élevé 31%

SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4 12%
- satisfait Q3 19%
- insatisfait Q2 25%
- très insatisfait Q1 46%

-	femme	22%
+	homme	29%
+	25-39ans	32%
=	Bruxelles	27%
=	Wallonie	25%
+	cadre	37%
+	secteur privé	29%
-	secteur publique	21%
+	intérim	43%
+	grande entreprise	34%
+	W à pause, en soirée, wkd	30%
+	impact du W sur santé très svt	40%
+	stress au W très svt	40%
+	enfant moins de 3ans	38%
+	enfant moins de 6 ans	32%

-
- ▶ **En tenant compte des multiples dimensions par lesquelles un travailleur peut évaluer sa satisfaction professionnelle, trois éléments se distinguent légèrement. Les aspects les moins bien notés sont : les possibilités d'évolution, la reconnaissance du travail accompli et le fonctionnement de l'organisation. La charge de travail et le management complètent le classement des éléments les moins satisfaisants.**
 - ▶ **Concernant l'impact sur la santé, tous les critères audités ont une influence. On remarque pour chaque item un lien entre la satisfaction et l'impact que le travail a eu, ou non, sur la santé au cours des 12 derniers mois.**

Plus de 40 % des Belges francophones se déclarent très insatisfaits des opportunités d'évolution de carrière, de la reconnaissance de leur travail et du fonctionnement de leur organisation. De plus, 40 % expriment leur insatisfaction vis-à-vis du management, tandis que 34 % sont mécontents de leur charge de travail.

A l'inverse, 16 % des travailleurs sont insatisfaits de leurs relations avec leurs collègues, 22 % du contenu de leur travail et 26 % des déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail.

Pour revenir à l'impact de la satisfaction sur la santé, voici quelques exemples chiffrés : lorsque 40 % des répondants sont insatisfaits de la manière dont ils sont supervisés, la proportion grimpe à 59 % parmi ceux qui se déclarent en mauvaise santé. En ce qui concerne les opportunités d'évolution de carrière, 47 % de la population interrogée se dit insatisfaite, contre 68 % chez les individus en mauvaise santé.

-
- ▶ **À côté de ces éléments, l'analyse par profil est elle aussi assez révélatrice. Un premier constat frappant est que, sans exception, le niveau de revenu influence notablement la satisfaction au travail. Plus le revenu est élevé, plus l'insatisfaction diminue par rapport à la population générale. À l'inverse, lorsque les revenus diminuent, l'insatisfaction augmente inexorablement.**

Par exemple, l'insatisfaction concernant la rémunération et les avantages salariaux s'élève à 28 % dans la population belge francophone. Parmi ceux qui déclarent mettre beaucoup d'argent de côté chaque mois, ce taux tombe à 6 %, soit plus de quatre fois moins. En revanche, chez ceux qui n'arrivent pas à boucler leur budget et craignent la précarité, la proportion d'insatisfaits monte à 58 %.

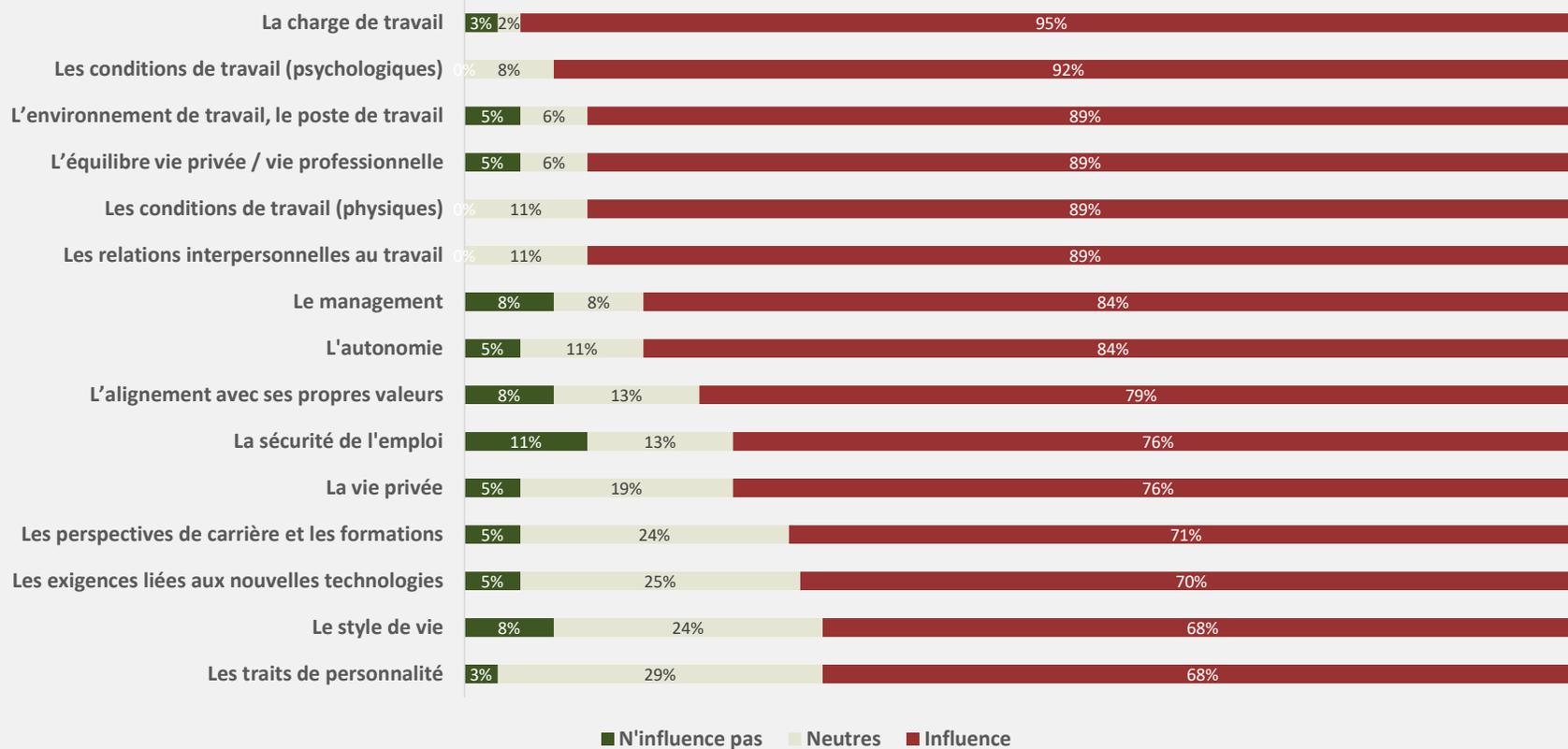
Le même constat s'applique à la satisfaction vis-à-vis du fonctionnement de l'organisation ou de l'entreprise. On observe 41 % d'insatisfaits dans la population interrogée, 24 % parmi les personnes aux revenus les plus confortables et 61 % chez les plus pauvres.

- ▶ **Non sans lien, on remarque également à plusieurs égards des différences significatives entre les types de fonctions, d'emplois, de contrats ou encore de structures familiales.**

Ainsi, l'insatisfaction concernant la rémunération et les avantages salariaux s'élève à 28 % dans la population belge francophone, c'est 44% chez les ouvriers. Autre exemple, 47% des familles monoparentales ne sont pas satisfaites de leur charge de travail contre 34% dans la population interrogée.

► Selon vous, dans quelle mesure ces facteurs liés au travail influencent-ils la santé des travailleurs que vous accompagnez ?

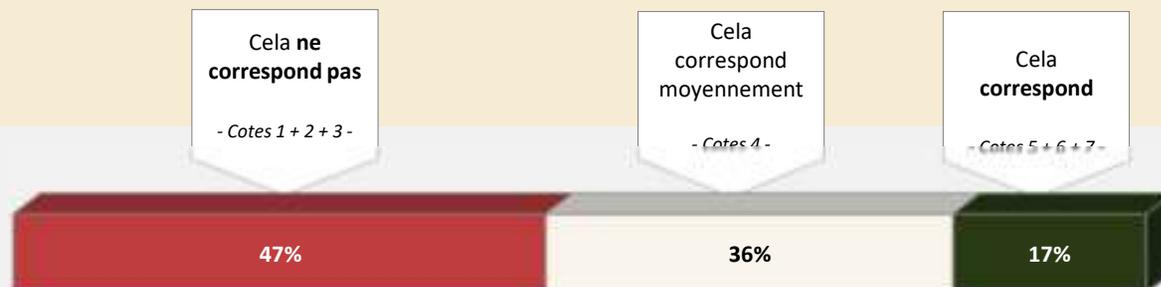
- 1 signifie = « qu'ils n'influencent pas du tout fortement la santé des travailleurs que vous accompagnez »
- 7 signifie = « qu'ils influencent très fortement la santé des travailleurs que vous accompagnez »



► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ **Globalement, en Belgique, les conditions de travail seront vraiment meilleures dans 10 ans**



▪ **Objectivement, il est de plus en plus demandé aux salarié(e)s de faire davantage d'efforts qu'avant tant sur le plan mental que physique**



► Du point de vue de la médecine du travail, et en comparaison avec d'autres facteurs, les conditions de travail *au sens large* (physique, mentale, charge de travail, etc.) figurent parmi les principaux risques influençant la santé des travailleurs.

► Cependant, il apparaît assez clairement que ces conditions tendent à se détériorer.

Pour 84% des médecins sondés, il est de plus en plus demandé aux salarié(e)s de faire davantage d'efforts qu'avant tant sur le plan mental que physique.

Si les résultats sont plus mitigés concernant l'évolution positive des conditions de travail par rapport à il y a 10 ans, seulement 17% pensent que celles-ci seront meilleures dans la décennie à venir.

► Par ailleurs, figurent en bas du classement des caractéristiques davantage liées à la sphère personnelle des travailleurs, telles que le style de vie, la vie privée ou encore les traits de personnalité.

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

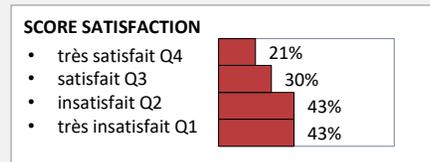
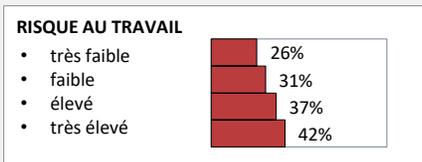
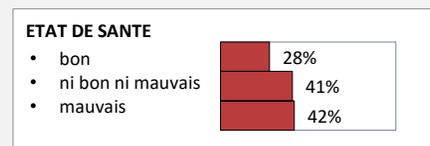
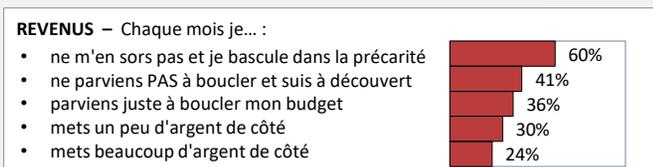
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Il y a de vrais risques de licenciement dans mon travail et qui pourraient me concerner directement**

Cela **correspond**
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela **correspond moyennement**
- Cotes 4 -

Cela **ne correspond pas**
- Cotes 1 + 2 + 3 -



+	18-24ans	49%
+	ouvrier	44%
-	cadre	22%
-	employé	31%
+	douleur phys. très svt	39%
-	douleur phys. rare ou jms	21%
+	facteur = orga W par société	45%
+	secteur privé	40%
-	secteur publique	29%
-	secteur associatif	21%
+	intérim	62%
+	CDD	45%
=	CDI	33%
+	stress au W très svt	39%
+	impact du W sur santé très svt	41%
+	emploi précaire	51%
+	imp. marché du W pas bon	38%
-	imp. marché du W bonne	30%
+	déjà eu plusieurs chom.	44%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

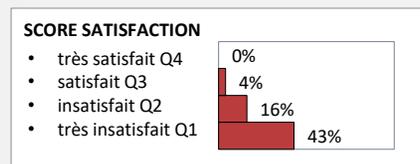
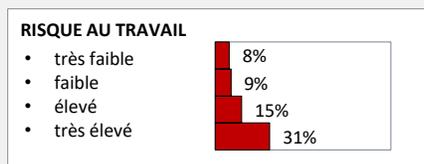
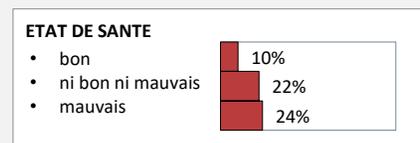
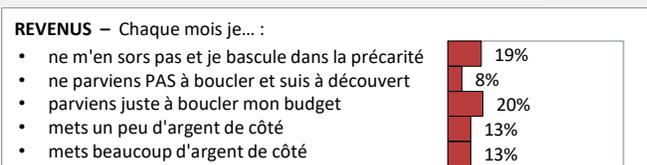
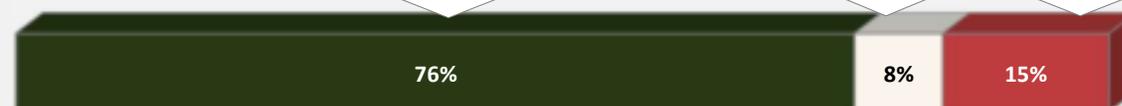
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Cela correspond
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas
- Cotes 1 + 2 + 3 -

- Mes horaires de travail me conviennent parfaitement



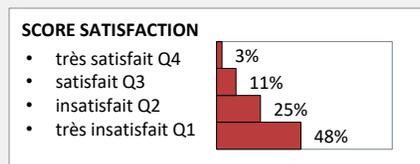
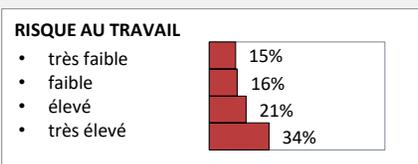
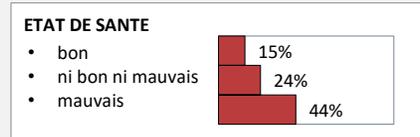
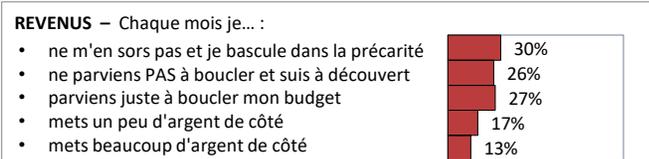
+	18-29ans	23%
+	ouvrier	20%
-	niv. études universitaires	8%
+	cantril < 6	31%
-	cantril > 8	9%
+	stress très svt	23%
+	douleur phys. très svt	25%
+	malade chronique	20%
+	stress au W très svt	30%
+	impact du W sur santé très svt	24%
+	W à pause, en soirée, wkd	23%
+	emploi précaire	24%
-	télétravail	8%
+	pas télétravail	20%
+	enfant moins de 3 ans	25%
+	imp. marché du W pas bon	21%
-	imp. marché du W bonne	10%
+	tension ac. Public en perm.	31%
+	h supp plusieurs fois/sem	24%
+	secteur privé	19%
-	secteur publique	11%
-	secteur associatif	12%

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **J'arrive vraiment facilement à mener de front ma vie professionnelle et ma vie personnelle**



+	femme	23%
+	25-29ans	33%
+	30-44ans	26%
+	cantril < 6	40%
-	cantril > 8	10%
+	stress très svt	41%
+	douleur phys. très svt	33%
+	famille av enfant	24%
-	famille sans enfant	18%
+	enfant moins de 6 ans	32%
+	stress au W très svt	52%
+	impact du W sur santé très svt	48%
+	W à pause, en soirée, wkd	23%
+	emploi précaire	29%
-	télétravail	18%
+	pas télétravail	23%
+	imp. marché du W pas bon	26%
-	imp. marché du W bonne	16%
+	tension ac. public en perm.	47%
+	h supp plusieurs fois/sem	33%

- ▶ **Enfin, voici trois éléments qui rentrent dans le champ de la satisfaction au travail et pour lesquels nous disposons de mesures réalisées il y a plusieurs années.**
- ▶ **Au-delà de l'évolution, on peut souligner des résultats plutôt positifs pour 2024. Toutefois, l'analyse des profils révèle des disparités relativement importantes. Au plus la situation du travailleur peut être jugée comme fragile, au plus la problématique va s'accroître.**

34% des Belges francophones craignent un risque de licenciement les concernant directement. Cette inquiétude est partagée par 44% des ouvriers, contre seulement 22% des cadres. De plus, 51% des personnes ayant toujours occupé des emplois précaires se sentent particulièrement concernées.

Bien que seulement 15% de la population estime que leurs horaires de travail ne leur conviennent pas parfaitement, cette proportion grimpe à 23% pour ceux qui travaillent en pauses, le week-end ou en soirée, à 24% pour les emplois précaires, et à 25% pour les familles avec un enfant de moins de 3 ans.

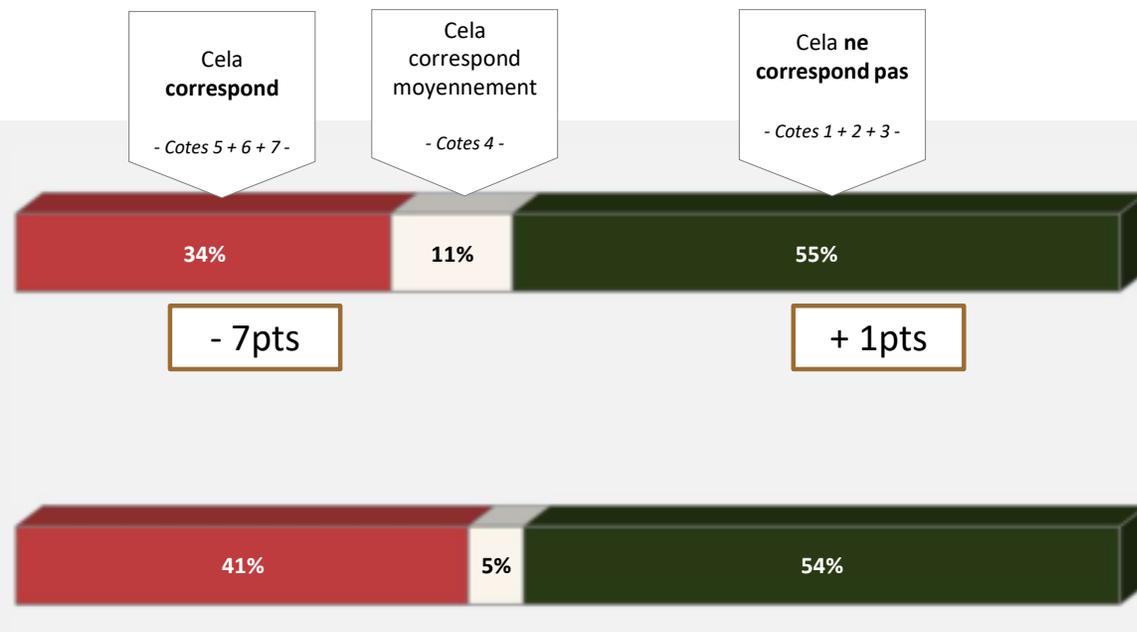
En 2024, 64% des répondants affirment parvenir à concilier facilement vie professionnelle et vie personnelle, contre 21% qui ne partagent pas cet avis. Cependant, cet équilibre est de plus en plus difficile à maintenir lorsque le travail devient source de préoccupation. Ainsi, 52% des personnes très souvent stressées au travail n'arrivent pas à trouver cet équilibre. Ce constat est également partagé par 48% des répondants qui déclarent que leur travail a un impact fréquent sur leur santé, et par 47% des personnes dont l'emploi implique une tension constante avec le public.

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Il y a de vrais risques de licenciement dans mon travail et qui pourraient me concerner directement



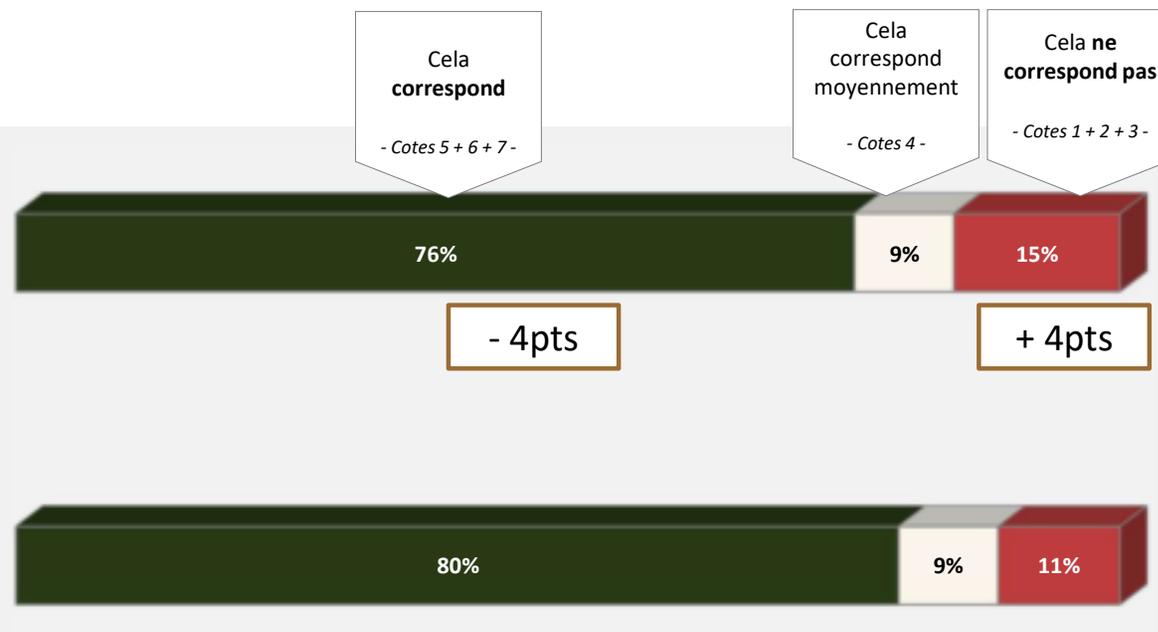
2012 – Thermomètre Stress au travail

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ **Mes horaires de travail me conviennent parfaitement**



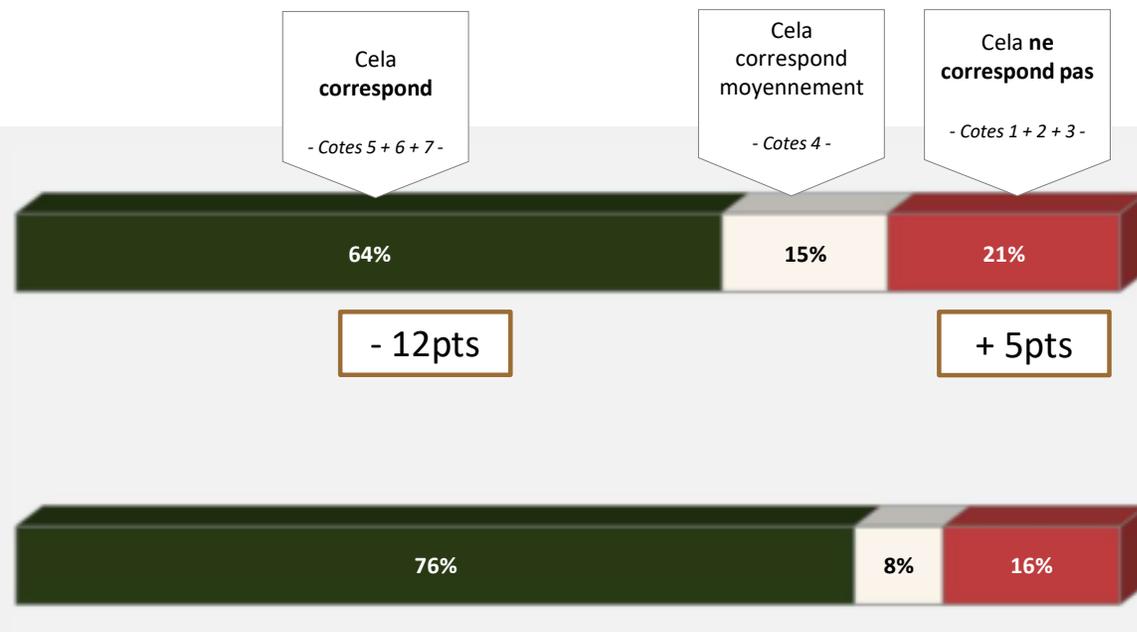
2012 – Thermomètre Stress au travail

LA SATISFACTION AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **J'arrive vraiment facilement à mener de front ma vie professionnelle et ma vie personnelle**



- ▶ **Un résultat par rapport à 2012, la perception d'un risque réel de licenciement a diminué.**

En 2024, 34% des personnes interrogées se sentent concernées tandis que cette proportion était de 41% douze ans plus tôt.

- ▶ **Par contre, même si elle reste bonne, la satisfaction des horaires de travail a quant à elle diminué. En parallèle, la capacité à concilier vie privée et vie professionnelle s'avère aussi plus difficile en 2024 qu'il y a 12ans.**

En 2012, 80% des sondés déclaraient que leurs horaires de travail leur convenaient parfaitement, ce chiffre est aujourd'hui à 76%.

Il y a 13 ans, 76% de la population belge francophone menaient facilement de front vie professionnelle et vie personnelle. Ce résultat est tombé à 64% en 2024.

- ▶ **Nous l'avons vu, la satisfaction de son emploi, intimement liée aux conditions de travail, influence la santé des travailleurs. Qu'en est-il de la santé de la population belge francophone ?**

**ETAT DE SANTE PERCU DES BELGES FRANCOPHONES ET
LIENS AVEC LE TRAVAIL**

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

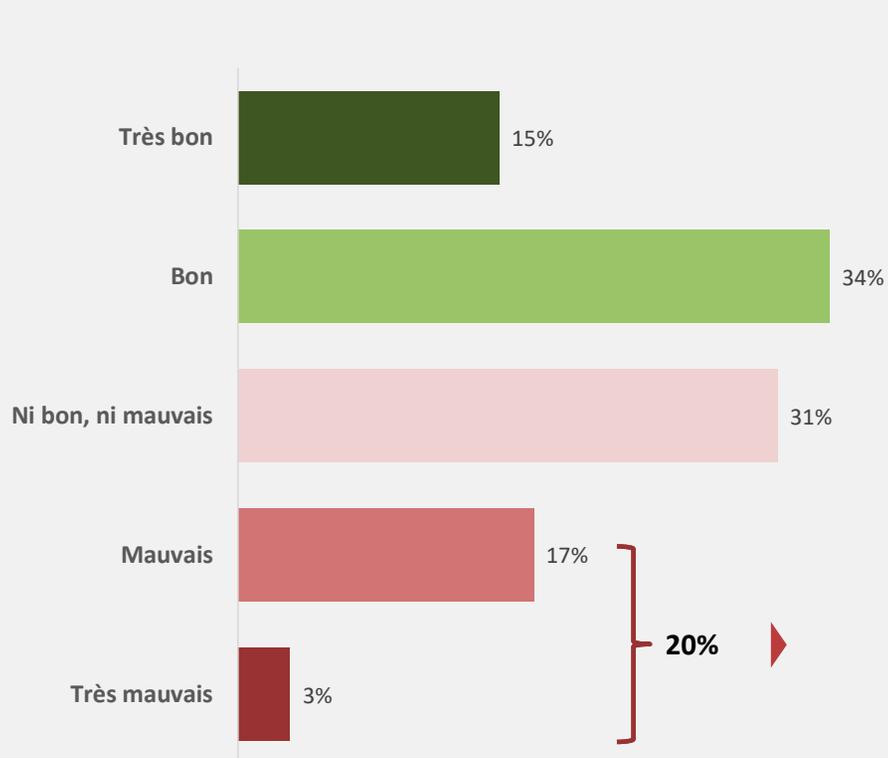
- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

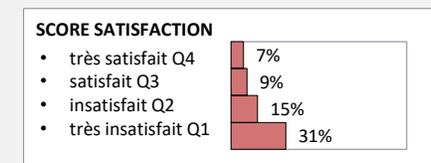
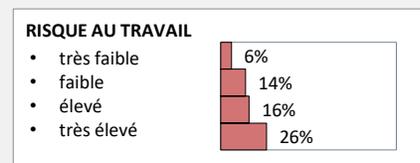
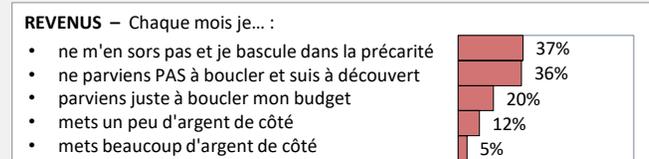
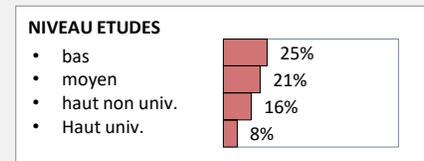
- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

SANTE PHYSIQUE ET MENTALE

► Comment est votre état de santé en général?

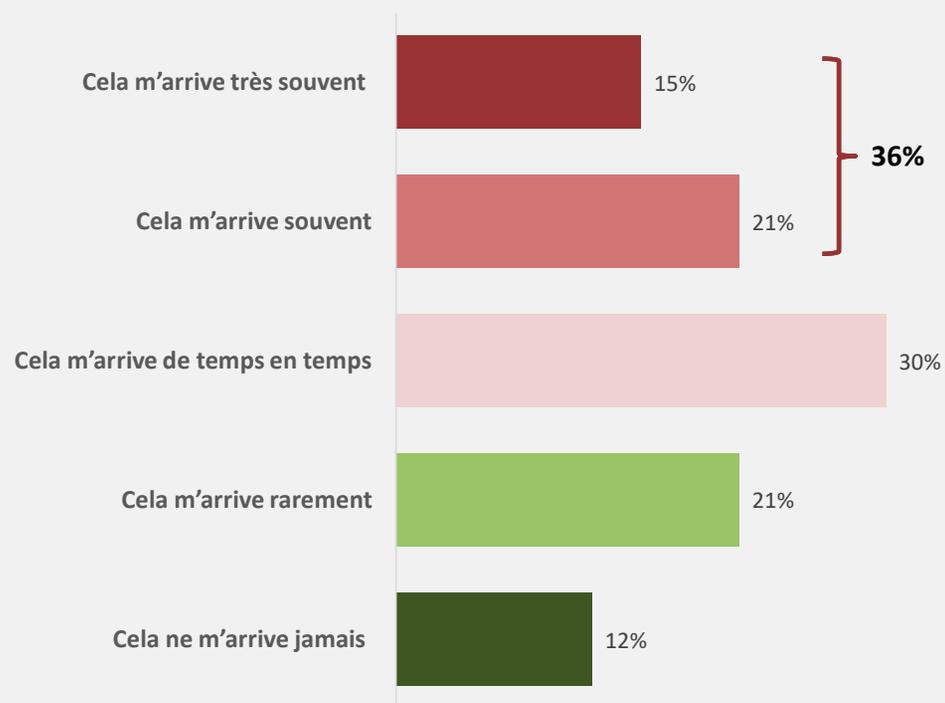


+	incapacité	48%
+	secteur industriel	31%
+	malade chronique	35%
+	travail très important	24%
+	invest. au W très élevé	28%



SANTE PHYSIQUE ET MENTALE

► Vous arrive-t-il de vous sentir anxieux(se), angoissé(e), voire en dépression. Parmi les propositions suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?



+	femme	43%
+	incapacité de travail	57%
+	burnout	84%
+	tension av. le public en perm.	43%
+	travail très important	41%
+	invest. au W très élevé	45%

NIVEAU ETUDES

• bas	40%
• moyen	35%
• haut non univ.	37%
• haut univ.	31%

REVENUS – Chaque mois je... :

• ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité	58%
• ne parviens PAS à boucler et suis à découvert	47%
• parviens juste à boucler mon budget	43%
• mets un peu d'argent de côté	24%
• mets beaucoup d'argent de côté	23%

Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

-
- ▶ **La perception de l'état de santé des Belges francophones est assez préoccupante. En effet, une proportion non négligeable de la population se déclare en mauvaise santé physique et/ou mentale. Le niveau d'études et les revenus sont des éléments déterminants. Et malheureusement, comme le montre notre Baromètre Confiance et Bien-être, sur 10 ans, la situation est en dégradation.**

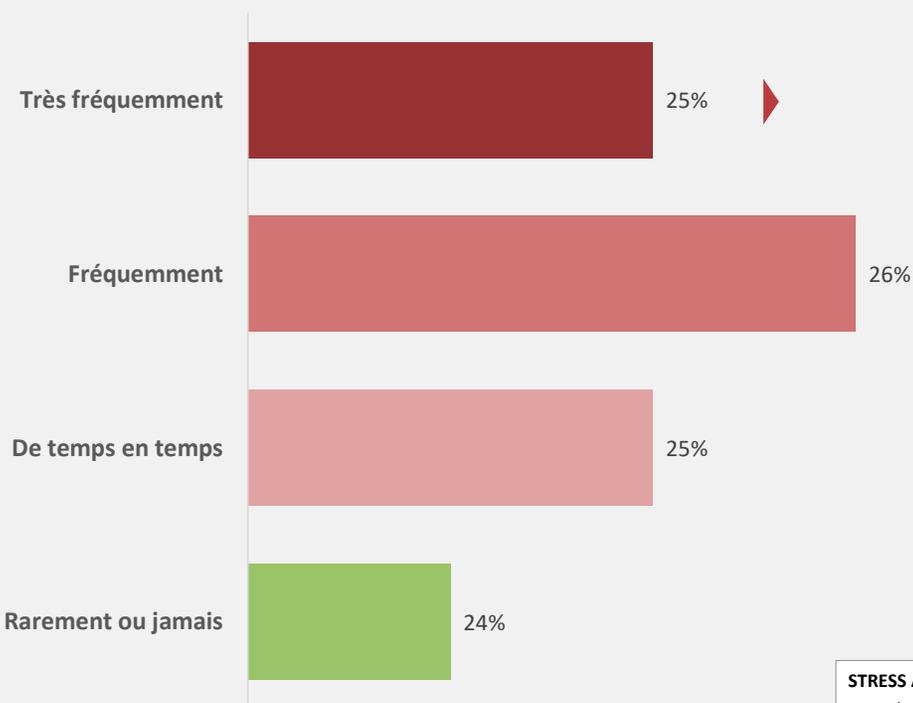
Concernant l'état de santé général, 20% de répondants se disent en mauvaise ou très mauvaise santé, si on y ajoute les 31% qui se disent ni en bonne ni en mauvaise santé, il ne nous reste plus que 49% de la population en bonne santé...

- ▶ **Plus précisément, l'anxiété affecte régulièrement un peu plus d'un tiers de la population, tandis qu'un autre tiers en souffre rarement ou jamais.**

Les femmes sont plus touchées par l'anxiété que les hommes, avec 43 % d'entre elles en souffrant fréquemment. Les personnes qui considèrent le travail comme très important dans leur vie comme celles qui s'y investissent fortement sont également plus sujettes à l'anxiété, avec respectivement 41 % et 45 % d'entre elles concernées par de l'anxiété fréquente.

SANTE PHYSIQUE ET MENTALE

- Au cours de ces 6 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous ressenti des symptômes de stress comme des difficultés à dormir, des maux de têtes, des problèmes de digestion, des douleurs dans la poitrine, ... ?



+	femme	30%
+	monoparentale	30%
+	incapacité de travail	51%
+	douleur phys. très fqmt	53%
-	douleur phys. fqmt	17%
-	employé	19%
+	travail très important	30%
+	invest. au W très élevé	32%
+	n'aime pas son travail	35%
-	très satisfait de son W	10%
+	très insatisfait de son W	38%
-	risque au travail très faible	11%
+	risque au travail très élevé	39%
+	imp. marché du W pas bon	30%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 44%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 39%
- parviens juste à boucler mon budget 29%
- mets un peu d'argent de côté 15%
- mets beaucoup d'argent de côté 8%

STRESS AU TRAVAIL :

- très fréquemment 65%
- fréquemment 29%
- de temps en temps 11%
- rarement ou jamais 8%

IMPACT DU W SUR LA SANTE:

- très fréquemment 59%
- fréquemment 34%
- de temps en temps 19%
- rarement ou jamais 7%

Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

SANTE PHYSIQUE ET MENTALE

► Au cours des 6 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous ressenti des douleurs physiques comme des douleurs dans le dos, les bras, les jambes, ... ?

Très fréquemment



Fréquemment



De temps en temps



Rarement ou jamais



+	femme	38%
+	monoparentale	35%
+	couple avec enfants	36%
-	employé	27%
+	incapacité	55%
+	secteur industriel	40%
+	niv. études bas ou moyen	37%
+	travail très important	39%
+	invest. au W très élevé	38%
+	n'aime pas son travail	44%
-	très satisfait de son W	15%
+	très insatisfait de son W	44%
-	risque au travail très faible	14%
+	risque au travail très élevé	52%
+	imp. marché du W pas bon	40%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 49%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 45%
- parviens juste à boucler mon budget 38%
- mets un peu d'argent de côté 21%
- mets beaucoup d'argent de côté 18%

STRESS AU TRAVAIL :

- très fréquemment 56%
- fréquemment 37%
- de temps en temps 23%
- rarement ou jamais 22%

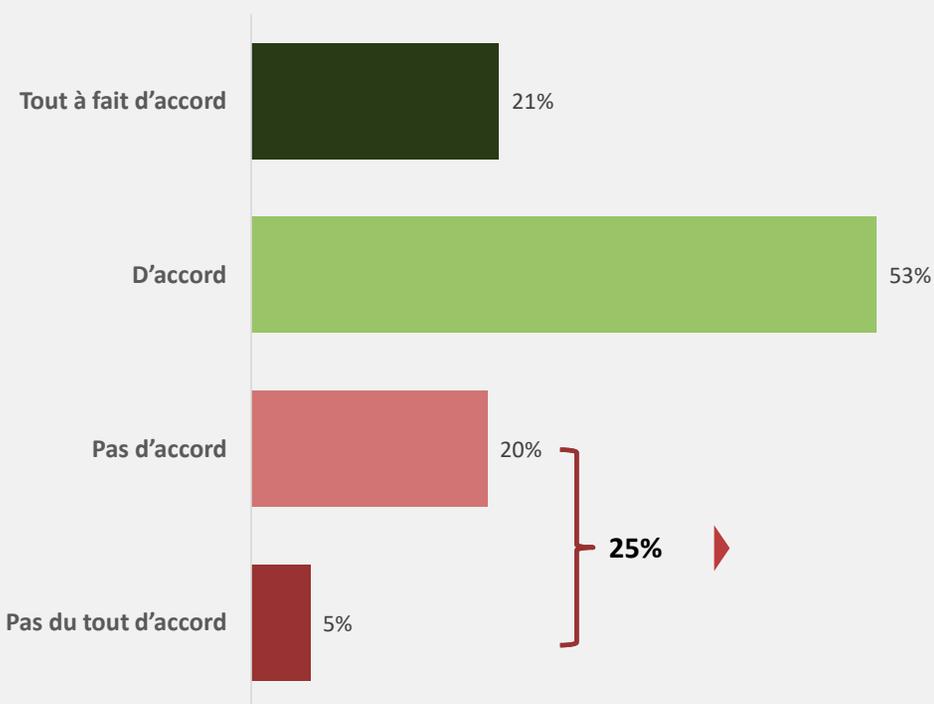
IMPACT DU W SUR LA SANTE :

- très fréquemment 63%
- fréquemment 43%
- de temps en temps 26%
- rarement ou jamais 14%

Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

SANTE PHYSIQUE ET MENTALE

- Diriez-vous que votre mode de vie est sain ; c'est-à-dire que vous faites attention à votre alimentation, à votre activité physique, à votre sommeil, à votre consommation d'alcool et de tabac ?



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 26%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 24%
- parviens juste à boucler mon budget 29%
- mets un peu d'argent de côté 24%
- mets beaucoup d'argent de côté 19%

ETAT DE SANTE

- bon 19%
- ni bon ni mauvais 32%
- mauvais 33%

NIVEAU ETUDES

- bas 27%
- moyen 24%
- haut non univ. 28%
- Haut univ. 24%

+	homme	30%
-	femme	22%
+	18-34ans	29%
-	incapacité	16%
=	chômeurs	24%
+	actifs	28%
+	cantril < 6	33%
-	cantril > 8	8%
+	travaille + de 40h/sem	45%
+	h supp. plusieurs fois/sem	33%
-	très satisfait de son W	17%
+	très insatisfait de son W	36%
+	W à pause, soirée, wkd	29%
+	anxiété svt ou très svt	32%
+	imp. marché du W pas bon	31%

Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Globalement, en Belgique, la santé des travailleurs sera vraiment meilleure dans 10 ans**



-
- ▶ **Le constat est encore plus saisissant lorsque l'on se concentre sur les 6 derniers mois et les symptômes qui, selon la littérature, peuvent traduire un problème de santé mentale ou physique.**

Au cours des 6 derniers mois, un peu plus de la moitié des Belges francophones déclarent ressentir des symptômes physiques que l'on relie à des difficultés psychologiques de manière fréquent ou très fréquente. Le travail, quand il est perçu négativement, impacte fortement ce constat. Ainsi par exemple, quand 25% des individus ont ressenti ces symptômes très fréquemment, la proportion monte à 65% de ceux qui se sentent en parallèle fréquemment stressés au travail.

Dans le même ordre d'idée, au cours des 6 derniers mois, ce sont 61% des répondants qui nous indiquent ressentir de manière fréquente ou très fréquente des douleurs physiques (mal au dos, aux jambes, aux bras, ...). 32% déclarent en souffrir très fréquemment, résultat qui grimpe à 63% lorsque l'on estime que son emploi impacte très souvent sa santé.

- ▶ **Il est donc évident que lorsque le travail est une source de difficultés pour la santé globale ce facteur va influencer négativement la mauvaise santé.**
- ▶ **Par ailleurs, la perception des médecins du travail sur l'évolution de l'état de santé des travailleurs est alarmante.**

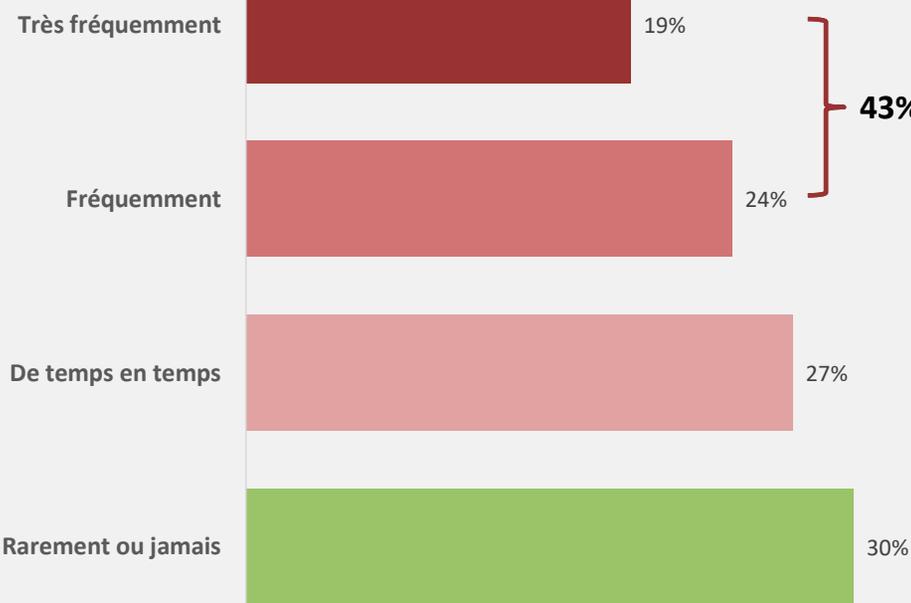
Seulement 8% pensent que globalement, en Belgique, la santé des travailleurs sera vraiment meilleure dans 10 ans tandis que 64% pensent le contraire.

-
- ▶ **D'aucuns pensent que les problèmes de santé des individus relèvent de leur responsabilité propre. Bien sûr, notre mode de vie influence notre santé, mais il ne faut pas pour autant stigmatiser ceux qui sont en mauvaise santé en leur attribuant toute la responsabilité de leur état. Aujourd'hui, et particulièrement dans le champ de la santé mentale, nous sommes encore trop nombreux à croire que la responsabilité incombe principalement aux personnes malades. (Jean-Luc Roelandt et Aude Caria)**
 - ▶ **Un quart de la population estime que leur mode n'est pas sain. Bien moins que la proportion des personnes (plus de 50%) qui ont ressenti des symptômes liés au stress, à l'anxiété ou aux douleurs physiques lors des 6 derniers mois. Il y a donc bien des facteurs qui dépassent le rôle de l'individu.**
 - ▶ **Il est également intéressant de mettre en avant les profils qui se démarquent dans cette évaluation, car ils ne sont pas toujours ceux que l'on attend.**

Premier constat, le niveau de revenus ou d'études est ici bien moins marquant qu'à l'accoutumée. Deuxièmement, le lien avec l'état de santé perçu est également moins prononcé que sur d'autres interrelations. Enfin, les plus jeunes (18-34ans), les personnes qui travaillent beaucoup et/ou ceux qui travaillent en horaire décalé sont plus nombreux à penser avoir un mode de vie qui n'est pas suffisamment sain. Par exemple, 45% des individus qui travaillent plus de 40h/semaine partagent cette opinion contre 25% de la population générale.

STRESS AU TRAVAIL

► Depuis +/- 12 mois, diriez-vous que vous vous sentez stressé au travail ? / Diriez-vous que vous vous sentiez stressé dans votre dernier travail ?



+	femme	46%
-	actifs	39%

+	incapacité	60%
+	chômeurs	45%

+	douleur phys. très svt	61%
-	douleur phys rare ou jms	19%

+	actuellement en burnout	79%
-	jamais été en burnout	32%

+	h supp. plusieurs fois/sem.	57%
+	tension av le public en perm	68%

-	tension av le public jms	24%
+	manager	51%

+	inv. au W très élevé	53%
---	----------------------	-----

-	imp. marché du W bonne	31%
+	imp. marché du W pas bonne	54%
+	très insatisfait de son W	75%
-	très satisfait de son W	10%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 54%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 52%
- parviens juste à boucler mon budget 49%
- mets un peu d'argent de côté 34%
- mets beaucoup d'argent de côté 24%

ETAT DE SANTE

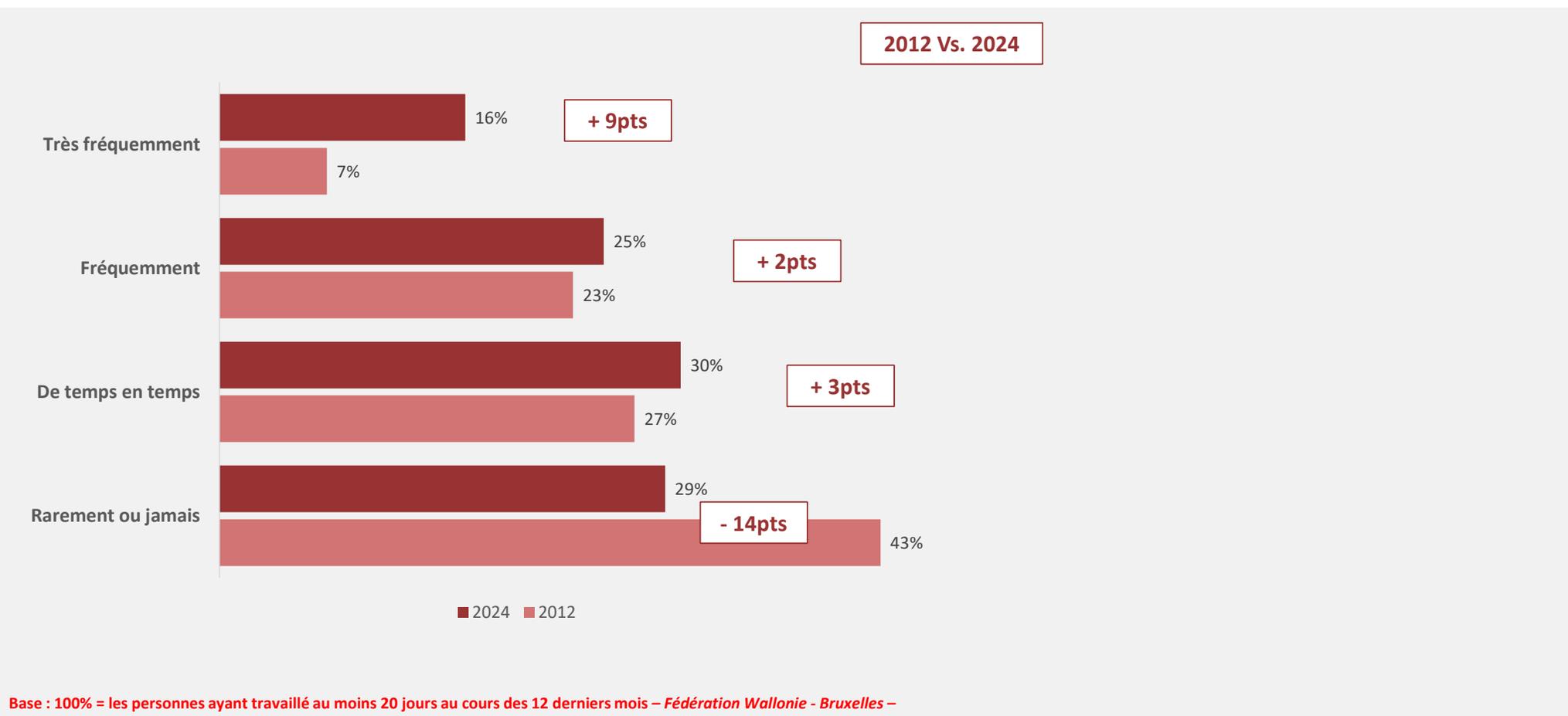
- bon 29%
- ni bon ni mauvais 52%
- mauvais 63%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 23%
- faible 26%
- élevé 45%
- très élevé 66%

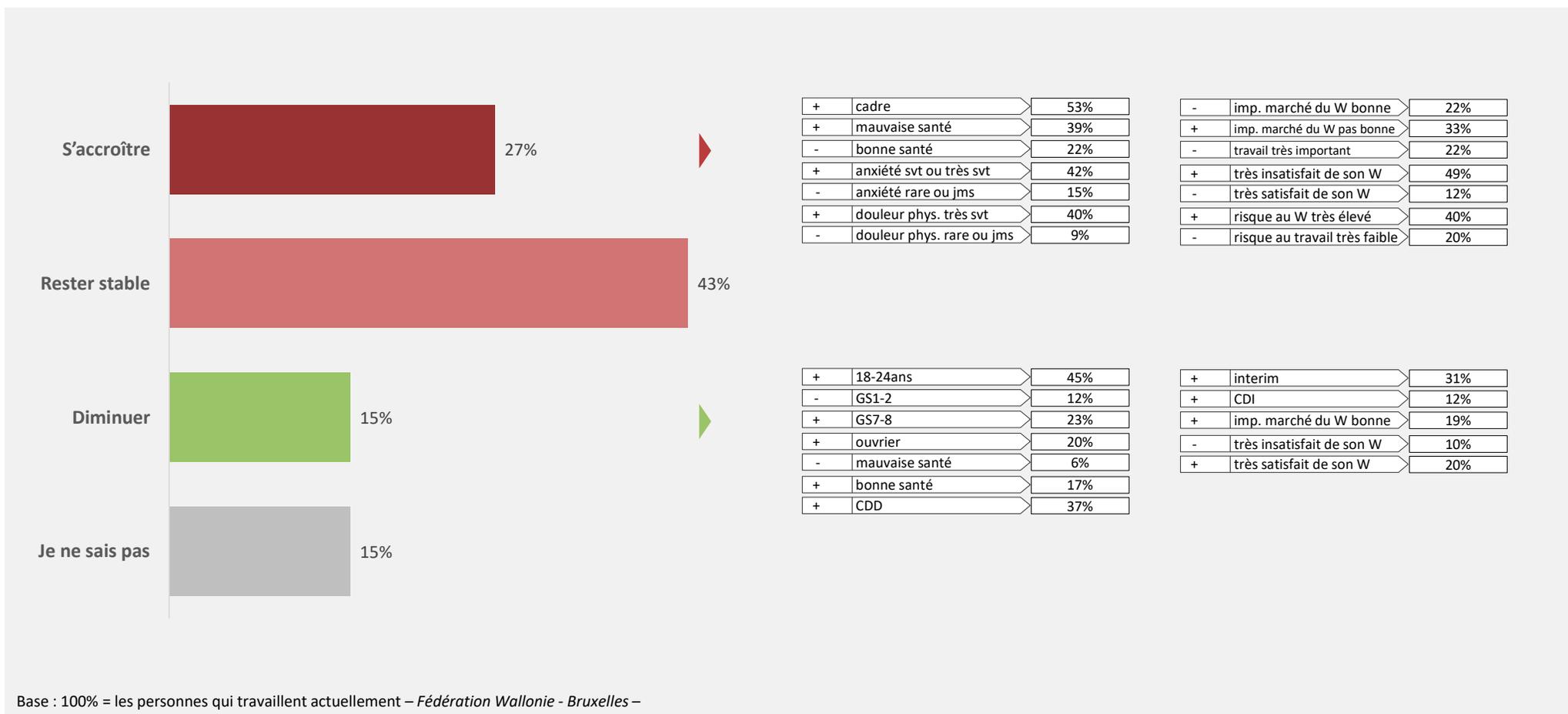
STRESS AU TRAVAIL

► Depuis +/- 12 mois, diriez-vous que vous vous sentez stressé au travail ?



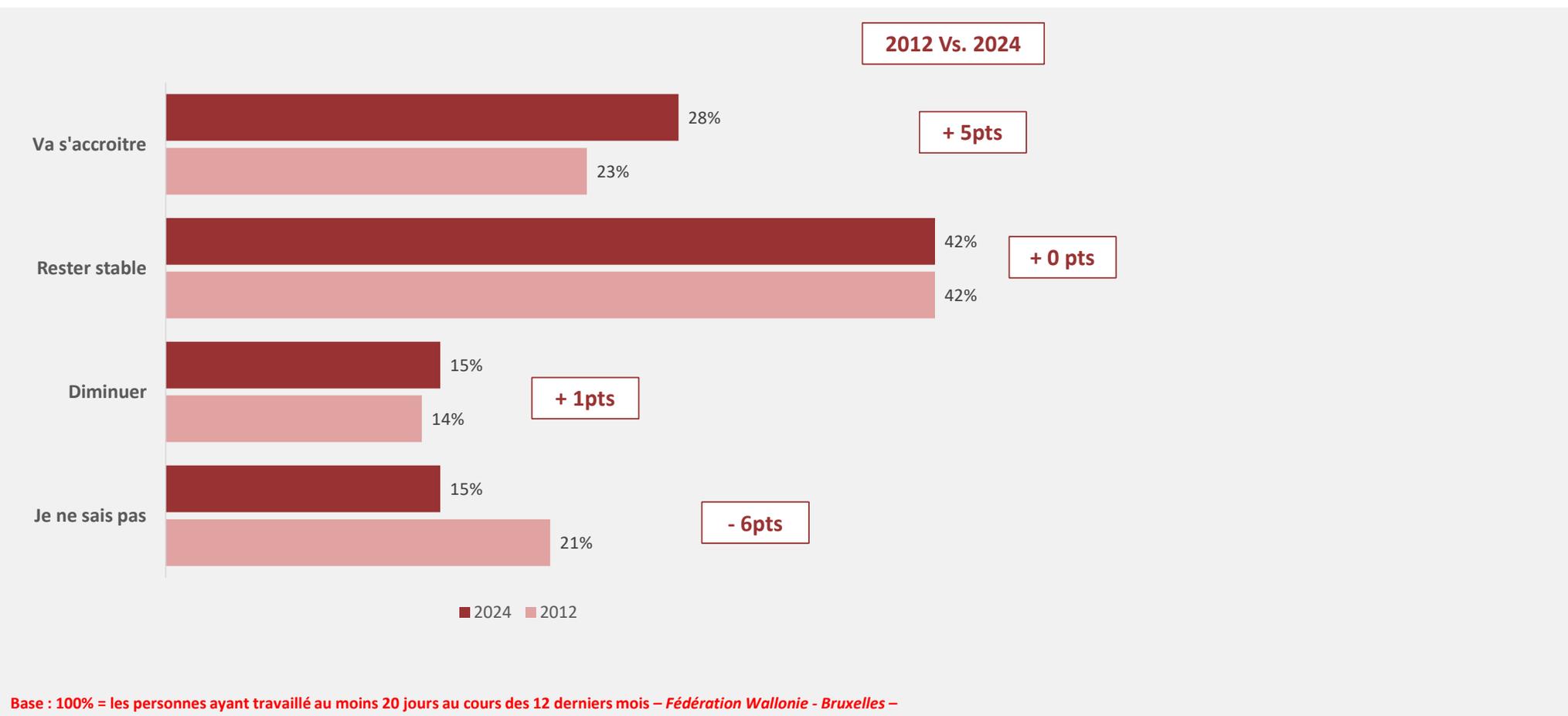
STRESS AU TRAVAIL

► A l'avenir, pensez-vous que votre niveau de stress professionnel va :



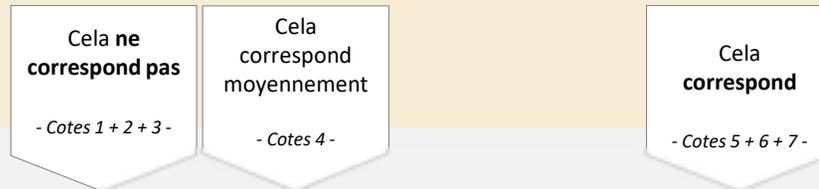
STRESS AU TRAVAIL

► A l'avenir, pensez-vous que votre niveau de stress professionnel va :

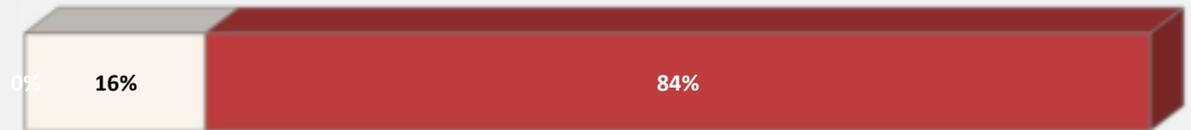


Par rapport à il y a 10 ans, pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »



- De plus en plus de salarié(e)s évoquent des problèmes somatiques ou psychosomatiques dus aux conditions de travail

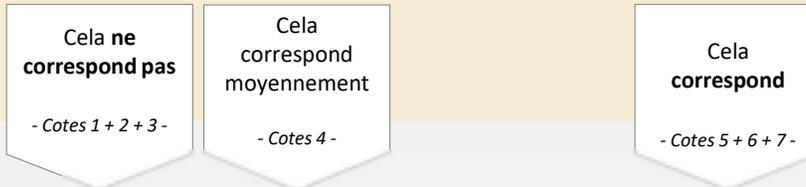


- De plus en plus de salarié(e)s évoquent explicitement une grande fatigue provoquée par le stress/ les tensions au travail

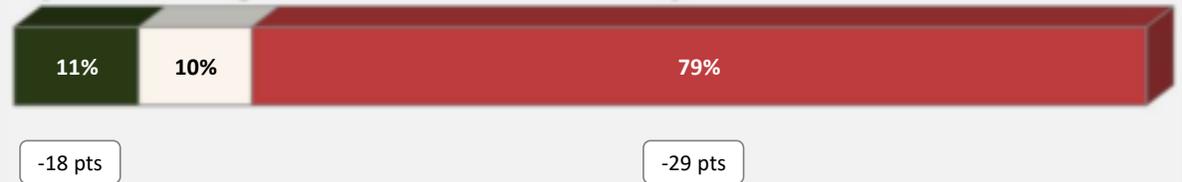


► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

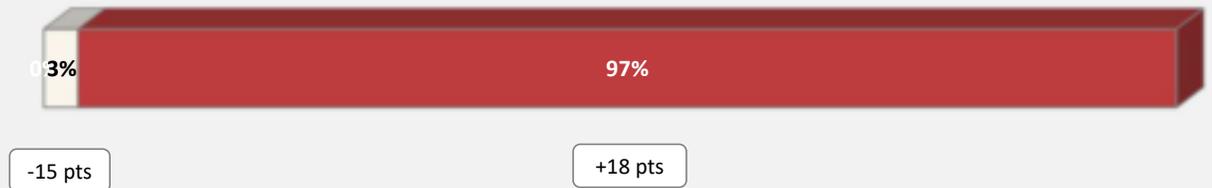
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »



▪ Selon moi, les problèmes physiques exprimés par les salarié(e)s exerçant des métiers non manuels sont en réalité souvent les symptômes de problèmes psychologiques dûs au stress au travail



▪ Des problèmes de stress prolongé au travail qui ne sont pas ou mal gérés peuvent dégénérer à moyen et long terme en différentes pathologies comme les maladies cardio-vasculaires, les dépressions, les désordres métaboliques, etc...



▪ Le stress au travail est inhérent à notre époque et on ne pourra rien y changer



-
- ▶ **Les médecins du travail sont pour le moins affirmatifs, de plus en plus de travailleurs éprouvent des problèmes santé en lien avec leur travail.**

84% des médecins interrogés déclarent que de plus en plus de salarié(e)s évoquent des problèmes somatiques ou psychosomatiques dus aux conditions de travail et 92% disent que de plus en plus de salarié(e)s évoquent explicitement une grande fatigue provoquée par le stress/ les tensions au travail.

- ▶ **Ils sont également unanimes sur le fait que le stress au travail impacte directement la santé des travailleurs. Cependant, une majorité d'entre eux estime qu'il est possible d'améliorer la situation.**

97% des médecins disent que des problèmes de stress prolongé au travail qui ne sont pas ou mal gérés peuvent dégénérer à moyen et long terme en différentes pathologies.

13% pensent que le stress au travail est inhérent à notre époque et on ne pourra rien y changer contre 66% qui pensent le contraire.

► **La prise en compte de la santé mentale au travail a évolué progressivement sur la fin du XXe siècle. Cependant c'est véritablement à partir des années 2000 qu'elle a commencé à recevoir une attention accrue notamment avec, quelques années plus tard, la reconnaissance des risques psychosociaux et la mise en place de mesures pour prévenir le stress. Nous avons d'ailleurs, en 2012, dédié un thermomètre Solidaris à la thématique du stress au travail.**

► **Qu'en est-il aujourd'hui? Est-ce que l'attention portée au sujet a fait évoluer les choses 12 années plus tard ? Malheureusement, le stress au travail touche encore un grand nombre de travailleurs.**

43% des Belges francophones déclarent avoir ressenti fréquemment ou très fréquemment du stress au travail au cours des 12 derniers mois. Si l'on ajoute les 27 % qui disent en avoir ressenti de temps en temps, cela porte le nombre de personnes concernées à 70 %.

► **Les femmes, les managers, les individus très investis dans leur travail, les personnes insatisfaites de leur occupation professionnelle ou encore celles qui rencontrent régulièrement des moments de tension avec le public dans l'exercice de leur métier sont des profils pour lesquels le stress est encore plus élevé que les résultats évoqués ci-dessus.**

68% des personnes qui sont très fréquemment en tension avec le public dans le contexte de leur travail se sentent fréquemment stressées au travail, les manager sont quant à eux 53%.

- ▶ **Nous venons de constater que le stress au travail est encore très présent à l'heure actuelle. Intéressons-nous maintenant à la façon dont les travailleurs se projettent par rapport à ce sujet.**
- ▶ **En Belgique francophone, un travailleur sur quatre pense que son niveau de stress professionnel va s'accroître à l'avenir. À l'inverse, un sur six pense qu'il va diminuer. Parallèlement, la majorité, soit quatre travailleurs sur dix, pensent que leur niveau de stress va rester stable. L'état de santé perçu est un facteur qui influence cette crainte ou confiance dans l'évolution du stress professionnel.**

Quand 15 % de l'échantillon total pense que son propre niveau de stress au travail va diminuer, ils ne sont plus que 6 % parmi les personnes se déclarant en mauvaise santé. Dans le même ordre d'idée, 27 % pensent que ce stress va s'accroître, contre 39 % chez les individus en mauvaise santé.

Malheureusement, plus on est confronté au stress sur son lieu de travail, plus les perspectives d'avenir à ce sujet s'assombrissent. Ainsi, parmi les individus ayant très fréquemment ressenti du stress au travail au cours des 12 derniers mois, 50 % pensent que leur stress va s'accroître à l'avenir.

À cet égard, notons également que si 43 % estiment que leur niveau de stress professionnel va rester stable, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas actuellement en situation de stress au travail. En effet, deux tiers de ces personnes sont confrontées à du stress au travail de manière fréquente ou occasionnelle.

- ▶ **En ce qui concerne l'évolution des résultats entre 2012 et 2024, le constat n'est pas plus réjouissant. La tendance est claire et à la hausse : le stress au travail a augmenté au cours des 12 dernières années.**
- ▶ **De plus, les perspectives d'évolution de ce stress au travail ne sont guère plus rassurantes. En effet, par rapport à 2012, davantage de travailleurs pensent aujourd'hui que leur niveau de stress professionnel va s'accroître à l'avenir.**

Petite précision méthodologique : en 2012, nous avons uniquement interrogé les personnes ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois. Pour mesurer une évolution cohérente, nous avons donc posé strictement la même question en 2024 et isolé ce même échantillon.

Concernant le stress très fréquent au travail, 16 % des travailleurs ressentent cette situation en 2024, contre 7 % en 2012. Parallèlement, 43 % des travailleurs ne ressentaient que rarement ou jamais de stress au travail en 2012, mais cette proportion n'est plus que de 29 % aujourd'hui (-14 points).

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, 28 % des travailleurs pensent en 2024 que leur stress professionnel va s'accroître, soit une augmentation de 5 points en 12 ans. En revanche, la part des personnes qui pensent que leur stress professionnel va diminuer à l'avenir est restée stable par rapport à 2012. C'est la part des indécis qui a diminué, basculant vers le sentiment d'augmentation.

Après cet aperçu de leur perception de leur propre état de santé, les Belges francophones établissent-ils un lien avec leur travail ?

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

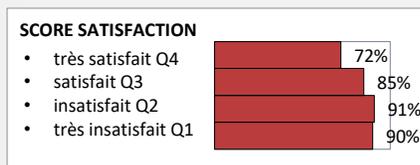
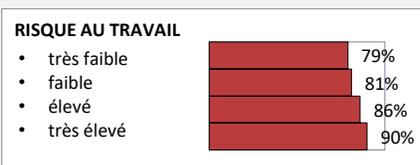
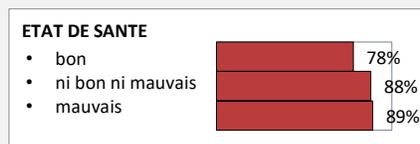
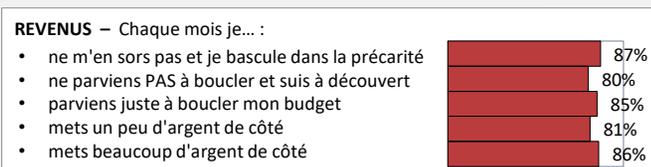
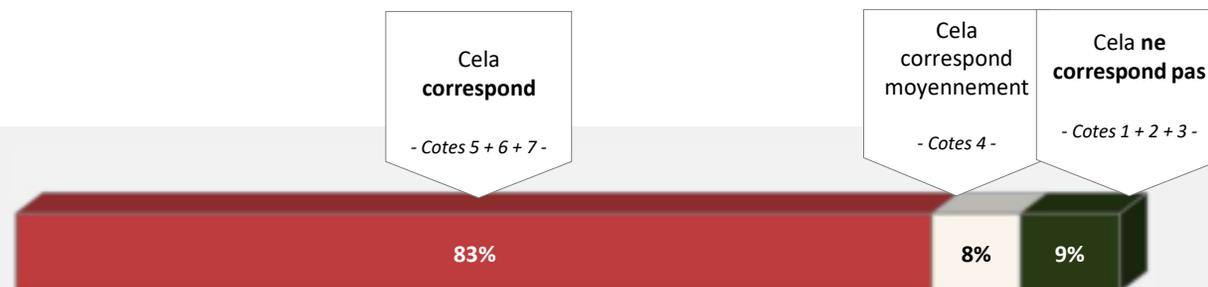
- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

PERCEPTION DE L'IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SANTE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense vraiment que le travail peut engendrer des problèmes de santé**



+	femme	87%
-	60-64ans	69%
+	issu d'une famille pauvre	90%
-	issu d'une famille aisée	79%
-	indépendant	73%
+	ouvrier	86%
-	cadre	72%
=	actifs	84%
-	chômeurs	81%
=	incapacité	82%
+	anxiété svt ou très svt	94%
-	anxiété rare ou jms	72%
+	douleur phys svt ou très svt	92%
-	douleur phys rare ou jms	74%
+	stress au W très svt	92%
+	impact du W sur santé très svt	92%
+	emploi précaire	88%
-	manager	79%
+	imp marché du W pas bonne	90%
-	imp marché du W bonne	77%
+	plusieurs incapacités	87%

PERCEPTION DE L'IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SANTE

► Au cours des +/- 12 derniers mois, diriez-vous que votre travail a eu un effet négatif sur votre santé ? / Diriez-vous que votre dernier travail a eu un effet négatif sur votre santé ?

Très fréquemment

18%

Fréquemment

22%

40%

De temps en temps

25%

Rarement ou jamais

35%

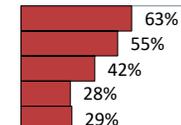
+	45-59ans	44%
-	actifs	32%
+	chômeurs	45%
+	incapacité	71%

-	imp. marché du W bonne	31%
+	imp. marché du W pas bonne	48%
+	très insatisfait de son W	69%
-	très satisfait de son W	8%

+	h supp. plusieurs fois/sem	50%
+	tension av. public svt ou en pers	52%
-	pas de W à pause, soirée, wk	33%
+	stress au W très svt	92%
-	stress au W rare ou jms	13%
+	travail très important	43%
+	inv. au W très élevé	51%
-	inv. au W normal	30%
-	emploi pas précaires	29%

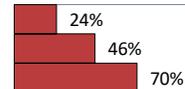
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



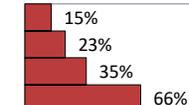
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



PERCEPTION DE L'IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SANTE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

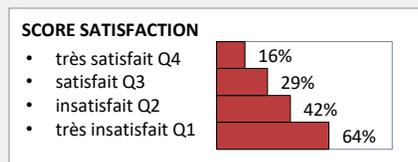
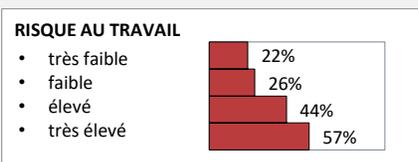
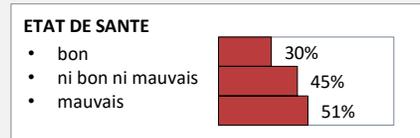
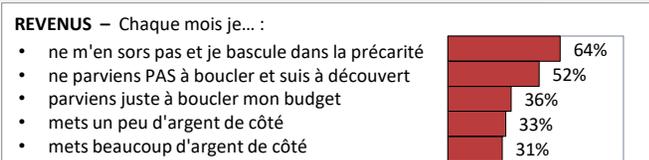
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **J'estime que le nombre d'heures de travail que je fais par semaine a vraiment un impact négatif sur ma santé**

Cela **correspond**
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela **correspond moyennement**
- Cotes 4 -

Cela **ne correspond pas**
- Cotes 1 + 2 + 3 -



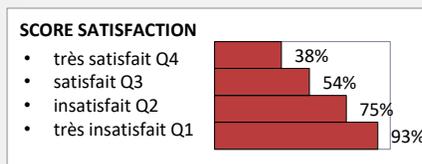
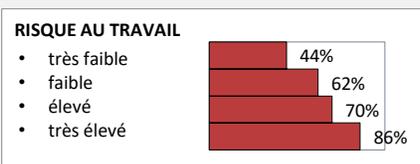
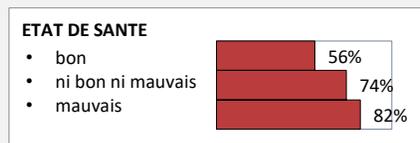
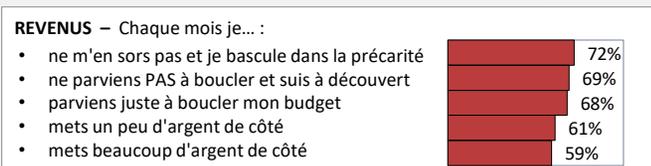
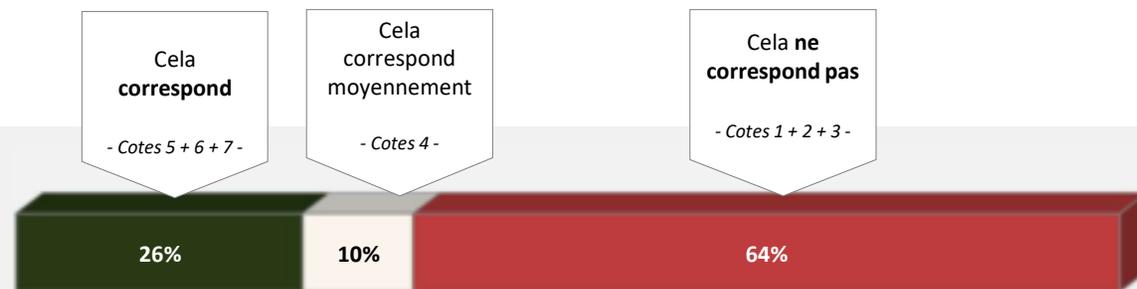
-	18-24ans	16%
-	55-64	32%
+	25-54ans	40%
+	ouvrier	44%
+	cadre	40%
+	stress très svt	51%
+	douleur phys. très svt	46%
+	petite entreprise	43%
-	grande entreprise	31%
+	stress au W très svt	57%
+	impact du W sur santé très svt	51%
+	W à pause, en soirée, wkd	44%
+	emploi précaire	51%
+	enfant moins de 6 ans	45%
+	tension av. public en perm.	57%
+	h supp plusieurs fois/sem	54%
+	secteur privé	41%
-	secteur publique	33%
-	secteur associatif	33%
+	manager	50%
+	invest. au W très élevé	43%

PERCEPTION DE L'IMPACT DU TRAVAIL SUR LA SANTE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense vraiment que je pourrais effectuer mon métier actuel jusqu'à 67ans sans que cela n'affecte ma santé**



+	ouvrier	77%
-	indépendant	48%
-	cadre	56%
-	employé	61%
+	stress très svt	82%
-	stress rare ou jms	47%
+	douleur phys. très svt	81%
-	douleur phys. rare ou jms	39%
+	malade chronique	75%
+	W à pause, en soirée, wkd	71%
+	stress au W très svt	86%
+	impact du W sur santé très svt	85%
+	emploi précaire	70%
+	imp. marché du W pas bon	76%
-	imp. marché du W bonne	54%
-	manager	58%
+	h supp plusieurs fois/sem	75%
+	tension av. public en perm	86%
-	secteur associatif	52%
+	déjà eu plusieurs incap	75%

-
- ▶ **Le constat est sans appel : la population active identifie clairement le lien entre le travail et la santé, ainsi que l'impact que ce dernier peut avoir.**

En effet, 83 % des répondants pensent que le travail peut engendrer des problèmes de santé. L'analyse par profils révèle quelques différences, mais il en ressort qu'à tous niveaux, une très large majorité partage ce sentiment.

- ▶ **Plus concrètement, une part importante des Belges francophones déclarent que leur travail impacte négativement leur santé au cours des 12 derniers mois. Et ici, l'analyse par profils est bien plus révélatrice d'inégalités.**

En effet, 18 % des personnes interrogées déclarent que cela leur est arrivé très souvent, 22 % fréquemment et 25 % de temps en temps. En rassemblant ces nuances, cela signifie que deux tiers de la population active affirme que le travail a eu un impact négatif sur leur santé au cours des 12 derniers mois, et qu'en conséquence, seulement un tiers y échappe.

Concernant les profils, les personnes en situation d'incapacité de travail sont plus nombreuses que celles en emploi à ressentir un impact négatif du travail sur leur santé. En effet, 71 % d'entre elles déclarent que cela s'est produit de manière fréquente ou très fréquente au cours de la dernière année. On peut donc présager que le travail est, pour une bonne partie des personnes dans cette situation, une cause importante de leur incapacité de travail.

-
- ▶ **Sans réel effet de surprise, au plus le métier que l'on exerce comporte des aspects qui peuvent s'avérer être difficiles, au plus l'impact ressenti sur la santé va s'accroître.**

Prenons pour référence le chiffre de 40 %, qui représente l'ensemble des personnes ayant déclaré qu'au cours des 12 derniers mois, leur travail a eu très fréquemment ou fréquemment eu un impact sur leur santé.

Cette proportion grimpe à 52 % pour les travailleurs effectuant des heures supplémentaires plusieurs fois par semaine. Pour ceux qui rencontrent des situations de tension avec le public souvent ou en permanence, le constat est similaire : 52 % ont ressenti un impact négatif du travail sur leur santé au cours des 12 derniers mois. On peut y ajouter les individus qui estiment s'investir de manière très élevée dans leur travail : 51 %. Par ailleurs, les travailleurs âgés de 45 à 49 ans sont également plus souvent concernés, avec 44 % exprimant ce ressenti. Somme toute, la palme revient aux travailleurs qui se sentent très fréquemment stressés sur le lieu de travail : 92 % d'entre eux estiment que leur travail impacte leur santé.

De plus, on retrouve des constats transversaux dans cette étude. La satisfaction au travail, les facteurs de risque pour la santé sur le lieu de travail et le niveau de revenus sont fortement corrélés au fait que les répondants estiment que leur travail a un impact négatif sur leur santé. Ainsi, parmi le quart de la population la plus satisfaite de son travail, seulement 8 % se sentent concernés, contre 69 % parmi le quart le plus insatisfait. De même, 63 % des personnes craignant de basculer dans la précarité disent que le travail a un impact négatif sur leur santé. À l'autre extrémité de l'échelle, chez ceux qui mettent beaucoup d'argent de côté chaque mois, le résultat tombe à 29 %.

-
- ▶ **Les travailleurs belges francophones sont d'ailleurs assez inquiets de pouvoir exercer leur métier en bonne santé jusqu'à l'âge de la pension.**

En effet, 64 % déclarent qu'ils ne pensent pas pouvoir effectuer leur métier actuel jusqu'à 67 ans sans que cela n'affecte leur santé. À l'inverse, seulement 26 % pensent le contraire.

Les ouvriers, les personnes actuellement en moins bonne santé, ceux qui subissent du stress au travail, qui ont déjà été plusieurs fois en incapacité de travail, qui occupent un emploi précaire, qui font des heures supplémentaires plusieurs fois par semaine ou encore qui travaillent en pauses sont plus nombreux à partager cette inquiétude.

La satisfaction au travail et les risques professionnels influencent également nettement les résultats : plus les conditions de travail se dégradent, moins on pense pouvoir terminer sa carrière en bonne santé.

- ▶ **La majorité des travailleurs belges francophones estiment que leur travail a un impact négatif sur leur santé, avec des différences marquées selon les profils et les conditions de travail. Les travailleurs les plus stressés, insatisfaits ou en situation précaire sont les plus affectés, et beaucoup doutent de pouvoir exercer leur métier jusqu'à la retraite sans conséquences sur leur santé.**

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

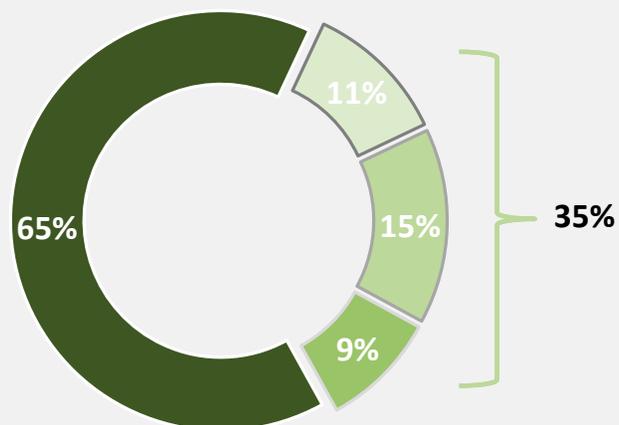
- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

BURN-OUT

► Avez-vous déjà été ou êtes-vous actuellement en burn-out ?



- Oui, je suis actuellement en burn-out
- Oui, j'ai été en burn-out il y a moins de 5 ans
- Oui, j'ai été en burn-out il y a plus de 5 ans
- Non, je n'ai jamais été en burn-out

Actuellement en burn-out 11%

+	femme	13%
+	monoparentale	17%
+	25-29ans	17%
-	GS1-2	8%
+	GS7-8	24%
+	incapacité	39%
-	bonne santé	5%
+	mauvaise santé	25%
+	cantril < 6	24%
-	cantril > 8	2%
+	impact du W sur santé très svt	32%
+	stress au W très svt.	31%
+	travail très important	13%
+	très insatisfait de son travail	18%
+	inv. au W très élevé	19%

Est ou a été en burn-out 35%

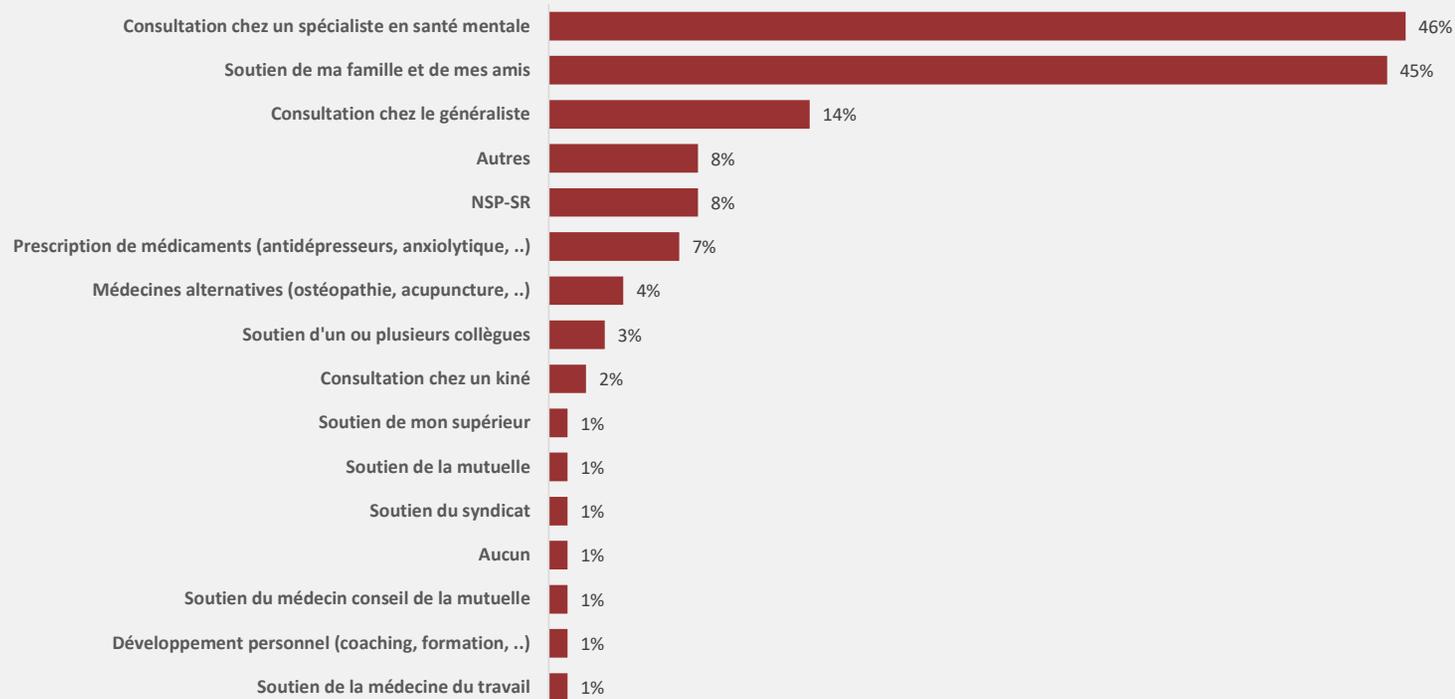
+	femme	41%
+	monoparentale	43%
+	45-59ans	37%
-	GS1-2	33%
+	GS7-8	44%
+	incapacité	64%
-	bonne santé	25%
+	mauvaise santé	49%
+	cantril < 6	52%
-	cantril > 8	22%
+	impact du W sur santé très svt	60%
+	stress au W très svt.	59%
=	travail très important	35%
+	très insatisfait de son travail	46%
+	inv. au W très élevé	42%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 52%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 40%
- parviens juste à boucler mon budget 40%
- mets un peu d'argent de côté 26%
- mets beaucoup d'argent de côté 13%

BURN-OUT

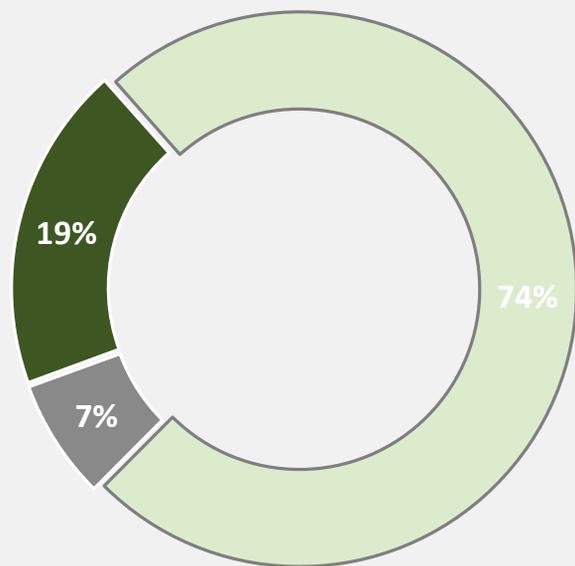
► Quels types de soutien ont été ou sont les plus utiles pour vous ?



Base : 100% = a déjà été en burn-out – Fédération Wallonie - Bruxelles –

BURN-OUT

► Estimez-vous recevoir ou avoir reçu suffisamment de soutien de la part de votre (ancien) employeur ?



■ Oui ■ Non ■ Non concerné

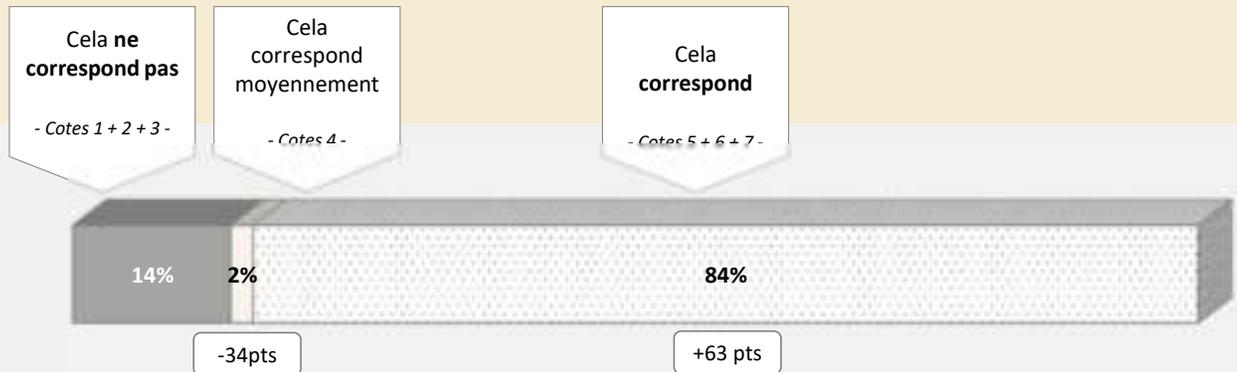
-	monoparentale	66%
+	craint la précarité	85%
+	incapacité	80%
+	secteur publique	82%
=	secteur privé	75%
-	secteur associatif	56%
+	h supp. plusieurs fois/sem	84%
+	stress au W très svt	86%
+	impact du W sur santé très svt	83%
+	très insatisfait de son W	87%
-	très satisfait de son W	50%

Base : 100% = a déjà été en burn-out – Fédération Wallonie - Bruxelles –

► **Par rapport à il y a 10 ans**, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Une part importante de mon activité professionnelle en tant que médecin du travail concerne les problèmes de santé psychique des salarié(e)s**



- **Lors de l'examen de salarié(e)s dans une entreprise, je ne dispose habituellement pas de suffisamment de temps pour prendre en charge les souffrances psychologiques au travail des salarié(e)s**



- ▶ **Cette problématique est en constante augmentation en Belgique. Selon l'INAMI, entre 2017 et 2022, les cas de burn-out et de dépressions de plus d'un an ont augmenté de 43 %. Toujours selon l'INAMI, le coût des incapacités de travail de plus d'un an dues à une dépression ou à un burn-out, pris en charge par l'assurance indemnités, s'élevait à 1,8 milliard d'euros en 2021.**
- ▶ **Lors de notre sondage, plus d'un tiers de la population belge francophone était ou avait déjà été en situation de burn-out. Au moment de répondre au questionnaire, 11 % des sondés étaient en burn-out et 24 % l'avaient déjà été.**

Les femmes sont sensiblement plus exposées que les hommes : 41 % d'entre elles ont déjà rencontré un épisode d'épuisement professionnel, contre 28 % des hommes. Ce sujet pourrait faire l'objet d'une étude à part entière.

- ▶ **On constate également, à travers les groupes sociaux et le niveau de revenus, que la frange la plus fragile de la population est plus touchée par le burn-out.**

44% des groupes sociaux les plus défavorisés sont ou ont déjà été en burn-out, ce sont 33% chez les plus favorisés. Dans le même temps, 52% des répondants qui craignent de basculer dans la précarité rencontrent la même situation contre 13% de ceux qui mettent beaucoup d'argent de côté chaque mois; quatre fois moins.

- ▶ **Deux types de soutien se distinguent clairement parmi l'ensemble des aides utiles pour les personnes en situation d'épuisement professionnel : d'une part, la consultation d'un spécialiste en santé mentale, et d'autre part, le soutien de l'entourage proche. Bien entendu, ces deux types d'aide peuvent parfois se combiner.**
- ▶ **Enfin, comme déjà montré précédemment, les facteurs de risque et la satisfaction influencent la propension au burn-out, tout comme les situations vécues au travail.**

18% des personnes insatisfaites de leur travail sont actuellement en burn-out, contre seulement 2% des personnes très satisfaites. De même, 13% des travailleurs évoluant dans un environnement à risque très élevé sont en burn-out, comparé à 3% pour ceux travaillant dans des conditions à faible risque.

Par ailleurs, 31% des répondants qui subissent fréquemment du stress au travail sont en burn-out, tout comme 32% des individus ayant déclaré que leur travail avait eu un impact négatif sur leur santé au cours des 12 derniers mois.

- ▶ **Ces différents éléments rejoignent l'analyse de Pascal Chabot, qui dans « *Global burn-out* », ouvrage de référence sur le sujet, déclare sans détour que l'épuisement professionnel est la maladie du 21^e siècle. « *Le paysage qu'il dessine ainsi est celui d'une postmodernité dévastée par les exigences contradictoires de performance et de motivation, de perfection et d'équilibre, de reconnaissance et de sujétion formulées par un système broyeur, dont le seul souci est l'argent.* »**

ALORS, LE TRAVAIL EST-IL BON POUR LA SANTE ?

- ▶ La relation liant le travail à la santé est très complexe. Le sujet est d'ailleurs vastement étudié et en constante évolution. En toute modestie mais non sans rigueur, nous avons voulu apporter un regard et des chiffres sur **la perception des Belges francophones**, ce qui distingue notre étude d'autres productions scientifiques.
- ▶ Si les résultats de notre enquête semblent parfois très négatifs, il faut aussi mettre en évidence les effets positifs du travail sur la santé : citons par exemple la sécurité financière, la participation à la société ou encore les relations sociales qu'apporte une situation d'emploi.
- ▶ Cependant, comme le résume très bien Claire Duchêne dans une policy brief sous la direction de Benoît Bayenet, docteur en sciences économiques de l'ULB, « *déterminer si le travail permet de garantir un bon état de santé ou non dépend fortement des conditions dans lesquelles celui-ci est exécuté. La littérature met en avant l'importance de la qualité du travail, déterminée par le niveau de revenus mais aussi par les conditions matérielles de travail, la participation dans les organisations de travail, l'autonomie, l'intensité, ou encore les risques physiques et psychosociaux. Or, nul ne peut ignorer qu'il existe dans nos sociétés une distribution très inégale du travail effectué dans de bonnes conditions entre les différents groupes socioéconomiques. En effet, les personnes issues de milieux défavorisés sont généralement plus exposées* ».
- ▶ Les résultats de notre enquête confirment que le travail peut nuire à la santé. Et malheureusement, les inégalités exacerbent encore trop souvent cet effet de nos jours.
- ▶ En tant que mutualité, nous sommes un acteur directement concerné par la relation travail/santé à de nombreux égards. Notamment, en tant que gestionnaire de l'AMI, nous rencontrons et travaillons au quotidien avec les personnes qui sont en incapacité de travail. Par ailleurs, nous le sommes aussi par le biais de la prévention et de la promotion de la santé mais aussi tout simplement en tant qu'employeur.
- ▶ Parfois, le travail n'a aucun lien avec la situation d'incapacité, d'autre fois en partie. Sans considérer les maladies professionnelles, le travail est parfois aussi totalement en lien avec l'incapacité de travail, pensons notamment au burn-out. Nous avons donc volontairement choisi d'inclure les personnes en incapacité de travail mais aussi les personnes en situation de chômage dans notre analyse. Le prochain chapitre leur est dédié.

FOCUS SUR L'INCAPACITE DE TRAVAIL ET CHOMAGE

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

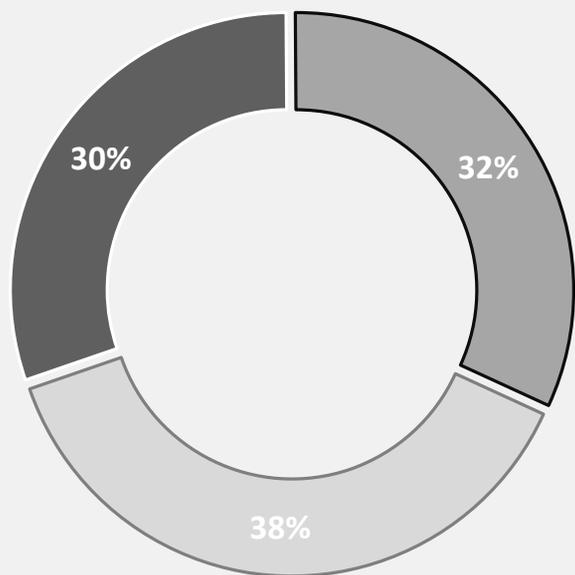
- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

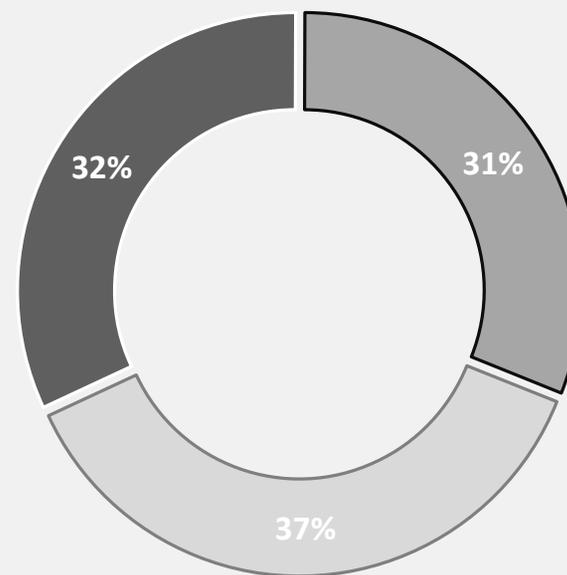
DE QUI PARLE-T-ON ?

► Depuis que vous êtes en âge de travailler, avez-vous déjà connu une ou plusieurs périodes de chômage ?



■ Oui, une ■ Oui, plusieurs ■ Non, jamais

► Depuis que vous êtes en âge de travailler, avez-vous connu une ou plusieurs périodes d'incapacité de travail (+ d'un mois) hormis le congé maternité/paternité ?



■ Oui, une ■ Oui, plusieurs ■ Non, jamais

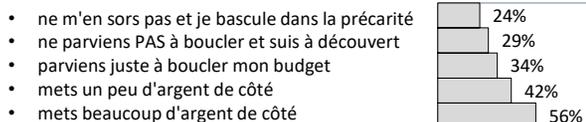
DE QUI PARLE-T-ON ?

► Depuis que vous êtes en âge de travailler, avez-vous déjà connu une ou plusieurs périodes de chômage ?

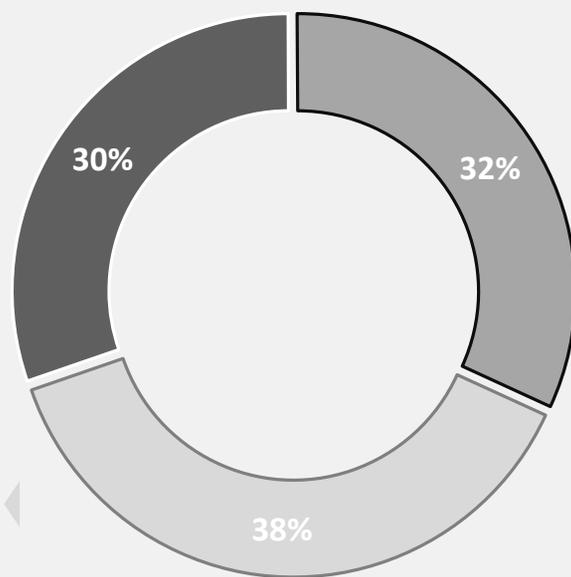
ETAT DE SANTE



REVENUS – Chaque mois je... :



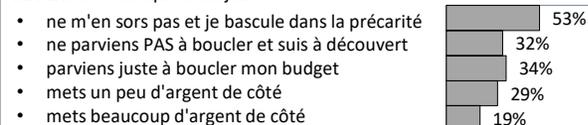
+ issu famille aisée	54%
+ GS1-2	50%
- GS3-4	23%
+ études universitaires	49%
+ douleur phys. rare ou jms	46%
+ stress au W rare ou jms	42%
+ grande entreprise	45%
- mauvaise imp. marché du W	31%
+ très faible risque au W	52%
- n'aime pas son travail	29%



■ Oui, une ■ Oui, plusieurs ■ Non, jamais

+ ouvrier	37%
- cadre	16%
- employé	24%
+ malade chronique	41%
+ douleur phys. très fqmt	37%
+ stress au W très fqmt	37%
+ CDD	56%
+ intérim	49%
+ isolé	45%
+ ancienneté moins de 3 ans	42%
- manager	17%
+ mauvaise imp. marché du W	38%
- bonne imp. marché du W	29%
- pas emplois précaires	22%
+ emplois précaires	39%

REVENUS – Chaque mois je... :



ETAT DE SANTE



DE QUI PARLE-T-ON ?

► Depuis que vous êtes en âge de travailler, avez-vous déjà connu une ou plusieurs périodes d'incapacité de travail (+ d'un mois) hormis le congé maternité/paternité ?

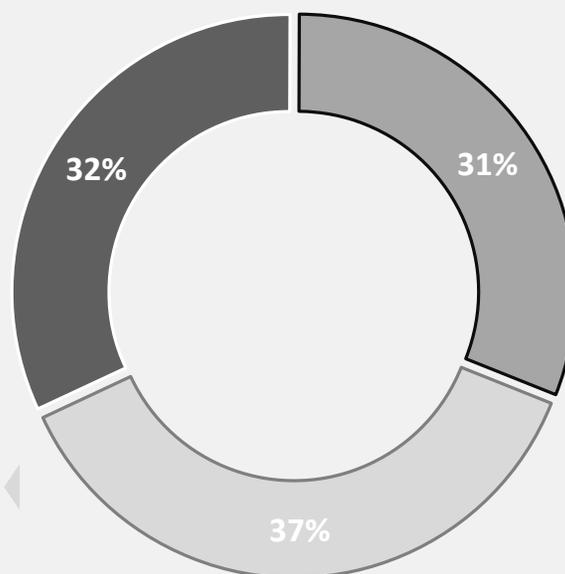
ETAT DE SANTE

- bon 51%
- ni bon ni mauvais 28%
- mauvais 9%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 20%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 23%
- parviens juste à boucler mon budget 29%
- mets un peu d'argent de côté 45%
- mets beaucoup d'argent de côté 66%

+	18-29ans	56%
+	30-39ans	44%
-	55-59ans	15%
+	niv. études universitaires	56%
-	niv. études bas	29%
+	stress au W rare ou jms	45%
-	stress au W très fqmt	22%
+	impact du W sur santé r. ou jm	47%
-	impact du W sur santé très svt	19%
-	risque au travail très élevé	28%
+	risque au travail très faible	53%



■ Oui, une ■ Oui, plusieurs ■ Non, jamais

+	45-54ans	41%
+	55-59ans	47%
-	30-34ans	23%
+	niv. études bas	39%
-	niv. études universitaires	14%
+	stress au W très fqmt	41%
+	douleur phys très fqmt	48%
+	secteur de la construction	42%
+	grande entreprise	40%
+	très insatisfaits de son W	39%
-	très satisfaits de son W	27%
+	risque au travail très élevé	39%
-	risque au travail très faible	19%
-	anxiété rare ou jms	22%
+	anxiété svt ou très svt	41%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 44%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 36%
- parviens juste à boucler mon budget 35%
- mets un peu d'argent de côté 26%
- mets beaucoup d'argent de côté 10%

ETAT DE SANTE

- bon 19%
- ni bon ni mauvais 37%
- mauvais 55%

-
- ▶ **Premièrement, il est intéressant de constater que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, une large majorité des travailleurs a déjà été confrontée au chômage et/ou à l'incapacité de travail.**

Lors de notre enquête, un Belge francophone sur trois en âge de travailler avait déjà connu une période de chômage, la proportion est semblable en ce qui concerne l'incapacité de travail. À l'inverse, un peu moins de 40% des répondants disent n'avoir été au chômage et c'est aussi légèrement moins de 40% de la population qui n'a jamais été en incapacité de travail.

- ▶ **Deuxièmement, si il fallait encore le démontrer, ce sont les franges les plus fragiles de notre société qui sont les plus exposées au chômage et à l'incapacité de travail.**

Niveau d'études, de revenus, groupe social, type d'emploi, ou encore situation familiale, le gradient social est important.

Concernant les incapacités de travail, l'âge est également un marqueur puissant. Ainsi, seulement 15% des 55-59ans n'ont jamais connu de période d'incapacité de travail de plus d'un mois durant leur carrière.

-
- ▶ **Troisièmement, le lien avec le travail est lui aussi bien existant. Nous vivons dans une société profondément inégalitaire qui engendre des disparités dans les conditions de travail, lesquelles déterminent en partie des inégalités de santé, comme mentionné précédemment.**

Concernant le chômage, inexorablement, les personnes qui sont actuellement sous contrat de type CDD ou intérim sont nettement plus nombreuses à avoir connu plusieurs périodes sans emploi. Respectivement 56% et 49% contre 32% de notre échantillon total. Le constat est identique pour ceux qui estiment avoir toujours occupé des emplois précaires, les ouvriers ou encore les malades chroniques.

Du côté de l'incapacité de travail, les conditions de travail et les facteurs de risque influencent les résultats. Ce sont 39% des répondants qui sont dans les moins bonnes conditions ou les plus exposés aux risques qui ont déjà connu plusieurs incapacités de travail de plus d'un an contre 31% de la population interrogée. À l'inverse 53% des travailleurs qui ont un risque faible au travail n'ont jamais connu d'incapacité, 37% au global. Le stress au travail est également un facteur qui impacte significativement les résultats.

Enfin, l'état de santé perçu est corrélé au fait d'avoir rencontré ou non l'une de ces situations. Pour rappel, 32% des Belges francophones déclarent avoir déjà connu plusieurs périodes de chômage. Lorsque l'on est en mauvaise santé, la proportion grimpe à 45%. Pour les incapacités, on passe de 31% dans la population interrogée à 55% au sein des répondants qui se disent être en mauvaise santé.

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

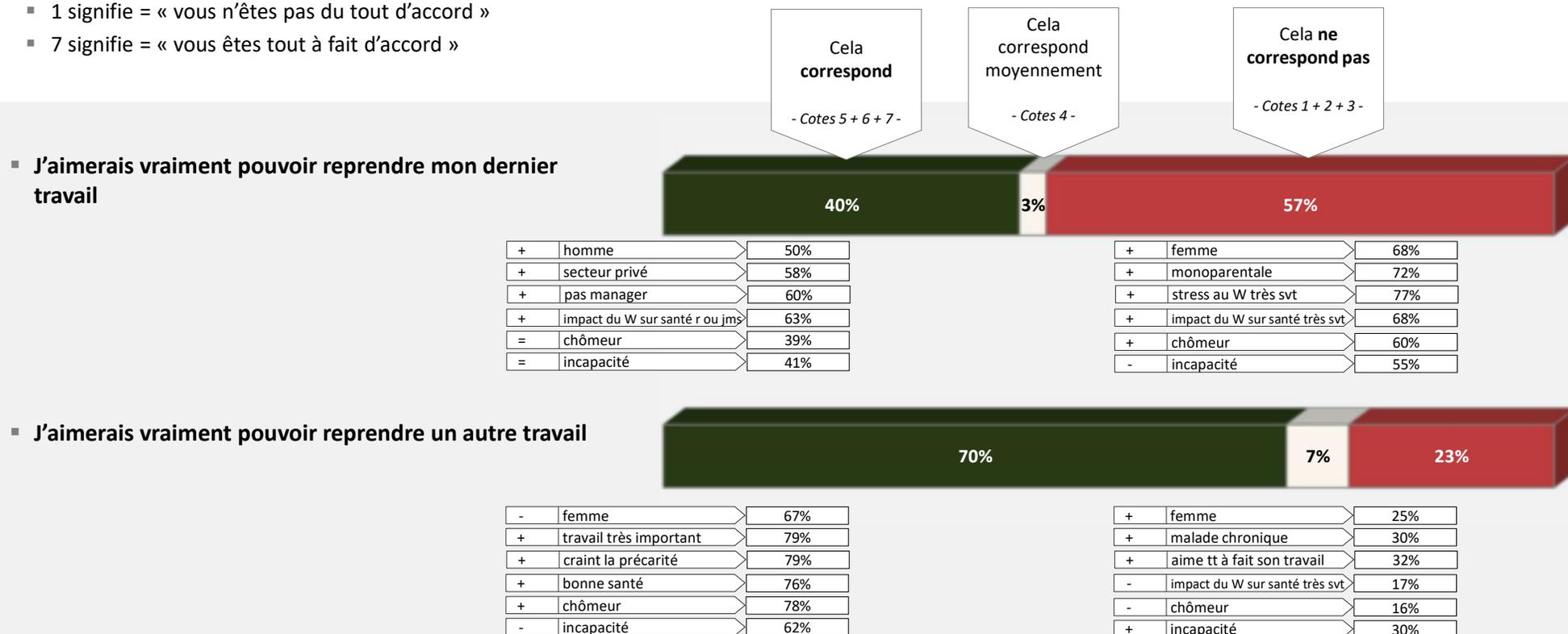
4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

PERCEPTIONS DE L'EMPLOI

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

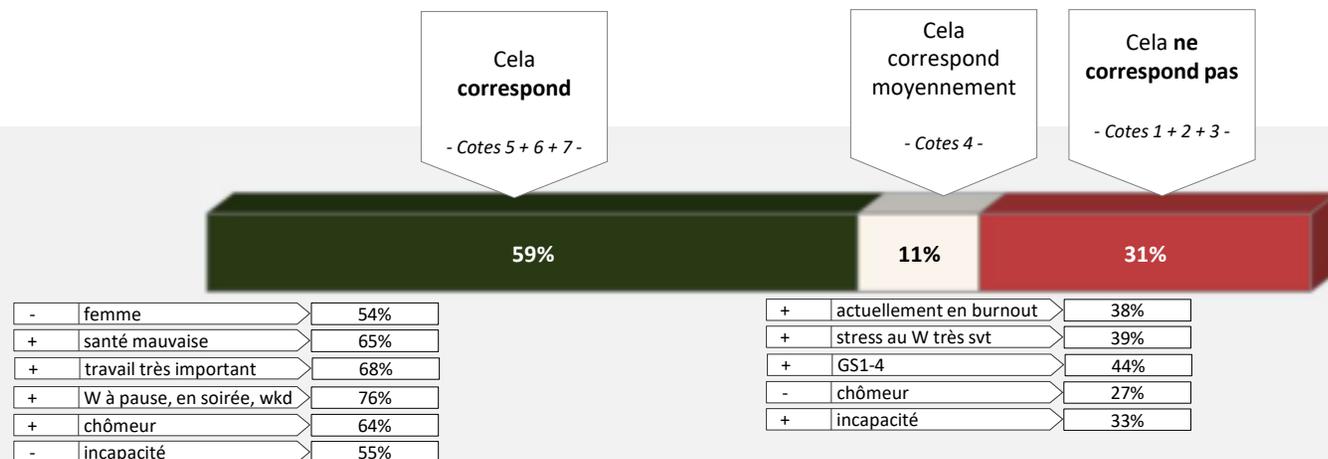


PERCEPTIONS DE L'EMPLOI

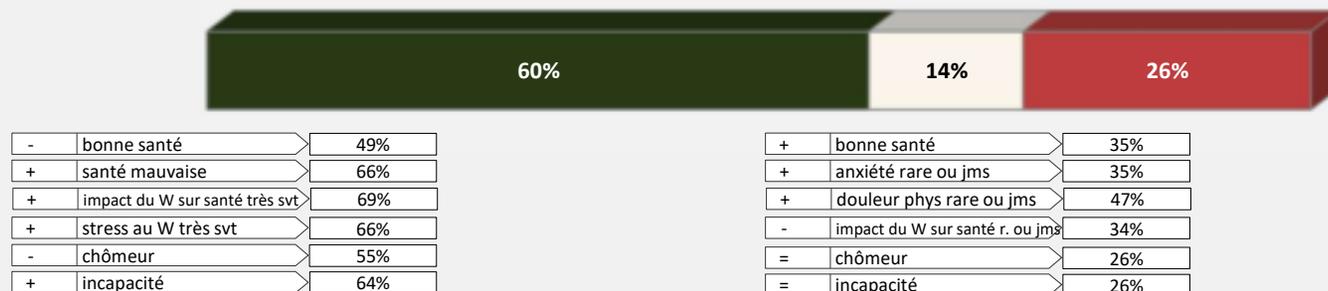
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ Sans travailler, le temps me semble long



▪ On devrait pouvoir travailler moins

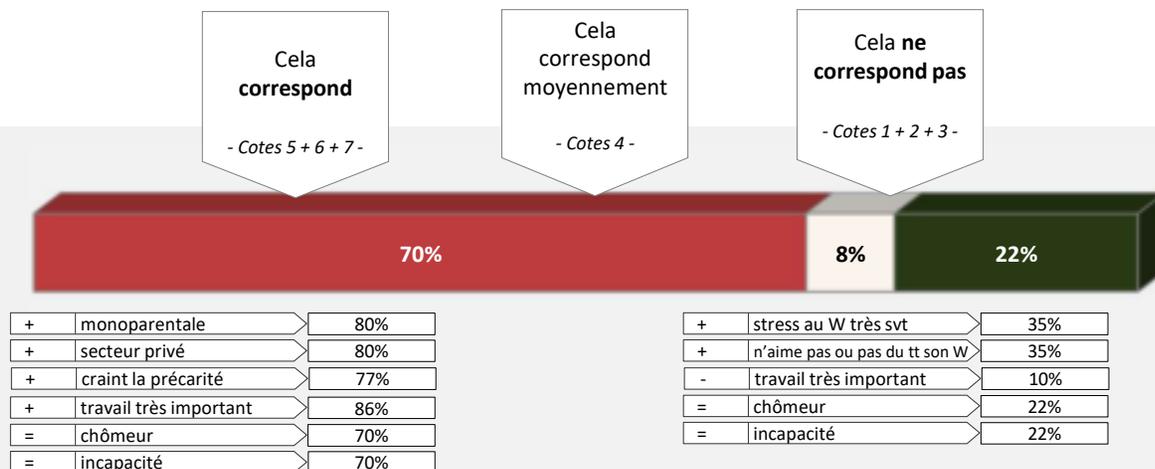


PERCEPTIONS DE L'EMPLOI

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ Je suis frustré de ne pas travailler

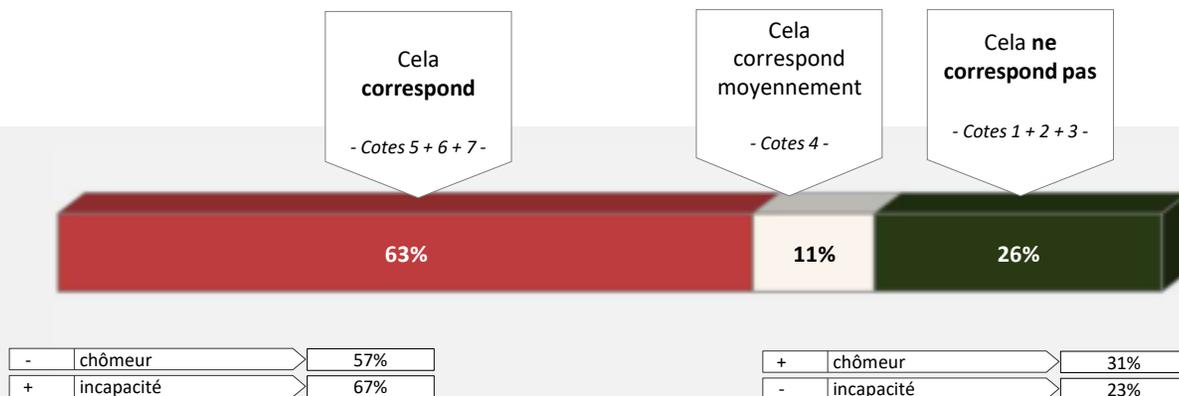


PERCEPTIONS DE L'EMPLOI

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Les procédures administratives pour reprendre ou retrouver un travail sont vraiment trop compliquées**



-
- ▶ **Une part importante des personnes qui ne travaillent pas actuellement aspire à reprendre le travail et plus particulièrement à reprendre un autre travail. Quand « le travail fait mal », il est moins envisageable de retourner vers la même situation d'emploi.**

Parmi les répondants qui ne travaillent pas actuellement, 40% souhaiteraient reprendre leur dernier emploi. Lorsque ce dernier impactait rarement ou jamais la santé du travailleur, cette proportion monte à 63%. À l'inverse, 57% ne souhaitent pas reprendre leur dernière occupation professionnelle, et ce chiffre grimpe à 68% lorsque le travail impactait très souvent la santé.

L'écart est important, lorsque l'on propose de reprendre un autre travail, ce sont 70% des sondés qui partagent l'opinion; + 30points.

D'ailleurs, on retrouve ce même chiffre de 70% de personnes qui se disent frustrées de ne pas travailler.

-
- ▶ **Ne pas travailler n'est pas une situation confortable pour tous, et particulièrement pour les personnes qui ont de bas revenus.**

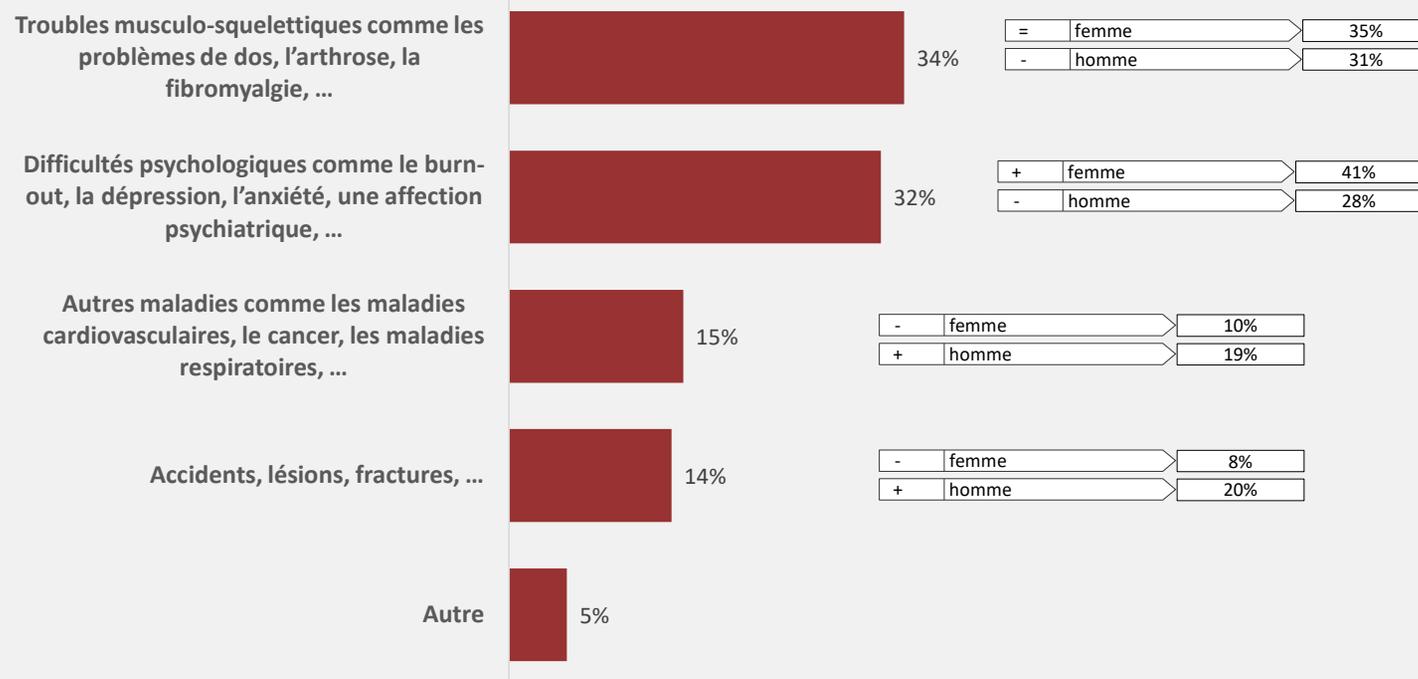
60% des Belges francophones déclarent que sans travailler, le temps leur semble long. Au sein des répondants qui craignent la précarité, ils sont plus nombreux à vouloir reprendre un autre travail et/ou à être frustrés de ne pas travailler.

- ▶ **Revenir vers le marché du travail n'est pas une chose simple pour de nombreuses personnes. D'une part, il y a les situations personnelles et les vécus. D'autre part, la complexité administrative semble constituer un frein.**

63% des personnes qui ne travaillent pas actuellement estiment que les procédures administratives pour reprendre ou retrouver un travail sont trop compliquées. Si le constat majoritaire, les personnes en incapacité de travail sont plus nombreuses que les chômeurs à partager cette opinion : 67% contre 57%.

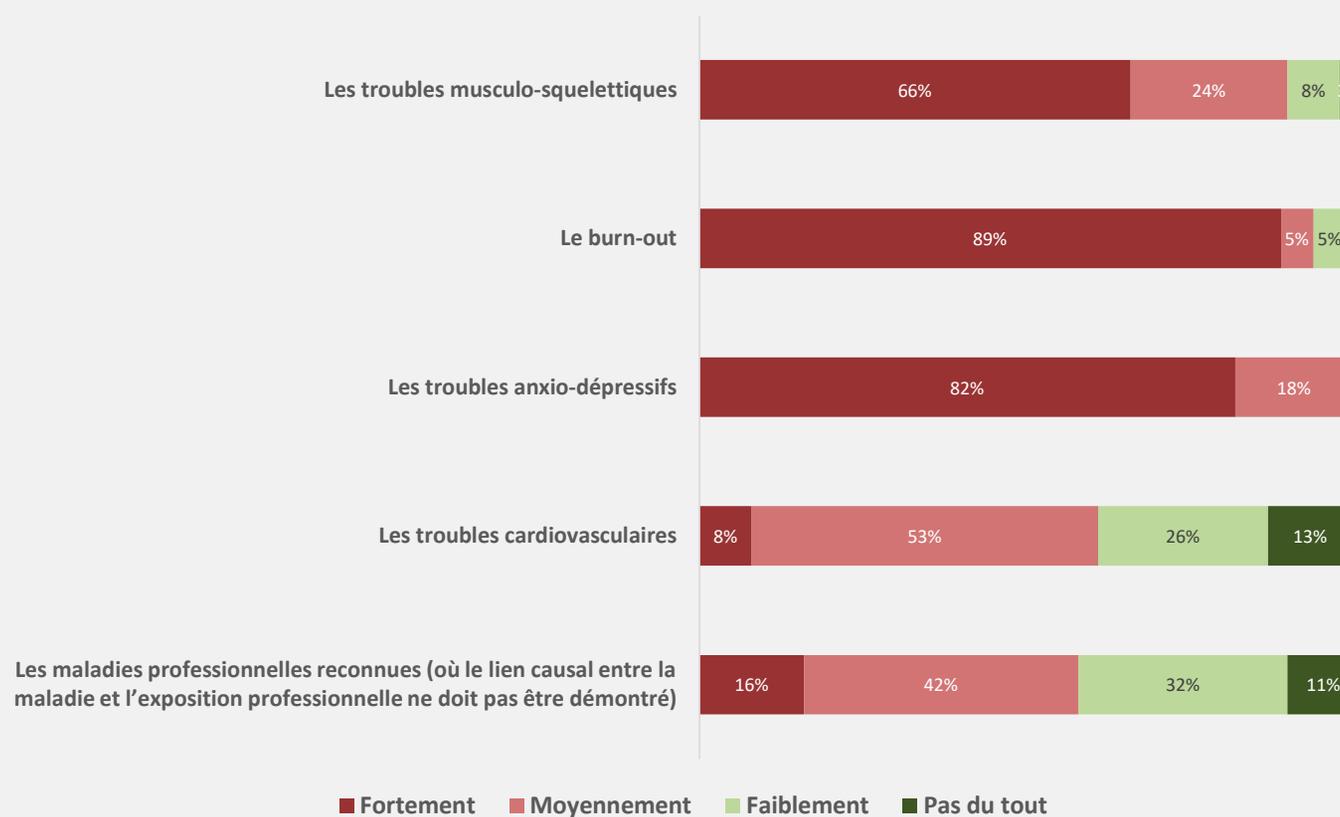
FOCUS INCAPACITE DE TRAVAIL

► Concernant votre incapacité de travail, quel(s) problème(s) de santé correspond(ent) à votre situation ?



Base : 100% = les personnes qui sont actuellement en incapacité de travail – Fédération Wallonie - Bruxelles –

► Selon vos observations personnelles, dans quelle mesure ces différents symptômes ont-ils augmenté en 10 ans ?

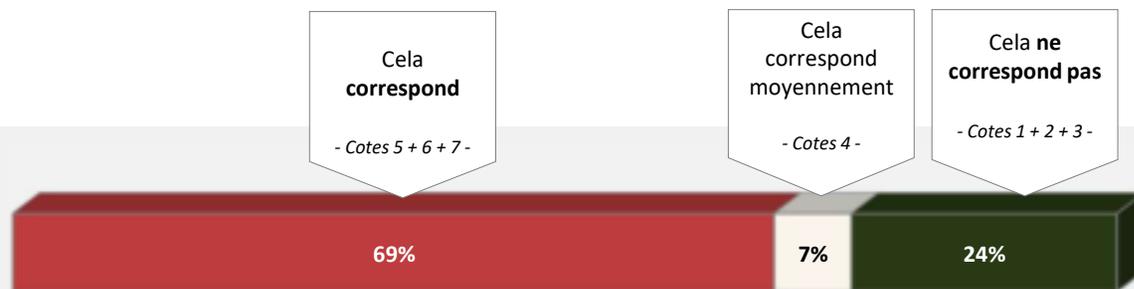


FOCUS INCAPACITE DE TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Les conditions de travail de mon dernier emploi ne me permettent pas d'y revenir**



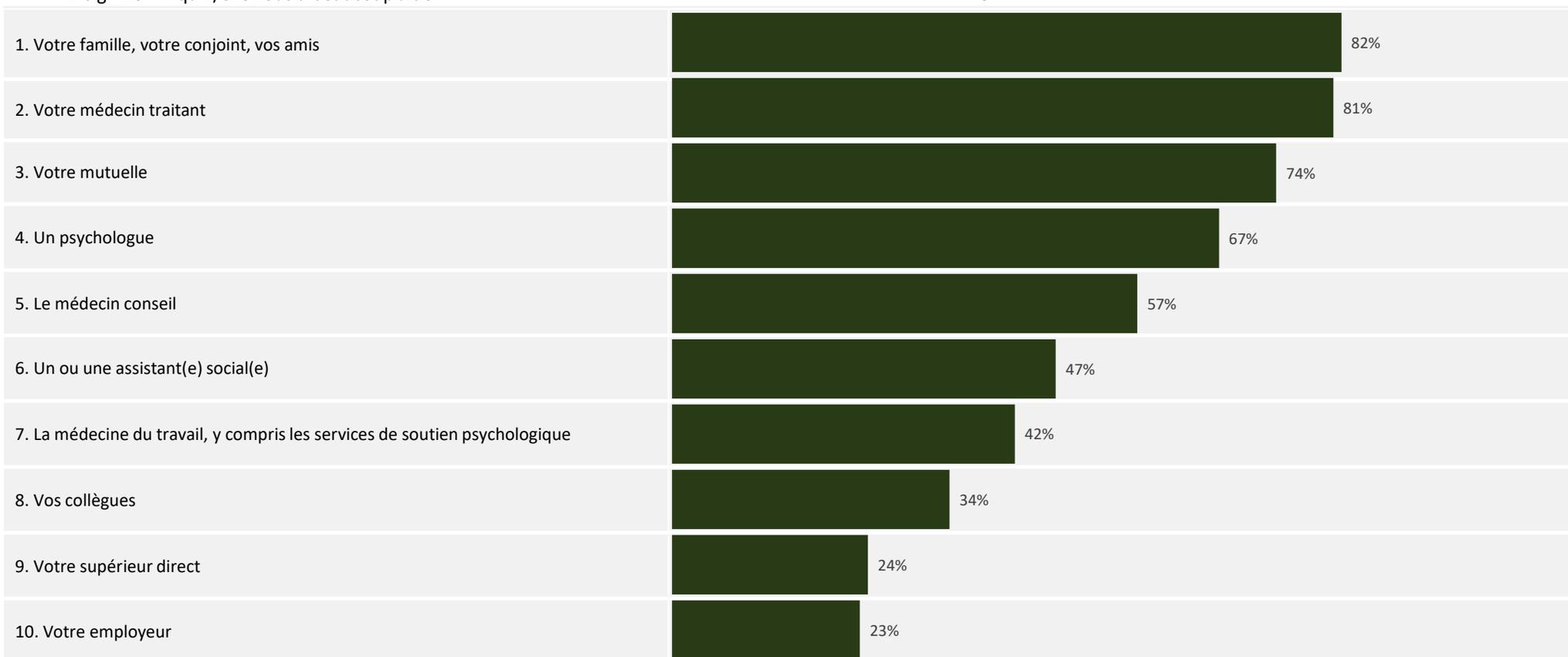
+	mauvaise santé	75%
+	anxiété svt ou très svt	78%
+	stress au W très svt	77%
+	impact du W sur santé très svt	77%
+	inv. au travail très élevé	75%
+	incapacité de W plus d'un an	75%

FOCUS INCAPACITE DE TRAVAIL

► Je vais maintenant vous citer une série d'acteurs qui ont pu vous aider dans votre situation d'incapacité de travail.

- 1 signifie = « qu'il/elle ne vous a pas du tout aidé
- 7 signifie = « qu'il/elle vous a beaucoup aidé

Beaucoup aidé



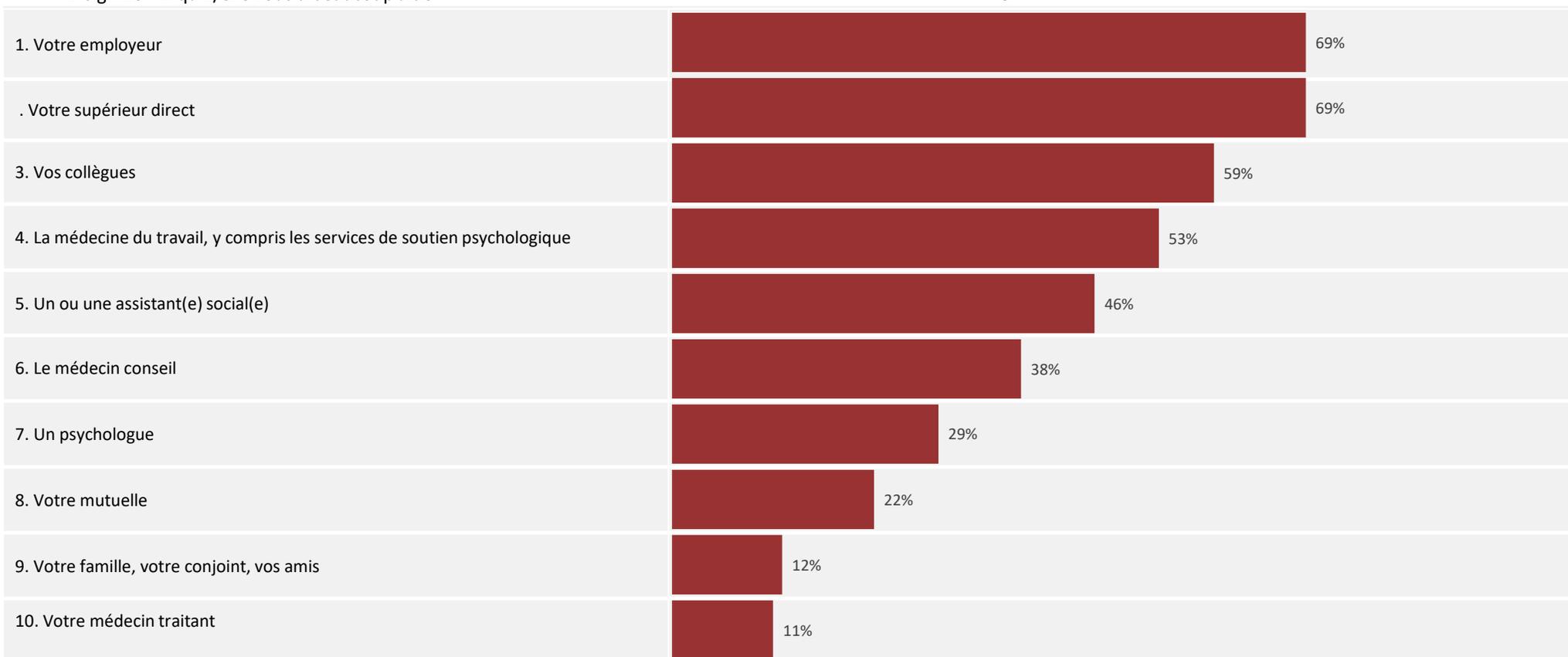
Base : 100% = les personnes qui sont actuellement en incapacité de travail – Fédération Wallonie - Bruxelles –

FOCUS INCAPACITE DE TRAVAIL

► Je vais maintenant vous citer une série d'acteurs qui ont pu vous aider dans votre situation d'incapacité de travail.

- 1 signifie = « qu'il/elle ne vous a pas du tout aidé
- 7 signifie = « qu'il/elle vous a beaucoup aidé

Ne vous a pas du tout aidé



Base : 100% = les personnes qui sont actuellement en incapacité de travail – Fédération Wallonie - Bruxelles –

-
- ▶ **Ce constat n'est pas nouveau, deux facteurs se distinguent assez nettement comme la cause de l'incapacité de travail. Ceux-ci sont d'ailleurs, selon l'INAMI en forte progression ces dernières années. Il s'agit des troubles musculosquelettiques et des difficultés de santé mentale.**
 - ▶ **En tant qu'acteur de terrain, il est évident que les médecins du travail ressentent cette augmentation. Ce qui par contre est interpellant, c'est la proportion dans laquelle ils constatent cette évolution.**

Par exemple, 89 % des médecins du travail interrogés estiment qu'au cours des 10 dernières années, les problématiques de burn-out ont fortement augmenté.

- ▶ **Le lien entre ces facteurs et le travail n'est pas toujours direct, il est d'ailleurs relativement difficile de le quantifier. Cependant, on peut affirmer qu'il est souvent présent. Concernant ce lien, pour les troubles musculosquelettiques voir *Yves Roquelaure - Troubles musculosquelettiques et facteurs psychosociaux au travail (2018)*. Pour les difficultés de santé mentale voir par exemple *Francis Derriennic et Michel Vézina - Organisation du travail et santé mentale : approches épidémiologiques (2001)***

Ce sont un peu plus de 30% des personnes en incapacité de travail qui identifient par eux-mêmes que la cause de leur arrêt est liée à un (ou des) trouble musculosquelettiques et/ou un (ou des) difficultés sur le plan de la santé mentale. Concernant cette dernière problématique, les femmes apparaissent comme nettement plus exposées que les hommes. En effet, elles sont 41% à évoquer ce problème de santé contre 28% d'hommes.

-
- ▶ **L'augmentation et le retour au travail des personnes en incapacité de travail est un sujet qui a occupé et qui occupe encore les politiques de santé publique, c'est une bonne chose. Cependant, jusqu'ici les effets des mesures qui ont été prises ont montré des évolutions positives mais ne semblent pas suffisantes, particulièrement pour les malades de longue durée. Un rapport de la Cour des Comptes de 2025 avance ces chiffres : le nombre de travailleurs à temps partiel est passé de 11,42% en 2017 à 15,05% en 2022 pour les personnes en cas d'invalidité.**
 - ▶ **Et pour cause, une large majorité des personnes qui sont en incapacité de travail déclarent que les conditions de leur dernier emploi ne leur permettent pas d'y revenir.**

Ce sont un 69% des répondants qui partagent cette opinion. Et cette proportion augmente à 75% lorsque l'incapacité de travail est supérieure à un an (=malade de longue durée/invalidité).

Aussi, quand le travail était source de stress et/ou impactait la santé le résultat dépasse de peu les 75% de personnes qui disent que les conditions de leur dernier travail ne permettent pas d'y revenir.

- ▶ **De leur point de vue, quels sont les acteurs que les personnes en incapacité de travail identifient comme un soutien dans leur situation ?**

-
- ▶ **La sphère proche est largement citée en premier lieu. À contrario, la sphère professionnelle semble être la moins soutenante pour les personnes en incapacité de travail. Notons aussi que 61% des médecins du travail interrogés estiment que les gens qui sont au chômage ou sur la mutuelle ne sont pas bien accompagnés pour retrouver de l'emploi.**

Un peu plus de 80% des sondés estiment que leurs proches et leur médecin traitant ont pu les aider dans leur situation d'incapacité de travail. Les mutuelles se positionnent aussi dans le haut du classement avec pas moins de 74% des répondants qui déclarent que cet acteur a été un soutien. Viennent ensuite le psychologue et la médecine du travail.

À l'autre bout du classement, on retrouve donc la sphère professionnelle avec les collègues de travail, le supérieur direct et l'employeur. Dans ce même ordre ; 34%, 24% et 23 % des répondant qui estiment que ces acteurs ont été un soutien dans leur situation.

- ▶ **Ces différents éléments aident à mieux envisager le point de vue des personnes en incapacité de travail. Si les résultats peuvent sembler alarmants, on peut aussi essayer d'en dégager du positif en identifiant des leviers d'actions et points d'amélioration.**
- ▶ **Premièrement, la prévention a un vrai rôle à jouer sur les causes les plus importantes de l'incapacité de travail. Deuxièmement, il faut travailler encore plus sur l'aménagement du travail et la réorientation professionnelle. Enfin, non sans lien, il y a un véritable enjeu autour de l'accompagnement de la sphère professionnelle.**

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Cela ne correspond pas
- Cotes 1 + 2 + 3 -

Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela correspond
- Cotes 5 + 6 + 7 -

▪ Depuis le début de ma carrière en tant que médecin du travail, je constate des améliorations en matière de réintégration au travail (simplicité des démarches, efficacité des mesures, qualité du suivi et de l'accompagnement, etc.)



▪ A l'heure actuelle, j'estime qu'on m'implique suffisamment dans le parcours de réintégration des personnes en situation d'incapacité de travail



▪ J'estime que la nouvelle réglementation en matière de réintégration au travail (TRI 2.0°) favorise vraiment l'étude des possibilités de retour au travail



-
- ▶ **Selon les médecins interrogés, il conviendrait de privilégier une approche plus préventive, tout en créant des conditions favorables au retour au travail lorsque cela s'avère possible.**

Pour 84% des répondants, il faut faire davantage de prévention afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée.

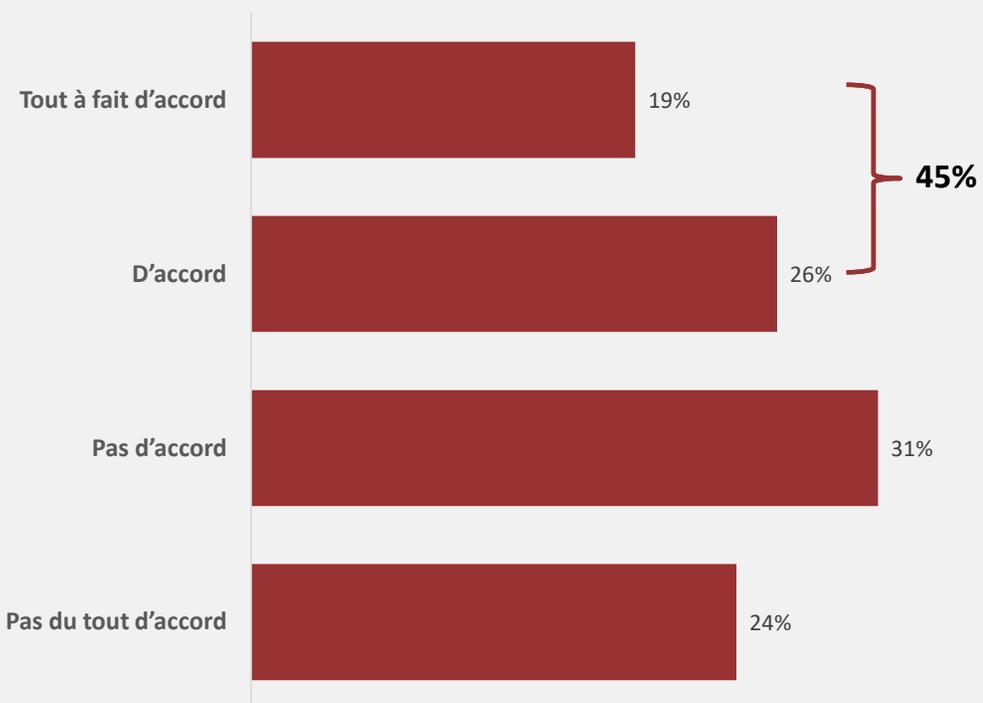
Toutefois, pour cette même part, l'organisation actuelle du travail ne favorise pas les conditions propices à la diminution des maladies de longue durée. Il s'agirait donc de la revoir dans son ensemble.

- ▶ **Les médecins pensent globalement que le cadre dans lequel est organisé le retour au travail des personnes en situation d'incapacité de travail pourrait sensiblement être amélioré.**

Seulement 24% d'entre eux constatent des améliorations en matière de réintégration au travail depuis le début de leur carrière. 50% estiment que la nouvelle réglementation en matière de réintégration au travail (TRI 2.0°) ne favorise pas vraiment l'étude des possibilités de retour au travail.

CHOMAGE ET SANTE

► Diriez-vous que votre situation de chômage a un impact négatif sur votre santé ?



Base : 100% = les personnes qui sont actuellement au chômage – Fédération Wallonie - Bruxelles –

- ▶ **Nous l'avons montré, le travail peut avoir un impact négatif sur la santé. Pour rappel, 40% des répondants ont déclaré que le travail avait eu un impact négatif sur leur santé fréquemment ou très fréquemment au cours des 12 derniers mois.**
- ▶ **Le non-travail a lui aussi ses effets sur la santé. En effet, 45% des chômeurs que nous avons interrogés déclarent que leur situation de chômage avait un impact négatif sur leur santé. Dans une approche globale de la santé publique qui aborde la santé et le travail, il est donc crucial de ne pas sous-estimer les situations de non-emploi.**
- ▶ **Comme le souligne Jacqueline Farache dans *L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner* (2016) :**

« Le chômage est corrélé d'un facteur deux de risque cardio-vasculaire et d'un facteur trois tous risques de mortalité confondus par rapport à la population générale. Des études internationales fournissent des données analogues et font état d'un risque de surmortalité multipliés par trois, soit un effet comparable à celui du tabagisme. C'est bien le chômage et non l'inactivité qui explique ces résultats car les retraité.e.s ou les personnes volontairement inactives ne sont pas touché.e.s par cette surmortalité. Enfin, ces travaux établissent une relation « dose effet » puisque les risques sanitaires augmentent avec la durée du chômage. Selon cette étude, 10 à 14 000 décès par an sont imputables au chômage en France par maladies chroniques, hypertension, rechute de cancer..., et la mobilisation collective est quasi inexistante »

TABLE DES MATIERES

1. Introduction

- a) Contexte et objectifs
- b) Le travail comme déterminant social de la santé
- c) Le travail, un incontournable de notre société moderne

2. Évaluation de la perception de la qualité du travail et des risques liés au travail: une analyse basée sur deux scores qui mettent en évidence des inégalités entre les profils

- a) Méthodologie
- b) Impact sur la santé – Les facteurs de risque au travail
- c) Impact sur la santé – La satisfaction de son emploi

3. État de santé perçu des Belges francophones et liens avec le travail

- a) Santé physique et santé mentale
- b) Perception de l'impact du travail sur la santé
- c) Burn-out

4. Focus sur l'incapacité de travail et chômage

- a) De qui parle-t-on ?
- b) Perceptions de l'emploi
- c) Vivre sans emploi : regards croisés

VIVRE SANS EMPLOI : REGARDS CROISES

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Chom/incap

▪ **Vous allez avoir du mal à retrouver un travail**

+	plusieurs incapacités	73%
+	plusieurs chômages	71%
+	anxiété svt ou très svt	44%

+	55-64ans	92%
+	monoparentale	80%
+	crain la précarité	81%
-	bonne santé	56%
+	chômeur	71%
-	incapacité	65%

Cela correspond

- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela correspond moyennement

- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas

- Cotes 1 + 2 + 3 -



Travaille

▪ **Il est vraiment difficile de retrouver un travail quand on est au chômage ou sur la mutuelle**

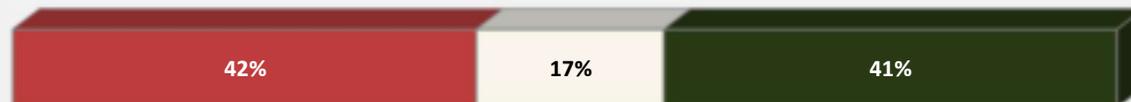
+	plusieurs incapacités	51%
+	plusieurs chômages	52%
+	anxiété svt ou très svt	51%

+	mauvaise santé	61%
-	mets bcp d'argent de coté	22%
+	crain la précarité	59%
-	bonne santé	36%
-	manager	37%
-	60-64ans	26%

42%

17%

41%



VIVRE SANS EMPLOI : REGARDS CROISES

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

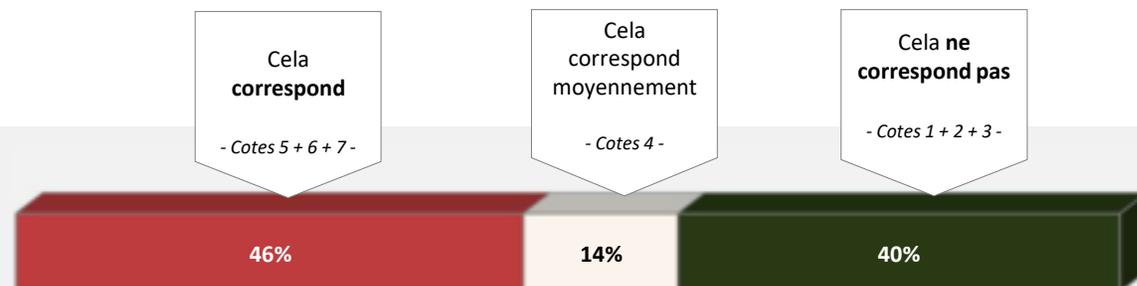
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Chom/incap

- **Vous ne pouvez compter que sur vous-même pour retrouver un emploi**

+	plusieurs incapacités	50%
+	plusieurs chômages	55%
+	anxiété svt ou très svt	54%

+	CDD	66%
+	stress au W très svt	60%
+	niv études universitaires	62%
-	bonne santé	35%
=	chômeur	47%
=	incapacité	47%



Travaille

- **Pour retrouver un emploi, on ne peut compter que sur soi-même**

+	plusieurs incapacités	67%
-	plusieurs chômages	58%

+	femme	64%
+	ouvrier	66%
+	craint la précarité	77%
+	mauvaise santé	70%
-	imp marché du W bonne	54%
-	niv études universitaires	49%



VIVRE SANS EMPLOI : REGARDS CROISES

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Chom/incap

- Vous avez le sentiment que petit à petit, vous vous coupez du monde

-	actuellement en burnout	58%	+	femme	71%
+	monoparentale	70%	+	bonne santé	72%
+	niv études universitaires	71%	+	craint la précarité	76%
			+	travail très important	74%
			+	chômeur	69%
			=	incapacité	66%

Cela correspond
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas
- Cotes 1 + 2 + 3 -



Travaille

- Quand on ne travaille pas, on est coupé du monde

+	plusieurs incapacités	64%	+	femme	65%
=	plusieurs chômages	61%	+	40-44	76%
			+	craint la précarité	77%
			+	travail très important	69%
			+	inv au W très élevé	69%



VIVRE SANS EMPLOI : REGARDS CROISES

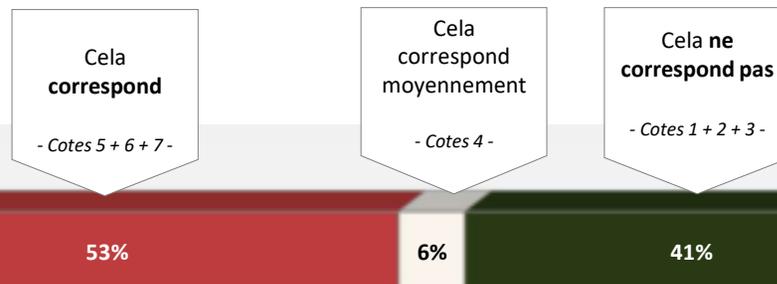
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Chom/incap

- Il vous arrive de ne pas oser dire à vos proches que vous êtes demandeur d'emploi ou en incapacité de travail

+	actuellement en burnout	69%	+	femme	57%
+	monoparentale	64%	+	anxiété svt ou très svt	65%
+	niv études universitaires	66%	+	craint la précarité	66%
-	chômeur	47%			
+	incapacité	58%			



Travaille

- Si je ne travaillais pas, je n'oserais pas le dire à mes proches

+	plusieurs incapacités	31%	+	monoparentale	37%
-	plusieurs chômages	23%	+	40-44	39%
			+	craint la précarité	49%
			+	travail très important	33%
			+	actuellement en burnout	46%
			+	ouvrier	36%
			-	niv études universitaires	22%



VIVRE SANS EMPLOI : REGARDS CROISES

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Chom/incap

- Sans les indemnités de la mutuelle ou du chômage, je ne sais pas comment je ferai pour m'en sortir

-	secteur publique	62%	+	anxiété svt ou très svt	91%
+	monoparentale	90%	+	actuellement en burnout	90%
+	enfant moins de 12ans	93%	+	craint la précarité	93%
			+	secteur privé	95%
			-	chômeur	84%
			=	incapacité	87%

Cela correspond

- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela correspond moyennement

- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas

- Cotes 1 + 2 + 3 -



Travaille

- Les personnes qui sont sur la mutuelle ou au chômage sont tous des profiteurs

-	plusieurs incapacités	20%	+	mets bcp d'argent de coté	31%
-	plusieurs chomages	20%	-	GS1-2	15%
			-	craint la précarité	18%
			+	GS7-8	39%
			+	emploi précaire	32%
			-	niv études universitaires	10%

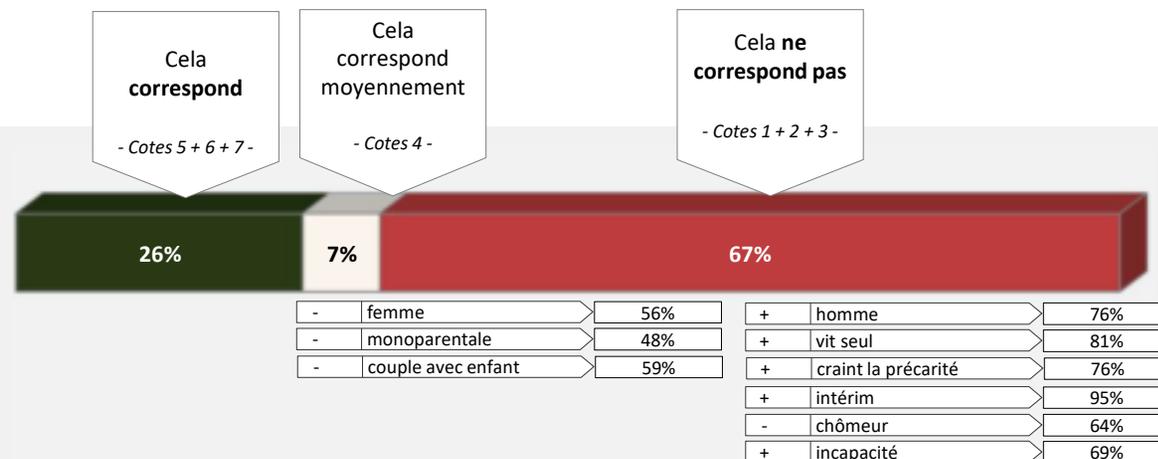


VIVRE SANS EMPLOI : REGARDS CROISES

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Les indemnités que l'on reçoit de la mutuelle ou du chômage sont suffisantes pour vivre correctement**

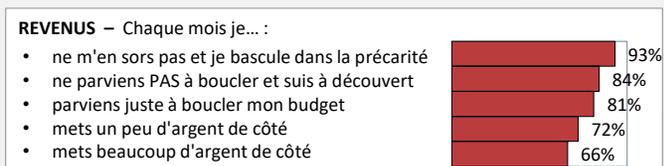
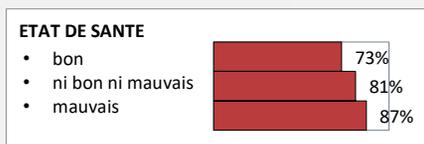
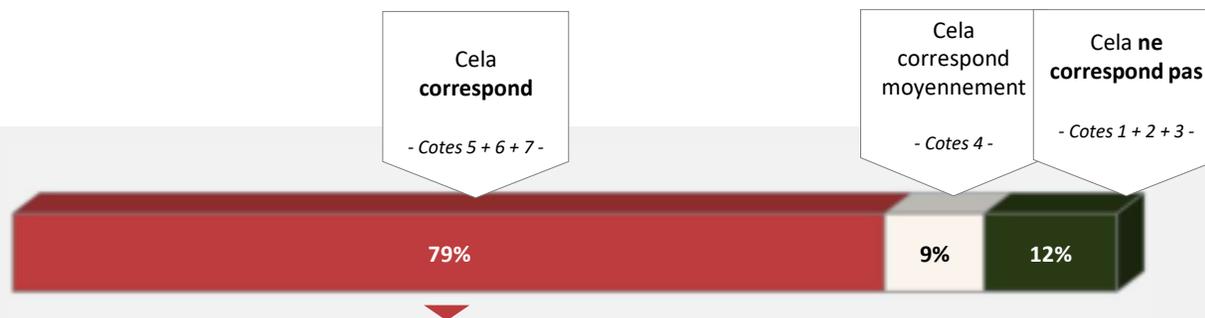


VIVRE SANS EMPLOI : REGARDS CROISES

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **La peur de ne plus toucher les allocations de chômage ou les indemnités de la mutuelle peut vraiment nuire à la santé mentale des personnes concernées**



-	cadre	66%
-	manager	68%
-	actifs	75%
+	chômeurs	86%
+	incapacité	88%
+	anxiété svt ou très svt	87%
+	actuellement en burnout	93%
+	stress au W très svt	86%
+	impact du W sur santé très svt	86%
+	emploi précaire	88%
+	imp marché du W pas bonne	84%
-	imp marché du W bonne	73%
+	plusieurs incapacités	84%
+	plusieurs chômages	85%

-
- ▶ **Les personnes qui ne travaillent pas actuellement sont plus nombreuses à penser que ce sera difficile de retrouver un travail que ceux qui occupent activement un emploi. Par contre, elles sont moins nombreuses à penser qu'elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour retrouver du travail que les personnes qui travaillent actuellement.**

Deux tiers des personnes en situation de chômage ou d'incapacité pensent qu'il sera difficile de retrouver un emploi. Proportion qui dépasse les 70% lorsque l'on a connu plusieurs périodes de chômeages ou d'incapacité de travail. Dans le même temps, ce sont 42% des répondants qui travaillent actuellement qui pensent que c'est difficile de retrouver du travail lorsque l'on est au chômage ou en incapacité. Avec ici aussi, comme une « expérience du terrain » une proportion qui augmente lorsque l'on a connu plusieurs périodes de chômeages ou d'incapacité de travail.

46% des chômeurs et des personnes en incapacité estiment qu'ils sont seuls face à eux-mêmes pour retrouver du travail. Tandis que 60% de ceux qui occupent un emploi actuellement pensent qu'on ne peut compter que sur soi-même pour retrouver du travail.

L'état de santé perçu influence ces résultats. En effet actuellement en emploi ou non, au plus on est en bonne santé au moins on pense qu'il est difficile de retrouver du travail et au moins l'on pense qu'on ne peut compter que sur soi-même.

-
- ▶ **Dans ce regard croisé, si il y a bien une opinion partagée tant par les travailleurs que les personnes en situation de non-emploi, du moins dans les mêmes proportions, c'est sur le fait que quand on ne travaille pas, on est coupé du monde. Ceci fait écho à la centralité du travail dans notre société mais aussi aux difficultés psychologiques que peut engendrer le non-travail.**

Ce sont environ 65% des répondants qui partagent cette affirmation. Une proportion qui augmente pour les individus qui déclarent que le travail est très important dans leur vie.

- ▶ **Un résultat qui peut illustrer en partie les difficultés psychologiques qui peuvent être liées au non-travail réside dans le sentiment de honte que peuvent ressentir les personnes au chômage ou en incapacité de travail.**

53% des personnes en situation de non-travail déclarent qu'il leur arrive de ne pas oser dire à leurs proches qu'elles sont demandeur d'emploi ou en incapacité de travail. Constat plus marqué pour les incapacités de travail (58%) et plus particulièrement pour les individus actuellement en burn-out (69%).

-
- ▶ **Contrairement à un stéréotype souvent entendu, la majorité des personnes actuellement en emploi ne considèrent pas que les bénéficiaires d'allocations de chômage ou de la mutuelle soient des profiteurs.**

En effet, seuls 22 % des travailleurs partagent cette opinion, contre 61 % qui pensent le contraire.

Par ailleurs, 67 % des allocataires sociaux estiment que les indemnités perçues via la mutuelle ou le chômage sont insuffisantes pour vivre dignement.

- ▶ **Dans le même temps, 86% des allocataires sociaux déclarent que sans les indemnités de la mutuelle ou du chômage, ils ne savent pas comment ils feraient pour s'en sortir.**
- ▶ **Enfin, une large majorité des répondants, 79%, pensent que la peur de ne plus toucher les allocations de chômage ou les indemnités de la mutuelle peut vraiment nuire à la santé mentale des personnes concernées.**

-
- ▶ **Ce regard croisé sur le non-travail confirme plusieurs choses et surtout les quantifie.**
 - ▶ **Les difficultés qui peuvent être liées au non-travail sont plus fortement ressenties par les individus qui vivent cette situation. Mais une part non négligeable des personnes actuellement occupées professionnellement comprennent aussi ces difficultés.**
 - ▶ **La dimension psychologique du non-travail et de facto, l'impact que cela peut représenter pour la santé est important.**
 - ▶ **Comme filet de sécurité et de cohésion sociale, l'importance des indemnités de chômage ou d'incapacité de travail est très clairement soulignée par ceux qui en bénéficient. Par ailleurs, les travailleurs ne perçoivent pas les personnes en situation de chômage ou d'incapacité de travail comme étant tous des profiteurs.**

PERCEPTIONS DU MARCHE DU TRAVAIL

TABLE DES MATIERES

5. Perceptions du marché du travail

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. Les acteurs de la santé au travail

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités

8. Synthèse

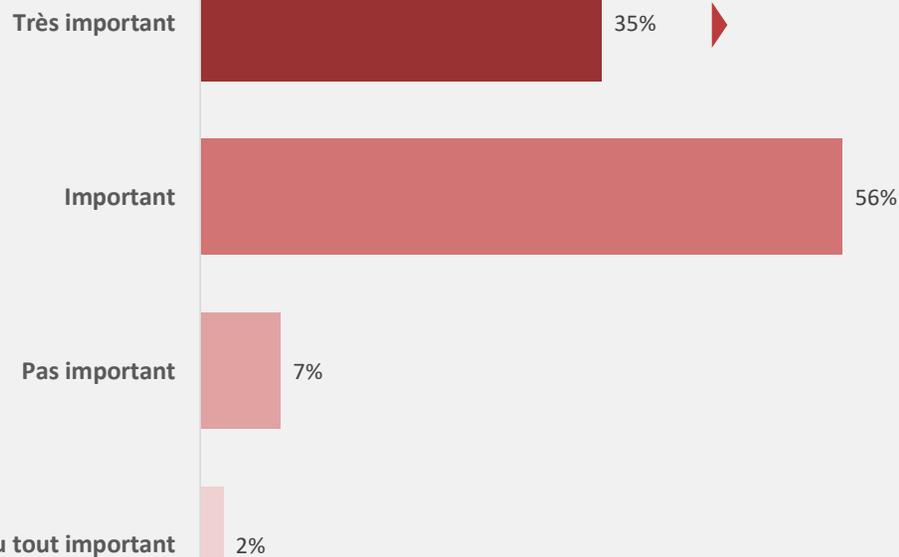
9. Les pistes de recommandations de Solidaris

10. L'analyse de Cohézio

11. La fiche technique de cette étude

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► De manière générale, à quel point le travail est-il important dans votre vie ?



+	18-29ans	48%
-	45-64ans	29%
+	monoparentale	45%
+	isolé	40%
+	chômeurs	41%
+	incapacité	39%
=	actifs	34%
+	actuellement en burnout	43%
+	stress au W très svt	40%
+	impact du W sur santé très svt	41%
-	télétravail	27%
+	h supp. plusieurs fois/sem.	47%
+	tension av le public en perm	43%
-	secteur associatif	27%
+	inv. au W très élevé	52%
-	inv. au W élevé ou normal	25%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 48%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 47%
- parviens juste à boucler mon budget 37%
- mets un peu d'argent de côté 29%
- mets beaucoup d'argent de côté 31%

ETAT DE SANTE

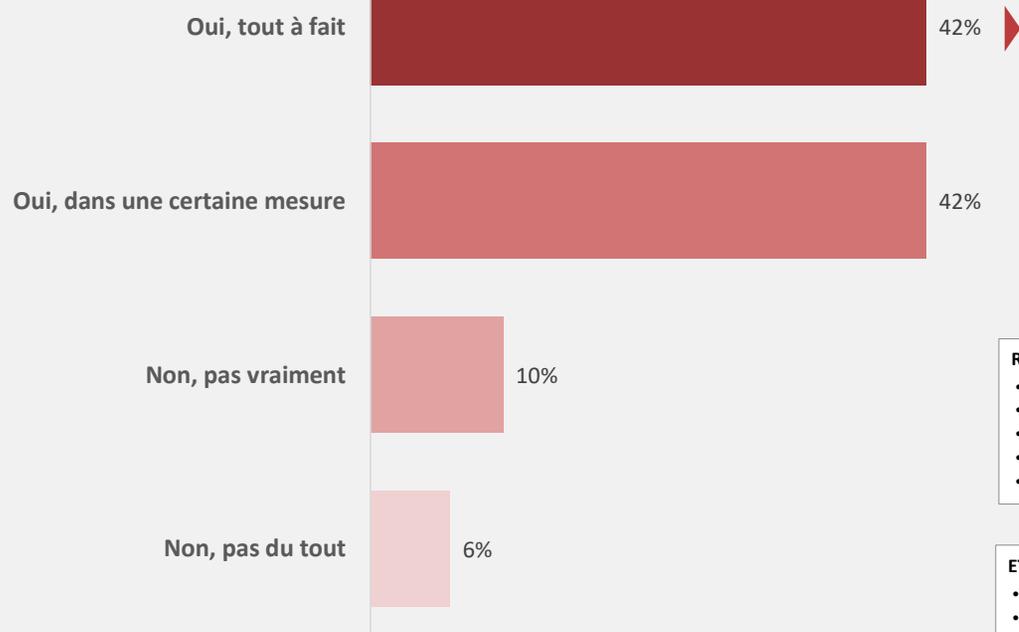
- bon 36%
- ni bon ni mauvais 29%
- mauvais 44%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 31%
- faible 37%
- élevé 30%
- très élevé 42%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Diriez-vous que vous aimez votre travail actuel / votre dernier travail ?



+	60-64ans	60%
-	40-44ans	31%
+	indépendant	57%
+	cantril > 8	62%
+	chômeurs	42%
+	incapacité	48%
+	actifs	42%
-	actuellement en burnout	35%
+	stress au W très svt	26%
+	impact du W sur santé très svt	31%
+	travail très important	55%
+	inv. au W très élevé	52%
+	micro-entreprise	50%
-	grande entreprise	36%
-	imp. marché du W pas bonne	33%
+	imp. marché du W bonne	51%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 33%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 37%
- parviens juste à boucler mon budget 44%
- mets un peu d'argent de côté 44%
- mets beaucoup d'argent de côté 50%

ETAT DE SANTE

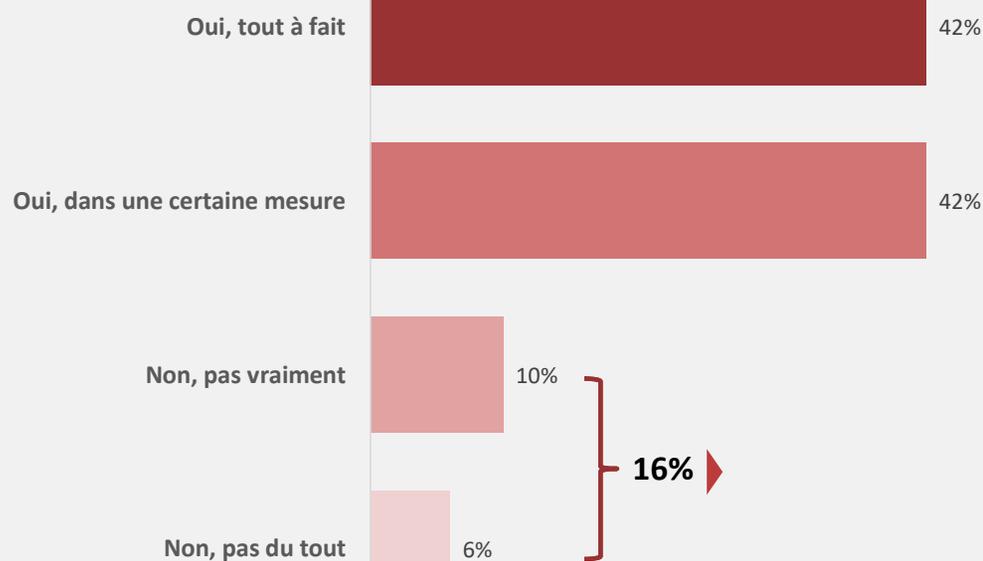
- bon 51%
- ni bon ni mauvais 33%
- mauvais 37%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 55%
- faible 49%
- élevé 32%
- très élevé 33%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Diriez-vous que vous aimez votre travail actuel / votre dernier travail ?



+	femme	18%
+	cadre	20%
+	chômeur	26%
+	incapacité	22%
-	actifs	13%
+	stress au W très svt	26%
+	impact du W sur santé très svt	31%
-	actuellement en burnout	24%
+	travail pas important	33%
+	travail très important	12%
-	inv. au W très élevé	12%
+	inv. au W normal	25%
+	inv. au W faible	66%
+	imp. marché du W pas bonne	21%
-	imp. marché du W bonne	11%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 23%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 21%
- parviens juste à boucler mon budget 18%
- mets un peu d'argent de côté 12%
- mets beaucoup d'argent de côté 7%

ETAT DE SANTE

- bon 11%
- ni bon ni mauvais 19%
- mauvais 22%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 9%
- faible 13%
- élevé 14%
- très élevé 17%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Comment qualifieriez-vous votre investissement personnel au travail / dans votre dernier travail ?

Très élevé



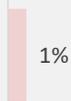
Élevé



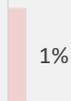
Juste ce qu'il faut



Faible



Très faible



+	femme	39%
+	55-59ans	48%
+	indépendant	50%
+	cadre	49%
+	chômeurs	37%
+	incapacité	58%
+	actifs	31%
+	actuellement en burnout	63%
+	stress au W très sv	49%
+	impact du W sur santé très sv	54%
+	travail très important	53%
+	inv. au W très élevé	52%
+	h supp. plusieurs fois/sem.	47%
+	manager	51%
-	pas manager	26%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 44%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 47%
- parviens juste à boucler mon budget 37%
- mets un peu d'argent de côté 29%
- mets beaucoup d'argent de côté 36%

ETAT DE SANTE

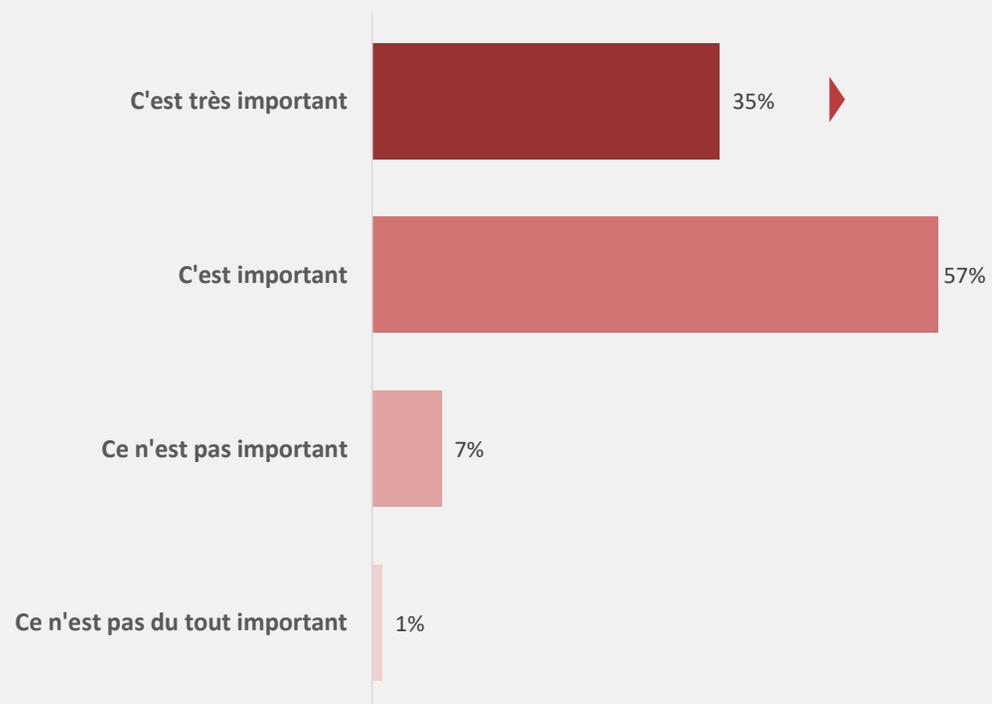
- bon 32%
- ni bon ni mauvais 32%
- mauvais 52%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 25%
- faible 35%
- élevé 33%
- très élevé 41%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Concernant votre travail / votre dernier travail, quelle place occupe / occupait l'aspect financier, ce que ça vous rapporte / rapportait ...



+	18-24ans	25%
-	issu d'une famille aisée	21%
+	ouvrier	42%
-	chômeurs	20%
-	incapacité	28%
+	actifs	39%
+	secteur privé	40%
-	secteur associatif	26%
+	grande entreprise	44%
+	pas manager	41%
+	travail très important	40%
+	emploi précaire	41%
+	stress très svt	44%
+	douleur phys très svt	42%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 51%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 45%
- parviens juste à boucler mon budget 34%
- mets un peu d'argent de côté 30%
- mets beaucoup d'argent de côté 27%

ETAT DE SANTE

- bon 32%
- ni bon ni mauvais 36%
- mauvais 49%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 29%
- faible 37%
- élevé 42%
- très élevé 44%

- ▶ **Le travail occupe une place centrale dans la vie des Belges francophones, une réalité que peu remettent en question. Ce constat se confirme lorsque l'on s'intéresse à l'investissement personnel ou à l'attachement au travail. S'agit-il d'un véritable consensus social, d'une intégration totale du travail dans l'identité, ou simplement de l'impossibilité d'admettre qu'on ne vit pas pour son travail ? Cette question soulève les enjeux de la normativité du travail et de l'imposition sociale de celui-ci, mettant en lumière la manière dont le travail est non seulement un impératif économique, mais aussi une contrainte sociale qui façonne les individus.**

Quoi qu'il en soit, 35 % de la population active estime que le travail est très important dans leur vie, et 56 % le considèrent comme important. Parallèlement, 84 % des personnes aiment leur travail (ou leur dernier emploi) : 42 % tout à fait et 42 % dans une certaine mesure. Enfin, 36 % jugent qu'ils s'investissent de manière très élevée dans leur travail, et 38 % de façon élevée. Ceci laisse effectivement peu de place à un rapport distant avec le travail.

- ▶ **Les personnes qui ont un revenu plus faible accordent une importance plus grande au travail et disent plus souvent s'investir de manière très élevée. Par contre, par rapport à la population générale de cette enquête, elles aiment moins leur travail. Ces constats s'observent graduellement au fur et mesure que le niveau de revenus diminue. Cela laisse à penser que le travail revêt pour certains un réel moyen de subsistance mais qu'il n'est pas toujours agréable. Cette hypothèse est en partie appuyée par la place qu'occupe l'aspect financier.**

Prenons ces résultats à titre d'exemple : lorsque l'on craint de basculer dans la précarité, le travail est très important pour 48 % (+13 points), l'investissement est très élevé pour 44 % (+8 points), et l'aspect financier est très important pour 51 % (+16 points). En revanche, seulement 33 % aiment tout à fait leur travail (-9 points).

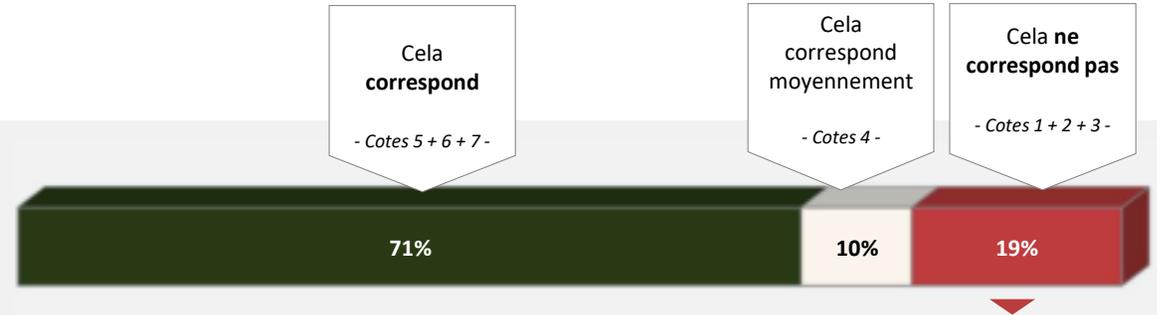
-
- ▶ Le lien entre le rapport personnel au travail et la santé découle en partie du constat précédent. Quand l'investissement au travail est très élevé, que l'on place le travail comme étant très important dans vie et que l'aspect financier est très important, de manière générale, la santé est moins bonne que pour l'ensemble de la population. Par contre le fait d'aimer son travail a plutôt tendance à améliorer l'état de santé.
 - ▶ Difficile de savoir quelle est la cause principale de ce constat. On se trouve en réalité face à un triptyque mais dont le sens profond est unique : les inégalités. En effet, les inégalités sociales, les inégalités d'emploi et les inégalités de santé se nourrissent les unes des autres et placent les individus dans des conditions de vie qui vont influencer sur leur rapport au travail.

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

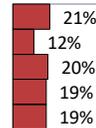
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **J'ai l'impression de faire un travail vraiment utile aux autres c'est-à-dire à la société en général**



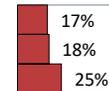
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



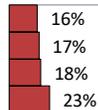
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



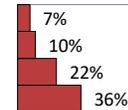
RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4
- satisfait Q3
- insatisfait Q2
- très insatisfait Q1



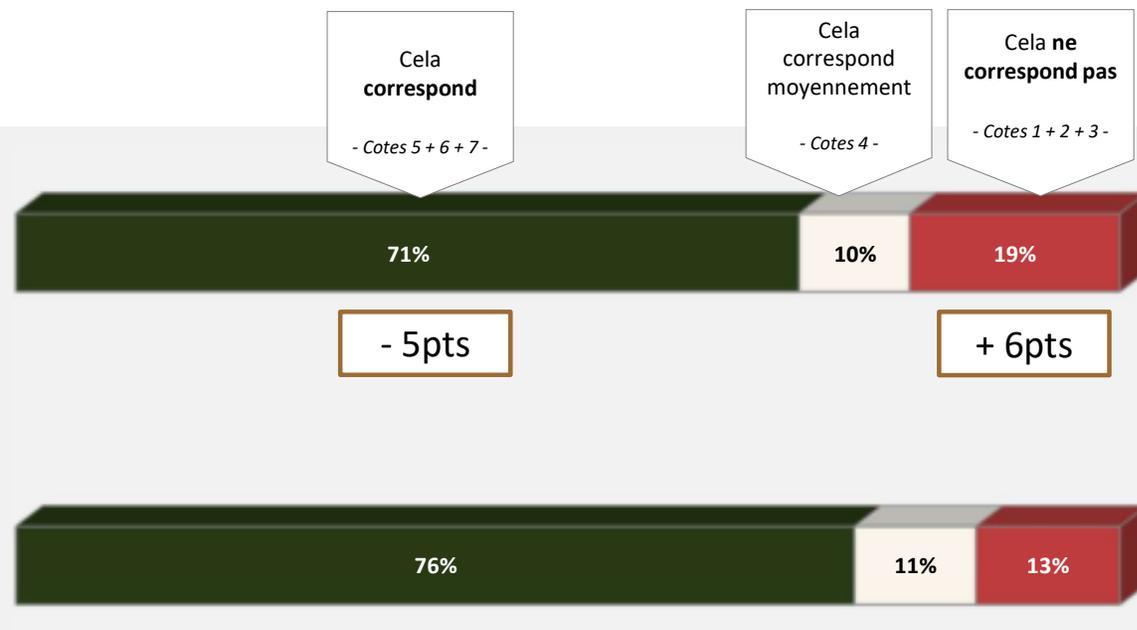
+	cadre	23%
+	cantril < 6	27%
-	cantril > 8	11%
+	secteur privé	23%
-	secteur publique	15%
-	secteur associatif	15%
+	stress au W très svt	35%
-	stress au W rare ou jms	11%
+	impact du W sur santé très svt	35%
-	impact du W sur santé r. ou jms	11%
+	imp. marché du W pas bonne	22%
-	imp. marché du W bonne	15%
+	inv. au travail normal	31%
-	inv. au travail très élevé	10%
+	intérim	31%
=	emploi précaire	19%
+	n'aime pas ou pas vmt son W	49%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- J'ai l'impression de faire un travail vraiment utile aux autres c'est-à-dire à la société en général



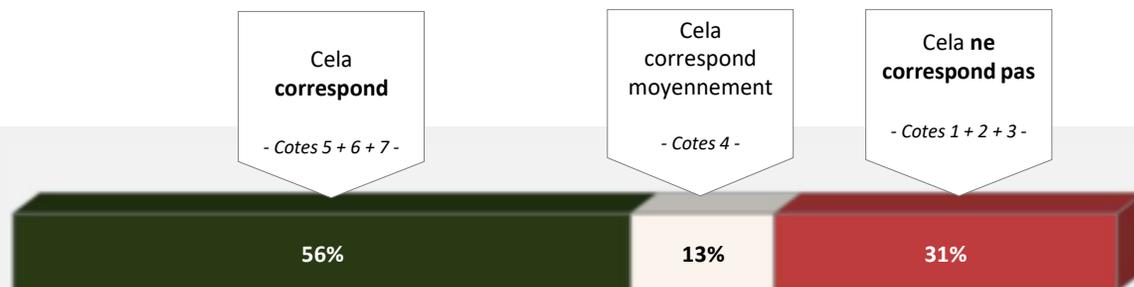
2012 – Thermomètre Stress au travail

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ Mon travail donne du sens à ma vie



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 37%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 23%
- parviens juste à boucler mon budget 34%
- mets un peu d'argent de côté 28%
- mets beaucoup d'argent de côté 30%

ETAT DE SANTE

- bon 25%
- ni bon ni mauvais 33%
- mauvais 46%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 22%
- faible 28%
- élevé 33%
- très élevé 40%

SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4 10%
- satisfait Q3 19%
- insatisfait Q2 42%
- très insatisfait Q1 53%

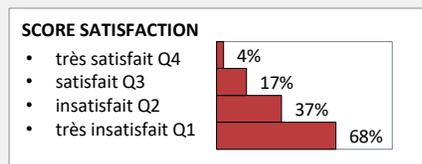
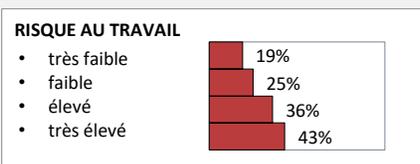
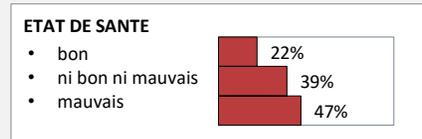
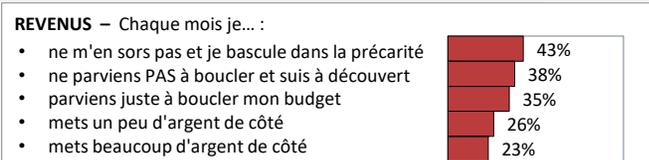
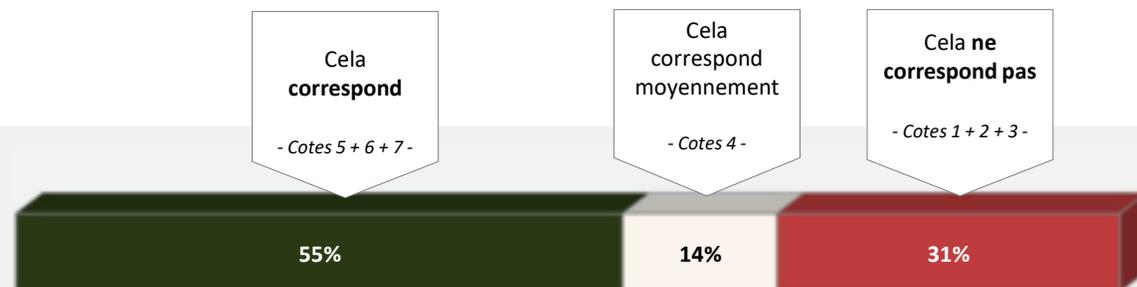
+	30-34ans	40%
+	issu d'une famille pauvre	44%
+	ouvrier	36%
-	indépendant	18%
-	niv études universitaires	23%
+	cantril < 6	50%
-	cantril > 8	19%
+	secteur privé	36%
-	secteur publique	25%
-	secteur associatif	22%
-	CDD	15%
+	stress au W très svt	48%
+	impact du W sur santé très svt	51%
-	impact du W sur santé r. ou jms	15%
+	imp. marché du W pas bon	40%
-	imp. marché du W bonne	21%
+	inv. au travail normal	46%
-	inv. au travail très élevé	18%
+	enfant de moins de 3 ans	41%
+	n'aime pas ou pas vmt son W	76%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Mon travail actuel répond vraiment à mes attentes professionnelles**



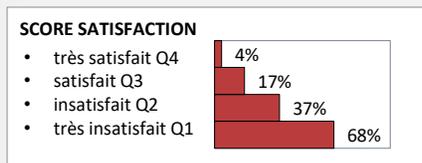
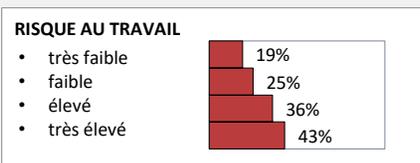
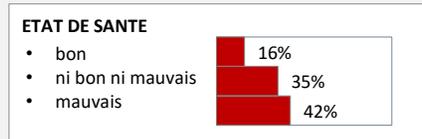
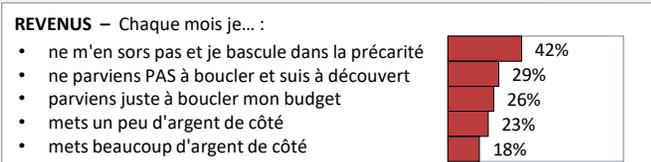
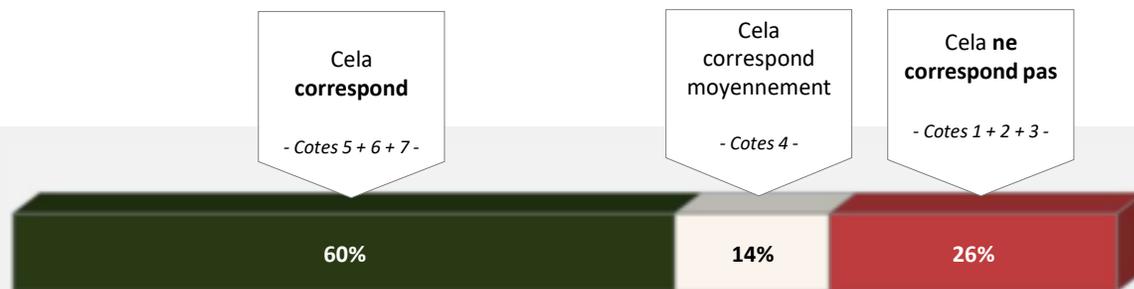
+	ouvrier	36%
-	cadre	22%
-	indépendant	17%
-	niv études universitaires	21%
+	cantril < 6	58%
-	cantril > 8	14%
-	secteur associatif	21%
-	CDD	20%
+	intérim	41%
+	stress au W très svt	43%
+	impact du W sur santé très svt	55%
-	impact du W sur santé r. ou jms	10%
+	imp. marché du W pas bon	40%
-	imp. marché du W bonne	21%
+	inv. au travail normal	42%
-	inv. au travail très élevé	22%
+	n'aime pas ou pas vmt son W	85%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ **Je me sens vraiment bien dans l'entreprise/organisation dans laquelle je travaille**



-	homme	23%
-	cadre	17%
+	cantril < 6	51%
-	cantril > 8	10%
-	secteur associatif	18%
-	CDD	18%
-	intérim	22%
+	stress au W très svt	64%
-	stress au W rare ou jms	7%
+	impact du W sur santé très svt	58%
-	impact du W sur santé r. ou jms	6%
+	imp. marché du W pas bon	34%
-	imp. marché du W bonne	17%
+	inv. au travail normal	35%
-	inv. au travail très élevé	21%
+	n'aime pas ou pas vmt son W	70%
+	tension av. le public en per	36%

-
- ▶ **Tout comme les conditions de travail et les facteurs de risque pour la santé lié au travail, le rapport personnel au travail est lié l'état de santé perçu. On constate donc qu'il existe une interrelation marquée entre ces facteurs; santé, conditions de travail, risques de santé au travail et rapport personnel au travail.**

En Belgique francophone 31% des travailleurs pensent que leur travail ne donne pas de sens à leur vie. Chez les personnes qui se déclarent en mauvaise santé, la proportion est de 46%.

26% des travailleurs estiment qu'ils ne se sentent pas bien dans l'entreprise/organisation dans laquelle ils travaillent. À nouveau, si on considère la part de notre échantillon qui se perçoit en mauvaise santé, le résultat grimpe à 42%.

- ▶ **Il y a tout de même des résultats qui suscitent un peu de positivité. 71% des répondants déclarent qu'ils ont l'impression de faire un travail vraiment utile aux autres c'est-à-dire à la société en général. Et le gradient social n'a pas d'effet sur ce résultat encourageant dans une société où la cohésion sociale semble s'éffriter au fil des années. Cependant, ce résultat demeure moins bon en 2024 que par rapport à 2012.**
- ▶ **En outre, le rapport au travail a un impact direct sur le bonheur. En effet, grâce à l'échelle de Cantril, on observe nettement cette interrelation.**

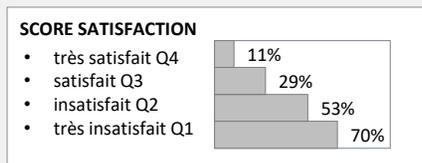
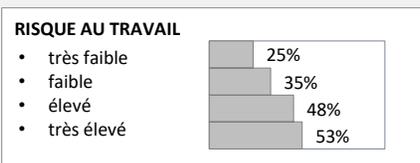
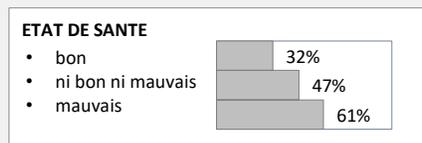
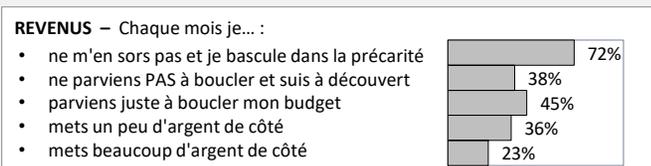
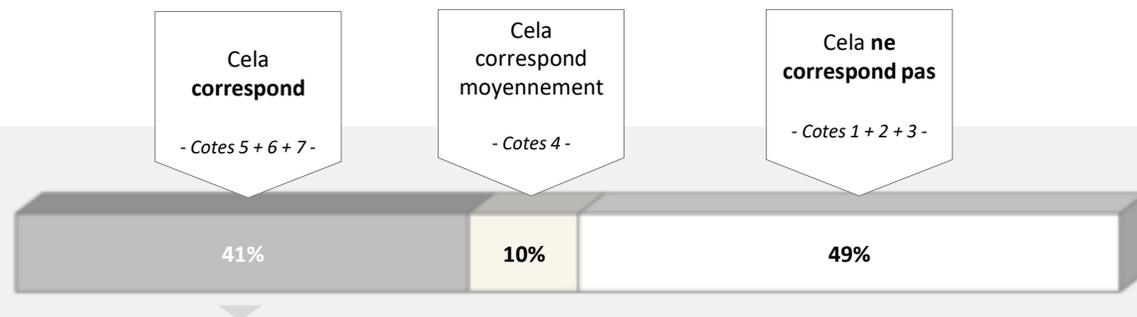
Le travail ne répond pas aux attentes professionnelles de seulement 14% des gens qui se sentent globalement heureux dans leur vie contre 58% au sein des répondants qui se disent moins heureux.

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ Si je le pouvais, je changerais de travail



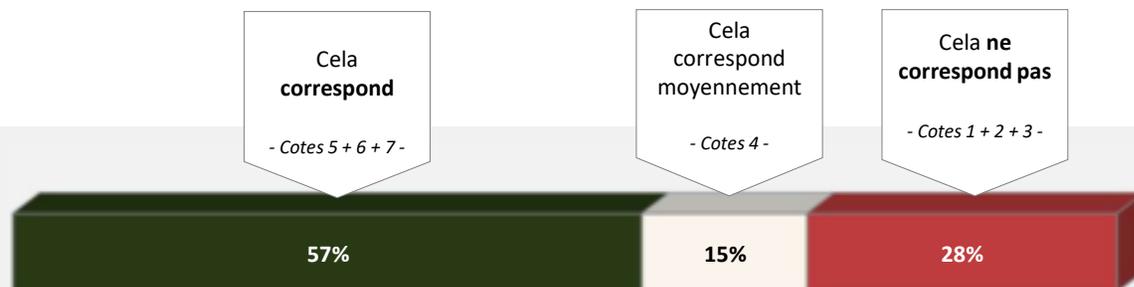
-	60-64ans	24%
-	issu d'une famille aisée	25%
+	issu d'une famille pauvre	49%
-	indépendant	28%
+	cantril < 6	64%
-	cantril > 8	21%
+	secteur privé	45%
-	secteur publique	34%
-	CDD	33%
+	intérim	62%
+	stress au W très svt	70%
-	stress au W rare ou jms	19%
+	impact du W sur santé très svt	68%
-	impact du W sur santé r. ou jms	18%
+	imp. marché du W pas bon	48%
-	imp. marché du W bonne	33%
+	inv. au travail normal	49%
-	inv. au travail très élevé	34%
+	tension av. le public en per	50%
+	emploi précaire.	54%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense que je pourrais vraiment me former suffisamment tout au long de ma carrière pour m'adapter aux changements du marché du travail**



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 28%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 31%
- parviens juste à boucler mon budget 33%
- mets un peu d'argent de côté 25%
- mets beaucoup d'argent de côté 14%

ETAT DE SANTE

- bon 23%
- ni bon ni mauvais 29%
- mauvais 42%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 22%
- faible 23%
- élevé 27%
- très élevé 37%

SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4 4%
- satisfait Q3 17%
- insatisfait Q2 33%
- très insatisfait Q1 56%

NIVEAU D'ETUDES

- bas 25%
- moyen 31%
- haut non univ 25%
- haut univ 24%

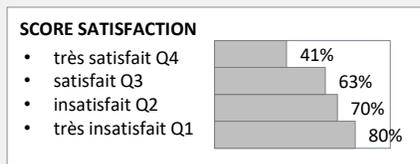
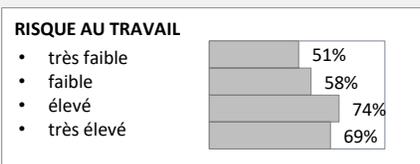
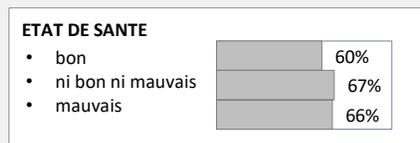
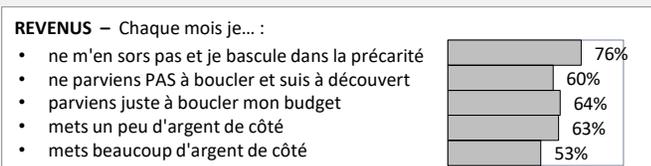
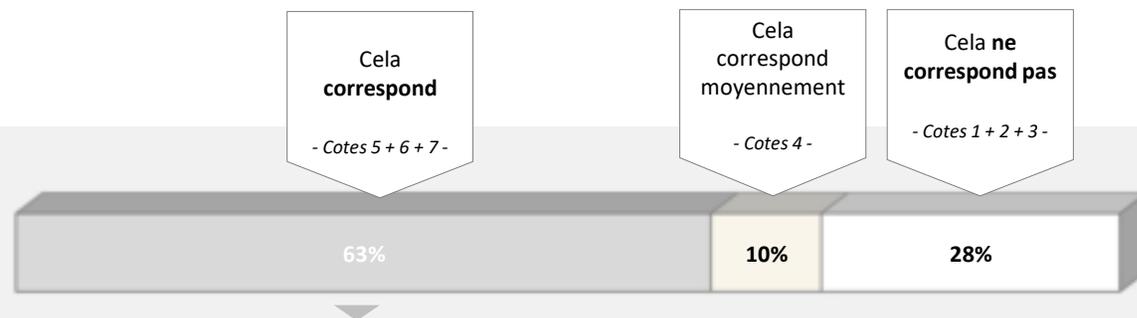
+	35-39ans	36%
+	50-59ans	32%
+	monoparentale	38%
+	ouvrier	32%
-	indépendant	18%
-	CDD	13%
-	intérim	19%
+	travaille seul	43%
+	anc. prof. + de 15ans	33%
+	tension av. public en perm.	43%
+	stress au W très svt	41%
+	impact du W sur santé très svt	42%
+	imp. marché du W pas bonne	35%
+	imp. marché du W bonne	19%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ Si je le pouvais, je travaillerais moins



+	45-54ans	72%
+	monoparentale	69%
-	ouvrier	53%
=	indépendant	64%
+	cadre	84%
-	CDD	54%
-	intérim	49%
+	stress au W très svt	76%
-	stress au W rare ou jms	44%
+	impact du W sur santé très svt	69%
-	impact du W sur santé r. ou jms	49%
+	imp. marché du W pas bon	68%
-	imp. marché du W bonne	58%
+	tension av. le public en perm	75%
+	h supp. plusieurs fois/sem	69%
+	h supp. plusieurs fois/mois	69%

-
- ▶ **Changer de travail... Tout le monde ou presque y a déjà pensé, pour diverses raisons. Quoiqu'il en soit, il apparaît que la proportion d'individus qui le souhaite augmente considérablement quand le travail est moins confortable.**

41% des répondants disent que si ils le pouvaient, ils changeraient de travail. Pour les travailleurs qui sont les plus insatisfaits de leur emploi, ce sont 70% qui partagent cette opinion.

- ▶ **Une part importante de la population aspire donc à changer de travail et fort heureusement une majorité des travailleurs pensent vraiment pouvoir se former suffisamment tout au long de leur carrière pour s'adapter aux changements du marché du travail.**

Ce sont 57% des sondés qui le pensent et le niveau d'études a peu d'influence sur ce sentiment.

- ▶ **Nous avons constaté que le travail était important et que l'investissement y était élevé pour une très large part de la population belge francophone. Toutefois, 63% des travailleurs souhaiteraient, si ils le pouvaient, travailler moins.**

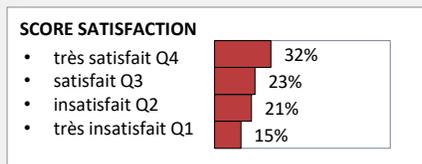
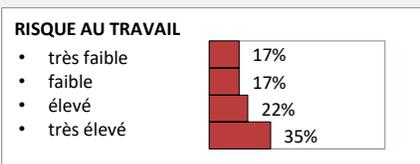
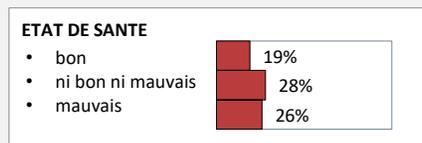
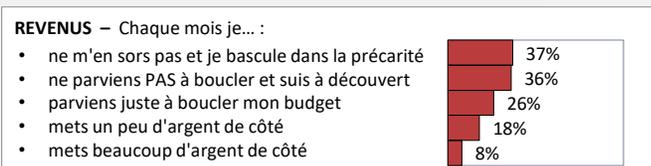
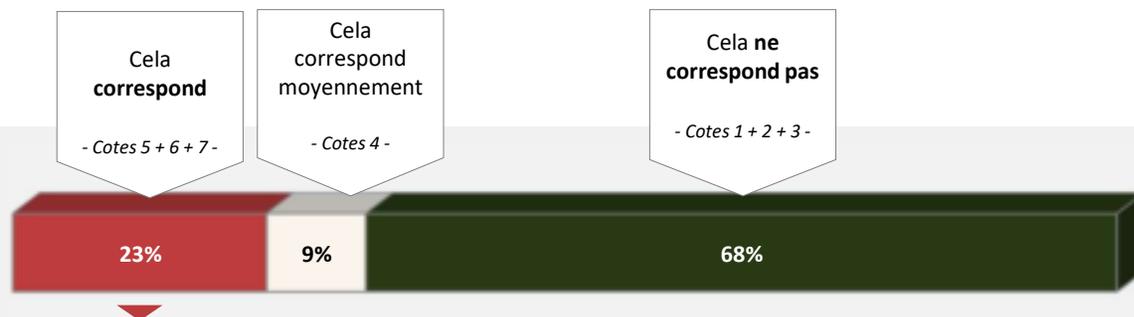
L'impact ressenti du travail sur la santé et les conditions de travail façonne cette volonté. En effet, 80% des travailleurs insatisfaits et 76% de ceux qui sont très fréquemment stressés au travail le souhaiteraient.

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- J'estime que j'ai toujours occupé des emplois précaires



+	femme	25%
-	homme	20%
+	monoparentale	33%
+	ouvrier	39%
-	indépendant	14%
-	cadre	9%
-	employé	19%
-	CDI	21%
+	CDD	48%
+	intérim	46%
+	W à pause, en soirée, wkd	29%
-	télétravail	10%
+	stress au W très svt	33%
+	impact du W sur santé très svt	31%
=	imp. marché du W pas bon	22%
=	imp. marché du W bonne	22%
+	travail très important	29%
+	plusieurs périodes de chômage	33%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

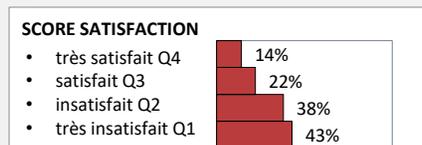
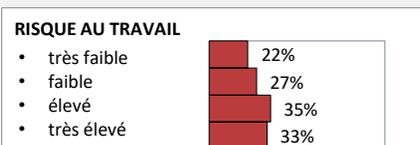
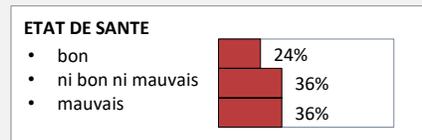
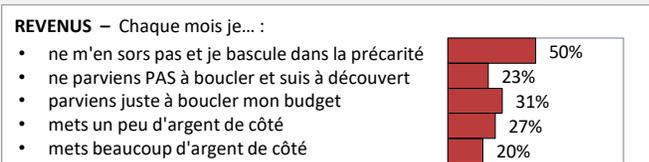
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Cela **correspond**
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela **correspond moyennement**
- Cotes 4 -

Cela **ne correspond pas**
- Cotes 1 + 2 + 3 -

- **Je ressens de l'ennui dans mon travail**



+	18-24ans	41%
-	indépendant	19%
+	anxiété svt ou très svt	40%
+	cantril < 6	50%
-	cantril > 8	16%
+	intérim	42%
+	stress au W très svt	41%
+	impact du W sur santé très svt	37%
-	inv. au W très élevé	18%
+	inv. au W normal	45%
-	travail pas important	52%

-
- ▶ **Presque un quart de la population estime avoir toujours occupé des emplois précaires. Les personnes qui ont actuellement un contrat d'intérim ou un CDD sont nettement plus nombreuses. Ceci laisse à penser que ce sont des trajectoires de carrière qui sont, pour certains, parfois difficiles à enrayer.**

Le fait d'avoir toujours occupé des emplois précaires est, sans surprise, corrélé au niveau de revenus. Quand 23% des travailleurs se disent dans cette situation, ce sont respectivement 46% et 48% des personnes en intérim et CDD.

- ▶ **Près de trois travailleurs belges sur dix ressentent de l'ennui dans leur travail.**

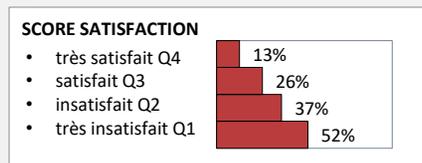
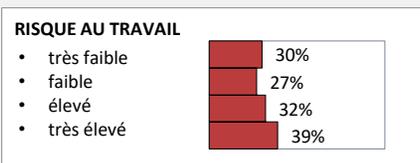
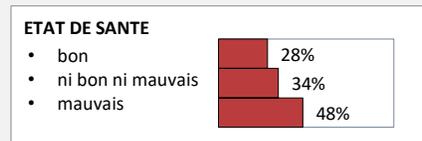
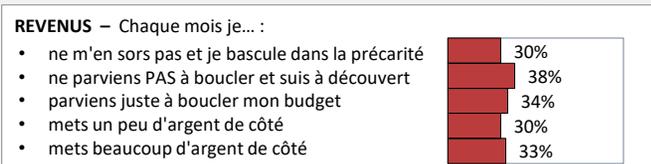
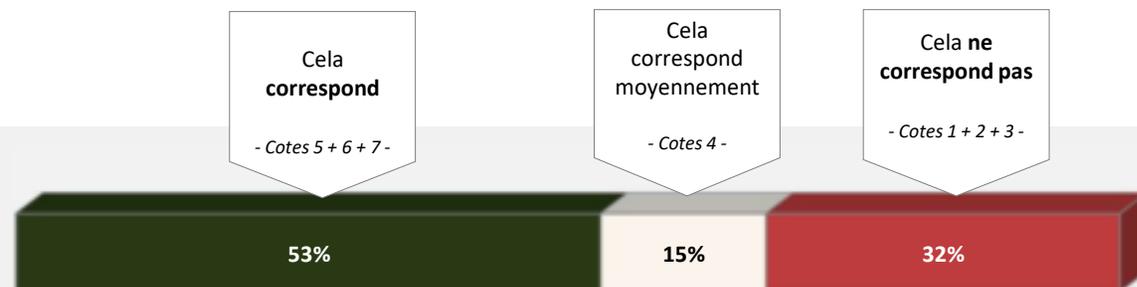
Ce constat touche plus fortement les très jeunes travailleurs (41%) et les bas revenus (50%). De plus, ne négligeons pas l'impact que cela peut représenter sur la santé. En effet, les personnes qui se disent en mauvaise santé sont plus nombreuses à ressentir de l'ennui (36%). Aussi, bien que de prime abord cela puisse paraître contradictoire, au sein des personnes qui se sentent très souvent stressées au travail, 41% ressentent de l'ennui au travail.

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **J'estime que mon entourage m'aide vraiment à faire face aux difficultés liées à mon travail**



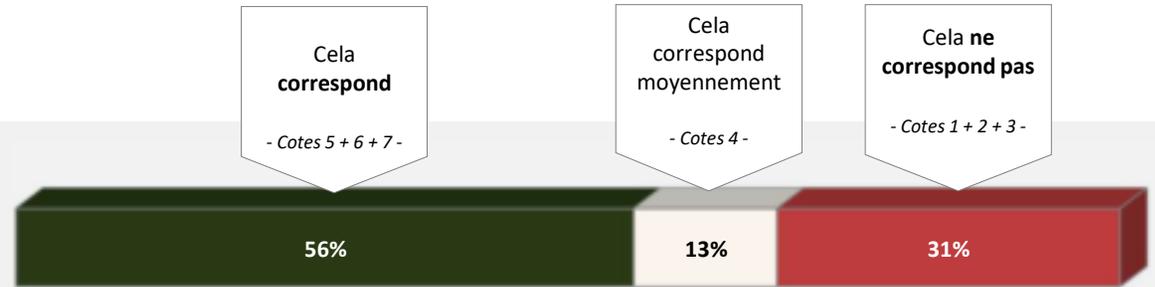
+	35-39ans	42%
+	monoparentale	41%
+	cantril < 6	45%
-	cantril > 8	25%
+	stress très svt	41%
+	enfant moins de 6 ans	32%
+	stress au W très svt	48%
-	stress au W rare ou jms	24%
+	impact du W sur santé très svt	46%
-	impact du W sur santé r. ou jms	19%
+	imp. marché du W pas bon	41%
-	imp. marché du W bonne	24%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

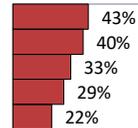
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- J'ai de l'aide de mon entourage dans l'organisation de ma vie privée et cela me permet d'être plus serein par rapport mon travail



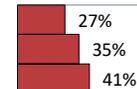
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



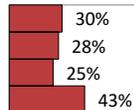
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



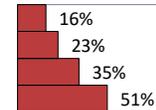
RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4
- satisfait Q3
- insatisfait Q2
- très insatisfait Q1



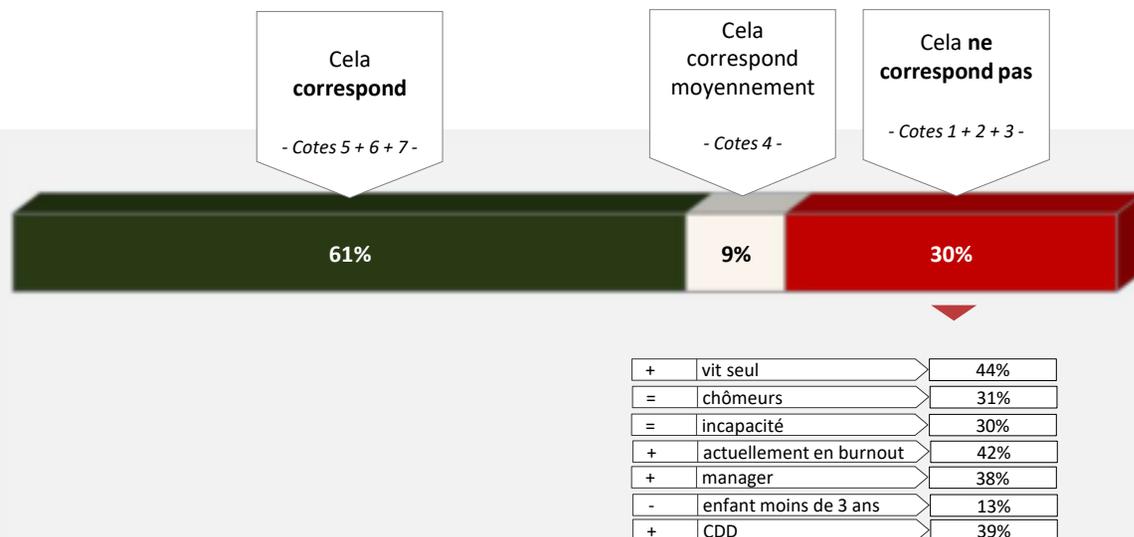
-	18-29ans	21%
+	monoparentale	43%
+	seul	38%
+	cantril < 6	47%
-	cantril > 8	21%
+	enfant moins de 3 ans	35%
+	stress au W très svt	50%
-	stress au W rare ou jms	23%
+	impact du W sur santé très svt	45%
-	impact du W sur santé r. ou jms	19%
+	imp. marché du W pas bonne	39%
-	imp. marché du W bonne	23%
+	grande entreprise	40%
-	micro-entreprise	22%
-	imp. marché du W bonne	23%

LE RAPPORT PERSONNEL AU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **J'estime que mon entourage m'aide vraiment à faire face aux difficultés liées à mon incapacité de travail / ma situation de non-emploi**



-
- ▶ **À travers différentes études que nous avons pu mener, notamment les autres Thermomètres Solidaris, nous avons souvent constaté l'importance de l'entourage proche comme acteur de soutien et de confiance.**
 - ▶ **En Belgique francophone, un peu plus de la moitié de la population estiment recevoir du soutien de leurs proches par rapport à leur travail et les individus qui bénéficient de ce soutien se déclarent en meilleure santé et surtout moins souvent stressés au travail.**

53% des personnes qui travaillent actuellement disent que leur entourage les aide vraiment à faire face aux difficultés liées à leur travail. En parallèle, 56% déclarent recevoir de l'aide de leur entourage dans l'organisation de leur vie privée et cela leur permet d'être plus serein par rapport leur travail. En outre, 61% des personnes en situation de non-travail disent que leur entourage les aide vraiment à faire face aux difficultés liées à leur incapacité de travail / situation de non-emploi.

De l'autre côté, 32% ne sentent pas aidé pour faire face difficultés liées à leur travail. Cette proportion grimpe à 48% chez les individus qui se déclarent très souvent stressés au travail. Constat identique concernant l'aide dans l'organisation de la vie privée, au global 31% ne se sentent pas soutenu et au sein des travailleurs très souvent confrontés au stress au travail, ils sont 50%.

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Quelle est votre impression générale du monde du travail en Belgique ?

Très bonne 2%

Bonne 48%

Mauvaise 41%

Très mauvaise 9%

50%

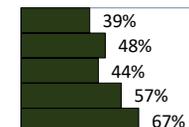
+	60-64ans	59%
+	ouvrier	54%
-	cadre	43%
-	indépendant	43%
+	chômeurs	52%
-	incapacité	48%
=	actifs	50%
-	actuellement en burnout	41%
-	stress au W très svt	33%
-	impact du W sur santé très svt	35%
+	jamais chômage	57%
+	jamais incapacité	58%
-	plusieurs chômeurs	43%
-	plusieurs incapacités	45%

-	W à pause, en soirée, wkd	46%
-	tension av public en perm.	27%
-	travaille + de 40h/sem	32%
-	n'aime pas ou pas du tt son W	35%
+	aime tt à fait son travail	61%

+	stress au W rare ou jms	64%
+	impact du W sur santé très svt	66%

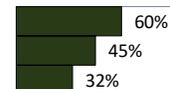
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



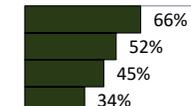
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Quelle est votre impression générale du monde du travail en Belgique ?

Très bonne

2%

Bonne

48%

Mauvaise

41%

Très mauvaise

9%

+	55-59ans	49%
+	anxiété svt ou très svt	48%
+	douleur phys svt ou très svt	48%
-	chômeurs	38%
-	incapacité	34%
=	actifs	42%
=	actuellement en burnout	42%
+	en burnout il y a + de 5 ans	53%
+	stress au W très svt	52%
+	impact du W sur santé très svt	47%
-	jamais chômage	36%
-	jamais incapacité	34%
+	plusieurs chômeurs	45%
+	plusieurs incapacités	47%

+	W à pause, en soirée, wkd	44%
+	tension av public en perm.	55%
+	travaille + de 40h/sem	57%
+	n'aime pas ou pas du tt son W	52%
-	aime tt à fait son travail	31%
-	stress au W rare ou jms	28%
-	impact du W sur santé très s	30%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 40%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 40%
- parviens juste à boucler mon budget 46%
- mets un peu d'argent de côté 38%
- mets beaucoup d'argent de côté 27%

ETAT DE SANTE

- bon 34%
- ni bon ni mauvais 46%
- mauvais 50%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 31%
- faible 40%
- élevé 46%
- très élevé 54%

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Quelle est votre impression générale du monde du travail en Belgique ?

Très bonne

2%

Bonne

48%

Mauvaise

41%

Très mauvaise

9%

+	niv études bas	13%
+	anxiété svt ou très svt	13%
+	douleur phys svt ou très svt	14%
=	chômeurs	9%
+	incapacité	17%
-	actifs	7%
+	actuellement en burnout	17%
+	stress au W très svt	14%
+	impact du W sur santé très svt	20%
-	jamais chômage	7%
=	jamais incapacité	8%
+	plusieurs chômeurs	12%
+	plusieurs incapacités	11%
+	enfant moins de 3 ans	17%
+	enfant moins de 6 ans	14%

-	télétravail	5%
+	tension av public en perm.	18%
+	inv au W très élevé	13%
+	n'aime pas ou pas du tt son W	14%
=	aime tt à fait son travail	8%
-	stress au W rare ou jms	7%
-	impact du W sur santé très s	4%

REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 21%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 12%
- parviens juste à boucler mon budget 9%
- mets un peu d'argent de côté 5%
- mets beaucoup d'argent de côté 7%

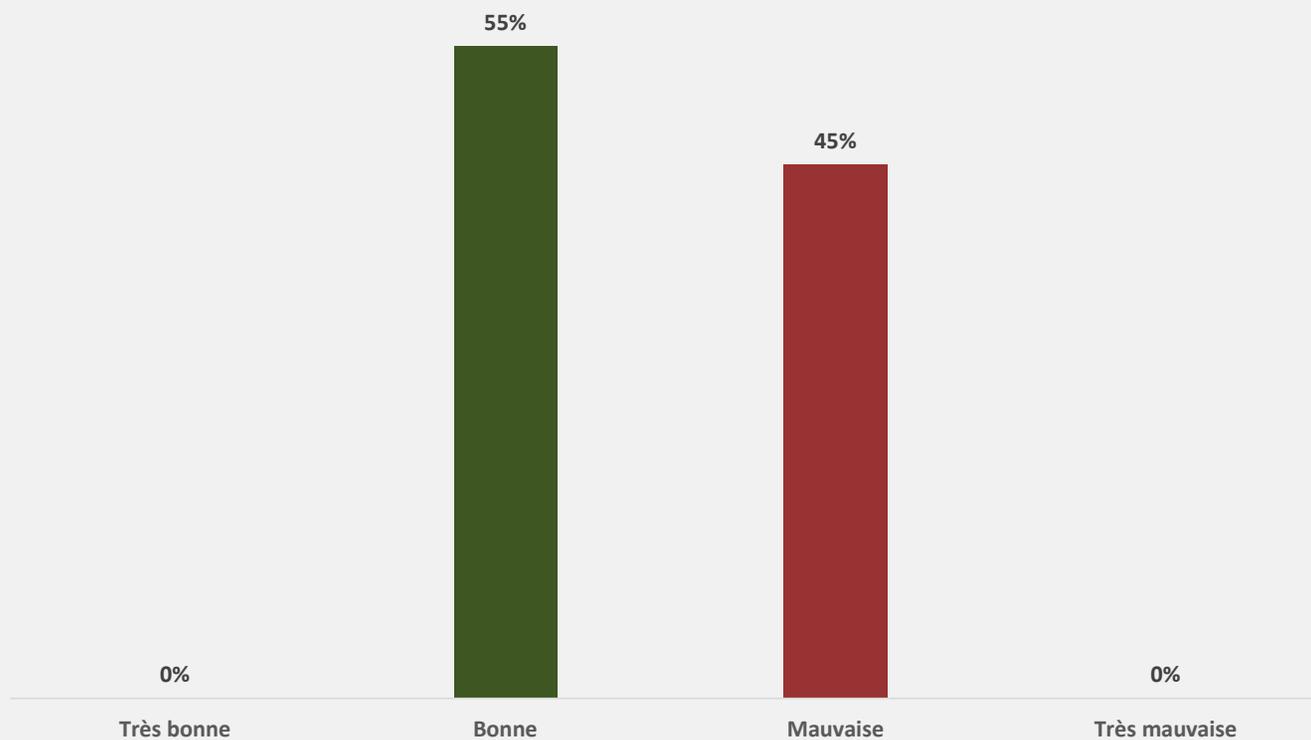
ETAT DE SANTE

- bon 6%
- ni bon ni mauvais 9%
- mauvais 18%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 3%
- faible 8%
- élevé 9%
- très élevé 13%

► Quelle est votre impression générale du monde du travail en Belgique ?



-
- ▶ **Si concernant leur propre rapport personnel au travail de très nombreux belges francophones marquaient un investissement au travail important, les choses sont bien différentes lorsqu'ils s'expriment sur la vision plus globale du marché du travail. En effet, la perception générale, donc un rapport au travail envisagé de manière plus collective qu'individuelle, révèle des résultats beaucoup plus contrastés.**

Effectivement, lorsque l'on demande aux travailleurs leur impression générale du monde du travail en Belgique, les avis sont partagés. La moitié d'entre eux a une impression plutôt positive, tandis que l'autre moitié en a une plutôt négative. Il est intéressant de noter que très peu de répondants se positionnent sur une « très bonne » ou « très mauvaise » impression, ce qui montre que les résultats sont nuancés.

Sans réelle surprise, ceux qui ont une vision positive du marché du travail sont souvent des personnes plus satisfaites de leur emploi, moins exposées aux risques professionnels, bénéficiant de revenus plus confortables, n'ayant jamais été au chômage ou en incapacité. De facto, ces individus déclarent moins souvent que leur travail impacte leur santé.

À l'inverse, la moitié de la population qui a une impression plutôt mauvaise du marché du travail se retrouve plus souvent dans les « rôles » opposés.

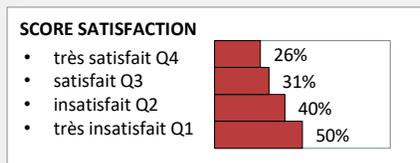
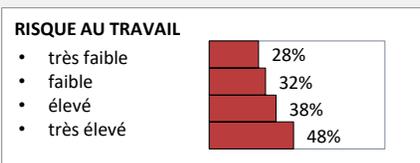
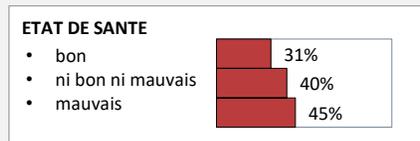
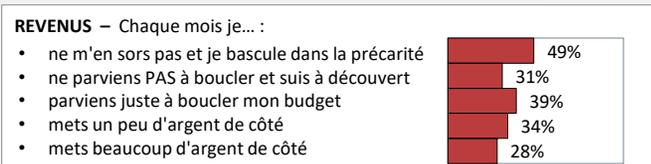
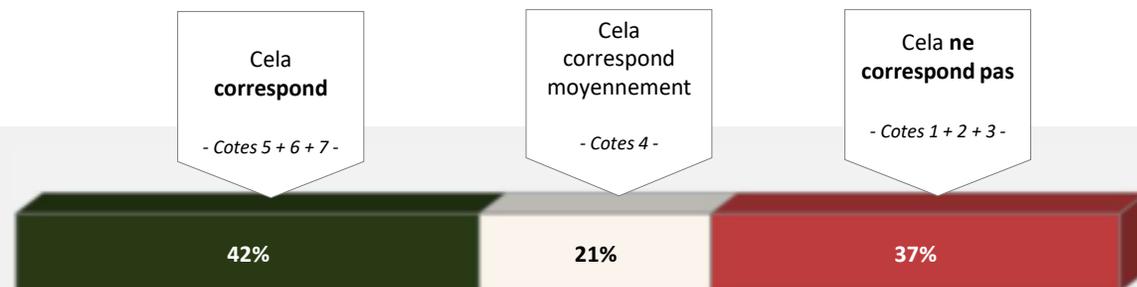
- ▶ **La perception des médecins du travail est assez proche de celle de la population. Près de la moitié d'entre eux a tout de même une impression générale plutôt mauvaise.**

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Globalement, en Belgique, les conditions de travail ont vraiment évolué positivement par rapport à il y a 10 ans**



-	18-29	27%
+	50-59ans	45%
-	ouvrier	27%
+	indépendant	52%
=	actifs	37%
=	chômeurs	37%
-	incapacité	35%
+	anxiété svt ou très svt	46%
-	anxiété rare ou jms	29%
+	actuellement en burnout	44%
=	CDI	37%
-	CDD	24%
-	intérim	33%
+	stress au W très svt	50%
+	impact du W sur santé très svt	52%
+	tension av public en perm.	50%
=	manager	38%
+	imp marché du W pas bonne	50%

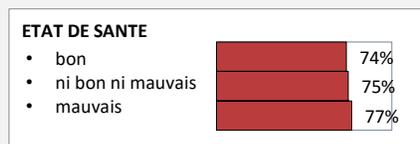
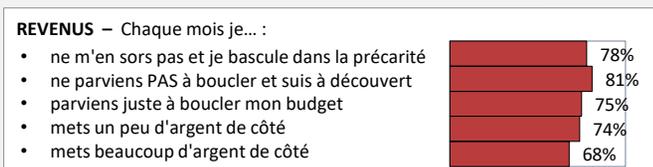
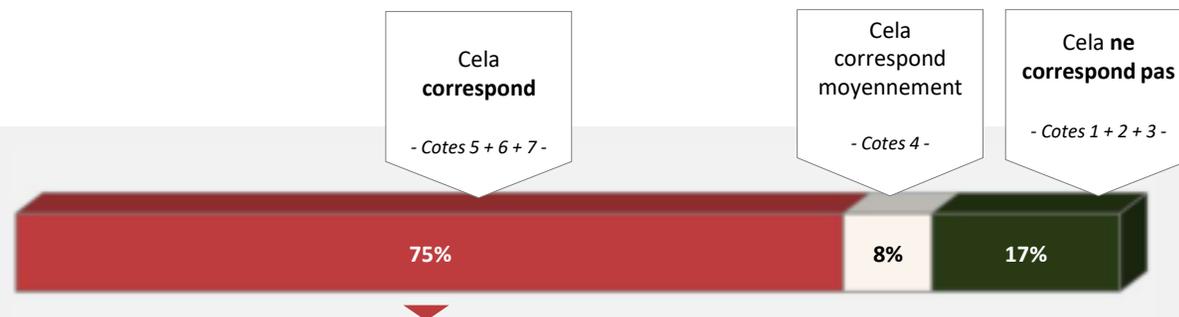
Médecin du travail : 37%

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

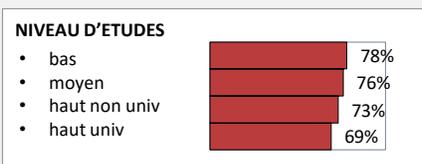
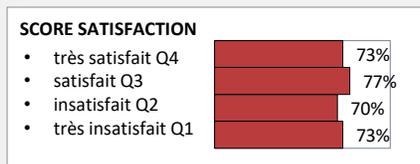
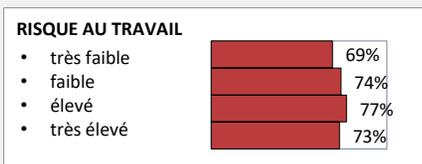
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Aujourd'hui en Belgique, avoir un bon diplôme ne permet pas forcément d'avoir un bon travail**



-	cadre	56%
-	actifs	71%
+	chômeurs	89%
+	incapacité	79%
-	CDI	71%
+	CDD	80%
+	intérim	85%
-	inv. au W très élevé	79%

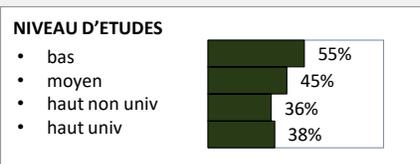
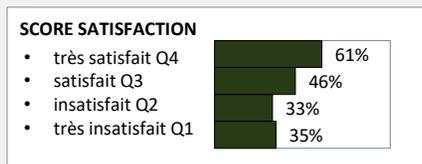
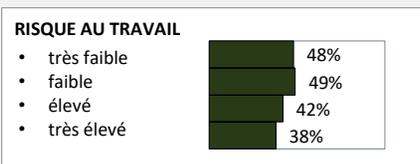
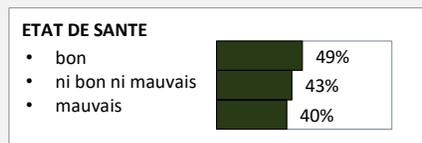
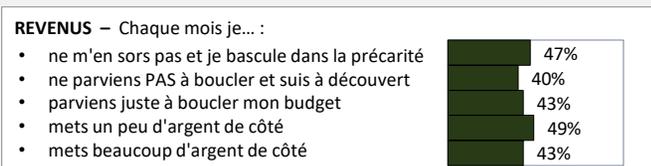
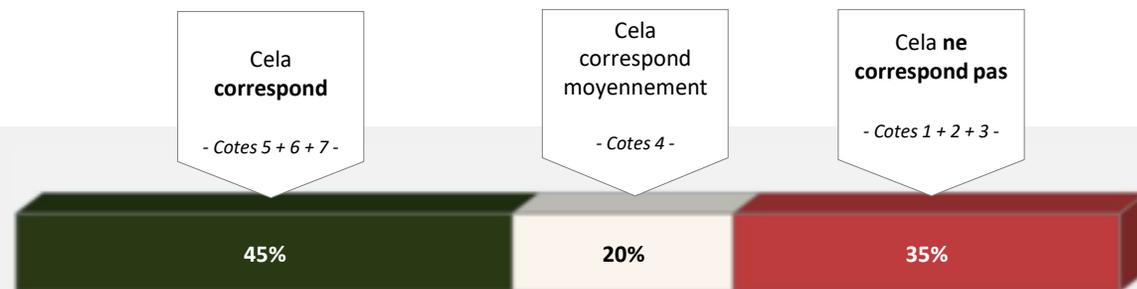


VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **En Belgique, le travail est toujours un véritable ascenseur social, il permet à tout le monde d'évoluer**



+	18-29	68%
-	40-54ans	37%
+	ouvrier	56%
+	cadre	58%
=	actifs	44%
+	chômeurs	49%
+	incapacité	48%
-	anxiété svt ou très svt	37%
+	anxiété rare ou jms	56%
-	actuellement en burnout	35%
=	CDI	43%
+	CDD	57%
+	intérim	51%
-	stress au W très svt	33%
-	impact du W sur santé très svt	38%
-	tension av public en perm.	35%
+	travail très important	57%
+	imp marché du W pas bonne	50%

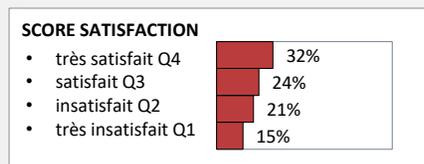
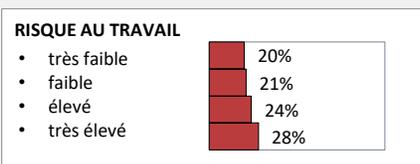
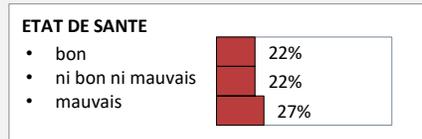
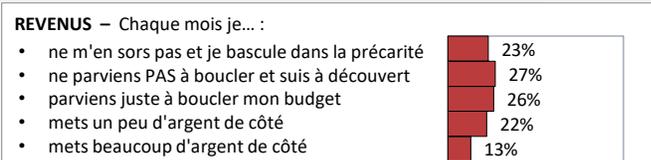
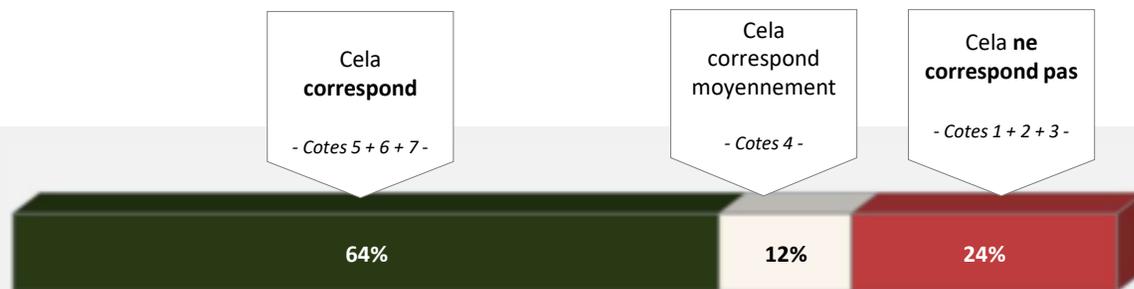
Médecin du travail : 49%

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ **En Belgique, je pense vraiment qu'avoir un travail permet à tout un chacun d'avoir son indépendance**



-	femme	21%
-	18-24ans	11%
+	35-39ans	30%
+	secteur associatif	34%
=	actifs	24%
-	chômeurs	21%
+	incapacité	26%
+	anxiété svt ou très svt	29%
=	CDI	23%
-	CDD	21%
-	intérim	12%
+	stress au W très svt	28%
+	impact du W sur santé très svt	31%
+	imp marché du W pas bonne	29%

-
- ▶ **Le point de vue des travailleurs belges francophones est partagé sur le fait que globalement les conditions de travail ont évolué positivement depuis 10ans et ce malgré toute l'attention portée sur le sujet depuis de nombreuses années.**

En effet, 42% le pensent et 37% ne le pensent pas. Les travailleurs plus âgés sont un peu plus nombreux que la population générale à ne pas constater d'évolution positive, ils sont 45% à le ressentir. C'est aussi le cas des individus qui se perçoivent en moins bonne santé et de ceux qui font actuellement un lien négatif entre leur santé et leur travail.

- ▶ **Une large majorité de la population ne perçoit plus aujourd'hui un niveau d'études élevé comme une garantie d'occuper un travail de qualité.**

75% des Belges francophones estiment qu'aujourd'hui en Belgique, avoir un bon diplôme ne permet pas forcément d'avoir un bon travail. Mis à part les cadres (56%) ce sentiment traverse tous les profils. Notons que 69% des répondants qui ont un niveau d'études universitaires partagent cette opinion.

-
- ▶ **En parallèle du corollaire « bonnes études = bon emploi », pendant longtemps le travail a été considéré comme un ascenseur social. Aujourd’hui, ils sont encore nombreux à y croire mais la mécanique semble tout de même grippée.**

En effet, si 45% des répondants pensent que le travail permet toujours à tout le monde d’évoluer dans la société, ils sont tout de même 35% à penser le contraire. Les 18-30ans sont ceux qui y croient encore le plus; 68% partagent l’opinion tandis que les 40-54ans ne sont que 37%.

Par ailleurs, ce sont les personnes qui occupent des emplois plus précaires qui fondent le plus d’espoir dans le fait que le travail puisse les faire évoluer socialement. On retrouve une proportion plus importante que la moyenne d’ouvriers, de personnes avec un niveau d’études bas, de contrats de type CDD ou intérim et aussi les personnes en situation de chômage ou d’incapacité.

Par contre, lorsque la santé perçue est moins bonne, la confiance dans le travail comme véritable ascenseur social pour tout le monde diminue et ce particulièrement quand le travail est identifié comme un facteur négatif sur sa propre santé.

- ▶ **Malgré tout, le travail reste pour deux tiers de la population un levier d’émancipation. En effet, 64% des répondants pensent vraiment qu’avoir un travail permet à tout un chacun d’avoir son indépendance.**

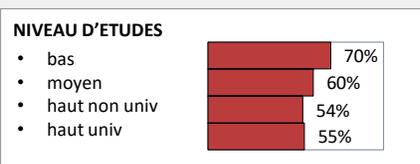
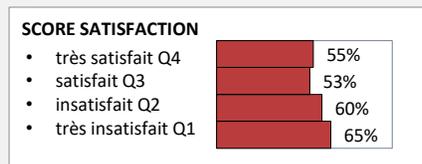
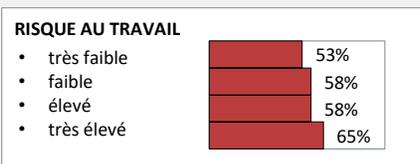
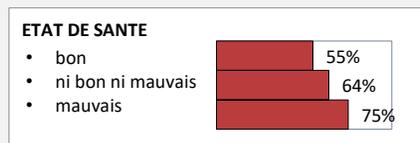
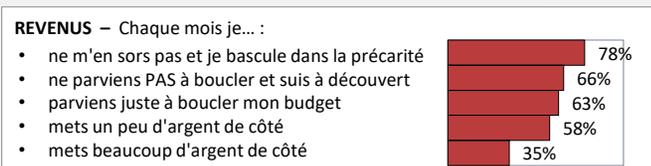
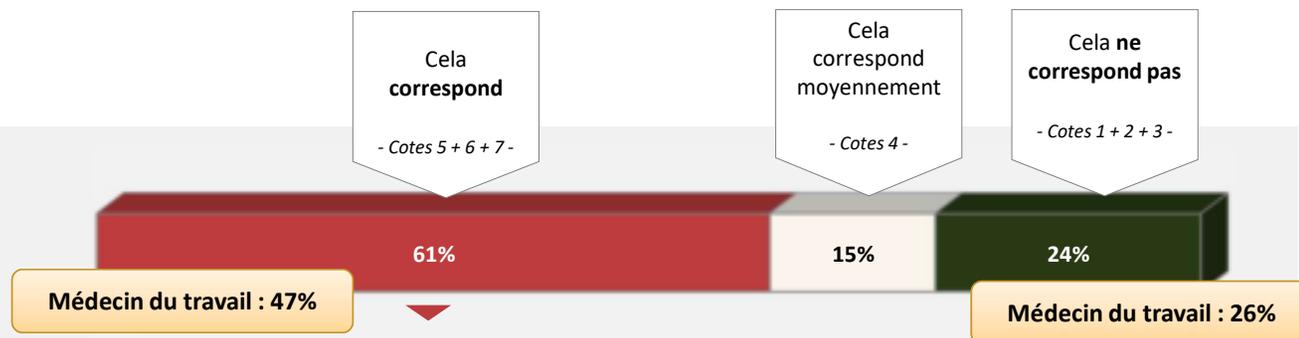
Les femmes, les 18-24ans, les groupes sociaux les moins favorisés et les travailleurs en CDD ou en intérim sont légèrement plus nombreux que la population générale à le penser.

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ **Il y a vraiment trop de discriminations et de préjugés dans le milieu du travail en Belgique**



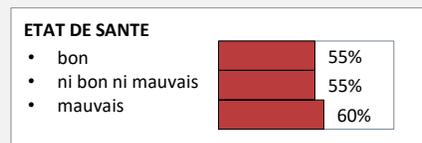
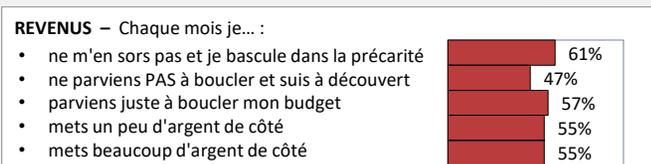
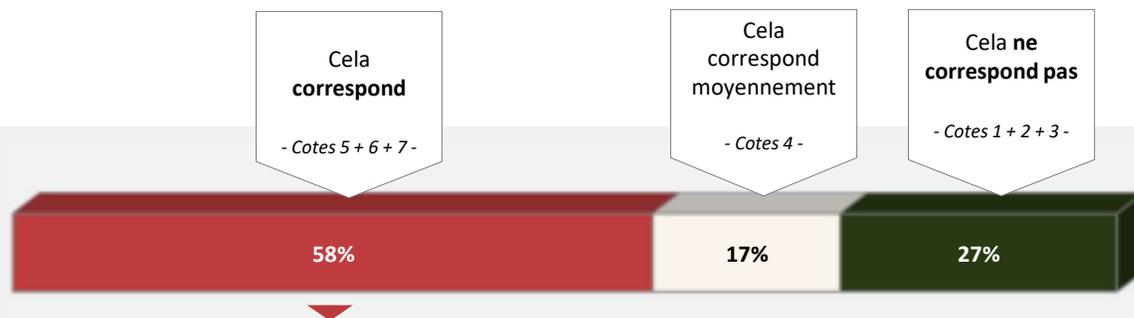
+	femme	64%
+	Bruxelles	69%
+	urbain	68%
+	issu d'une famille pauvre	78%
-	issu d'une famille aisée	48%
-	actifs	57%
+	chômeurs	75%
+	incapacité	70%
+	malade chronique	66%
+	actuellement en burnout	73%
-	CDI	57%
=	CDD	62%
+	intérim	75%
+	stress au W très svt	66%
+	impact du W sur santé très svt	72%
+	inv. au W très élevé	67%
+	travail très important	68%
+	imp marché du W pas bonne	67%

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ **Il est plus facile d'évoluer dans la vie professionnelle quand on est un homme**



+	femme	65%
-	homme	47%
+	niv études universitaires	62%
-	manager	47%
+	intérim	69%

► **Les discriminations et inégalités sont toujours perçues comme fortement présentes sur le marché du travail.**

En effet, 61% des répondants estiment qu'il existe trop de discriminations et de préjugés dans le monde du travail et 58% pensent qu'il est plus facile d'évoluer professionnellement pour un homme que pour une femme.

Les profils qui ressentent le plus ces inégalités sont les femmes, les individus à revenus plus faibles, les personnes en situation de chômage ou d'incapacité de travail et ceux qui sont en moins bonne santé.

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- En Belgique, la façon dont le travail est organisé (temps de travail, âge de la pension, ...) est adapté à nos modes de vies actuels

Cela correspond
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas
- Cotes 1 + 2 + 3 -

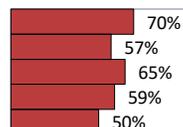


Médecin du travail : 16%

Médecin du travail : 42%

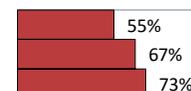
REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert
- parviens juste à boucler mon budget
- mets un peu d'argent de côté
- mets beaucoup d'argent de côté



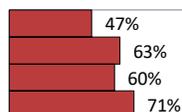
ETAT DE SANTE

- bon
- ni bon ni mauvais
- mauvais



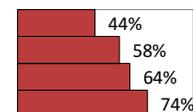
RISQUE AU TRAVAIL

- très faible
- faible
- élevé
- très élevé



SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4
- satisfait Q3
- insatisfait Q2
- très insatisfait Q1



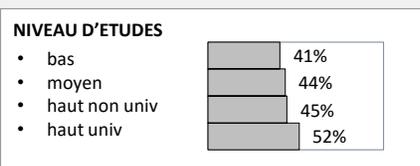
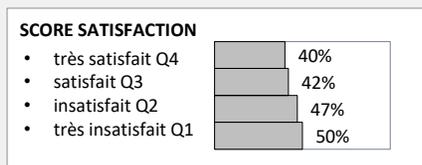
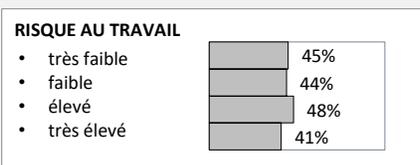
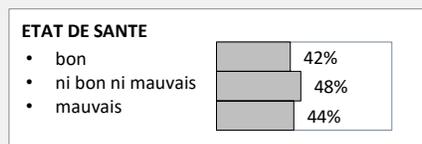
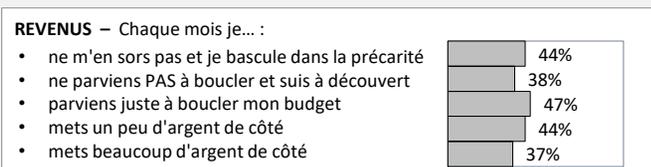
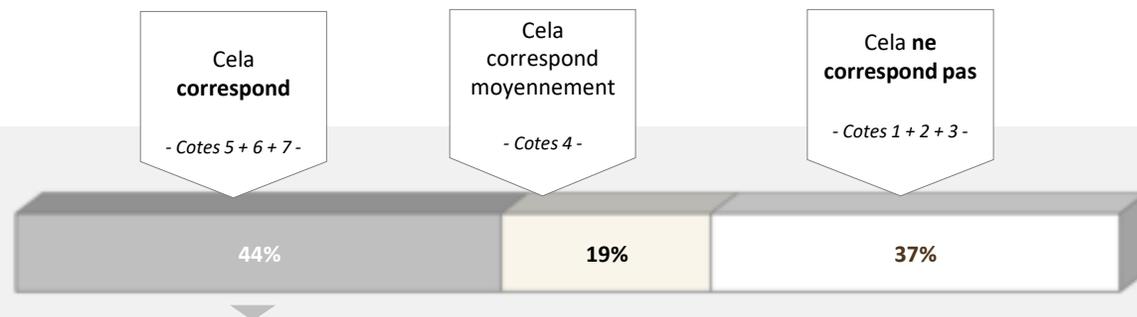
+	femme	66%
+	30-34ans	71%
+	famille avec enfant	66%
-	famille sans enfant	60%
+	enfant moins de 3ans	79%
+	enfant moins de 12ans	70%
-	ouvrier	54%
+	cadre	72%
=	actifs	61%
-	chômeurs	60%
+	incapacité	68%
+	anxiété svt ou très svt	75%
-	anxiété rare ou jms	49%
-	secteur publique	57%
+	CDI	64%
-	CDD	36%
-	intérim	48%
+	stress au W très svt	77%
+	impact du W sur santé très svt	73%
+	tension av public en perm.	74%
-	manager	58%
+	imp marché du W pas bonne	74%

VISION PLUS GENERALE DU MARCHE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **En Belgique, je pense qu'il serait possible de fonder une société où l'on travaillerait vraiment beaucoup moins**



-	18-29	38%
+	indépendant	51%
+	actifs	46%
=	chômeurs	43%
-	incapacité	38%
+	anxiété svt ou très svt	49%
-	anxiété rare ou jms	40%
=	CDI	44%
=	CDD	44%
-	intérim	43%
+	stress au W très svt	46%
-	impact du W sur santé très svt	42%
+	manager	48%
-	cadre	39%
+	facteur = orga du W par société	51%
+	emploi précaire	58%

-
- **Dans une société et un marché dont l'évolution ne cesse de s'accélérer, notamment par le biais de la technologie, l'organisation du travail a-t-elle suivi le mouvement ? Selon les personnes sondées, la réponse penche plutôt vers le non. La façon dont le travail est organisé aujourd'hui en Belgique n'est plus adapté.**

62% des Belges francophones pensent que dans notre pays, la façon dont le travail est organisé (temps de travail, âge de la pension, ...) n'est pas adapté à nos modes de vies actuels contre 22% qui pensent le contraire.

Le fait d'avoir des jeunes enfants augmentent ce sentiment d'une organisation du travail qui ne correspond pas à nos modes de vie actuels. Ainsi, les familles avec au moins un enfant entre 0 et 2ans sont 79% à le penser, 70% pour celles qui ont au moins un enfant entre 6 et 12ans. Non sans lien, les 30-34ans et les femmes sont également des profils qui vont plus souvent penser que l'organisation du travail devrait être revue.

En termes de profils, si presque systématiquement une majorité de la population pensent que l'organisation du travail n'est pas adaptée à nos vies actuelles, notons également que les individus en moins bonne santé et/ou qui rencontrent des difficultés en matière de santé dans leur profession vont également être plus nombreux à partager ce sentiment. Ainsi ce sont 77% des personnes qui disent se sentir très souvent stressées au travail et 73% de ceux qui déclarent que leur métier à très fréquemment un impact négatif sur leur santé.

-
- ▶ **Une des pistes d'amélioration réside dans la diminution collective du temps de travail. Gérard Valenduc et Patricia Vendramin (*La réduction du temps de travail, 2013*) ont travaillé sur cette question et notamment dressé un aperçu historique de la situation en Belgique. Ils constatent que « la dimension collective a largement cédé le pas à des formes individuelles de réduction du temps de travail », « l'évolution du temps de travail au cours des dix dernières années, caractérisées par un net ralentissement de la tendance historique à la diminution du nombre d'heures travaillées ». Les auteurs ont également réalisé tout un travail sur l'opinion des Belges francophones sur la question de la diminution collective du temps travail, ils concluent que « globalement, il est indéniable que la réduction du temps de travail figure bel et bien parmi les aspirations des salariés et des demandeurs d'emploi ».**
 - ▶ **Aujourd'hui, une diminution collective et considérable du temps de travail rentre-t-elle dans le champ des possibles pour la population ? La réponse est contrastée.**

En effet, 44% des répondants estiment qu'en Belgique, il serait possible de fonder une société où l'on travaillerait vraiment beaucoup moins et 37% ne partagent pas cette opinion.

L'analyse des profils ne révèlent pas de tendances très significatives si ce n'est que non sans lien, les personnes ayant un niveau d'études plus élevé et un emploi plus satisfaisant sont légèrement plus nombreuses à croire que c'est possible.

LES ACTEURS DE LA SANTE AU TRAVAIL

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

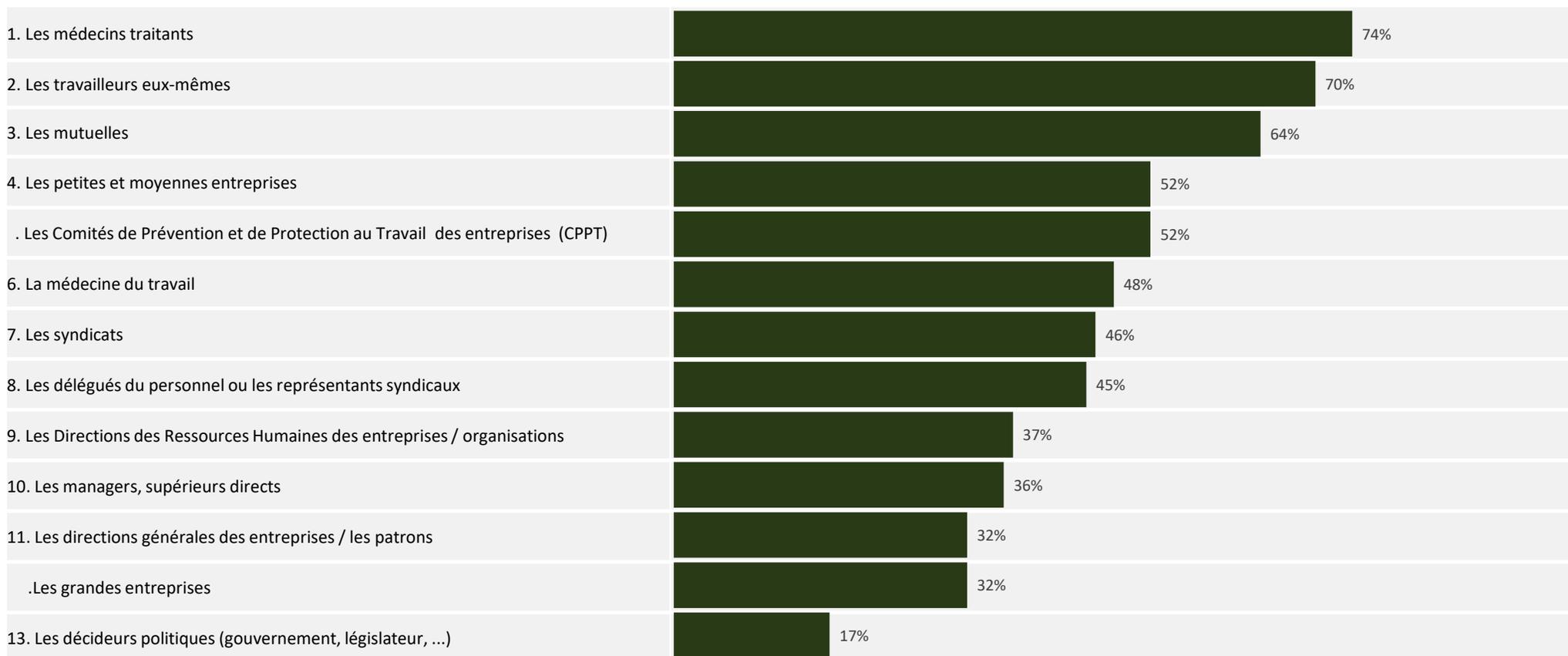
10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

QUI CONTRIBUE A GARANTIR LA BONNE SANTE DES TRAVAILLEURS

- Nous allons maintenant vous citer différents acteurs ou organisations. Pour chacun d'entre eux, pouvez-vous nous dire s'ils contribuent à garantir la bonne santé et le bien-être au travail en Belgique
- 1 signifie = « qu'il ne contribue pas du tout à garantir la bonne santé et le bien-être au travail »
 - 7 signifie = « qu'il contribue tout à fait à garantir la bonne santé et le bien-être au travail »

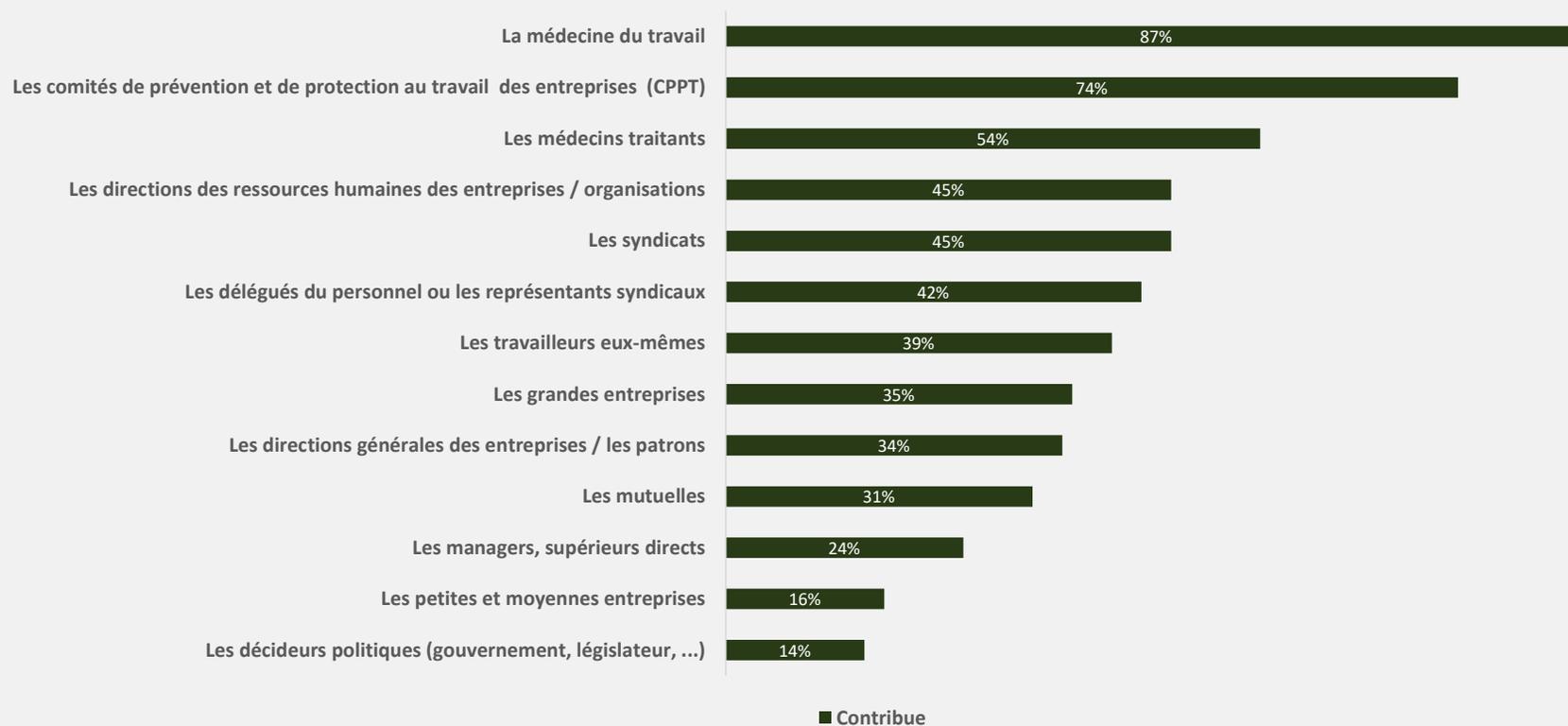
Contribue



Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

QUI CONTRIBUE A GARANTIR LA BONNE SANTE DES TRAVAILLEURS

- Nous allons maintenant vous citer différents acteurs ou organisations. Pour chacun d'entre eux, pouvez-vous nous dire au moyen d'une échelle de 1 à 7, s'ils contribuent à garantir la bonne santé et le bien-être au travail en Belgique
- 1 signifie = « qu'il ne contribue pas du tout à garantir la bonne santé et le bien-être au travail »
 - 7 signifie = « qu'il contribue tout à fait à garantir la bonne santé et le bien-être au travail »

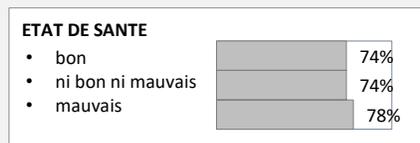
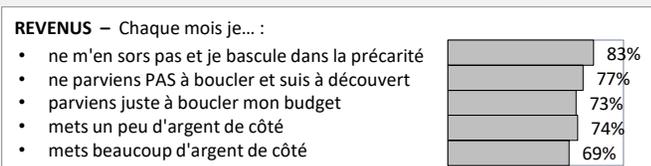
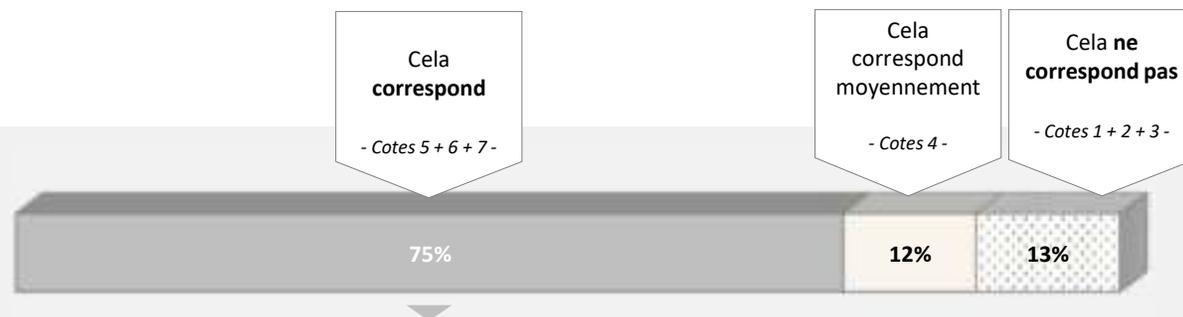


PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

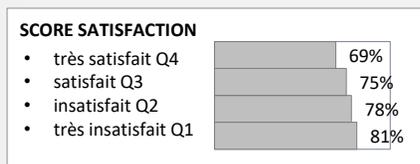
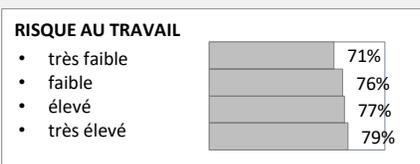
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense vraiment que nos responsables politiques ne prévoient pas du tout les grandes transformations à venir dans le monde du travail**



+	femme	78%
+	niv études universitaires	79%
+	stress au W très svt	77%
+	impact du W sur santé très svt	81%
-	stress au W rare ou jms	72%
-	impact du W sur santé très svt	69%

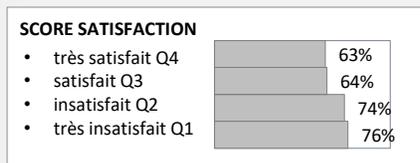
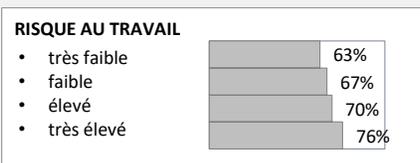
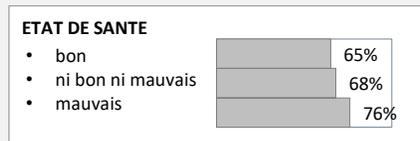
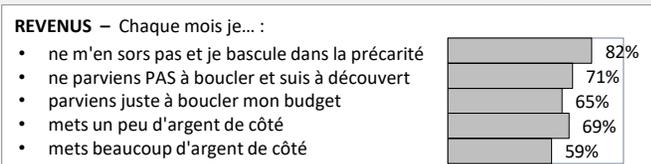
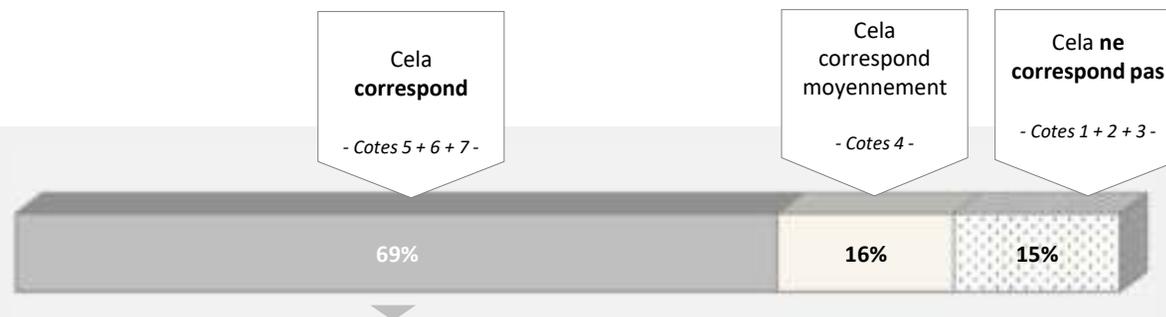


PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense vraiment que les dirigeants d'entreprises ne prévoient pas du tout les grandes transformations à venir dans le monde du travail**



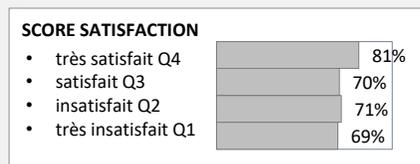
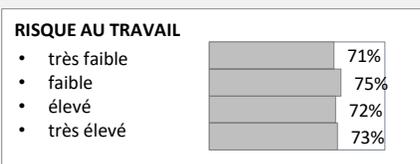
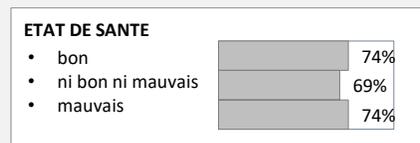
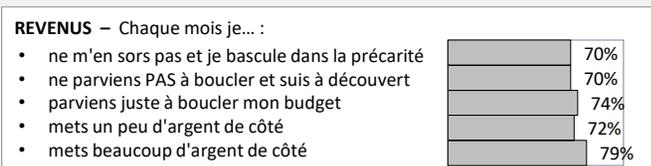
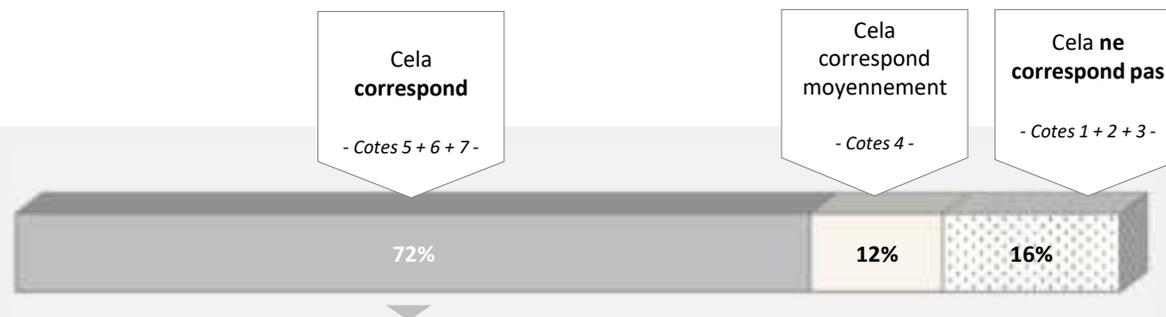
+	femme	71%
-	GS1-2	66%
+	GS7-8	71%
-	issu d'une famille aisée	57%
+	ouvrier	74%
-	cadre	61%
+	moyenne entreprise	75%
-	grande entreprise	64%
+	stress au W très svt	78%
+	impact du W sur santé très svt	74%
+	enfant moins de 3ans	77%

PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense vraiment que le marché du travail va fortement changer dans les prochaines décennies**



-	femme	68%
+	homme	77%
+	18-24ans	85%
-	35-39ans	67%
+	manager	75%
-	employé	70%
+	ouvrier	76%
+	cadre	84%
=	actifs	72%
+	chômeurs	75%
+	incapacité	72%
-	anxiété svt ou très svt	68%
+	anxiété rare ou jms	76%
+	micro-entreprise	80%

-
- ▶ Les médecins traitants sont les acteurs de la santé qui bénéficient de la plus grande confiance (71%) de la population quand il s'agit de savoir qui contribue à garantir la bonne santé des travailleurs. Ensuite, ce sont les travailleurs eux-mêmes qui s'estiment occuper le mieux ce rôle (70%). On retrouve en 3^e position les mutuelles avec 64% d'avis favorables. Ce qui peut notamment se comprendre par le fait que les mutuelles sont responsables du remboursement des soins de santé.
 - ▶ Dans le milieu de ce classement, on retrouve aux alentours des 50%, des acteurs directement impliqués dans la santé au travail au sein des entreprises/organisation tels que les Comités de Prévention et de Protection au Travail des entreprises (CPPT), la médecine du travail, les syndicats ou encore les délégués du personnel ou les représentants syndicaux.
 - ▶ Ensuite, en queue de peloton, avec environ 35% des travailleurs qui les créditent de garantir la bonne santé au travail, se situent les acteurs qui ont une fonction dirigeante au sein des entreprises/organisations comme les Directions des Ressources Humaines, les managers, et les directions générales.

-
- ▶ Enfin, nos décideurs politiques prennent la dernière place du ranking avec seulement 17% d'avis favorables. Comme on l'observe systématiquement dans nos enquêtes, il y a une véritable crise de confiance de la population envers la sphère politique. Dans ce Thermomètre, on pourrait même étendre cette crise de confiance du concept de classe politique vers celui de classe dirigeante.
 - ▶ Du point de vue de la médecine du travail, le classement est relativement différent. Les médecins traitants et les travailleurs eux-mêmes sont moins largement identifiés comme des contributeurs de la bonne santé au travail.
 - ▶ Par contre, le point de vue de la médecine du travail rejoint celui de la population quant au fait que c'est la sphère dirigeante, politique et employeur, qui contribue le moins à garantir le bien-être et la santé des travailleurs.
 - ▶ Par ailleurs, la population francophone belge se montre particulièrement sceptique quant à la capacité des décideurs à anticiper les mutations du monde du travail alors qu'elle identifie que le marché du travail va fortement changer dans les prochaines décennies.

En matière d'anticipation, 75 % des sondés ne font pas confiance aux responsables politiques, 69 % doutent des dirigeants d'entreprises alors que 72 % estiment que le travail connaîtra de profondes transformations dans les années à venir.

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

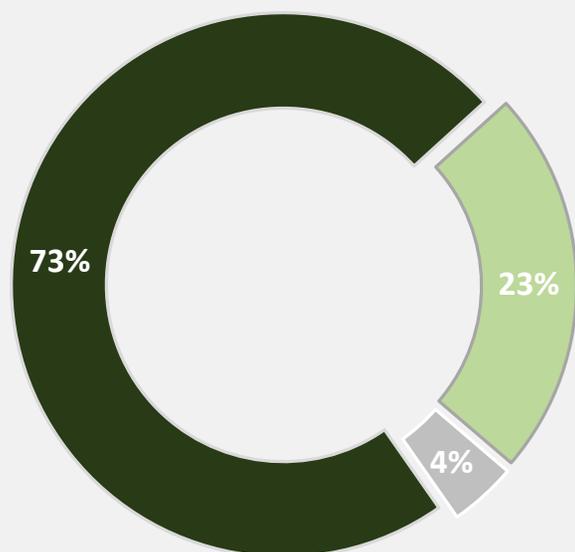
9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

MEDECINE DU TRAVAIL

► Savez-vous vers qui vous tourner pour évoquer des problèmes de santé, de stress au travail ou de harcèlement sur le lieu de travail ?



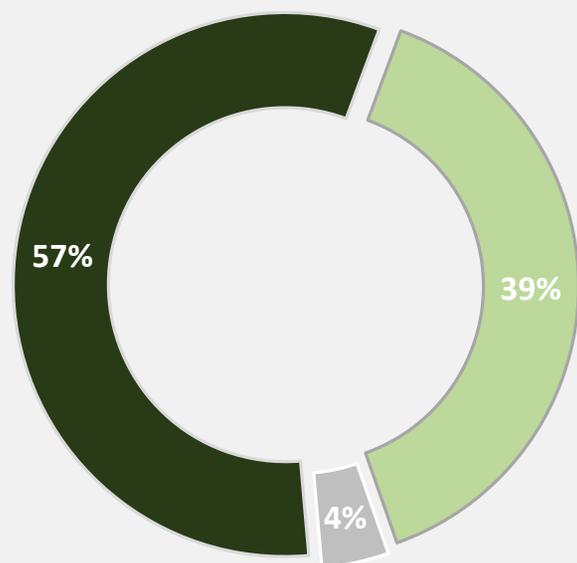
■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas

-	55-59ans	16%
+	craint la précarité	38%
+	ouvrier	30%
-	employé	18%
+	incapacité	46%
+	mauvaise santé	32%
+	douleurs phys très svt	28%
+	actuellement en burnout	40%
+	secteur privé	27%
-	secteur publique	19%
-	secteur associatif	17%
+	CDD	32%
+	intérim	29%
+	micro-entreprise	32%
-	grande entreprise	12%
+	imp du W sur santé très svt	32%

Base : 100% = les personnes qui ont travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

MEDECINE DU TRAVAIL

► Savez comment contacter le médecin du travail pour évoquer des problèmes de santé, de stress au travail ou de harcèlement sur le lieu de travail ?



■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas

+	18-34ans	49%
+	craint la précarité	50%
+	ouvrier	52%
-	employé	34%
+	incapacité	44%
+	mauvaise santé	41%
+	douleurs phys très svt	43%
+	anxiété svt ou très svt	46%
+	actuellement en burnout	49%
+	secteur privé	45%
-	secteur publique	33%
-	secteur associatif	31%
+	CDD	50%
+	intérim	52%
+	micro-entreprise	43%
-	grande entreprise	24%
+	imp du W sur santé très svt	44%
-	plusieurs incapacités	31%

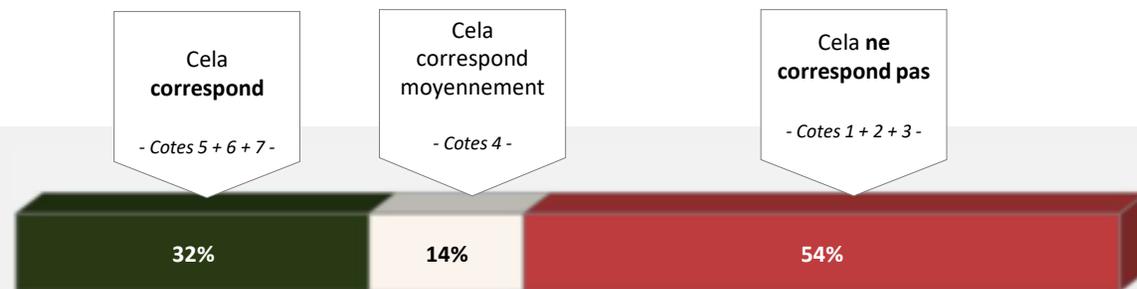
Base : 100% = les personnes qui ont travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois – Fédération Wallonie - Bruxelles –

MEDECINE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **J'estime que je connais l'ensemble des services et ressources que la médecine du travail peut mettre à ma disposition**



ETAT DE SANTE

- bon 54%
- ni bon ni mauvais 53%
- mauvais 58%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 46%
- faible 54%
- élevé 55%
- très élevé 62%

SCORE SATISFACTION

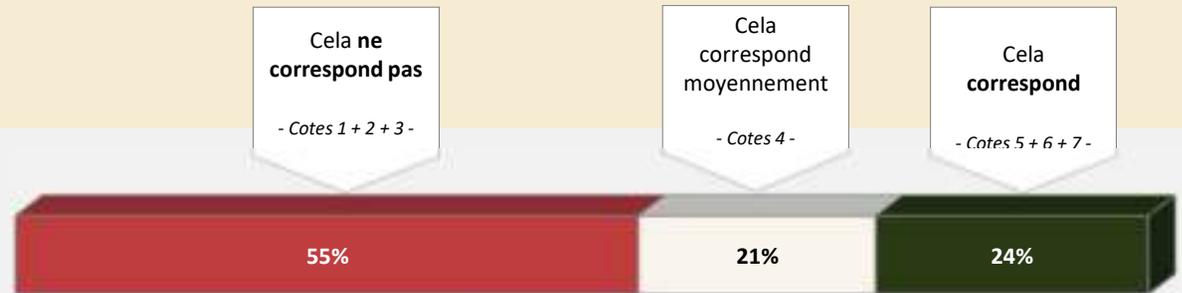
- très satisfait Q4 39%
- satisfait Q3 53%
- insatisfait Q2 60%
- très insatisfait Q1 64%

+	ouvrier	61%
-	cadre	31%
-	incapacité	48%
+	stress très svt	56%
+	douleurs phys très svt	59%
+	anxiété svt ou très svt	60%
+	actuellement en burnout	60%
-	secteur associatif	49%
-	manager	46%
+	stress au W très svt	57%
+	imp du W sur santé très svt	56%
+	emploi précaire	61%
+	h supp plusieurs fois/sem	58%
+	tension av public en perm.	66%

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

▪ Les travailleurs ont suffisamment d'information sur les moyens dont ils disposent pour éviter les problèmes de santé au travail (physiques ou psychiques)



▪ Si un(e) salarié(e) souhaite prendre contact avec moi, il sait parfaitement comment me contacter



▪ Les travailleurs manquent de connaissance sur l'ensemble des services que peut proposer la médecine du travail (service de prévention et de protection du travail)



- ▶ **Les travailleurs sont relativement nombreux à savoir vers qui ils peuvent se tourner en cas de problèmes de santé, de stress au travail ou de harcèlement sur le lieu de travail.**

73% des répondants savent vers qui se tourner et 23% ne le savent pas. Malheureusement, il apparaît que ceux qui en auraient le plus besoin sont un peu plus nombreux à ne pas le savoir. En effet, la proportion grimpe à 46% pour les personnes en incapacité, 40% pour ceux qui sont en burn-out ou encore 32% des individus qui déclarent que le travail a très souvent un impact sur leur santé.

- ▶ **Plus précisément, 57% des répondants savent comment contacter la médecine du travail et 39% ne le savent pas. Le constat de profils d'individus qui seraient sans doute plus dans le besoin d'un soutien concernant la santé au travail s'applique également sur la connaissance du moyen de contacter la médecine du travail.**

49% des personnes actuellement en burnout, 52% des ouvriers ou encore 44% des personnes en incapacité de travail ne le savent pas.

- ▶ **Enfin, nos résultats relèvent une relative méconnaissance de la population dans ce que la médecine du travail peut mettre à sa disposition comme services et ressources.**

32% des participants à notre enquête estiment bien connaître ce que la médecine du travail peut faire pour eux et 54% par contre jugent qu'ils ne connaissent pas suffisamment.

-
- ▶ **La santé des salariés repose également sur leur aptitude à identifier et activer les ressources dont ils disposent afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé ou d'y remédier lorsque cela est nécessaire. Or, cette capacité demeure tributaire de l'information mise à leur disposition.**

Un peu moins d'un médecin sondé sur quatre considère que les travailleurs ont suffisamment d'information sur les moyens dont ils disposent pour éviter des problèmes de santé au travail.

- ▶ **La médecine du travail est, en l'occurrence, une des ressources clé en matière de prévention et de préservation de la santé au travail. Dès lors, la connaissance et l'activation des services qu'elle propose apparaissent comme des enjeux majeurs.**

53% des médecins déclarent que leurs travailleurs savent parfaitement comment les contacter.

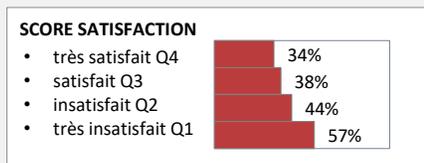
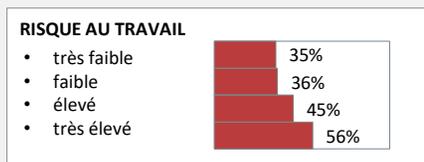
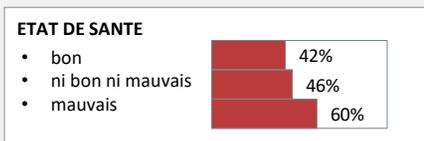
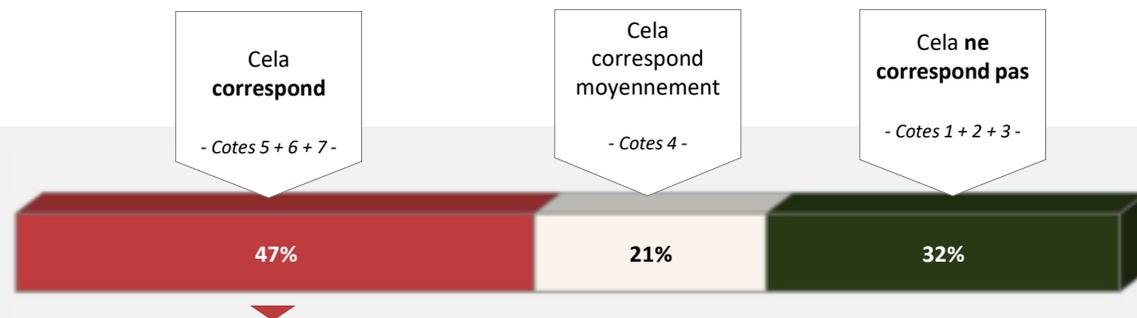
87% d'entre eux pensent que les travailleurs manquent de connaissance sur l'ensemble des services que peut proposer la médecine du travail.

MEDECINE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Je pense que la médecine du travail est plus du côté des patrons que des travailleurs



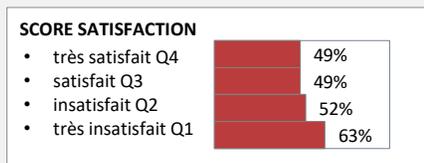
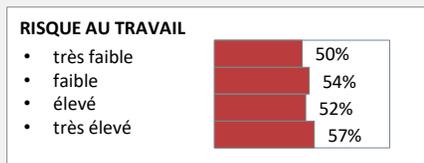
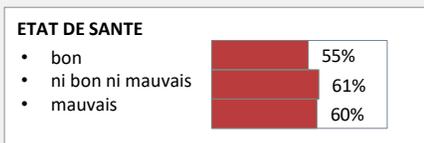
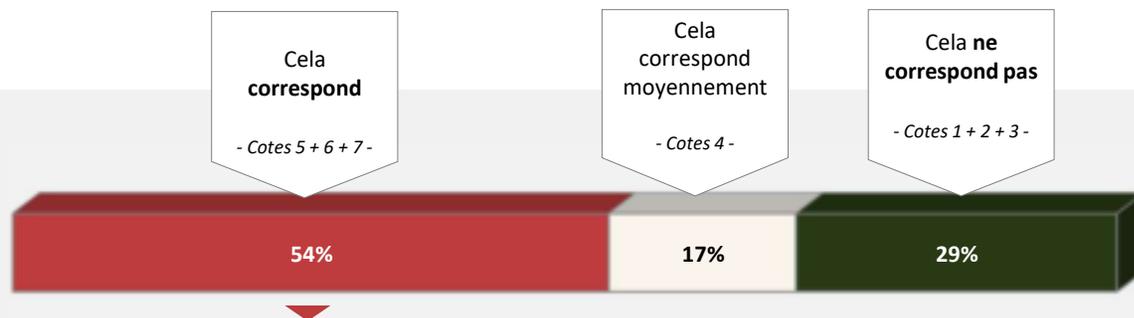
-	60-64ans	38%
+	18-24ans	61%
+	monoparentale	57%
+	issu d'une famille pauvre	61%
+	ouvrier	54%
-	cadre	0%
+	incapacité	54%
+	stress très svt	52%
+	douleurs phys très svt	51%
+	anxiété svt ou très svt	54%
+	actuellement en burnout	53%
-	secteur associatif	32%
-	manager	44%
+	stress au W très svt	56%
+	imp du W sur santé très svt	59%
+	emploi précaire	58%
=	plusieurs incapacités	46%
+	niv études bas	52%
-	niv études universitaires	29%

MEDECINE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Je pense que les médecins du travail sont plus là pour contrôler les travailleurs que pour les aider



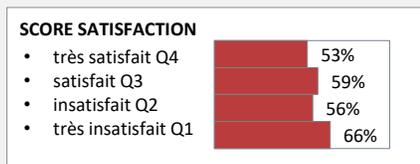
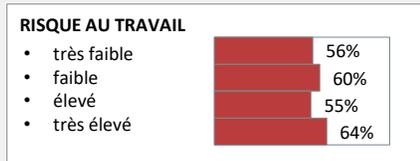
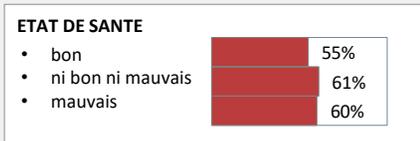
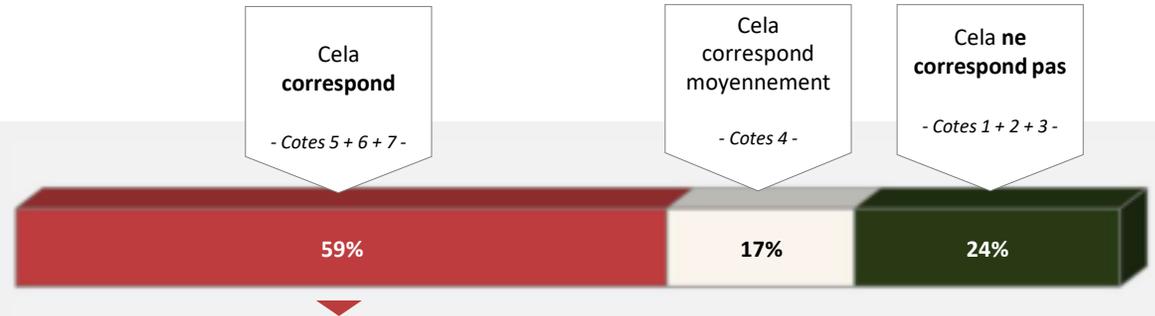
+	30-34ans	63%
+	55-59ans	62%
+	monoparentale	61%
+	craint la précarité	68%
+	ouvrier	62%
-	cadre	23%
-	incapacité	52%
+	stress très svt	59%
+	douleurs phys très svt	59%
+	anxiété svt ou très svt	60%
+	actuellement en burnout	56%
-	secteur associatif	33%
-	manager	56%
+	stress au W très svt	58%
+	imp du W sur santé très svt	60%
+	emploi précaire	64%
=	plusieurs incapacités	54%
+	niv études bas	57%
-	niv études universitaires	44%

MEDECINE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense que les médecins conseil des mutuelles sont plus là pour contrôler les personnes en arrêt maladie que pour les aider**



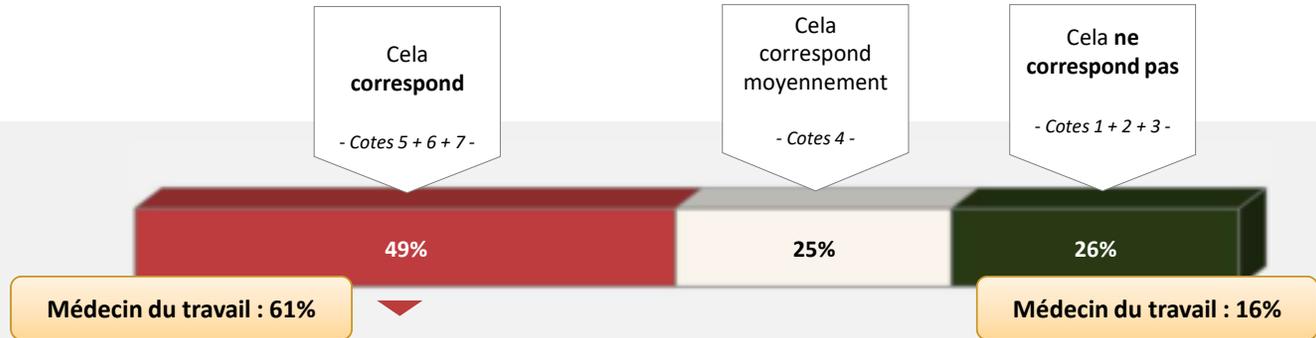
+	30-44ans	62%
+	55-59ans	63%
+	monoparentale	66%
-	craint la précarité	56%
+	ouvrier	63%
-	cadre	41%
-	incapacité	53%
=	stress très svt	58%
=	douleurs phys très svt	60%
+	anxiété svt ou très svt	62%
+	actuellement en burnout	56%
-	secteur associatif	54%
=	manager	58%
+	stress au W très svt	62%
+	imp du W sur santé très svt	65%
+	emploi précaire	63%
-	plusieurs incapacités	56%
-	intérim	43%
-	niv études universitaires	44%

MEDECINE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Je pense vraiment qu'au sein des entreprises, on n'écoute pas suffisamment la médecine du travail



ETAT DE SANTE

- bon 47%
- ni bon ni mauvais 45%
- mauvais 62%

RISQUE AU TRAVAIL

- très faible 40%
- faible 45%
- élevé 53%
- très élevé 56%

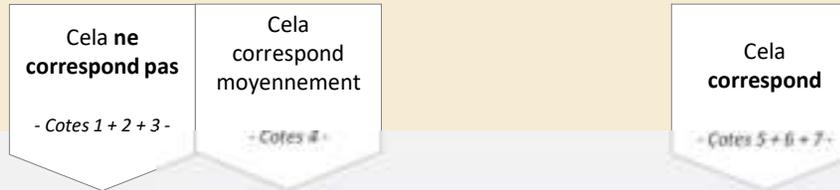
SCORE SATISFACTION

- très satisfait Q4 40%
- satisfait Q3 47%
- insatisfait Q2 49%
- très insatisfait Q1 59%

-	GS1-2	44%
+	GS7-8	61%
+	ouvrier	57%
-	cadre	38%
+	incapacité	53%
+	stress très svt	56%
+	douleurs phys très svt	55%
+	anxiété svt ou très svt	54%
+	actuellement en burnout	64%
-	secteur associatif	35%
-	manager	43%
+	stress au W très svt	60%
+	imp du W sur santé très svt	59%
+	emploi précaire	58%
+	plusieurs incapacités	55%
+	niv études bas	54%
-	niv études universitaires	41%

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »



- Il faut vraiment revaloriser l'image du métier de médecin du travail



-
- ▶ **Nous l'avions vu précédemment, 48% de la population pensent que la médecine du travail agit vraiment pour garantir la bonne santé et le bien-être des travailleurs. Cette confiance relative s'explique en partie par le sentiment d'une part considérable de la population qui pense que la médecine du travail serait « à la botte » des employeurs.**

En effet, 47 % des répondants pensent que la médecine du travail est davantage du côté des patrons que des travailleurs. Ce sentiment est particulièrement répandu parmi les travailleurs précaires et les jeunes (18-24 ans). Il est également partagé par ceux qui se perçoivent en mauvaise santé ou qui rencontrent des difficultés de santé liées à leur emploi.

- ▶ **En parallèle, un peu plus de la moitié des répondants pense que les médecins du travail sont plus là pour contrôler les travailleurs que pour les aider. Par ailleurs, on arrive à un constat similaire concernant les médecins conseils des mutualités.**

Malheureusement, les personnes qui souffrent de difficultés au travail sur le plan de la santé sont légèrement surreprésentées.

-
- ▶ **Malgré le fait qu'une partie de la population considère que les médecins du travail sont plus du côté des employeurs que des travailleurs, nombreuses sont aussi les personnes qui estiment qu'au sein des entreprises/organisation on n'écoute pas assez la médecine du travail.**

49% des répondants le pensent et ce sont plus souvent des travailleurs précaires, qui se perçoivent en mauvaise santé et/ou qui ressentent un impact négatif du travail sur leur santé.

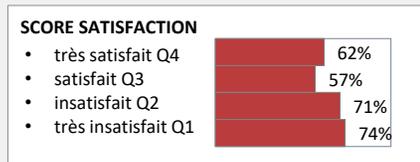
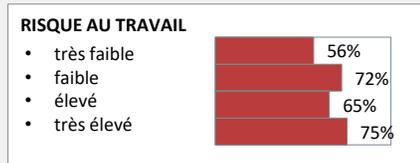
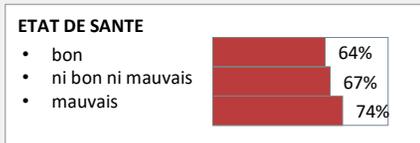
- ▶ **À côté de ces constatations, un résultat en particulier a retenu notre attention : aucun des cadres ayant répondu à notre enquête ne pensent que la médecine du travail est du côté des employeurs. Il est également important de rappeler aussi qu'environ un tiers de la population ne croit pas à une connivence entre patrons et médecins du travail. Mais, les résultats précédents nous amènent à penser que la place et le rôle de la médecine du travail ne sont pas toujours bien compris. À cet égard, les médecins du travail interrogés sont unanimes, il faut revaloriser l'image de leur profession.**

MEDECINE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Dans mon entreprise/organisation, je pense que la médecine du travail agit seulement une fois que les problèmes de santé sont là



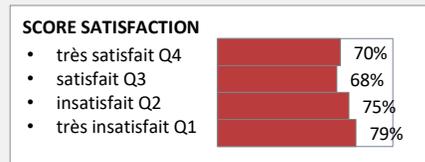
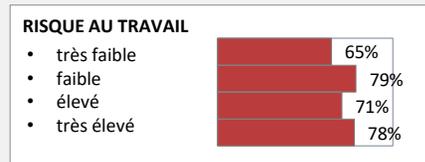
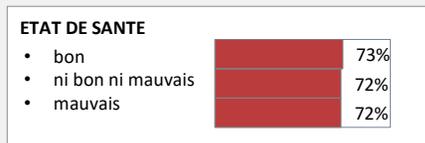
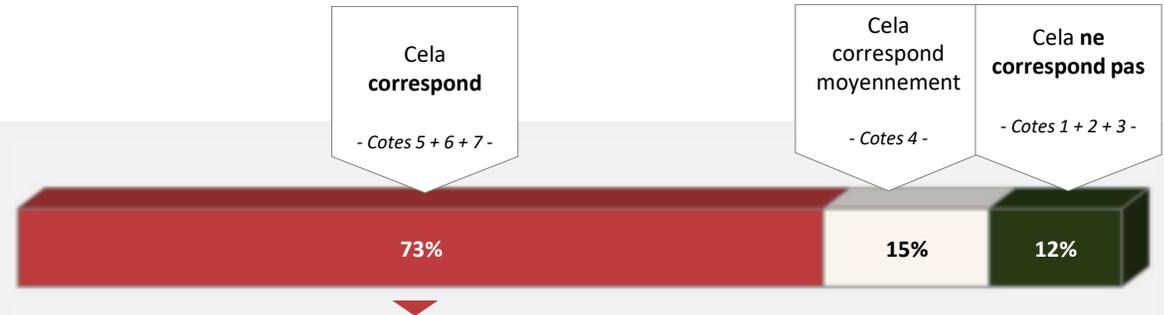
-	55-64ans	59%
+	ouvrier	70%
+	incapacité	72%
+	stress très svt	76%
+	douleurs phys très svt	72%
+	anxiété svt ou très svt	71%
+	actuellement en burnout	72%
+	stress au W très svt	72%
+	imp du W sur santé très svt	77%
+	emploi précaire	74%

MEDECINE DU TRAVAIL

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Les conditions pour que les travailleurs soient et restent en bonne santé dépassent largement le rôle des médecins du travail**

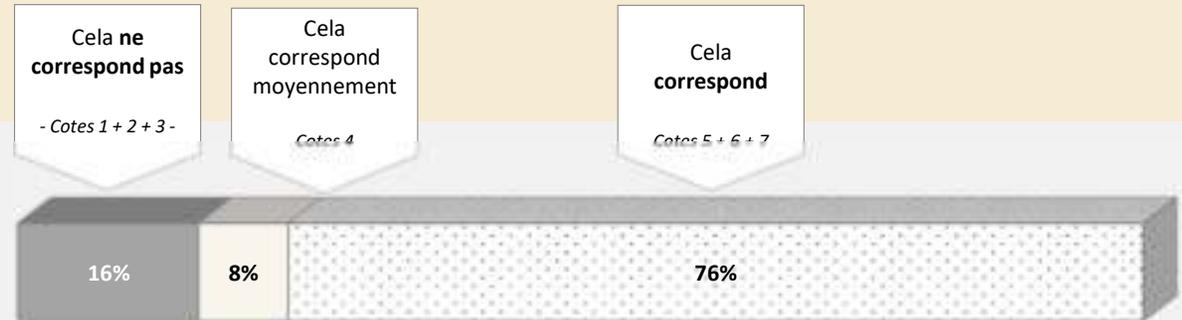


-	18-29ans	64%
+	55-59ans	80%
+	monoparentale	66%
-	craint la précarité	56%
=	ouvrier	74%
+	cadre	90%
-	incapacité	68%
-	stress très svt	71%
+	douleurs phys très svt	77%
=	anxiété svt ou très svt	73%
-	actuellement en burnout	68%
+	secteur associatif	75%
=	manager	74%
+	stress au W très svt	77%
+	imp du W sur santé très svt	74%
+	emploi précaire	75%
-	plusieurs incapacités	71%
=	niv études bas	73%
+	niv études universitaires	78%

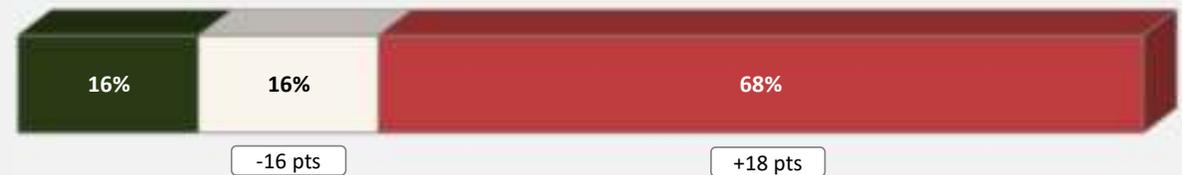
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- ***Les conditions pour que les travailleurs soient et restent en bonne santé dépassent largement le rôle des médecins du travail**



- **En tant que médecin du travail, je ne peux quasi rien faire pour réduire les vraies sources de stress au travail car elles relèvent du management des entreprises/administrations**

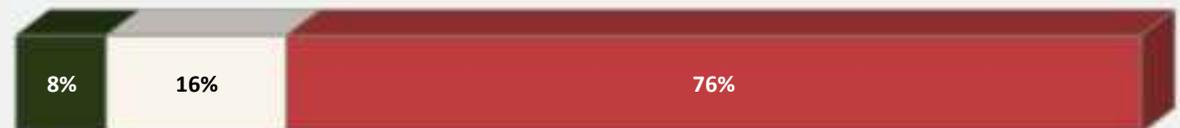
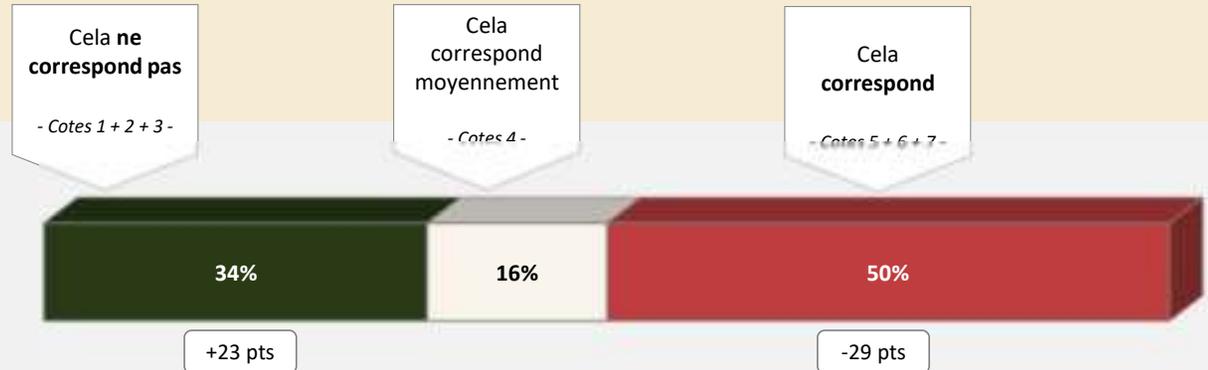


► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Actuellement, on passe trop de temps à réaliser les examens médicaux individuels au détriment de la prévention collective c'est-à-dire l'analyse approfondie des conditions de travail, la mise au point de projets de prévention, la participation aux CPPT, etc...**

- **L'obligation légale de réaliser, en priorité, les examens périodiques et de gérer les plaintes psychosociales contraint la médecine du travail (service en prévention et protection au travail) à agir davantage sur les conséquences que sur les causes**



-
- ▶ **Concernant la médecine du travail, deux autres points clés font relativement consensus entre la population et les médecins du travail. D'une part, il faudrait davantage investir dans la prévention. D'autre part, les conditions pour que les travailleurs soient (et restent) en bonne santé dépassent le rôle de la médecine du travail**
 - ▶ **Du point de vue de la population de belge francophone, la prévention n'est pas suffisamment appliquée par la médecine du travail.**

67% de notre échantillon pense que la médecine du travail agit seulement une fois que les problèmes de santé sont là. Au sein de la profession, 50% des médecins interrogés estiment qu'ils passent trop de temps à réaliser les examens médicaux individuels au détriment de la prévention collective.

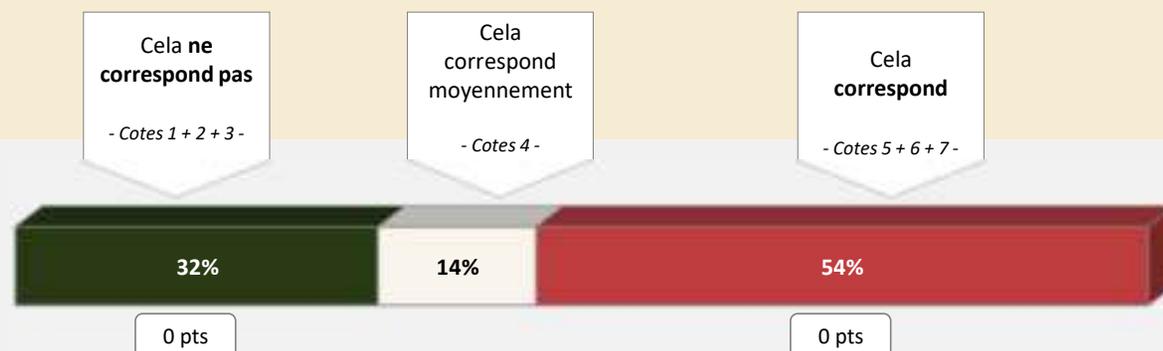
- ▶ **Médecins du travail ou belges francophones, environ trois quarts des personnes interrogées pensent que les conditions pour que les travailleurs soient et restent en bonne santé dépassent largement le rôle des médecins du travail.**
- ▶ **Ce résultat nous conduit à explorer la perception d'autres acteurs de la santé au travail, notamment celle des employeurs. Mais, avant cela, intéressons-nous à la manière dont la médecine du travail perçoit sa propre profession.**

68% des médecins du travail déclarent ne pouvoir quasi rien faire pour réduire les vraies sources de stress au travail car elles relèvent du management des entreprises/administrations.

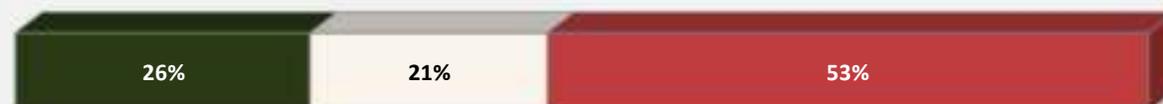
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

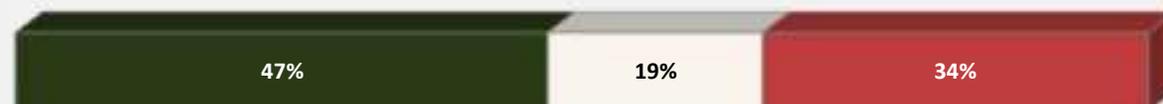
- **Je me sens dépassé(e) par les problèmes sociaux et économiques qui provoquent des ennuis de santé psychiques des salarié(e)s , je me sens vraiment impuissant**



- **Je me sens vraiment impuissant par rapport aux problèmes de santé que je constate chez les travailleurs**



- **Je suis souvent affecté personnellement par l'état de santé des travailleurs que je rencontre**



► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »



▪ Je pense vraiment qu'au sein des entreprises, on n'écoute pas suffisamment la médecine du travail (service de prévention et de protection du travail)

▪ Les dirigeants prennent vraiment en compte les analyses et les recommandations des plans de prévention

▪ Je pense vraiment que les travailleurs n'écoutent pas suffisamment la médecine du travail

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

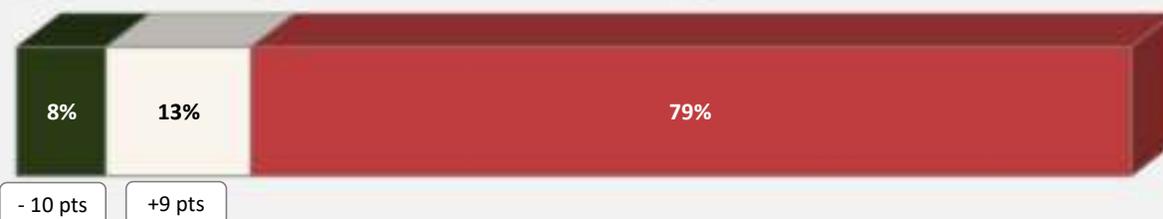
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Cela **ne correspond pas**
- Cotes 1 + 2 + 3 -

Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

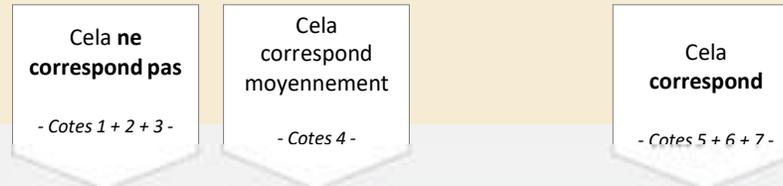
Cela **correspond**
- Cotes 5 + 6 + 7 -

- **J'ai le sentiment que la médecine du travail comme acteur de la promotion de la santé et comme contributeur à la maîtrise des coûts de santé publique n'est pas vraiment reconnue**



► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »



- Dans mon travail, il arrive que je ressente une pression pour aligner mon point de vue sur celui des dirigeants d'entreprises



- Dans mon travail, j'ai parfois la sensation qu'on me demande plus de contrôler les travailleurs que de les aider vraiment



-
- ▶ **Les résultats révèlent une tension entre la perception de l'utilité sociale que se font les médecins du travail de leur métier et une réalité professionnelle complexe.**

74% des répondants déclarent avoir l'impression de faire un travail vraiment utile aux autres c'est-à-dire à la société en général.

- ▶ **Les médecins du travail perçoivent que les problèmes de santé au travail sont fréquemment liés à des facteurs organisationnels, voire sociétaux sur lesquels leur influence demeure trop limitée, ce qui peut générer un sentiment d'impuissance.**

76% sont d'accord pour dire que les conditions pour que les travailleurs soient et restent en bonne santé dépassent largement le rôle des médecins du travail.

68% des médecins du travail pensent ne pouvoir quasiment rien faire pour réduire les vraies sources de stress au travail car elles relèvent du management des entreprises/administrations

Plus d'un médecin sondé sur deux se sent impuissant face aux problèmes de santé de leur salarié(e)s.

-
- ▶ **Ce sentiment pourrait être renforcé par un manque d'écoute et de reconnaissance de la part des divers acteurs concernés...**

61% estiment que leur voix n'est pas suffisamment écoutée dans les entreprises ; Ils sont plus mitigés concernant les travailleurs.

79% estiment que leur rôle en tant qu'acteurs de la promotion de la santé et contributeurs à la maîtrise des coûts de santé publique n'est pas suffisamment reconnu.

- ▶ **...voire une instrumentalisation de la profession.**

74% des répondants estiment pouvoir ressentir une pression pour aligner leur point de vue sur celui des dirigeants.

Une part non négligeable (47%) ont la sensation qu'on leur demande plus de contrôler les travailleurs que de les aider vraiment.

- ▶ **Dès lors, voyons comment la population et les médecins du travail perçoivent les employeurs en matière de santé et travail.**

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Cela **ne**
correspond pas

- Cotes 1 + 2 + 3 -

Cela
correspond
moyennement

- Cotes 4 -

Cela
correspond

- Cotes 5 + 6 + 7 -

- Je trouve que les managers/ les patrons ne sont pas assez formés aux différents risques professionnels liés à l'organisation du travail dans les entreprises/organisations



- Dans les entreprises, il existe de plus en plus de pratiques pour tenter de réduire les problèmes de santé au travail et le stress à la source (des mesures techniques et organisationnelles/management)



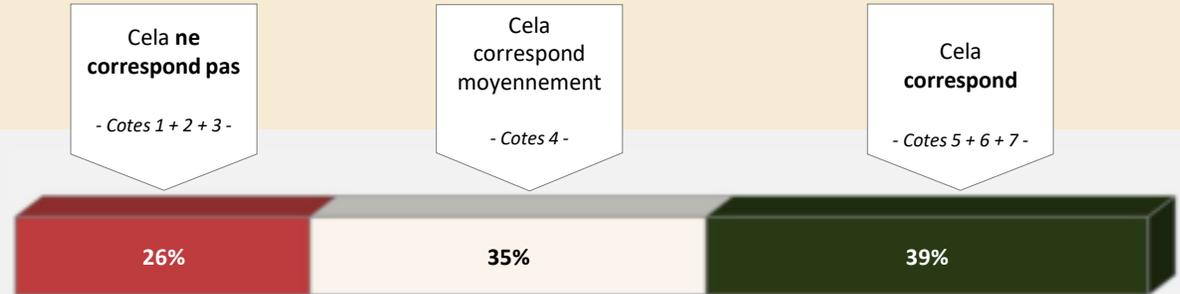
- Objectivement, il est de plus en plus demandé aux salarié(e)s de faire davantage d'efforts qu'avant tant sur le plan mental que physique



► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

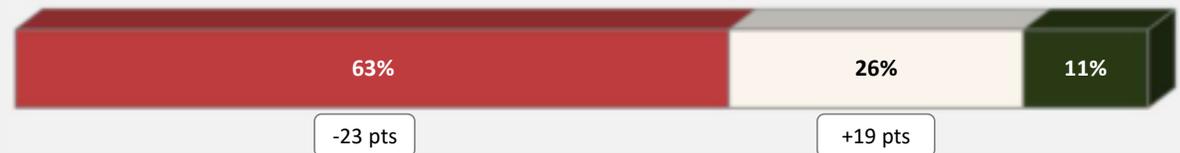
▪ Dans les grandes entreprises (+ de 250 travailleurs), l'organisation du travail et le management prennent vraiment en compte le bien-être et la santé au travail



▪ Dans les PME (- de 250 travailleurs), l'organisation du travail et le management prennent vraiment en compte le bien-être et la santé au travail



▪ La loi sur le bien-être au travail est vraiment respectée dans les entreprises

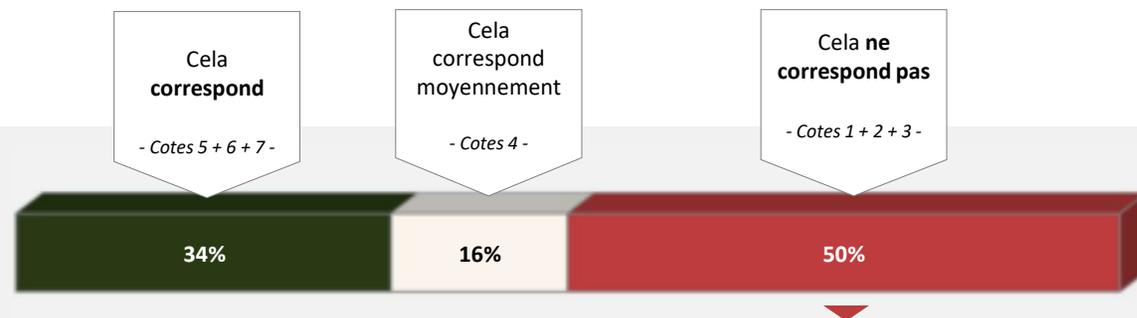


EMPLOYEUR

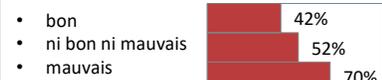
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Dans mon entreprise/organisation on se soucie vraiment de l'impact que le travail a sur la santé des travailleurs



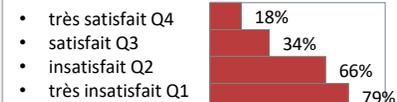
ETAT DE SANTE



RISQUE AU TRAVAIL



SCORE SATISFACTION



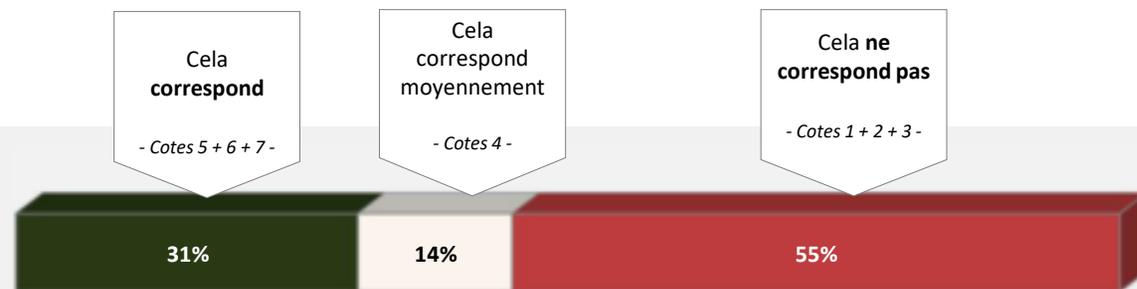
+	crain la précarité	59%
+	ouvrier	54%
-	cadre	30%
+	incapacité	62%
+	stress très svt	62%
+	douleurs phys très svt	62%
+	anxiété svt ou très svt	63%
+	actuellement en burnout	73%
-	secteur associatif	34%
-	manager	43%
+	stress au W très svt	74%
+	imp du W sur santé très svt	75%
+	emploi précaire	57%
+	h supp plusieurs fois/sem	62%
+	tension av public en perm.	67%

EMPLOYEUR

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

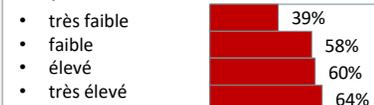
- Dans mon entreprise/organisation, il y a des mesures de prévention collective du risque de stress



ETAT DE SANTE



RISQUE AU TRAVAIL



SCORE SATISFACTION



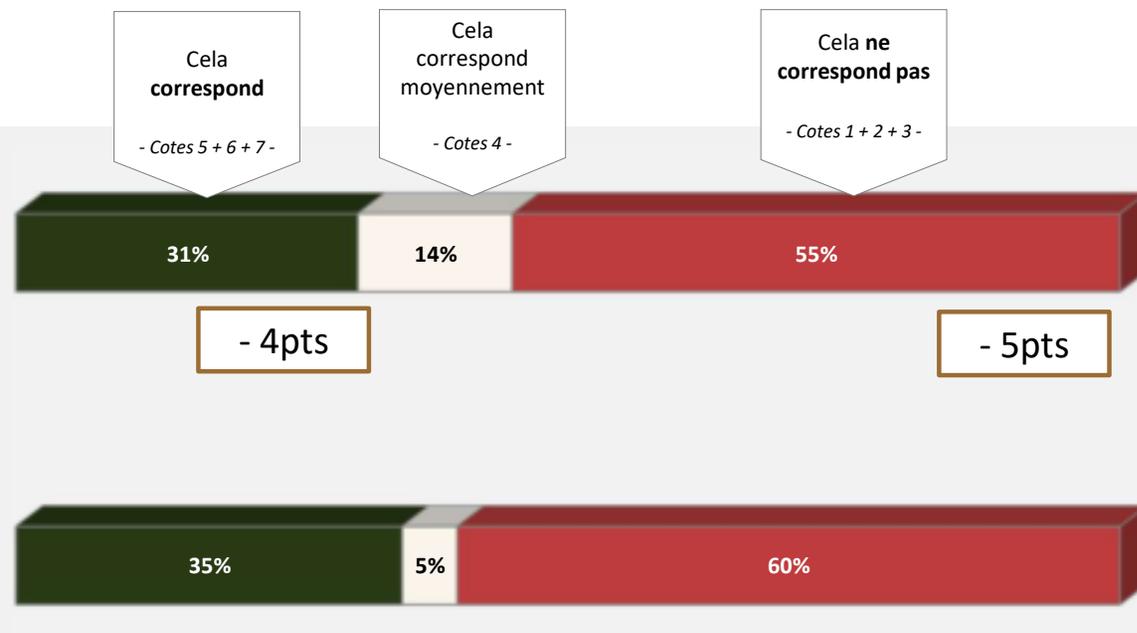
+	ouvrier	63%
-	cadre	37%
+	incapacité	58%
+	stress très svt	60%
+	douleurs phys très svt	60%
+	anxiété svt ou très svt	65%
+	actuellement en burnout	70%
+	micro-entreprise	62%
=	secteur publique	55%
=	secteur privé	55%
+	stress au W très svt	68%
+	imp du W sur santé très svt	63%
+	emploi précaire	63%

EMPLOYEUR

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Dans mon entreprise/organisation, il y a des mesures de prévention collective du risque de stress



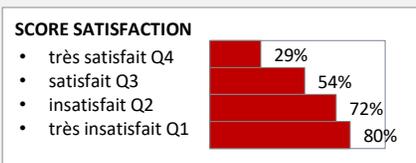
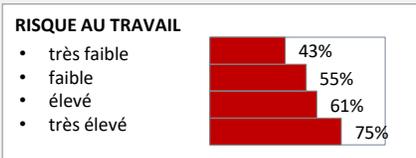
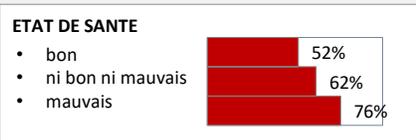
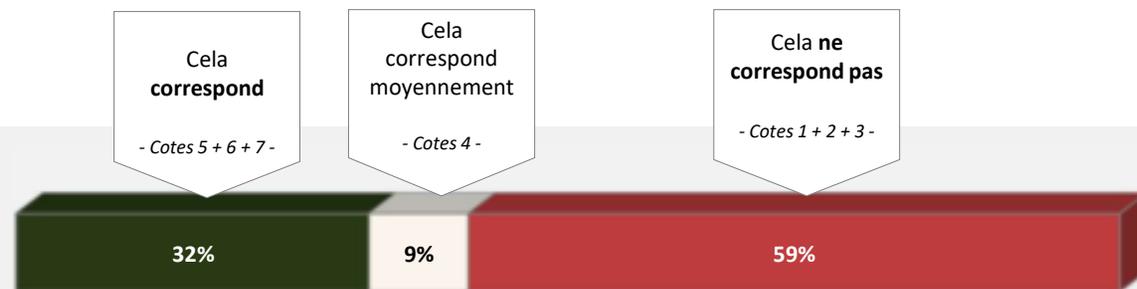
2012 – Thermomètre Stress au travail

EMPLOYEUR

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- Dans mon entreprise/organisation, mon employeur m'encourage à me tourner vers la médecine du travail si j'en ai besoin



-	60-64ans	43%
+	femme	62%
+	ouvrier	62%
-	cadre	36%
+	incapacité	69%
+	stress très svt	68%
+	douleurs phys très svt	68%
+	anxiété svt ou très svt	72%
+	actuellement en burnout	77%
-	secteur associatif	47%
-	manager	54%
+	stress au W très svt	80%
+	imp du W sur santé très svt	77%
+	emploi précaire	67%
+	h supp plusieurs fois/sem	66%
+	tension av public en perm.	78%

EMPLOYEUR

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

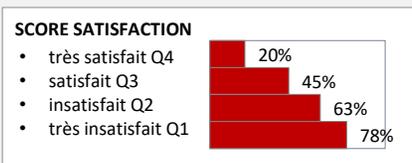
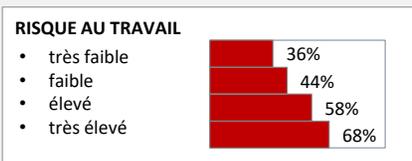
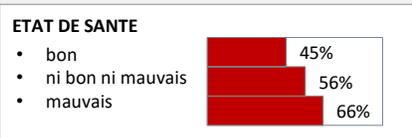
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Dans mon entreprise/organisation, on prend aussi en compte les problèmes de santé qui ne sont pas liés au travail**

Cela correspond
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas
- Cotes 1 + 2 + 3 -



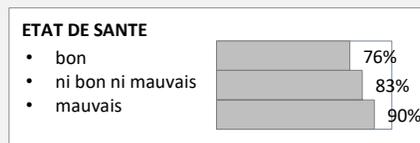
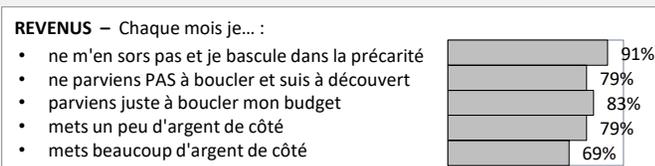
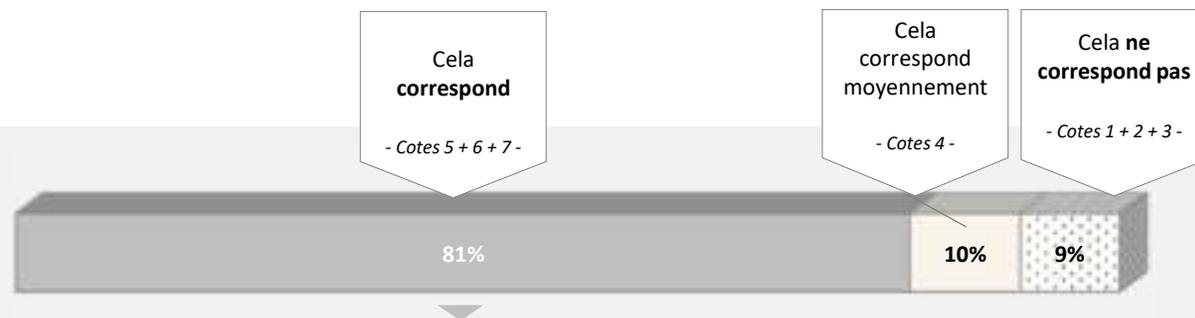
+	femme	56%
+	craint la précarité	65%
=	ouvrier	52%
-	cadre	41%
+	incapacité	63%
+	stress très svt	59%
+	douleurs phys très svt	60%
+	anxiété svt ou très svt	67%
+	actuellement en burnout	79%
-	secteur associatif	47%
+	manager	55%
+	stress au W très svt	71%
+	imp du W sur santé très svt	68%
+	emploi précaire	55%
+	h supp plusieurs fois/sem	63%
+	tension av public en perm.	63%

EMPLOYEUR

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Je pense vraiment que les entreprises devraient davantage prendre en considération les problèmes de santé de leur travailleur même s'ils ne sont pas liés au travail**



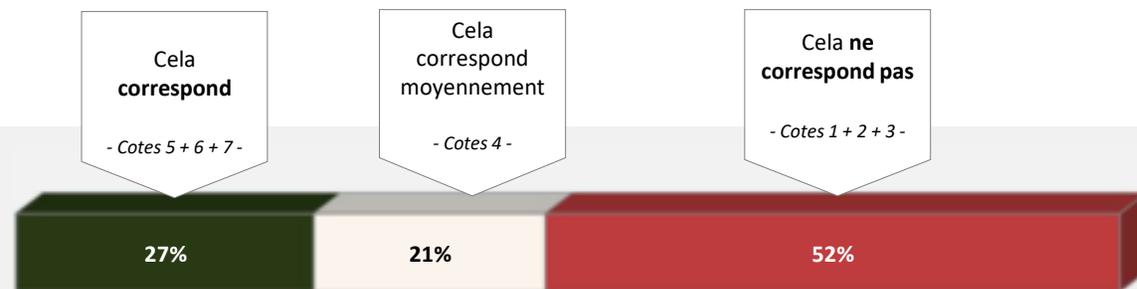
+	18-24ans	90%
-	manager	67%
=	employé	81%
-	ouvrier	79%
-	cadre	48%
-	indépendant	68%
-	actifs	79%
+	chômeurs	89%
+	incapacité	86%
+	actuellement en burnout	93%
+	temps partiel médical	91%
=	stress au W très sv	89%
=	impact du W sur santé très sv	91%

EMPLOYEUR

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

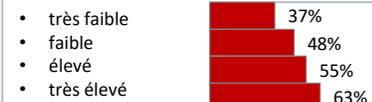
- Je pense vraiment que les employeurs font leur maximum pour adapter le travail des personnes qui ont un problème de santé et qui en ont besoin



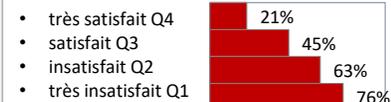
ETAT DE SANTE



RISQUE AU TRAVAIL



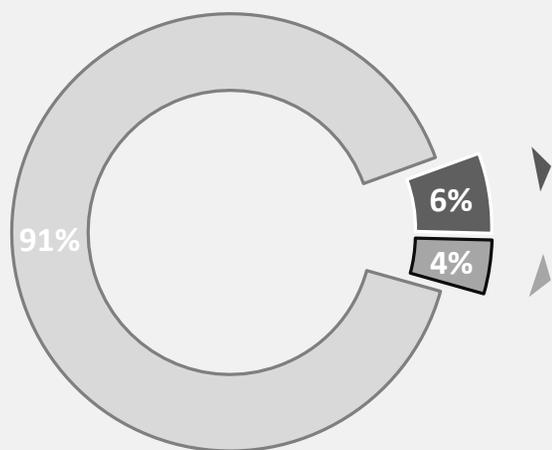
SCORE SATISFACTION



+	50-59ans	59%
=	ouvrier	52%
-	cadre	37%
+	incapacité	57%
+	stress très svt	67%
+	douleurs phys très svt	61%
+	anxiété svt ou très svt	63%
+	actuellement en burnout	70%
+	secteur associatif	55%
-	manager	44%
+	stress au W très svt	75%
+	imp du W sur santé très svt	68%
-	emploi précaire	50%
+	h supp plusieurs fois/sem	57%
+	tension av public en perm.	61%
-	CDD	36%
-	intérim	36%
-	micro-entreprise	43%
-	imp marché du W bonne	40%
+	plusieurs incapacités	60%

EMPLOYEUR

► Actuellement, avez-vous des aménagements dans votre travail pour des raisons liées à une reconnaissance de maladie ou d'handicap ?



- **Oui, un aménagement de mes horaires**
- **Oui, un aménagement de mon poste de travail**
- **Non**

+	50-59ans	10%
+	monoparentale	10%
+	santé mauvaise	20%
+	malade chronique	13%
+	indépendant	11%
+	impact du W sur santé très svt	13%

+	18-24ans	13%
+	GS7-8	11%
+	santé mauvaise	11%
+	douleur phys. très fqmt	8%
+	malade chronique	9%
+	temps partiel médical	23%

-
- ▶ **Concernant le point de vue des travailleurs sur leur employeur, le résultat est assez constant. En effet quels que soient les items, environ un tiers des répondants ont une opinion plutôt favorable, estimant que l'entreprise ou l'organisation dans laquelle ils travaillent agit positivement pour la santé des travailleurs. En revanche, un peu plus de la moitié des répondants adoptent une posture plus défavorable.**

Ainsi, la moitié des travailleurs estime que dans leur entreprise/organisation on ne se soucie vraiment pas de l'impact que le travail a sur la santé des travailleurs. Au plus les conditions de travail sont mauvaises ou les facteurs de risque pour la santé présent, au plus cette proportion va naturellement augmenter. Par exemple, au sein du quart de la population qui a les conditions de travail les moins satisfaisantes, 79% pensent que l'employeur ne se soucie pas de leur santé.

- ▶ **Toujours selon les travailleurs eux-mêmes, l'accent n'est pas suffisamment mis sur la prévention dans les entreprises/organisations. Et, en comparaison à 2012, il n'y pas de nette amélioration à ce sujet.**

En effet, plus de la moitié des répondants pensent que leur employeur ne prend pas de mesures préventives et collectives pour les risques de stress et dans le même temps, 59% disent qu'on ne les encourage pas à se tourner vers la médecine du travail en cas de besoin.

- ▶ **Nous l'avons souligné à plusieurs reprises : la santé, et plus particulièrement les problèmes de santé, ne sont pas systématiquement liés au travail. L'emploi est un facteur important, comme nous l'avons vu, et il impacte une part significative de la population, y compris les personnes en situation de non-travail. Mais qu'en est-il des travailleurs qui ont des problèmes de santé non directement liés à leur profession ? Les employeurs n'ont-ils pas aussi un rôle important à jouer dans ces situations ?**
- ▶ **Il apparaît que, du point de vue des travailleurs, certaines entreprises et organisations jouent ce rôle et se soucient des problèmes de santé non liés au travail. Cependant, une majorité de la population pense que leur employeur n'endosse pas cette responsabilité.**

En effet, 52 % des répondants partagent cette opinion, contre 35 % qui pensent le contraire. De plus, les individus qui déclarent avoir ressenti de l'anxiété ou des douleurs physiques au cours des six derniers mois (sans lien nécessaire avec leur emploi) sont plus nombreux à penser que leur employeur ne tient pas compte des problèmes de santé non liés au travail. Ils sont respectivement 67 % et 60 % à se positionner de la sorte.

- ▶ **Pourtant c'est une attente largement partagée par la population.**

81% des sondés pensent que les entreprises devraient davantage prendre en considération les problèmes de santé de leur travailleur même s'ils ne sont pas liés au travail.

-
- ▶ **On estime en Belgique qu'il y a environ 10% de la population âgée de 15 à 64 ans qui est porteuse d'un handicap et environ 27% qui souffre d'une maladie chronique. Adapter le travail pour les personnes qui le nécessitent est donc un enjeu majeur. Pourtant, si des efforts sont réalisés, il apparaît qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir du côté des employeurs.**

Au regard des statistiques évoquées ci-dessus, 10% des personnes qui travaillent actuellement bénéficient d'un aménagement de leur poste de travail et/ou de leurs horaires. En parallèle, 27% des Belges francophones pensent vraiment que les employeurs font leur maximum pour adapter le travail des personnes qui ont un problème de santé et qui en ont besoin contre 52% qui ne le pensent pas.

- ▶ **Du point de vue de la médecine du travail, les employeurs doivent fournir davantage pour améliorer durablement la santé des travailleurs. Plusieurs lacunes sont pointées.**

84% des médecins du travail estiment qu'il est de plus en plus demandé aux salarié(e)s de faire davantage d'efforts qu'avant tant sur le plan mental que physique. 87% trouvent que les managers/ les patrons ne sont pas assez formés aux différents risques professionnels liés à l'organisation du travail. Enfin, 63% déclarent que la loi sur le bien-être au travail n'est pas respectée dans les entreprises.

**LA SANTE AU TRAVAIL : LE MODELE ORGANISATIONNEL,
LES RÔLES ET RESPONSABILITES**

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

QUE FAIRE ?

- Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.
 - 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
 - 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut ...

que les traitements médicaux évoluent pour soigner plus efficacement ces personnes

64%

faire beaucoup plus de prévention pour anticiper les problèmes de santé des travailleurs avant qu'ils ne surviennent

85%

revoir toute la façon dont le monde du travail est organisé aujourd'hui

82%

mieux les accompagner pour qu'ils retournent au travail

83%

Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut que les traitements médicaux évoluent pour soigner plus efficacement ces personnes

27%

Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut faire beaucoup plus de prévention pour anticiper les problèmes de santé des travailleurs avant qu'ils ne surviennent

84%

Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut mieux les accompagner pour qu'ils retournent au travail

89%

Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut revoir toute la façon dont le monde du travail est organisé aujourd'hui

84%

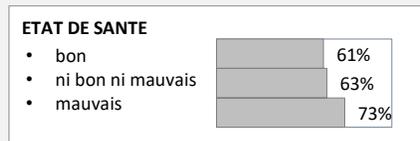
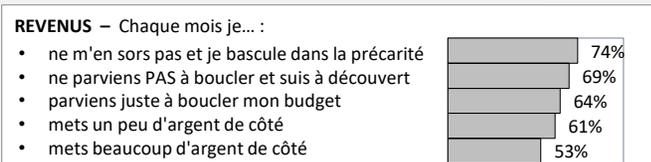
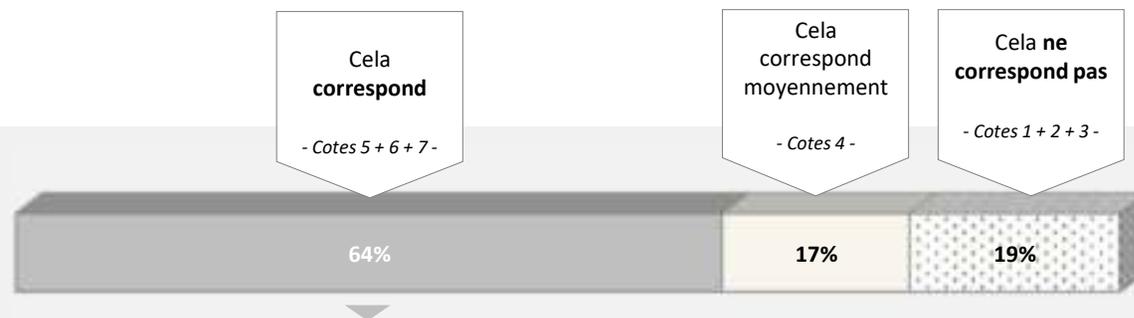
■ D'accord

QUE FAIRE ?

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut que les traitements médicaux évoluent pour soigner plus efficacement ces personnes**



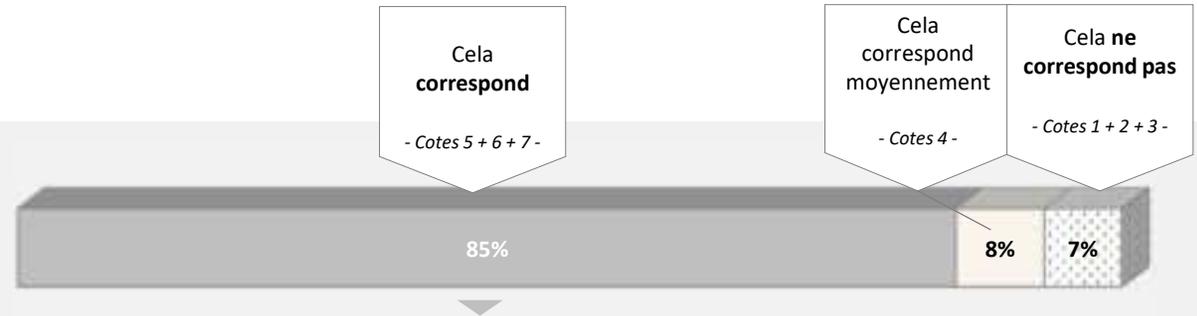
-	GS1-2	56%
+	GS7-8	79%
+	ouvrier	71%
-	employé	60%
-	cadre	52%
-	manager	51%
=	actifs	61%
-	chômeurs	72%
=	incapacité	69%
-	anxiété svt ou très svt	63%
+	douleur phys très svt	70%
-	CDI	61%
+	CDD	73%
+	intérim	72%
-	grande entreprise	55%
=	stress au W très svt	65%
+	impact du W sur santé très svt	67%
+	emploi précaire	73%
+	incapacité plus d'un an	69%

QUE FAIRE ?

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut faire beaucoup plus de prévention pour anticiper les problèmes de santé des travailleurs avant qu'ils ne surviennent**



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 91%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 84%
- parviens juste à boucler mon budget 85%
- mets un peu d'argent de côté 85%
- mets beaucoup d'argent de côté 81%

ETAT DE SANTE

- bon 85%
- ni bon ni mauvais 85%
- mauvais 87%

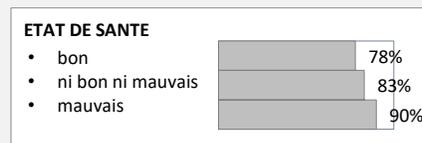
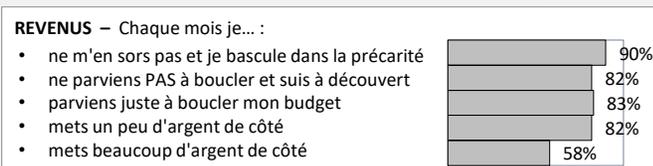
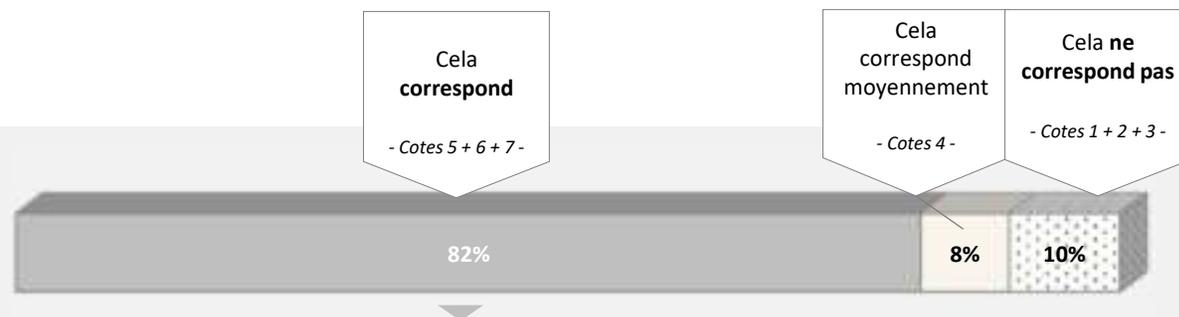
+	ouvrier	92%
=	employé	84%
-	cadre	80%
-	manager	81%
=	actifs	86%
+	chômeurs	88%
-	incapacité	81%
+	anxiété svt ou très svt	87%
+	douleur phys très svt	87%
=	CDI	85%
+	CDD	90%
+	intérim	90%
+	grande entreprise	88%
+	stress au W très svt	89%
+	impact du W sur santé très svt	91%
+	emploi précaire	89%
=	incapacité plus d'un an	85%

QUE FAIRE ?

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il revoit toute la façon dont le monde du travail est organisé aujourd'hui**



+	femme	85%
-	homme	79%
+	monoparentale	88%
+	45-64ans	87%

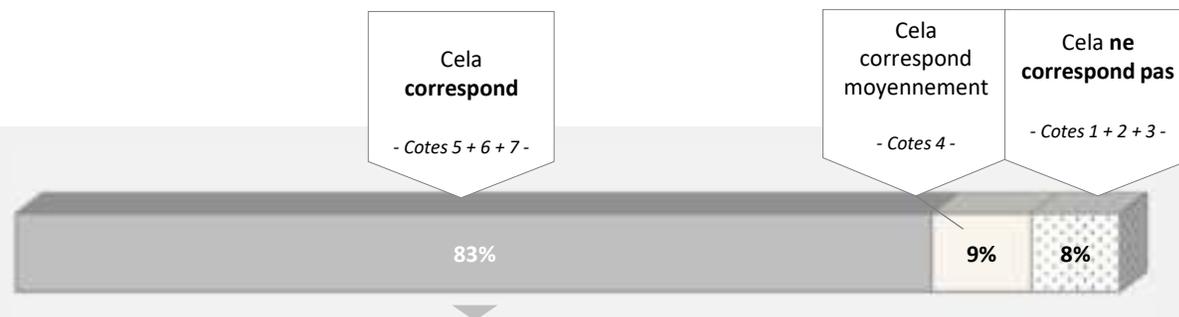
+	ouvrier	85%
-	employé	80%
-	cadre	78%
=	manager	81%
=	actifs	81%
=	chômeurs	82%
+	incapacité	86%
+	anxiété svt ou très svt	86%
+	douleur phys très svt	86%
=	CDI	82%
-	CDD	78%
-	intérim	75%
-	grande entreprise	78%
+	stress au W très svt	90%
+	impact du W sur santé très svt	91%
+	emploi précaire	91%
+	incapacité plus d'un an	88%

QUE FAIRE ?

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Afin de réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée, il faut mieux les accompagner pour qu'ils retournent au travail**



REVENUS – Chaque mois je... :

• ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité	84%
• ne parviens PAS à boucler et suis à découvert	75%
• parviens juste à boucler mon budget	84%
• mets un peu d'argent de côté	83%
• mets beaucoup d'argent de côté	93%

ETAT DE SANTE

• bon	85%
• ni bon ni mauvais	82%
• mauvais	80%

+	GS1-2	88%
-	GS7-8	77%
=	ouvrier	82%
=	employé	84%
+	cadre	87%
-	manager	81%
=	actifs	84%
+	chômeurs	85%
-	incapacité	76%
-	anxiété svt ou très svt	81%
-	douleur phys très svt	78%
+	CDI	85%
=	CDD	82%
=	intérim	83%
+	grande entreprise	86%
-	stress au W très svt	80%
-	impact du W sur santé très svt	78%
+	emploi précaire	86%
-	incapacité plus d'un an	77%

- ▶ **Le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée ne cesse d'augmenter. Pour inverser cette tendance, trois leviers sont largement soutenus, tant par la population que par les médecins du travail : la prévention, un meilleur accompagnement au retour à l'emploi et une révision profonde de l'organisation du travail.**

Plus de 80 % des personnes interrogées partagent ces constats, un avis également exprimé par les médecins du travail dans les mêmes proportions.

85% disent qu'il faut faire beaucoup plus de prévention pour prévenir les problèmes de santé liés au travail.

- ▶ **S'il reste un stéréotype à déconstruire, c'est bien celui qui laisse croire que les personnes en incapacité de travail (ou au chômage) ne souhaiteraient pas retravailler. Or, nous avons constaté qu'elles expriment, au contraire, une réelle envie de reprendre une activité (à condition que les conditions soient acceptables). Au même titre, nous constatons qu'elles sont également très largement favorables à un meilleur accompagnement pour faciliter leur retour à l'emploi.**

Ainsi, 77 % des malades de longue durée se déclarent en faveur d'une amélioration de l'accompagnement.

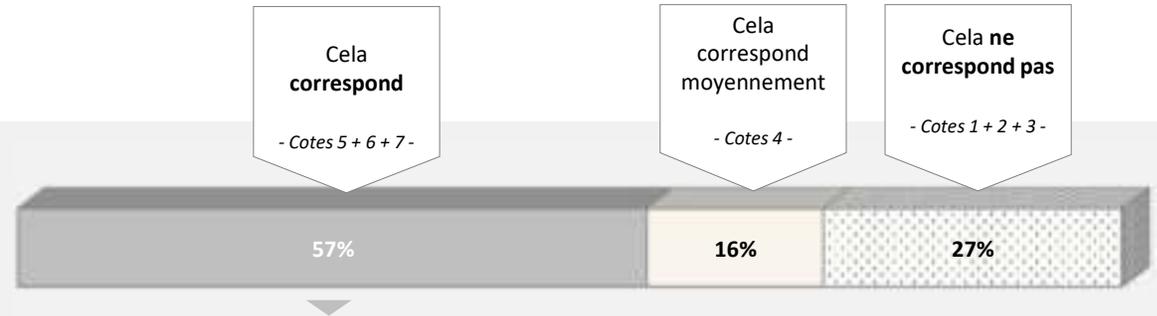
Au-delà de l'objectif de réduction des arrêts maladie, ces trois axes doivent contribuer plus largement à améliorer durablement la santé des travailleurs. Encore faut-il que ces actions soient mises en œuvre dans un cadre concret. À ce titre, la population exprime des attentes claires quant aux changements à opérer dans le monde du travail.

PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Les trajets de retour au travail des malades de longue durée doivent rester volontaires, c'est-à-dire à l'initiative des personnes malades**



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 74%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 67%
- parviens juste à boucler mon budget 60%
- mets un peu d'argent de côté 52%
- mets beaucoup d'argent de côté 40%

ETAT DE SANTE

- bon 52%
- ni bon ni mauvais 60%
- mauvais 70%

+	femme	62%
-	issu d'une famille aisée	47%
+	issu d'une famille pauvre	67%
+	18-24ans	75%
-	GS1-2	49%
+	GS7-8	75%
-	manager	54%
-	employé	52%
=	ouvrier	56%
-	cadre	30%
-	indépendant	54%
-	actifs	52%
+	chômeurs	72%
+	incapacité	74%
+	actuellement en burnout	77%
+	temps partiel médical	82%
+	stress au W très svt	63%
+	impact du W sur santé très svt	66%
+	incapacité plus d'un an	77%

PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Au plus on voudra rendre le marché du travail flexible, au plus les risques pour la santé des travailleurs seront grands**

Cela correspond
- Cotes 5 + 6 + 7 -

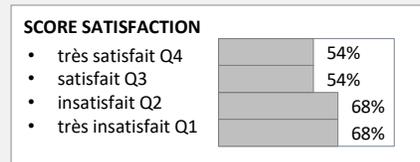
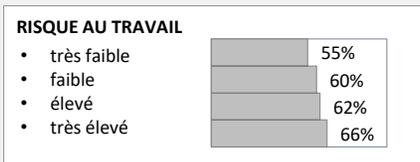
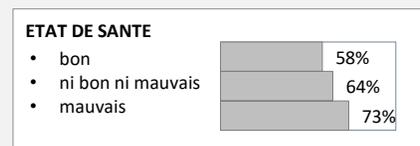
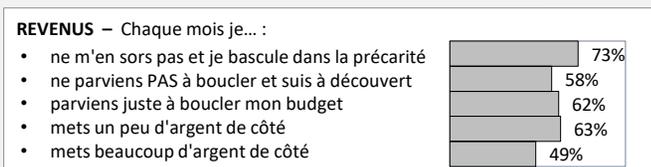
Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas
- Cotes 1 + 2 + 3 -



Médecin du travail : 44%

Médecin du travail : 28%



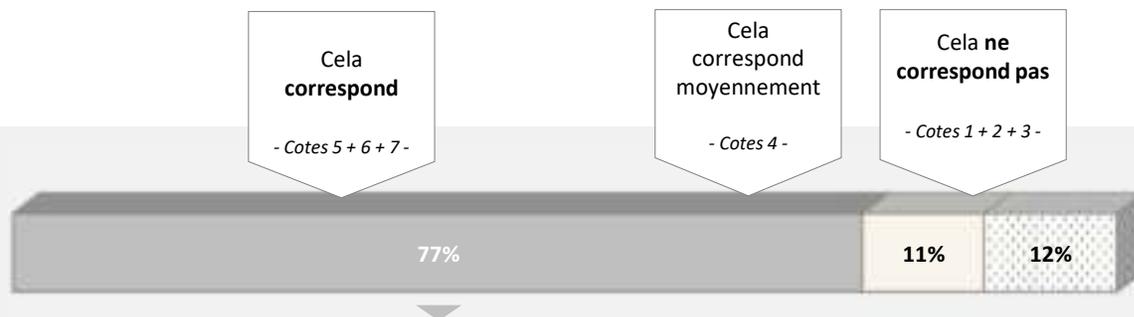
-	issu d'une famille pauvre	69%
+	issu d'une famille aisée	47%
+	GS7-8	72%
-	indépendant	41%
=	manager	62%
=	employé	61%
=	ouvrier	61%
-	cadre	51%
-	actifs	60%
+	chômeurs	69%
+	incapacité	69%
+	anxiété svt ou très svt	71%
-	anxiété rare ou jms	52%
-	secteur privé	58%
+	intérim	85%
+	stress au W très svt	73%
+	impact du W sur santé très svt	71%
+	emploi précaire	66%

PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Les contrats dits précaires comme les intérim, CDD, stage, travailleur Uber ne protègent pas suffisamment la santé des travailleurs**



REVENUS – Chaque mois je... :

- ne m'en sors pas et je bascule dans la précarité 83%
- ne parviens PAS à boucler et suis à découvert 74%
- parviens juste à boucler mon budget 76%
- mets un peu d'argent de côté 79%
- mets beaucoup d'argent de côté 71%

ETAT DE SANTE

- bon 75%
- ni bon ni mauvais 79%
- mauvais 81%

-	18-24ans	67%
+	60-64ans	82%
+	GS1-2	83%
-	GS7-8	72%
=	manager	78%
+	employé	81%
-	ouvrier	65%
+	cadre	80%
=	actifs	76%
+	chômeurs	85%
-	incapacité	75%
+	secteur associatif	83%
=	CDD	76%
-	W à pause, en soirée, wkd	74%
-	intérim	69%
+	stress au W très svt	85%
+	impact du W sur santé très svt	86%
-	emploi précaire	73%

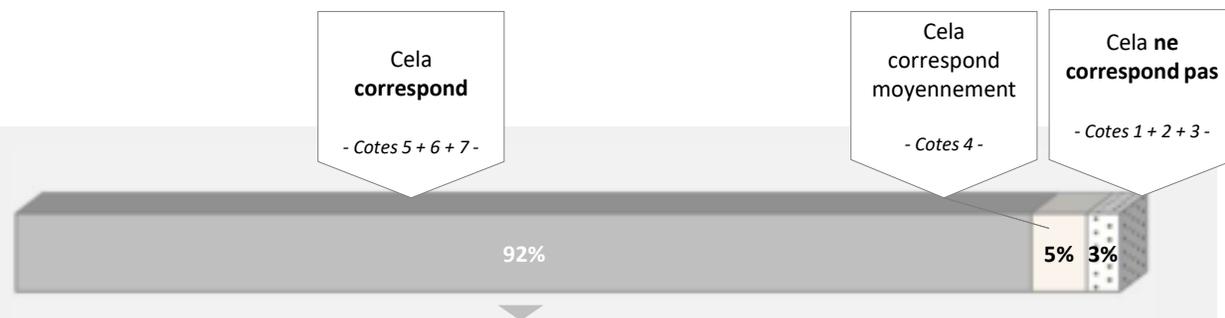
Médecin du travail : 86%

PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Il faudrait vraiment qu'on améliore les possibilités de réorientation de carrière pour les personnes qui ont des problèmes de santé liés à leur travail**



+	50-59ans	95%
+	mauvaise santé	97%
-	secteur publique	89%
-	indépendant	88%
-	manager	87%
-	cadre	84%
+	incapacité	95%
+	plusieurs incapacités	95%
+	intérim	100%
+	stress au W très sv	94%
+	impact du W sur santé très sv	95%

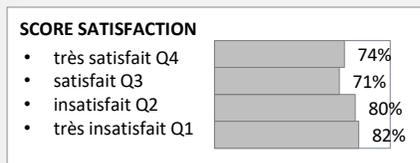
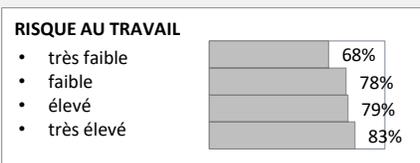
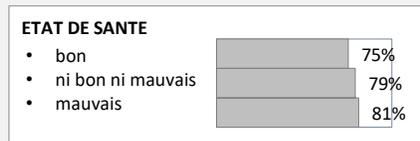
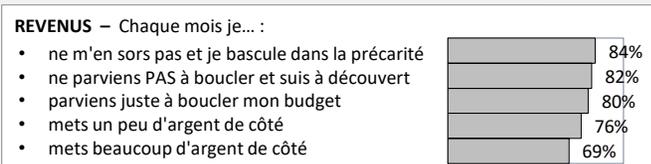
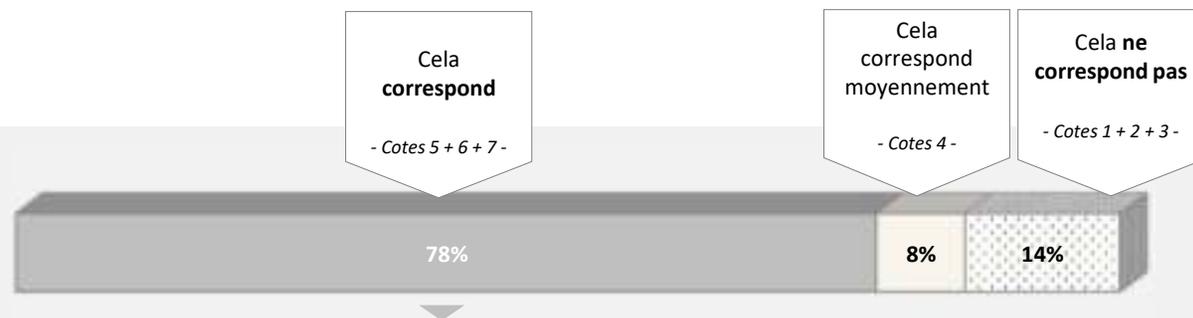
Médecin du travail : 95%

PERSPECTIVES ET REGARDS DE LA POPULATION BELGE FRANCOPHONE

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Pour améliorer la santé des travailleurs, il faut diminuer la pression au travail en réduisant collectivement le temps de travail sans perte de salaire et avec des embauches compensatoires**



+	femme	81%
+	issu d'une famille pauvre	86%
-	issu d'une famille aisée	66%
-	manager	69%
=	employé	77%
=	ouvrier	79%
-	cadre	52%
-	actifs	76%
+	chômeurs	86%
+	incapacité	77%
+	douleur phys très svt	82%
+	stress au W très svt	80%
+	impact du W sur santé très svt	81%
-	emploi précaire	85%

-
- ▶ **Un meilleur accompagnement au retour à l'emploi MAIS des trajets de retour au travail des malades de longue durée qui doivent rester volontaires.**

57% des répondants partagent cette opinion et les personnes plus directement concernées sont encore plus nombreuses alors que, nous l'avons vu, une écrasante majorité d'entre elles veut retravailler. Ce sont par exemple 77% des malades de longue durée ou encore 82% des personnes en temps partiel médical.

- ▶ **Une révision de l'organisation du travail MAIS sans une flexibilisation à outrance du marché de l'emploi, ni le recours à des contrats précaires qui protègent insuffisamment les travailleurs.**

62% de la population estiment qu'au plus on voudra rendre le marché du travail flexible, au plus les risques pour la santé des travailleurs seront grands. Cette proportion monte à 85% chez les intérimaires.

77% des répondants pensent que les contrats dits précaires comme les intérim, CDD, stage, travailleur Uber ne protègent pas suffisamment la santé des travailleurs.

-
- ▶ **Une révision de l'organisation du travail qui se soucie vraiment de la santé des travailleurs notamment en créant de réelles possibilités de réorientation de carrière et en réduisant collectivement le temps de travail.**

92% des personnes interrogées estiment qu'il faudrait vraiment qu'on améliore les possibilités de réorientation de carrière pour les personnes qui ont des problèmes de santé liés à leur travail.

En Belgique francophone, 78% des actifs pensent que pour améliorer la santé des travailleurs, il faut diminuer la pression au travail en réduisant collectivement le temps de travail sans perte de salaire et avec des embauches compensatoires.

- ▶ **Faire beaucoup plus de prévention pour prévenir les problèmes de santé liés au travail MAIS au-delà de la rendre disponible et connue, il s'agit surtout de s'assurer de son application concrète sur le terrain.**

63% des médecins du travail pensent que la loi sur le bien-être n'est pas vraiment respectée dans les entreprises.

55% des travailleurs déclarent qu'il n'y a pas des mesures de prévention collective du risque de stress dans leur entreprise.

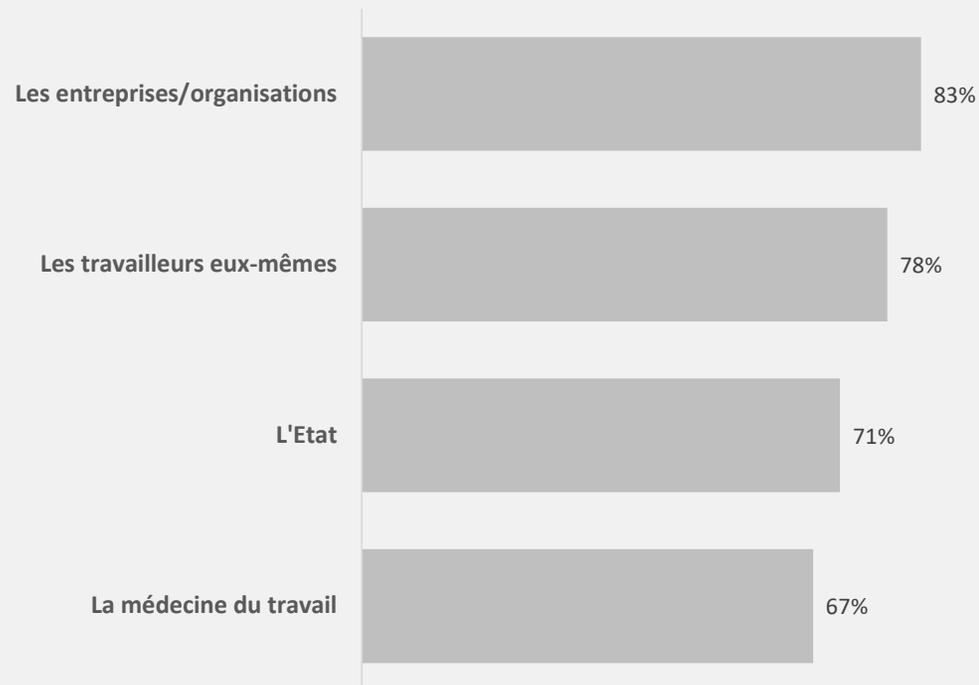
- ▶ **Enfin, La prévention ne fonctionne que si tout le monde s'en empare : c'est une responsabilité collective.**

75 % de la population, tout comme les médecins du travail, estiment que les conditions nécessaires pour que les travailleurs soient et restent en bonne santé vont bien au-delà du seul rôle des médecins du travail.

LA SANTE AU TRAVAIL, UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

- ▶ Voici une série d'acteurs qui peuvent avoir une responsabilité en matière de santé et de bien être des travailleurs.
 - 1 signifie = « qu'il n'est pas du tout responsable »
 - 7 signifie = « qu'il est très responsable »

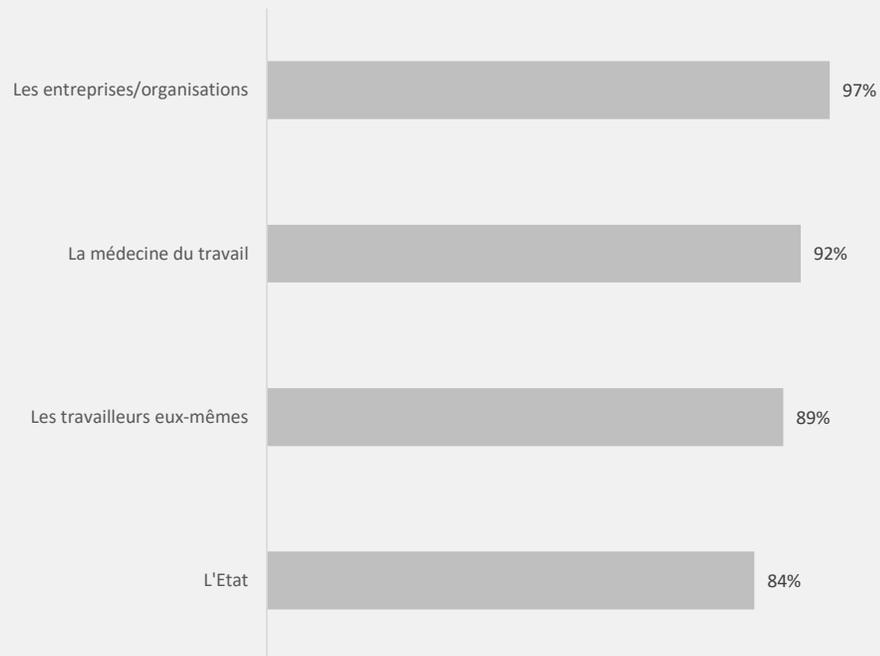
Est responsable



Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

► Voici une série d'acteurs qui peuvent avoir une responsabilité en matière de santé et de bien-être des travailleurs.

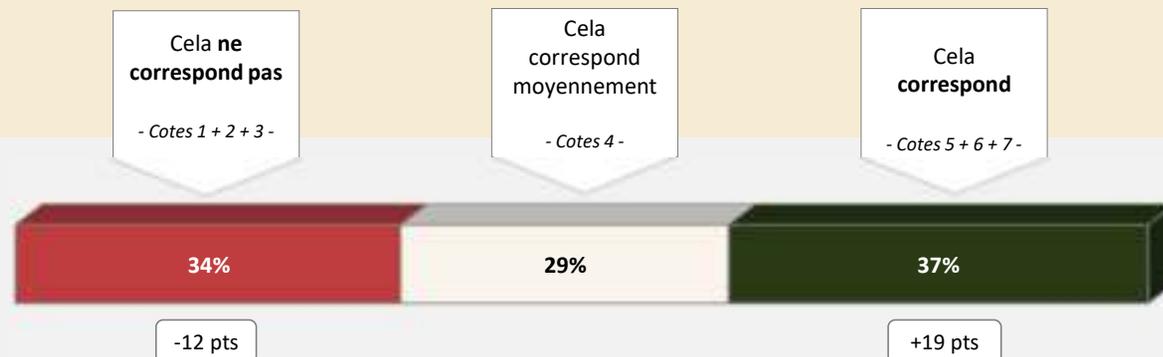
- 1 signifie = « qu'il n'est pas du tout responsable »
- 7 signifie = « qu'il est très responsable »



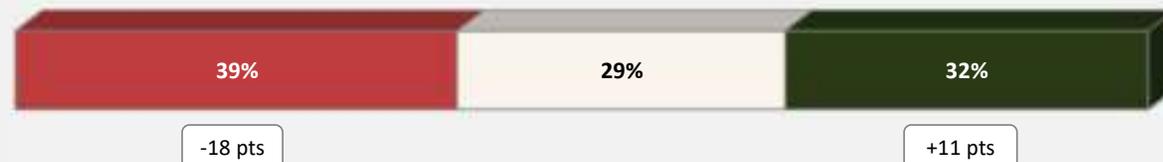
► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

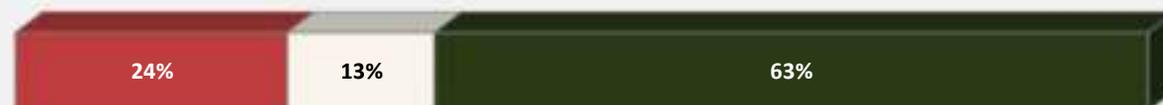
▪ Actuellement il y a vraiment une bonne concertation dans les entreprises entre les divers intervenants concernant la gestion des risques santé : département RH, syndicats, conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail, etc...



▪ Actuellement, l'échange d'informations entre les médecins du travail et les médecins traitants concernant les salarié(e)s-patient(e)s est vraiment satisfaisant



▪ Dans ma pratique, je trouve globalement vraiment satisfaisante l'approche multidisciplinaire entre les divers intervenants du service externe (CP médecins, CP, psys, CP sécurité, CP ergos, infirmiers du travail)

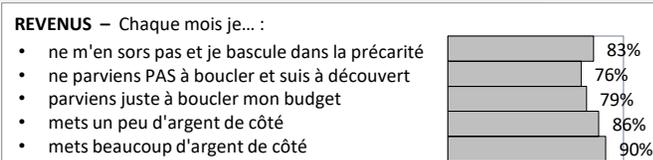
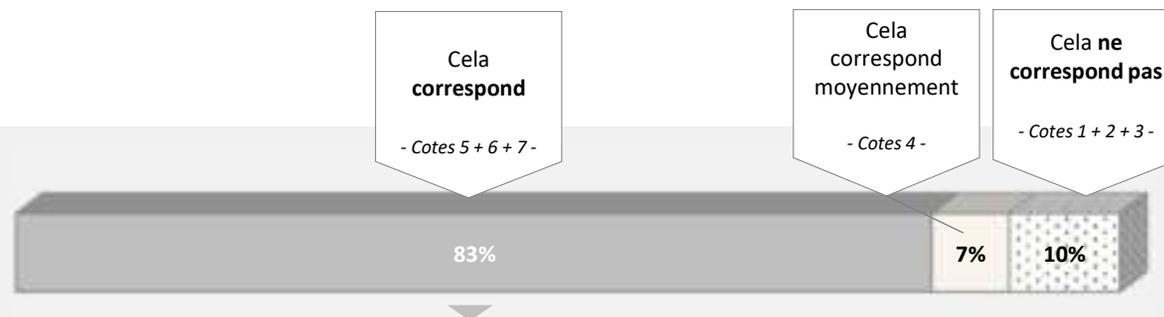


LA SANTE AU TRAVAIL, UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

► Voici une série d'acteurs qui peuvent avoir une responsabilité en matière de santé et de bien être des travailleurs.

- 1 signifie = « qu'il n'est pas du tout responsable »
- 7 signifie = « qu'il est très responsable »

▪ Les entreprises/organisations



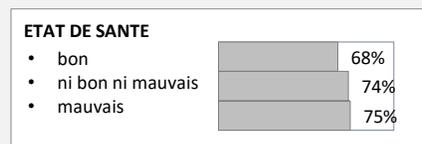
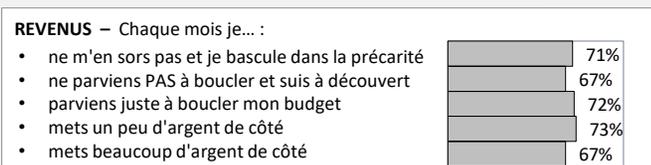
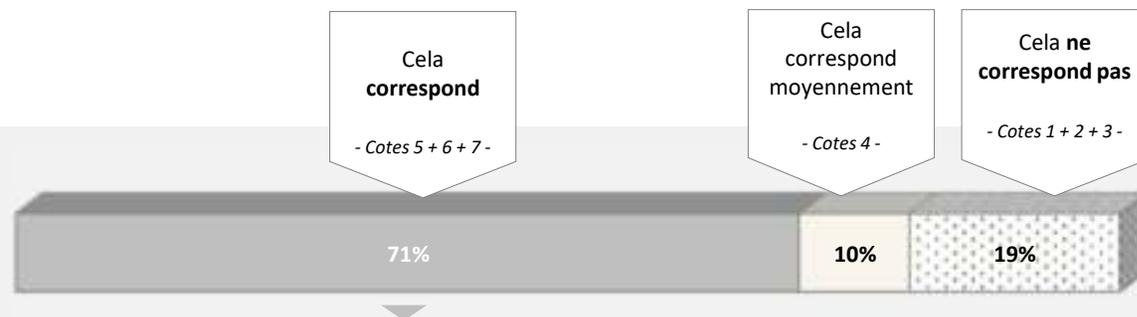
-	18-29ans	72%
+	issu d'une famille aisée	92%
-	issu d'une famille pauvre	77%
-	indépendant	78%
=	manager	82%
+	employé	86%
-	ouvrier	73%
+	cadre	95%
=	actifs	83%
-	chômeurs	78%
-	incapacité	80%
+	grande entreprise	88%
-	petite entreprise	79%
=	stress au W très svt	82%
+	impact du W sur santé très svt	88%

LA SANTE AU TRAVAIL, UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

► Voici une série d'acteurs qui peuvent avoir une responsabilité en matière de santé et de bien être des travailleurs.

- 1 signifie = « qu'il n'est pas du tout responsable »
- 7 signifie = « qu'il est très responsable »

▪ L'Etat



-	GS7-8	65%
+	GS1-2	81%
+	indépendant	74%
-	manager	66%
+	employé	75%
-	ouvrier	64%
+	cadre	73%
=	actifs	72%
-	chômeurs	66%
=	incapacité	70%
+	secteur publique	76%
-	petite entreprise	66%
+	grande entreprise	80%
+	stress au W très sv	75%
+	impact du W sur santé très sv	71%

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

Cela **ne correspond pas**
- Cotes 1 + 2 + 3 -

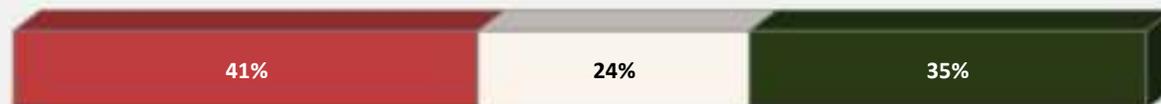
Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela **correspond**
- Cotes 5 + 6 + 7 -

- Le cadre législatif évolue en faveur d'une amélioration du bien-être et de la santé au travail



- La loi sur le bien-être au travail est adaptée à l'organisation du travail dans les entreprises/organisations



- L'actuelle législation sur le bien-être au travail s'adapte mal aux TPE/PME (moins de 250 travailleurs)

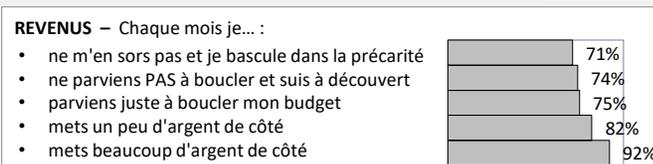
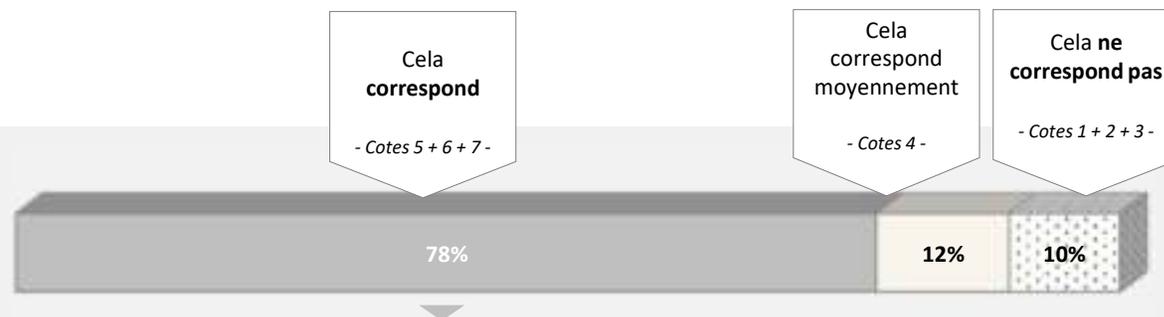


LA SANTE AU TRAVAIL, UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

► Voici une série d'acteurs qui peuvent avoir une responsabilité en matière de santé et de bien être des travailleurs.

- 1 signifie = « qu'il n'est pas du tout responsable »
- 7 signifie = « qu'il est très responsable »

▪ Les travailleurs eux-mêmes



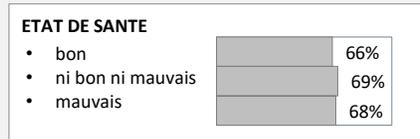
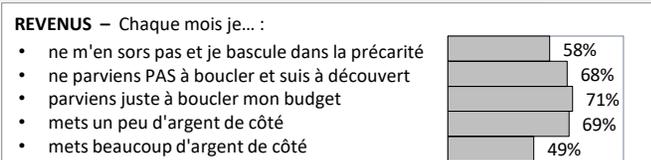
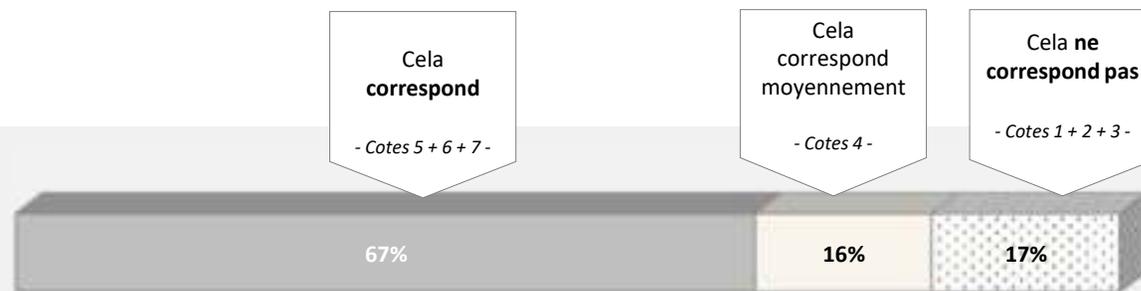
+	indépendant	80%
=	manager	77%
+	employé	82%
-	ouvrier	75%
+	cadre	83%
+	actifs	80%
+	chômeurs	80%
-	incapacité	70%
-	actuellement en burnout	68%
-	stress au W très svt	68%
-	impact du W sur santé très svt	68%

LA SANTE AU TRAVAIL, UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

► Voici une série d'acteurs qui peuvent avoir une responsabilité en matière de santé et de bien être des travailleurs.

- 1 signifie = « qu'il n'est pas du tout responsable »
- 7 signifie = « qu'il est très responsable »

▪ La médecine du travail



+	femme	72%
+	18-29ans	75%
+	indépendant	70%
-	manager	60%
+	employé	69%
-	ouvrier	62%
-	cadre	58%
=	actifs	66%
+	chômeurs	78%
-	incapacité	64%
+	secteur publique	72%
+	grande entreprise	69%
-	petite entreprise	62%
=	stress au W très svt	68%
+	impact du W sur santé très svt	70%

-
- ▶ **Un premier élément qui peut éclairer un peu plus sur les moyens d’agir, et notamment en matière de prévention, c’est que la responsabilité en matière de santé et de bien être des travailleurs est, du point de vue la population, une co-responsabilité.**

Les quatre acteurs audités ici remportent donc tous un large suffrage. Cependant, les employeurs/organisations se distinguent avec 83 % des répondants les considérant responsables de la santé et du bien-être des travailleurs, devançant ainsi les autres acteurs. Les travailleurs eux-mêmes sont tout de même jugés responsables par 78 % des sondés, l’État par 71 % et enfin la médecine du travail par 67 %.

- ▶ **Dans le même temps, la législation réglementant le travail n’offre pas nécessairement un cadre favorable à l’amélioration des conditions et de la santé au travail. Bien que celle-ci irait s’améliorant.**

Seulement 35% des médecins interrogés considèrent que la loi sur le bien-être au travail est adaptée à l’organisation du travail en entreprise. Pour 57% des répondants, le cadre législatif évolue en faveur d’une amélioration du bien-être et de la santé au travail.

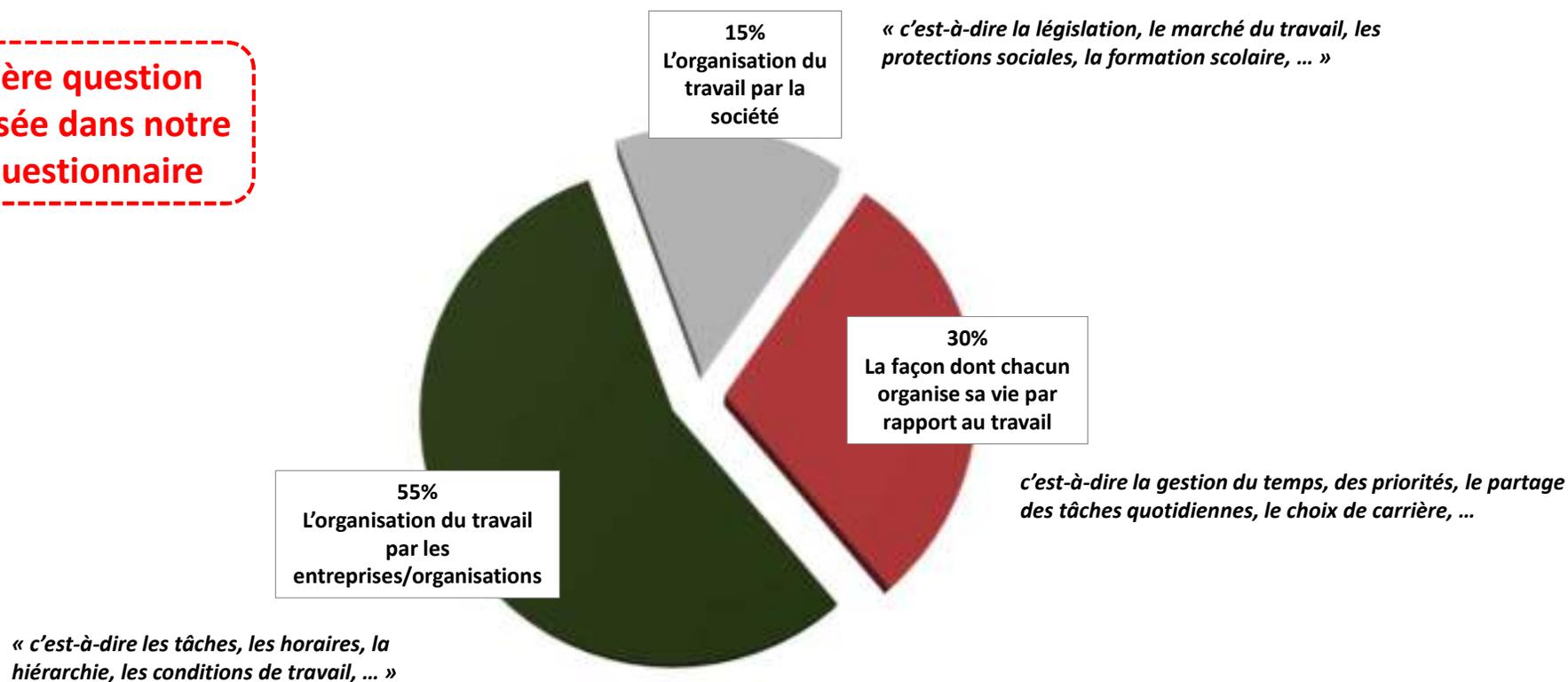
- ▶ **Les répondants considèrent également, à une très large majorité (78%), que les travailleurs eux-mêmes sont également acteurs de leur santé au travail. Preuve s’il en est, que la population francophone est bien éloignée des clichés d’assistanat ou de passivité que d’aucuns aimeraient lui faire endosser et que par ailleurs, c’est bien collectivement qu’il faut agir pour prévenir les problèmes de santé liés au travail.**

-
- ▶ Le message principal que nous donne la population est donc celui de la co-responsabilité. Et il paraît évident que d'autres acteurs de la santé et du travail doivent être eux aussi impliqués dans les processus et décisions qui pourront conduire à une amélioration durable de la santé au travail. On peut notamment citer en exemple : les comités pour la prévention et la protection au travail, les syndicats, les mutuelles, les associations, les services publics de l'emploi, le collège de médecine générale et bien d'autres...
 - ▶ Si tous ces acteurs collaborent déjà ensemble, il faut sans doute encore renforcer et améliorer leurs synergies afin de mieux appréhender toutes les réalités de nos concitoyens.
 - ▶ Du côté de la médecine du travail, les 2 éléments identifiés sont également partagés par la profession. D'une part, la co-responsabilité est mise en avant. Cependant, il semble que la concertation et l'échanges d'informations doivent encore s'améliorer.
 - ▶ Enfin, soulignons que, tant dans la population que chez les médecins du travail, les employeurs sont désignés comme les premiers responsables. Un constat qui vient confirmer le dernier enseignement de notre étude, à découvrir juste après.

LES LEVIERS PRINCIPAUX

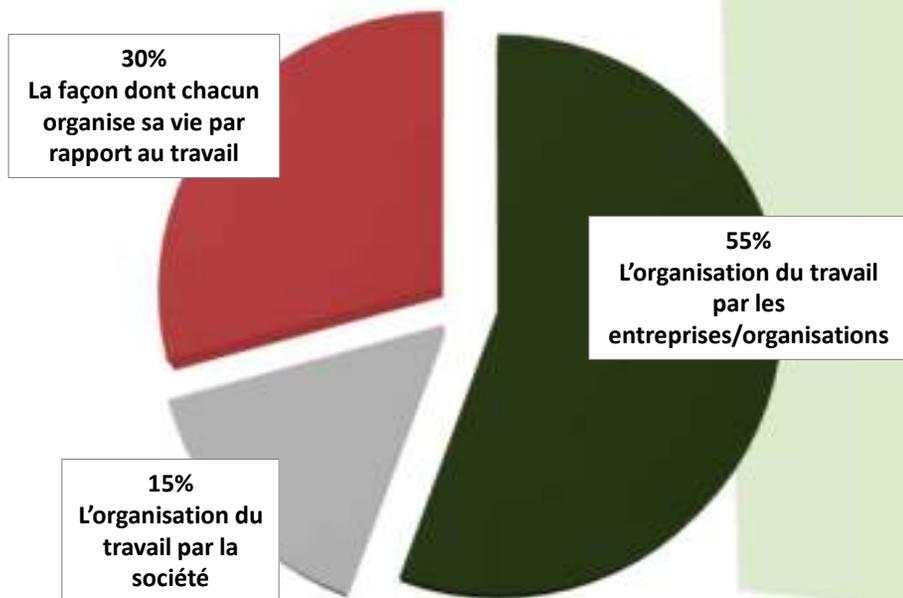
► Selon vous, quel est le facteur qui influence le plus la santé au travail ? (une seule réponse possible)

**1ère question
posée dans notre
questionnaire**



LES LEVIERS PRINCIPAUX

► Selon vous, quel est le facteur qui influence le plus la santé au travail ? (une seule réponse possible)



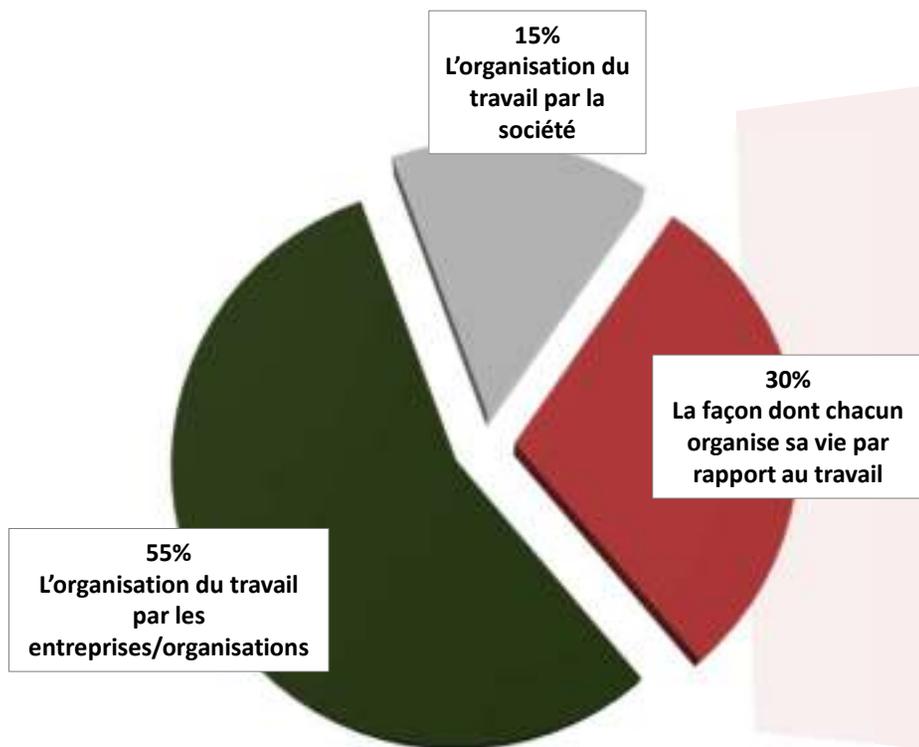
+	femmes	59%
-	55-59ans	49%
-	indépendants	38%
+	niv.études haut	63%
+	secteur publique	61%
-	secteur privé	53%
-	cantril > 8	48%
+	petites entreprises	63%
+	CDD	65%
+	insatisfait de son trav.	63%

+	burnout moins de 5 ans	65%
+	stress au trav. très fréquent	65%
+	invest. au trav. élevé	61%
+	mauvaise imp. marché du W	59%

CAT. SOCIO-PROFESSIONNELLES	
• GS 1-2	60%
• GS 3-4	56%
• GS 5-6	53%
• GS 7-8	49%

LES LEVIERS PRINCIPAUX

► Selon vous, quel est le facteur qui influence le plus la santé au travail ? (une seule réponse possible)



+	55-59ans	35%
-	18-24ans	22%
+	monoparentale	35%
+	rural	36%
+	niv. études bas	34%
-	niv. études haut	21%
+	cantril > 8	35%
+	temps partiel	37%
-	CDD	16%
+	très satisfait de son trav.	39%

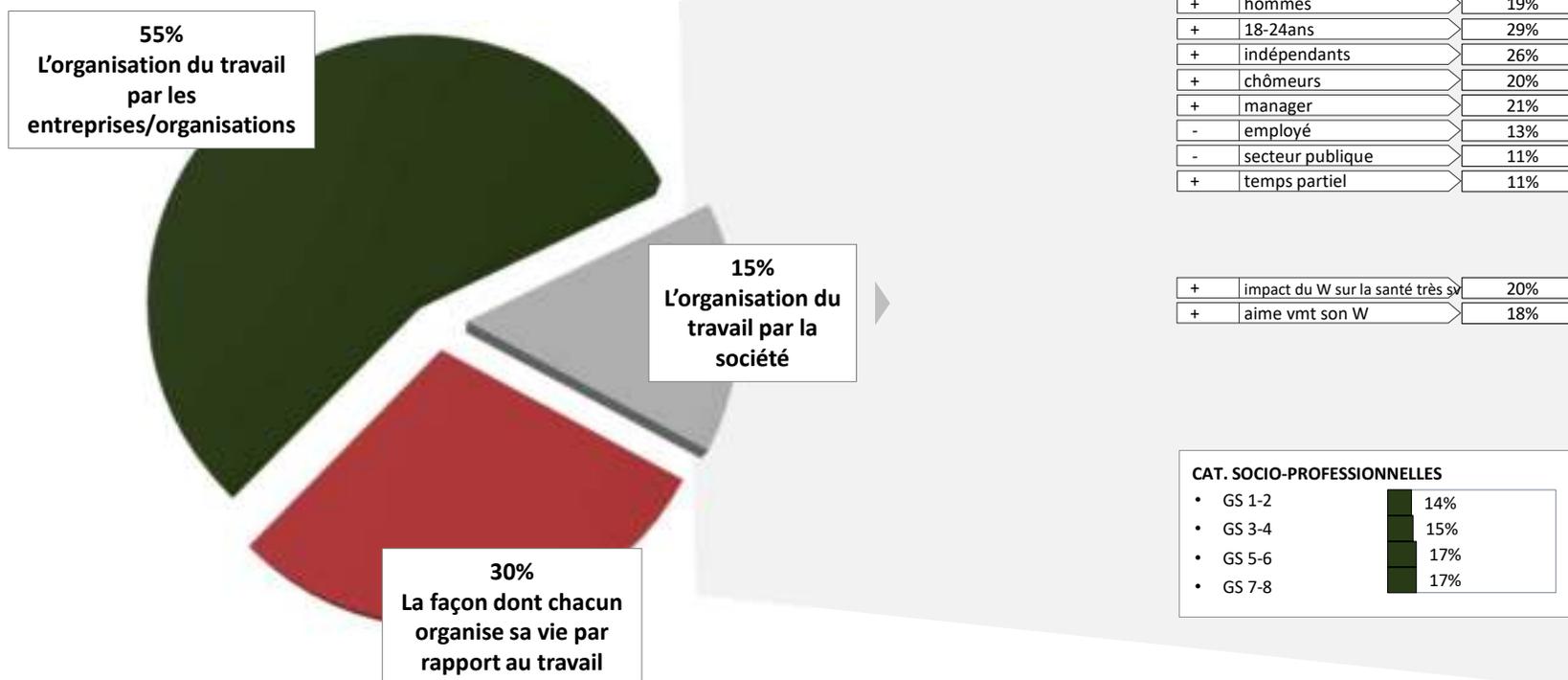
+	anxiété rarement ou jms	34%
+	stress au trav. rare ou jms	37%
+	invest. au trav. normal	33%
+	bonne imp. du marché W	32%

CAT. SOCIO-PROFESSIONNELLES

• GS 1-2	26%
• GS 3-4	29%
• GS 5-6	31%
• GS 7-8	33%

LES LEVIERS PRINCIPAUX

► Selon vous, quel est le facteur qui influence le plus la santé au travail ? (une seule réponse possible)



Base : 100% = la population active – Fédération Wallonie - Bruxelles –

-
- ▶ **En matière d'organisation du travail, le facteur qui influence le plus la santé au travail est selon les Belges francophones l'organisation du travail par les employeurs.**

En effet, dans le cadre d'un choix unique volontairement posé comme tel, une courte majorité des répondants estiment que l'organisation du travail par les entreprises/organisations est le facteur qui influence le plus la santé des travailleurs; 55% partagent cette opinion.

- ▶ **La façon dont chacun organise sa propre vie par rapport au travail arrive en seconde position, nettement devant l'organisation du travail par la société dans son ensemble c'est-à-dire, la législation, le marché du travail, les protections sociales, la formation scolaire, ...**

Presque un tiers des participants à notre enquête (30 %) pensent que c'est l'organisation personnelle des individus (gestion du temps, des priorités, partage des tâches quotidiennes, choix de carrière, etc.) qui influence le plus la santé au travail. Ils sont moitié moins nombreux (15 %) à estimer que c'est l'organisation du travail par la société qui est le facteur le plus important.

► **L'analyse par profils des répondants met en lumière certaines nuances mais pas de changements radicaux pour autant.**

Ainsi, on observe par exemple que l'organisation du travail par les employeurs est un peu plus souvent citée qu'en moyenne par les femmes, des répondants issus des groupes sociaux plus favorisés, les personnes travaillant dans le secteur public, les individus insatisfaits de leur travail ou encore ceux qui sont très souvent confrontés à du stress dans leur occupation professionnelle.

Pour ceux qui estiment que c'est l'organisation de sa propre vie par rapport au travail qui est le facteur le plus influent, on va retrouver une part un peu plus importante chez les personnes qui sont plus proches de la fin de carrière, les groupes sociaux plus faibles mais aussi les individus très satisfaits de leur emploi.

Enfin, concernant ceux qui penchent plutôt pour l'organisation du travail par la société, plus souvent les hommes, les 18-24ans ou encore les personnes qui déclarent que leur travail a très souvent un impact négatif sur leur santé.

► **Quoiqu'il en soit, les employeurs sont des acteurs clés, identifiés comme tels par la population qui d'ailleurs émet la volonté d'accroître leur responsabilité en matière de santé au travail (voir ci-après).**

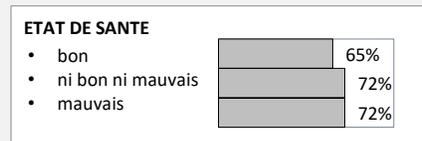
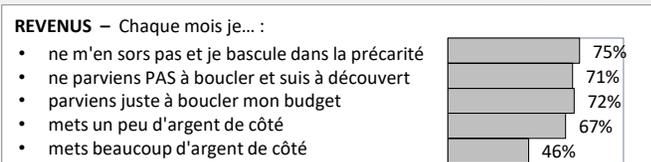
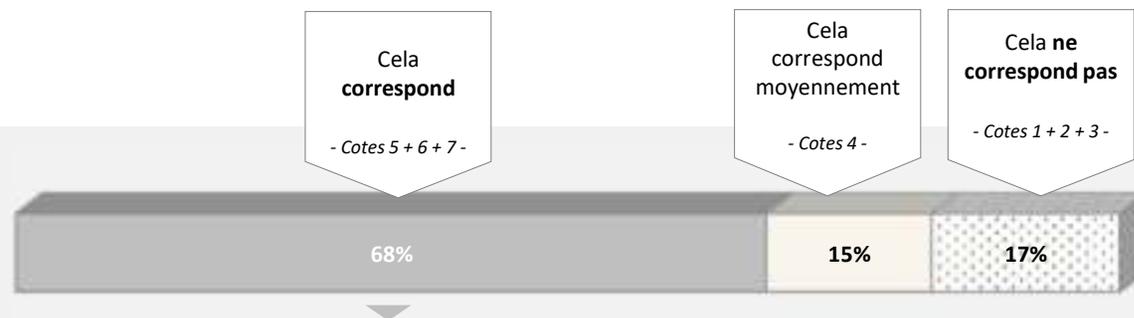
68% des répondants pensent qu'il faut encore plus responsabiliser les employeurs sur les problèmes de santé liés au travail en leur faisant supporter une partie de ce que cela coûte à la Sécurité Sociale.

LES LEVIERS PRINCIPAUX

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Il faut encore plus responsabiliser les employeurs sur les problèmes de santé liés au travail en leur faisant supporter une partie de ce que cela coûte à la Sécurité Sociale**



-	issu d'une famille aisée	59%
+	issu d'une famille pauvre	80%
+	18-24ans	84%
-	manager	66%
-	employé	66%
+	ouvrier	73%
-	cadre	30%
-	indépendant	50%
-	actifs	66%
+	chômeurs	78%
+	incapacité	72%
+	actuellement en burnout	78%
+	stress au W très svt	75%
+	impact du W sur santé très svt	72%
+	W à pause, en soirée, wkd	73%

LES LEVIERS PRINCIPAUX

► Pour chaque affirmation suivante, pouvez-vous nous indiquer si vous êtes d'accord ou non avec l'affirmation.

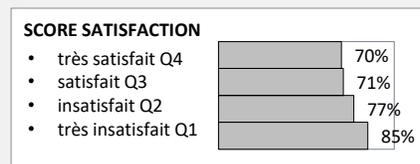
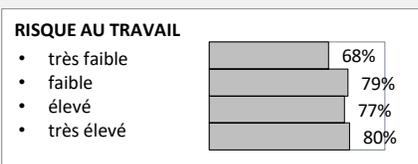
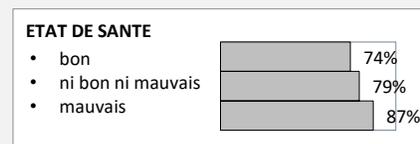
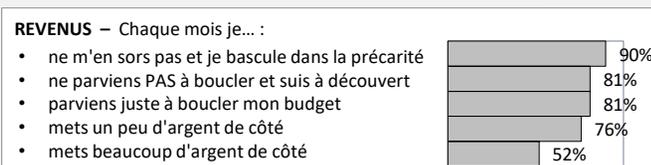
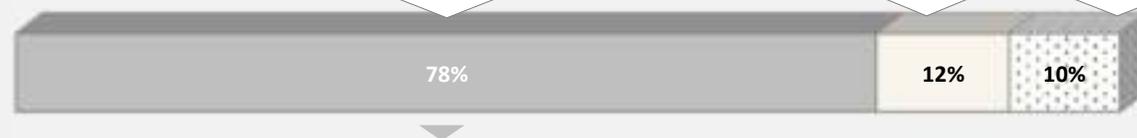
- 1 signifie = « vous n'êtes pas du tout d'accord »
- 7 signifie = « vous êtes tout à fait d'accord »

- **Il faudrait radicalement revoir la façon dont le travail est organisé en Belgique pour garantir une meilleure santé des travailleurs**

Cela correspond
- Cotes 5 + 6 + 7 -

Cela correspond moyennement
- Cotes 4 -

Cela ne correspond pas
- Cotes 1 + 2 + 3 -



+	femme	82%
+	50-54ans	90%
+	monoparentale	83%
-	indépendant	58%
-	manager	74%
-	employé	76%
=	ouvrier	78%
-	cadre	75%
-	actifs	75%
+	chômeurs	87%
+	incapacité	84%
+	anxiété svt ou très svt	85%
-	anxiété rare ou jms	70%
-	secteur privé	74%
+	intérim	89%
+	stress au W très svt	90%
+	impact du W sur santé très svt	88%
+	emploi précaire	84%

- ▶ Bien que l'organisation du marché du travail par la société soit sans aucun doute le fondement des règles établies, elle n'est donc pour l'heure, pas perçue comme le facteur le plus influent (pour rappel seulement par 15% des répondants)
- ▶ Ce résultat n'est pas forcément étonnant et renvoie à une question centrale en sociologie : comment les individus perçoivent (ou ne perçoivent pas) les structures sociales qui les déterminent. On observe ici une tendance à reconnaître les influences concrètes et immédiates (ici le management, l'organisation pratique du travail, ...) tout en sous-estimant les déterminants plus distants (ici les lois, les rapports de force économiques, les politiques publiques, ...). Cela illustre une forme de réduction de la perception sociale.
- ▶ Mais, dans ce cadre, lorsque l'on interroge la population sur la nécessité de repenser l'organisation du travail en Belgique (éléments structurels et déterminants plus distants), la réponse est sans appel et résolument claire.

En Belgique francophone, un impressionnant 78 % de la population affirme qu'il est impératif de remettre en question et de réorganiser en profondeur le travail dans notre pays, afin de garantir une meilleure santé et un bien-être durable pour les travailleurs.

Pour une amélioration durable de la santé des travailleurs, un changement tant organisationnel que politique est attendu par la population, qui réclame une législation plus adaptée sur le bien-être au travail et la prévention, une responsabilisation accrue des employeurs et surtout une meilleure organisation du travail.

SYNTHESE

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

-
- ▶ **Les résultats de l'enquête dressent le portrait d'une population francophone attachée au travail, notamment en tant que vecteur de socialisation. Toutefois, elle exprime simultanément des inquiétudes quant à l'évolution du marché du travail.**
 - ▶ **Parallèlement, la population francophone belge a une perception dégradée de son état de santé, et plus particulièrement de la santé au travail. D'ailleurs, les constats établis par la médecine du travail confirment très souvent ces résultats.**
 - ▶ **Pour répondre aux enjeux liés à la santé au travail, une large majorité des répondants estime nécessaire de repenser l'organisation du travail en Belgique. Dans cette optique, les employeurs et le cadre législatif apparaissent comme les leviers les plus déterminants.**
 - ▶ **Enfin, les Belges francophones considèrent que la prévention joue un rôle clé dans l'amélioration des problèmes de santé au travail.**

► **1. La population francophone belge a une perception dégradée de l'état de santé et en particulier de l'état de santé au travail. Nous ne sommes pas tous égaux quant à l'impact du travail sur la santé.**

C'est une tendance lourde que nous observons à travers nos différentes enquêtes : l'auto-perception de l'état de santé des Belges francophones est préoccupante.

Concernant la santé générale, 20 % des répondants se déclarent en mauvaise ou très mauvaise santé. Si l'on ajoute les 31 % qui se disent ni en bonne ni en mauvaise santé, seuls 49 % de la population estiment être en bonne santé...

Dans ce contexte, le travail joue un rôle majeur : **83% des personnes interrogées estiment qu'il peut engendrer des problèmes de santé.**

Les résultats montrent en effet que :

- **40 % des Belges francophones déclarent que, durant les 12 derniers mois, leur travail a eu un effet négatif sur leur santé de façon fréquente ou très fréquente ;**
- **25 % disent en avoir souffert de temps en temps ;**
- **35 % affirment que cela est rare, voire jamais le cas ;**

Ainsi, deux tiers de la population affirment que leur emploi a eu un impact négatif sur leur santé au cours de l'année écoulée, tandis qu'un tiers seulement semble épargné.

Trois éléments apparaissent étroitement liés à cette problématique et sont très certainement interconnectés : les conditions de travail, l'exposition à des facteurs de risque professionnels et les revenus.

Prenons pour référence le chiffre de 40 %, correspondant aux personnes déclarant que leur travail a fréquemment ou très fréquemment un impact sur leur santé.

- Parmi le quart de la population la plus satisfaite de son emploi, seuls 8 % se sentent concernés, contre 69 % parmi le quart le plus insatisfait ;
- Dans la même logique, parmi les travailleurs les moins exposés aux facteurs de risque professionnels, 15 % ressentent fréquemment ou très fréquemment un impact négatif sur leur santé, contre 66 % dans le quart le plus exposé ;
- Par ailleurs, 63 % des personnes craignant de basculer dans la précarité estiment que leur travail nuit à leur santé, alors que ce taux chute à 29 % chez celles qui parviennent à mettre de l'argent de côté chaque mois ;

Ces chiffres révèlent que **l'impact du travail sur la santé est inégalement réparti** : plus un métier présente des aspects difficiles, plus les effets négatifs sur la santé sont marqués.

Le stress au travail constitue aussi un facteur clé :

- 41 % des sondés disent en souffrir fréquemment ou très fréquemment ;
- 30 % déclarent être affectés de temps en temps ;
- 29 % affirment n'en souffrir jamais.

Par rapport à 2012, la proportion de personnes affirmant ne jamais ressentir de stress au travail a diminué de 14 points de pourcentage (elles étaient alors 40 % à l'affirmer).

Le ressenti de la population concernant l'augmentation du stress et, plus largement, la dégradation des conditions de travail est **corroboré par les médecins du travail**. Par rapport à il y a dix ans, **84 % d'entre eux constatent une hausse du nombre de travailleurs affectés par des problèmes de santé liés à leur emploi**, tandis que 92 % observent une augmentation des cas de grande fatigue causée par le stress.

Certaines catégories de travailleurs sont particulièrement concernées par ce phénomène :

- Les femmes
- Les managers
- Les personnes insatisfaites de leur environnement professionnel
- Les travailleurs en relation avec le public

La perception de la dégradation de la santé au travail ne concerne pas que la santé mentale. Au cours des 6 derniers mois, ce sont 61% des répondants qui nous indiquent ressentir de manière fréquente ou très fréquente des douleurs physiques (mal au dos, aux jambes, aux bras, ...). Parmi eux, 32 % ressentent ces douleurs très fréquemment, un taux qui grimpe à 63 % chez ceux qui estiment que leur emploi impacte très souvent leur santé.

Cette tendance est confirmée par les statistiques de l'INAMI, qui placent les troubles musculosquelettiques et les problèmes de santé mentale en tête des causes d'invalidité, avec une progression marquée ces dernières années.

Le constat est sans appel : la population active identifie clairement le lien entre le travail et la santé, ainsi que l'impact négatif que ce dernier peut avoir. La perception que ce lien entre santé et travail se dégrade est largement partagée tant au niveau de la population générale que de celui des médecins du travail.

Enfin, la précarité du travail joue, bien entendu, un rôle important dans ces différences de perception et, d'une manière générale, dans la dégradation des conditions de travail. 34% des Belges francophones craignent un risque de licenciement les concernant directement. Cette inquiétude est partagée par 44% des ouvriers, contre seulement 22% des cadres. Par ailleurs, 51% des personnes ayant toujours occupé des emplois précaires se sentent particulièrement concernées.

► **2. La population belge francophone a une vision contrastée de l'évolution du monde du travail**

L'impression générale du monde du travail en Belgique révèle des avis partagés. La moitié des répondants a une impression plutôt positive, tandis que l'autre moitié en a une plutôt négative. Il est intéressant de noter que très peu de répondants se positionnent sur une « très bonne » ou « très mauvaise » impression, ce qui montre que les résultats sont nuancés, ce qui est d'ailleurs partagé par la médecine du travail.

Sans réelle surprise, ceux qui ont une vision positive du marché du travail sont souvent des personnes plus satisfaites de leur emploi, moins exposées aux risques professionnels, bénéficiant de revenus plus confortables et n'ayant jamais été au chômage ou en incapacité. De facto, ces individus déclarent moins souvent que leur travail impacte leur santé.

À l'inverse, la moitié de la population qui a une impression plutôt mauvaise du marché du travail se retrouve plus souvent dans les « rôles » opposés.

Derrière ces tendances générales se cache une série d'éléments intéressants qui corroborent l'inquiétude face à l'avenir du monde du travail :

- 75% des répondants considèrent, globalement, que le diplôme n'est pas/plus une garantie d'emploi ;
- Une part importante des personnes interrogées (35%) considère que le travail n'est pas/plus une garantie d'évolution dans la société ;
- **64% des médecins du travail pensent que dans la 10 ans la santé des travailleurs ne sera pas meilleure ;**
- **Enfin, 84% constatent que les exigences professionnelles, tant physiques que mentales, ne cessent d'augmenter.** Ces derniers trouvent par ailleurs que certaines maladies liées au travail, comme le burn-out, ont fortement augmenté sur les 10 dernières années (89% disent que le burn-out a fortement augmenté).

► **3. La population francophone belge, bien loin des clichés, est attachée au travail. L'organisation du travail par la société reste un élément qui structure la vie et la vision des individus. Le travail reste aussi considéré comme un facteur de socialisation**

35 % des personnes interrogées considèrent que le travail occupe une place très importante dans leur vie, tandis que 56 % estiment qu'il est important. À l'inverse, seuls 9 % jugent qu'il n'a pas d'importance pour eux.

Notons que les personnes en situation de chômage ou d'incapacité de travail sont un peu plus nombreuses que la population générale à accorder une grande importance au travail (40 % contre 35 % pour l'ensemble de la population). Par ailleurs, ne nous leurrions pas, l'importance attribuée au travail est aussi liée à son rôle de moyen de subsistance. Ainsi, les personnes aux revenus les plus faibles y attachent davantage d'importance (48 % jugent le travail « très important ») que celles vivant dans un confort financier (31 %). Par ailleurs, 92% de la population belge francophone dit que l'aspect financier est important ou très important par rapport au travail.

67% des répondants qui ne travaillent pas considèrent que l'absence de travail contribue à l'isolement social. Cette proportion est sensiblement la même chez les personnes qui travaillent. De plus, 60 % de la population considère que l'on n'existe pas vraiment pour la société sans travail, un sentiment encore plus marqué chez les personnes au chômage ou en incapacité (71 %).

Le travail est également perçu comme un vecteur d'autonomie : 64 % des répondants estiment qu'il permet à chacun d'acquérir son indépendance.

Toutefois, le regard porté sur l'absence d'emploi n'est pas neutre : 53 % des personnes sans emploi hésitent à mentionner leur situation, une réticence encore plus marquée chez celles en burn-out. En effet, 69 % des travailleurs en épuisement professionnel déclarent qu'il leur arrive de ne pas oser dire à leurs proches qu'ils sont demandeurs d'emploi ou en incapacité de travail.

67% des personnes qui ne travaillent pas considèrent que les allocations de sécurité sociale (chômage ou incapacité de travail) ne sont pas suffisantes pour vivre. Et, dans le même temps, 61% des personnes qui travaillent considèrent que les bénéficiaires de ces allocations ne sont pas tous des profiteurs.

La crainte de rester inactif est assez perceptible dans les réponses à notre enquête. **Deux tiers des personnes en situation de chômage ou d'incapacité redoutent de ne pas retrouver d'emploi.** Proportion qui dépasse les 70% lorsque l'on a connu plusieurs périodes de chômeurs ou d'incapacité de travail. En comparaison, 42 % des personnes actuellement en emploi estiment qu'il est difficile de retrouver du travail après une période de chômage ou d'incapacité.

► **4. Les personnes interrogées veulent (re) travailler !**

Une part significative des personnes qui ne travaillent pas actuellement aspire à reprendre le travail et plus particulièrement à reprendre un autre travail.

Parmi celles qui ne travaillent pas actuellement, **40% souhaiteraient reprendre leur dernier emploi**. Une proportion qui atteint 63 % lorsque ce travail n'impactait que rarement, voire jamais, leur santé. À l'inverse, 57 % ne souhaitent pas reprendre leur ancienne occupation, un chiffre qui grimpe à 68 % lorsque leur emploi précédent affectait fréquemment leur santé.

Il apparaît également que les conditions de travail et leurs conséquences sur la santé constituent une source majeure d'inquiétude pour de nombreuses personnes qui ne travaillent pas. Ainsi, **70% d'entre elles aimeraient reprendre un autre travail plutôt que de retourner à leur poste**.

Notons par ailleurs que **70% des chômeurs comme des personnes en situation d'incapacité de travail se disent frustrés de ne pas travailler**. Aussi, pour plus de 90% de la population, il faudrait vraiment que l'on améliore les possibilités de réorientation de carrière pour les personnes qui ont des problèmes de santé liés à leur travail.

S'agissant des malades de longue durée, notre enquête révèle une série d'éléments intéressants qui sont, trop souvent, éloignés des priorités politiques dans ce dossier :

- 67% des personnes en incapacité de travail considèrent que les procédures administratives pour reprendre ou retrouver un travail sont vraiment trop compliquées ;
- Seuls 23 % estiment avoir été aidés par leur employeur dans cette situation, tandis que 74 % considèrent avoir reçu un soutien de leur mutualité et 81 % de leur médecin traitant ;
- 69 % affirment que les conditions de travail de leur dernier emploi sont un frein à leur reprise d'activité. À ce sujet, 72 % des personnes actuellement en incapacité travaillaient dans des secteurs où les risques professionnels étaient élevés ou très élevés.

Les conditions de travail sont donc vues comme le principal facteur « bloquant » dans le cadre de la réintégration des malades de longue durée.

Notre enquête révèle aussi que la prévention des problèmes de santé au travail est perçue comme une solution efficace pour réduire l'incapacité de longue durée : 85 % des répondants estiment qu'il faut intensifier les efforts dans ce domaine.

Dans le même ordre d'idée, ils pointent la nécessité d'améliorer l'accompagnement du retour au travail des malades de longue durée (83%).

Enfin, la population francophone belge se montre particulièrement sceptique quant à la capacité des décideurs à anticiper les mutations du monde du travail :

- 75 % ne font pas confiance aux responsables politiques à ce sujet ;
- 69 % doutent des dirigeants d'entreprises ;
- Pourtant, 72 % estiment que le travail connaîtra de profondes transformations dans les années à venir.

► **5. Une organisation du travail qui influence directement la santé au travail**

Une autre série de constats importants concerne l'organisation du travail et son influence sur la santé.

Des conditions de travail parfois éprouvantes

Une part importante des travailleurs est exposée à des risques professionnels :

- **45% de la population rencontre souvent ou toujours des risques liés à des positions fatigantes ou douloureuses ;**
- **35% des Belges francophones se sentent confrontés souvent ou toujours à des risques psychologiques dans l'exercice de leur profession.**

Du point de vue de la médecine du travail, l'ensemble des conditions de travail (physiques, mentales, charge de travail, etc.) constitue un facteur clé impactant la santé. Les médecins du travail sont formels :

- 84 % constatent une augmentation des troubles somatiques ou psychosomatiques liés aux conditions de travail ;
- 92 % rapportent une hausse de la fatigue intense causée par le stress ou les tensions professionnelles.

L'organisation du travail peut donc impacter la santé d'une part non négligeable de la population et cette dernière en est bien consciente.

Le modèle actuel du marché du travail inadapté aux réalités contemporaines

62% des Belges francophones pensent que dans notre pays, la façon dont le travail est organisé (temps de travail, âge de la pension, ...) n'est pas adapté à nos modes de vies actuels contre 22% qui pensent le contraire. Le fait d'avoir des jeunes enfants augmentent ce sentiment d'une organisation du travail qui ne correspond pas au besoins de la population.

lorsque l'on lie cette idée de l'organisation du travail à la santé, le constat est encore plus marqué, **78% des personnes interrogées pensent qu'il faudrait radicalement revoir la façon dont le travail est organisé en Belgique pour garantir une meilleure santé des travailleurs.**

L'organisation et les conditions de travail ne répondent plus aux réalités de vie des individus qui réclament des changements structurels. Par exemple, 63% des travailleurs souhaiteraient, si ils le pouvaient, travailler moins.

La prévention reste insuffisante et les ressources disponibles trop méconnues

Non sans lien avec un besoin fondamental de revoir la façon dont le travail est organisé et les conditions de travail qui en découlent, l'enjeu de la prévention est crucial. Et, il n'y a pas de doute sur le fait que la population partage cet avis. Par exemple, afin de réduire les maladies de longues durée, **85% des répondants estiment qu'il faut faire beaucoup plus de prévention pour anticiper les problèmes de santé des travailleurs.**

Bien que les travailleurs reconnaissent l'importance de la prévention, une méconnaissance persistante des acteurs de la santé au travail subsiste :

- 73 % savent vers qui se tourner en cas de problème de santé ou de stress, mais ce chiffre chute pour les personnes les plus vulnérables

Pourtant acteur clé en matière de prévention et promotion de la santé au travail, l'enquête démontre aussi une forme de méconnaissance de la population dans ce que la médecine du travail peut mettre à disposition comme services et ressources :

- **39 % ne savent pas comment contacter la médecine du travail** (44 % chez les personnes en incapacité, 44% aussi chez celles dont le travail a très fréquemment un impact négatif sur la santé, 49 % chez celles en burn-out) ;
- Seuls 32% des répondants estiment bien connaître ce que la médecine du travail peut faire pour eux et 54% jugent par contre qu'ils ne s'y connaissent pas suffisamment ;
- 48% de la population pense que la médecine du travail agit vraiment pour garantir la bonne santé et le bien-être des travailleurs.

Même les médecins du travail déplorent un manque de reconnaissance et notamment :

- 79% estiment que leur rôle en tant qu'acteurs de la promotion de la santé et contributeurs à la maîtrise des coûts de santé publique n'est pas suffisamment reconnu

La médecine du travail n'est pas le seul acteur pour améliorer les conditions de travail et agir préventivement. **C'est sur l'ensemble de l'organisation du travail et collectivement qu'il faut agir pour prévenir les problèmes de santé lié au travail.**

Un manque d'actions préventives au sein des entreprises

La population belge francophone et les médecins du travail identifient qu'en matière de prévention, nous pouvons faire mieux :

- 55% des répondants pensent que dans leur entreprise/organisation, il n'y a pas de mesures de prévention collective du risque de stress ;
- **67% de la population estiment que la médecine du travail agit seulement une fois que les problèmes de santé sont là ;**
- 50% des médecins du travail estiment passer trop de temps à réaliser les examens médicaux individuels au détriment de la prévention collective ;
- 76% d'entre eux déclarent que les conditions pour que les travailleurs soient et restent en bonne santé dépassent largement le rôle des médecins du travail ;
- **68% des médecins du travail pensent ne pouvoir quasiment rien faire pour réduire les vraies sources de stress au travail car elles relèvent du management des entreprises/administrations.**

La responsabilité des employeurs et des décideurs politiques

Au-delà de la question d'une révision profonde de l'organisation du travail et de la prévention, celle de la responsabilité « générale » de l'organisation du travail révèle des résultats intéressants.

Commençons par la première question de notre enquête : « Selon vous, quel est le facteur qui influence le plus la santé au travail ? ». Nous avons demandé à la population belge francophone de se positionner sur un des trois éléments proposés. Voici les résultats :

- **55 % pensent que l'organisation du travail par les employeurs est le facteur clé ;**
- 30 % estiment que la façon dont chacun organise sa vie par rapport au travail joue un rôle déterminant ;
- 15 % pointent l'organisation du travail par la société.

Cependant, **les décideurs politiques ne sont pas perçus comme des acteurs de confiance en matière de santé au travail : seuls 17 % des répondants estiment qu'ils contribuent à garantir la santé des travailleurs**, les plaçant en dernière position parmi les 13 acteurs audités dans l'enquête.

Quant aux employeurs :

- Un tiers des répondants considèrent que leur employeur se soucie vraiment de l'impact du travail sur la santé des travailleurs alors qu'un peu plus de la moitié des répondants adoptent une posture défavorable ;
- **55% des répondants pensent que leur employeur ne prend pas de mesures préventives et collectives pour les risques de stress ;**
- 59% disent qu'on ne les encourage pas à se tourner vers la médecine du travail en cas de besoin.

Les pratiques de management sont clairement pointées du doigt par la médecine du travail quand il s'agit de déterminer les causes d'une mauvaise organisation du travail :

- 87% des répondants considèrent que le management n'est pas suffisamment formé à la prise en charge des risques professionnels ;
- Seulement 26% considèrent qu'il existe de plus en plus de pratiques au sein des employeurs pour tenter de réduire les problèmes de santé au travail (en particulier le stress) ;
- Et, **84% d'entre eux considèrent que la charge mentale et physique au travail continue d'augmenter.**

Vers un changement structurel et politique

Certes, l'employeur n'est pas, en tant qu'entité, le seul « levier » d'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail : les comités pour la prévention et la protection au travail, les syndicats, les mutuelles, les associations, les services publics de l'emploi, le collège de médecine générale et bien d'autres... le sont également.

Les répondants considèrent aussi, à une très large majorité (78%), que les travailleurs eux-mêmes sont également acteurs de leur santé au travail. Preuve s'il en est que la population francophone est bien éloignée des clichés d'assistanat ou de passivité que d'aucuns aimeraient lui faire endosser et que par ailleurs, c'est bien collectivement qu'il faut agir pour prévenir les problèmes de santé liés au travail.

Mais, il apparaît que les employeurs et la législation sur le bien-être au travail ont tout de même un rôle central. Il faut agir à différents niveaux pour améliorer la santé au travail par le biais de la prévention.

- 83 % des répondants considèrent que les employeurs/organisations sont responsables de la santé et du bien-être des travailleurs ;
- **68% pensent qu'il faut plus responsabiliser les employeurs sur les problèmes de santé liés au travail en leur faisant supporter une partie de ce que cela coûte à la sécurité sociale ;**
- Seuls 35% des médecins du travail interrogés considèrent que la loi sur le bien-être au travail est adaptée à l'organisation du travail en entreprise et 11% pensent qu'en l'état actuel, elle est vraiment respectée dans les entreprises.

Les répondants expriment une attente forte de changement structurel, à la fois dans les pratiques de prévention et dans l'organisation même du travail, comme en témoignent les chiffres suivants :

- 85% des personnes interrogées pensent qu'il faut faire beaucoup plus de prévention pour anticiper les problèmes de santé des travailleurs avant qu'ils ne surviennent pour réduire le nombre de personnes en arrêt maladie de longue durée
- **Pour rappel, 78% des personnes interrogées pensent qu'il faudrait radicalement revoir la façon dont le travail est organisé en Belgique pour garantir une meilleure santé des travailleurs**
- 78% aussi pensent que pour améliorer la santé des travailleurs, il faut diminuer la pression au travail en réduisant collectivement le temps de travail sans perte de salaire et avec des embauches compensatoires

Pour une amélioration durable de la santé des travailleurs, un changement tant organisationnel que politique est attendu par la population, qui réclame une législation plus adaptée sur le bien-être au travail et la prévention, une responsabilisation accrue des employeurs et surtout une meilleure organisation du travail.

LES PISTES DE RECOMMANDATIONS

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

- ▶ **Notre enquête démontre l'importance que la population francophone attache aux questions de santé au travail. Cette population est à la fois très attachée à la valeur travail et très lucide dans ses constats quant au fonctionnement/dysfonctionnement du marché du travail dans ce domaine.**
- ▶ **Dans ce contexte, nous préconisons une série de recommandations qui sont très bien alignées avec les résultats de notre enquête.**

1. La flexibilisation accrue du marché du travail, le recours au travail de nuit et l'augmentation de la durée du travail sont autant de facteurs qui vont aggraver les tendances observées actuellement en matière de santé au travail. Notre enquête démontre que la population francophone est très attachée au travail mais est inquiète face à l'évolution du monde du travail et a des demandes, parfaitement légitimes, d'emplois de qualité qui ne nuisent pas à la santé et qui offrent des conditions propices à l'émancipation sociale. Pour ce faire, nous pensons que la réduction du temps de travail (qui est plébiscitée par les répondants), une meilleure inclusivité d'un marché du travail encore fort discriminant (notamment pour les personnes souffrant de problème de santé) et l'amélioration des conditions d'emploi sont autant de sujets qui doivent revenir au centre du débat politique. **La population n'est pas demandeuse d'une flexibilisation accrue du travail mais est, au contraire, soucieuse de pouvoir évoluer dans un marché de l'emploi qui est respectueux de l'individu et des équilibres entre vie privée et professionnelle. Nous demandons aux responsables politiques de mieux prendre en considération ces aspirations.**

2. La question de la responsabilité (et donc sur la responsabilisation) des employeurs dans la dégradation des conditions de travail revient de manière constante dans notre enquête. Que ce soit au niveau des répondants de la population générale ou des médecins du travail. Nous pensons qu'un système de sanctions généralisées et aveugles des employeurs n'est pas efficace et qu'il faut pouvoir tenir compte de situations spécifiques et insister d'avantage sur des obligations de moyens et de non de résultats. **Mais nous pensons également que trop d'employeurs ne jouent pas, volontairement ou involontairement, le jeu et n'accordent pas une attention suffisante au bien-être et à la prévention. Ces employeurs doivent pouvoir être davantage sanctionnés et responsabilisés.**

3. Notre enquête le démontre, il y'a une grande demande émanant de la population pour des aménagements de carrières (et singulièrement de fins de carrières) qui permettent de concilier santé, travail et bien-être individuel. La question de la pénibilité des métiers doit être prise à bras le corps par les responsables politiques et cesser d'être laissée en jachère comme c'est le cas depuis plusieurs années. Cette situation engendre nombre de situations problématiques, particulièrement dans les professions de contact, les métiers du care et, d'une manière générale, les professions qui ont un impact sur la santé mentale et physique des travailleurs. Cette absence de prise en considération de la pénibilité est une des sources du malaise actuel dans le secteur de l'invalidité. Elle pousse en dehors des circuits du travail, nombre de personnes qui pourraient encore exercer leur profession avec des aménagements de fins de carrière. Cela engendre des dépenses parfaitement évitables dans l'assurance maladie-invalidité. **Solidaris pense qu'il faut sortir d'une vision court-termiste de la question et conclure un nouveau pacte social autour de la question du bien-être au travail et des fins de carrières.**

4. A rebours de nombre de préjugés, notre enquête démontre qu'une très grande majorité des personnes inactives sur la marché du travail souhaitent travailler. Ce n'est pas neuf. Plusieurs autres études l'ont démontré par le passé. Par ailleurs, rien ne démontre que les processus de sanctions et de responsabilisation apportent une valeur ajoutée. Au contraire, certains éléments tendent à nous faire penser qu'ils ont tendance à aggraver l'état de santé des personnes qui y sont impliquées. **Raison pour laquelle, Solidaris continuera à défendre des trajets de retour au travail des malades de longue durée qui doivent rester volontaires . Pris à l'initiative des personnes, dans le respect de leur situation médicale. Nous pensons, à Solidaris, que le travail est un droit (y compris pour les malades de longue durée) et non une obligation et nous considérons que le modèle coercitif qui est en train de se mettre progressivement en place dans les trajets de réintégration est plus un problème qu'une solution.**

5. Dans le même ordre d'idée, il faut continuer à investir dans l'accompagnement des malades de longue durée. Qu'il soit médico-social ou socio-professionnel. Pour ne jamais perdre de vue l'isolement social et les difficultés provoquées par les maladies de longue durée. **Solidaris plaide pour une allocation de tous les moyens de contrôle des personnes inactives vers des politiques d'accompagnement efficaces et respectueuses des personnes et de leurs droits.**

6. Nous le savons depuis longtemps, la prévention est un axe essentiel. Il faut d'avantage investir dans la prévention santé en particulier et dans la prévention de l'incapacité de travail. **Solidaris préconise de revoir complètement le système de prévention de l'incapacité de travail. Les acteurs de terrain (médecins du travail, conseillers en prévention, médecins conseil, médecins généralistes) sont trop souvent laissés à eux-mêmes, sans moyens financiers, sans outils méthodologiques et sont trop souvent vus, par les politiques, comme responsables des problèmes alors qu'ils en sont la solution. Pour ce faire, il faut investir d'avantage dans la prévention tout en améliorant et systématisant la concertation et l'échange d'informations entre les acteurs de la santé au travail et des trajets de réintégration.**

7. Il ne faut pas perdre de vue qu'un des principaux facteurs de hausse de l'incapacité se situe au niveau des réformes entreprises dans les autres domaines de la sécurité sociale. Raison pour laquelle, Solidaris demande une évaluation rigoureuse de l'impact de la réforme des pensions et du chômage sur le régime d'indemnisation de l'invalidité. Par le passé, pareilles réformes ont provoqué des transferts systématiques de ces régimes vers l'assurance maladie-invalidité. **Nous avons de bonnes raisons de craindre que restrictions d'accès à la pension et au chômage vont entraîner une hausse du nombre de personnes en incapacité de travail. Solidaris demande à ce que toutes les réformes qui sont actuellement discutées dans le cadre du chômage et des pensions soient évaluées à la fois sur le plan budgétaire et réglementaire quant à leur impact sur la hausse du nombre de personnes en incapacité de travail.**

L'ANALYSE DE COHEZIO

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

Qui est Cohezio ?

Cohezio est un **Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (SEPPT)**, qui veille au bien-être de plus de 520.000 travailleur-euses réparti-es dans près de 17.000 entreprises, sur tout le territoire belge. En tant que troisième plus grand SEPPT de Belgique, Cohezio compte parmi ses affiliés des organisations telles que bpost, Proximus, Wallonie-Bruxelles Enseignement, les Scholengroepen de grandes villes et communes, de nombreux CPAS, de très nombreuses zones de police et de secours, la STIB, le VDAB, Vinçotte, Keolis, etc.

Avec près de 600 collaborateur-trices (conseiller-es en prévention médecins du travail, aspects psychosociaux, ingénieurs, ergonomes, visiteurs-es d'entreprise, infirmier-es, personnel administratif...), Cohezio veille au quotidien à la surveillance de la santé des travailleur-euses de ses organisations affiliées, et les accompagne dans la prévention de l'ensemble des risques, qu'ils soient psychosociaux, ergonomiques, de sécurité sur le lieu de travail.

À une époque où l'on n'a sans doute jamais insisté autant sur l'importance de la prévention, Cohezio s'affiche comme l'un des partenaires de référence en la matière pour les entreprises belges.

Plus d'informations sur www.cohezio.be.

1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES ET ÉCLAIRAGES

Les résultats de l'étude en miroir menée par Solidaris ne sont pas réjouissants, mais pas surprenants. Les tendances qui ressortent de la consultation du grand public sont sensiblement similaires à celles relevées par les médecins du travail répondants. Tous ont la perception nette que l'état de santé physique et psychosociale des travailleurs se dégrade.

Ces tendances se confirment dans la pratique quotidienne des professionnels qui travaillent dans les services externes de prévention et de protection au travail, qu'ils soient :

- **Conseillers en prévention médecins du travail** : 84% des médecins du travail qui ont répondu à l'enquête Solidaris constatent une hausse du nombre de travailleurs affectés par des problèmes de santé liés à leur travail. Ils constatent particulièrement une hausse des troubles somatiques ou psychosomatiques, notamment les troubles anxio-dépressifs, les burn-outs et les troubles musculosquelettiques, provenant du stress et des tensions liés au travail. Les médecins du travail estiment que l'impact grandissant sur la santé des travailleurs provient également de facteurs externes, dus à une société de plus en plus anxiogène et des problèmes sociaux et économiques en augmentation.

➤ **Conseillers en prévention pour les aspects psychosociaux** : ceux-ci constatent dans leur pratique les tendances suivantes :

- Une hausse significative du mal-être psychologique au travail : les salariés expriment de la fatigue, de l'épuisement et une baisse de motivation (burn-out, brown-out, bore-out).
- Une charge de travail perçue comme excessive : de nombreux travailleurs évoquent une surcharge quantitative (trop de travail) et qualitative (travail mal organisé, manque de sens).
- Un manque de reconnaissance et de soutien : le manque de reconnaissance, d'autonomie ou de marges de manœuvre sont des facteurs aggravants du stress professionnel.
- Des difficultés accrues dans la conciliation vie professionnelle / vie personnelle. Les horaires imprévisibles, les astreintes et les exigences numériques nuisent à l'équilibre personnel et à la récupération.
- Un tabou encore présent autour de la souffrance psychique au travail : la souffrance mentale reste peu exprimée, mal identifiée ou stigmatisée, notamment dans le secteur de la santé.
- Des professionnels de santé eux-mêmes touchés par les risques psychosociaux : les soignants sont de plus en plus concernés par des arrêts liés à des troubles anxiodépressifs, troubles du sommeil, troubles musculosquelettiques liés au stress.

-
- Ces constats partagés expliquent que **le nombre d'examens médicaux et de consultations psychosociales est en augmentation** dans les services externes de prévention et de protection au travail, particulièrement les examens qui sont organisés à la demande des travailleurs (examens spontanés, de pré-reprise du travail, consultations psychosociales). Chez Cohezio, nous avons constaté une hausse de 20% des consultations psychosociales ces 5 dernières années, et une hausse de 20% des consultations médicales en 10 ans, avec un ratio examens périodiques/autres examens de médecine du travail (spontanés, pré-reprise, reprise, réintégration, force majeure médicale...) qui s'inverse.

-
- L'enquête démontre également que **le rôle des médecins du travail, et plus largement des services externes de prévention et de protection au travail, n'est pas bien connu ni compris** par le grand public. Cela peut s'expliquer de différentes manières :
- Tout le monde n'y a pas accès : seuls les travailleurs salariés y ont accès, et seuls ceux qui exercent une profession à risque défini y ont un accès obligatoire.
 - Le système est complexe, et entraîne souvent des **confusions entre les rôles des différents médecins conseil/contrôle/du travail**. La majorité des travailleurs voient l'examen de médecine du travail comme une visite de « contrôle » (seuls 29% des répondants à l'étude ne le pensent pas). Il s'agit cependant d'un examen préventif de « surveillance de la santé ». Et il est important que cela le reste.

-
- Le rôle des professionnels de la prévention est (majoritairement) de conseiller. Ils ne disposent **pas de pouvoir contraignant** (sauf dans les quelques cas où la décision médicale est exécutoire), c'est à l'employeur à se positionner sur les recommandations/conseils des acteurs de la prévention. Ils ont par ailleurs **un devoir d'indépendance**. Cette position crée :

- des incompréhensions et des frustrations fréquentes dans le chef des travailleurs, qui peuvent avoir l'impression que « la médecine du travail ne sert à rien » ou qu' « elle est à la botte de l'employeur ». Les répondants à au Thermomètre sont 47% à placer le médecin du travail clairement du côté de l'employeur.
- un risque de démotivation, de mise sous pression et d'épuisement professionnel chez les professionnels de la prévention au travail si l'employeur n'est pas à l'écoute et ouvert à la discussion.

-
- L'étude démontre que le secteur de la médecine du travail et du bien-être au travail en général souffre **d'un déficit d'image auprès du grand public**. 54% des répondants estiment ne pas connaître suffisamment ce que peut faire la médecine du travail et 40% des répondants ne savent pas comment contacter leur médecin du travail.

Ce n'est pas nouveau. La responsabilité de l'information sur les acteurs de la prévention au travail, leur rôle et comment les contacter incombe légalement à l'employeur. Cela ne doit cependant pas empêcher le secteur de la prévention de travailler à sa visibilité et à faire connaître la diversité des accompagnements et soutiens possibles. Mais rapidement se pose la question des ressources rares dans les services de prévention. Une meilleure visibilité rendrait-elle les métiers en pénurie plus attractifs ou intensifierait-elle la pression sur des ressources déjà trop sollicitées ?

-
- Un des enseignements notoires de cette étude, c'est **le besoin fondamental de travailler davantage à la prévention primaire**. Il est demandé à la fois par les experts et par la population interrogée (85% des répondants !). Pour Cohezio, l'avenir de la médecine du travail réside en effet dans une implication plus forte en matière de prévention, notamment dans la mise en œuvre de plans de prévention dans les entreprises. Cela permet de réduire les risques d'absentéisme et de maladies de longue durée. Mais cela nécessite des ressources, qui aujourd'hui sont en pénurie et qui sont de plus en plus affectées à des missions de prévention secondaire et tertiaire. Actuellement, le secteur de la prévention intervient en effet quand les problèmes sont là. « On nous appelle quand il y a le feu, quand les situations sont déjà inextricables », disent les professionnels du bien-être au travail. Il est donc indispensable de trouver des solutions structurelles et légales pour que les médecins du travail puissent se consacrer à davantage de tâches avec plus de valeur ajoutée pour l'entreprise (employeurs et travailleurs), et notamment revenir à l'essence de leur métier : la prévention primaire.
 - Nos spécialistes recommandent de **prendre les chiffres sur le burn-out qui ressortent de la consultation de la population avec prudence**. Il faut bien se rappeler qu'il s'agit de la perception des personnes interrogées. Et qu'il est fréquent que le mot « burn-out » soit mis, y compris par des professionnels de la santé, sur des situations qui s'apparentent davantage à des situations de pré-burnouts ou de dépression.

-
- La réintégration au travail des travailleurs en absence de longue durée constitue un défi sociétal majeur dans notre pays pour lequel les Services externes de prévention et de protection au travail sont prêts, comme c'est le cas depuis plusieurs années, à apporter leur contribution. Nous sommes convaincus qu'en tant que secteur organisé au niveau fédéral, nous sommes un partenaire connu, digne de confiance et bien organisé pour les autorités compétentes. L'enquête de Solidaris fait ressortir **qu'un défi majeur se situe au niveau de l'amélioration des possibilités de réorientation de carrière**. Tant la population interrogée que les médecins du travail estiment qu'il est nécessaire d'améliorer les possibilités de réorientation de carrière ainsi que l'accompagnement du retour au travail, ce qui contribuerait à réduire les cas de maladies de longue durée. Le rôle des spécialistes de la prévention, et notamment les médecins du travail, est central dans le cadre de cet enjeu. A nouveau, ils ne pourront s'y consacrer que si l'on trouve des solutions structurelles et légales pour leur libérer le temps nécessaire. Le rôle d'autres spécialistes est aussi très important, les **approches multidisciplinaires** étant préconisées pour accompagner le retour au travail de travailleurs en incapacité de travail, réunissant des spécialistes différents en fonction du type de pathologie dont souffre le travailleur en incapacité.

➤ Un exemple prometteur d'approche multidisciplinaire, c'est le projet Fedris, d'abord pilote, puis pérennisé suite au succès du projet pilote. Il s'agit d'un programme de prévention du burn-out qui s'adresse aux travailleurs atteints par le syndrome d'épuisement professionnel (burn-out) à la suite de l'exposition à un risque psychosocial en relation avec le travail, et ce à un stade précoce (Pour plus d'info : Programme de prévention du burn-out | Agence fédérale des risques professionnels (fedris.be)). Ce programme est accessible aux travailleurs du secteur privé et des administrations provinciales ou locales, qui sont en souffrance au travail ou en incapacité de travail depuis moins de 2 mois et a pour objectif de permettre le maintien au travail ou la reprise rapide des travailleurs. Gratuit et flexible, il comprend des accompagnements multidisciplinaires :

- ❑ Un accompagnement par le coordinateur de trajet destiné à évaluer et traiter des composantes organisationnelles du burn-out et à coordonner le trajet avec les différents intervenants.
- ❑ Un accompagnement par un intervenant en charge du « volet psychologique » destiné à évaluer et traiter des composantes individuelles du burn-out.
- ❑ Un accompagnement par un intervenant en charge du « volet corporel » destiné à évaluer et traiter des composantes corporelles du burn-out.

2. RECOMMANDATIONS

Les conditions pour que les travailleurs restent en bonne santé dépassent largement le rôle des conseillers en prévention. Mais ceux-ci formulent les quelques recommandations suivantes pour y contribuer.

- **La position indépendante des conseillers en prévention**, y compris les médecins du travail, vis-à-vis des employeurs et des travailleurs est une condition préalable fondamentale de la mission, de la vision et des missions légales des services externes de prévention et de protection au travail. Cela doit le rester mais cela doit être **mieux expliqué aux employeurs et aux travailleurs**, pour éviter des incompréhensions et des frustrations qui peuvent être dommageables pour les organisations. Nous préconisons d'investir plus de moyen dans l'information/formation sur les législations relatives au bien-être au travail dans les entreprises et auprès du secteur curatif.
- Le rôle des conseillers en prévention est, comme leur nom l'indique, de conseiller les employeurs et leurs travailleurs en matière de prévention de la santé sur le lieu de travail, mais nos médecins du travail, contrairement aux médecins contrôle et aux médecins-conseils, n'ont **aucun rôle de contrôle ou de sanction**. Notre rôle de conseil et d'indépendance est inscrit dans la loi sur le bien-être. Cela doit être maintenu, y compris dans l'évolution à venir des missions des médecins du travail dans le cadre de l'évolution de la législation sur la réintégration des travailleurs en absence de longue durée.

-
- Le secteur de la prévention **doit travailler à mieux faire connaître son rôle et l'étendue des accompagnements qui s'offrent aux travailleurs et aux employeurs.**
 - **L'amélioration de la communication, y compris précoce, entre les différents médecins compétents** (traitant/conseil et du travail) est un préalable important si l'on veut améliorer la qualité du retour au travail des travailleurs absents pour maladie. L'arrivée de la plateforme de communication TRIO est donc une avancée significative. Son utilisation par les différents types de médecins doit encore se développer.
 - **Les missions de prévention primaire** (prévenir que les travailleurs ne tombent malades) **doivent rester centrales** pour les services externes de prévention et de protection au travail. Ces missions, dont le soutien à la réalisation de plans de prévention efficaces dans les entreprises, peuvent permettre d'aider à infléchir la courbe des malades de longue durée en Belgique.

-
- Nous demandons aux autorités compétentes de prendre note de la pénurie de personnel à laquelle les services de prévention sont confrontés depuis des années. **La pénurie de médecins du travail est un problème urgent** auquel notre secteur, en collaboration avec les autorités compétentes et les partenaires sociaux, cherche activement des solutions depuis un certain temps. La réforme de certaines des tâches essentielles de nos médecins du travail dans le contexte de la surveillance de la santé est essentielle à cet égard. Plus précisément, nous sommes demandeurs de pouvoir déléguer, sous la surveillance du médecin du travail, certaines tâches et examens à des infirmiers du travail formés.

 - Il est indispensable **de revaloriser l'image du métier de médecin du travail, mais aussi de réformer** pour que les médecins du travail puissent se consacrer de manière qualitative à davantage de tâches avec plus de valeur ajoutée pour l'entreprise (employeurs et travailleurs), et notamment
 - ❑ des examens médicaux autres que les périodiques, qui sont en augmentation exponentielle (dont les examens spontanés, de réintégration et de force majeure médicale),
 - ❑ mais aussi des tâches dans le cadre du retour au travail (analyse approfondie des conditions de travail et des possibilités de réintégration dans un autre travail ou un travail adapté etc.),
 - ❑ et revenir à l'essence de leur métier : la prévention primaire, qui est demandée également de manière très claire par la population. Les médecins veulent retrouver du temps pour travailler aux plans de prévention primaire avec les employeurs.

-
- L'optique **d'une prise en charge globale de la santé, en collaboration interprofessionnelle et multidisciplinaire** devient de plus en plus importante. Dans cet esprit, il nous paraît essentiel d'encourager et de participer à des initiatives d'accompagnement multidisciplinaires des travailleurs en incapacité de travail, telle l'initiative FEDRIS qui accompagne précocement les travailleurs atteints par le syndrome d'épuisement professionnel.
 - Et parce qu'ils sont devenus l'une des causes majeures de mal-être au travail, nous **préconisons des actions très concrètes en entreprise pour prévenir les risques psychosociaux au travail** :
 - ❑ Favoriser l'expression des difficultés dans un cadre sécurisé : Instaurer des espaces de parole (groupes de soutien, supervision, cellules d'écoute) où les risques psychosociaux peuvent être exprimés sans jugement.
 - ❑ Former à la prévention des risques psychosociaux (obligation légale) : Sensibiliser l'ensemble des acteurs (travailleurs, encadrants, employeur, mais aussi médecins du travail) aux signes avant-coureurs des troubles psychosociaux.
 - ❑ Former le management à la prévention des risques psychosociaux (y compris : prévention et gestion du burnout – y compris son rôle dans le cadre du retour après absence de longue durée, prévention et gestion des conflits, prévention et gestion des incidents critiques, prévention et gestion des phénomènes d'assuétudes, sensibilisation à la déconnexion, etc.).
 - ❑ Informer les travailleurs / le management sur le rôle du CPMT mais aussi du CPAP
 - ❑ Sensibiliser les employeurs sur les bénéfices d'agir au niveau de la prévention des risques psychosociaux. Il est essentiel de faire passer le message que la détection des RPS n'est pas un échec, c'est une opportunité d'amélioration : un signal que quelque chose peut être ajusté pour rendre l'organisation plus saine, plus performante et plus durable.

LA FICHE TECHNIQUE DE CETTE ETUDE

TABLE DES MATIERES

5. **Perceptions du marché du travail**

- a) Le rapport personnel au travail
- b) Vision plus générale du marché du travail

6. **Les acteurs de la santé au travail**

- a) Qui contribue à garantir la bonne santé au travail ?
- b) Médecine du travail
- c) Employeur

7. **La santé au travail : le modèle organisationnel, les rôles et responsabilités**

8. **Synthèse**

9. **Les pistes de recommandations de Solidaris**

10. **L'analyse de Cohézio**

11. **La fiche technique de cette étude**

LA FICHE TECHNIQUE DE CETTE ETUDE

► **Le sondage :**

- Enquête auprès d'un échantillon de 1.314 Belges francophones de 18 ans et plus, hors étudiants, pensionnés et personnes au foyer
- Échantillon représentatif de la population de référence (méthode des quotas croisés, par genre, âge et province & redressement)
- Mode d'administration : par mail (epanel Institut Solidaris, réseaux sociaux) ou téléphone
- Dates des enquêtes : Juin 2024
- Questionnaire de 250 questions
- Base des répondants présentée sur chaque slide
 - Par ex, 100% = les personnes ayant travaillé au moins 20 jours au cours des 12 derniers mois
- Marge d'erreur +/- 2,7% avec un intervalle de confiance de 95%

► **Les traitements statistiques :** Nathin Martin, chargé d'études, Solidaris (nathan.martin@solidaris.be)

► **L'analyse et l'interprétation :** Nathan Martin, chargé d'études, Solidaris (nathan.martin@solidaris.be), Kurt Chabeau, responsable des enquêtes, Solidaris (kurt.chabeau@solidaris.be), et Delphine Ancel, directrice marketing Solidaris (delphine.ancel@solidaris.be)

► **Les pistes de recommandations de Solidaris :** François Perl (francois.perl@solidaris.be), Amélie Hosdey Radoux (Amelie.HosdeyRadoux@solidaris.be), Brieuc Wathelet (Brieuc.Wathelet@solidaris.be), Pôle études et Politiques de Santé

► **Contact :** Delphine Ancel, Directrice Marketing Solidaris (delphine.ancel@solidaris.be)